This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

FR
1386
5

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE FUND OF

FREDERICK ATHEARN LANE

OF NEW YORK

Class of 1849

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL, ETC. ETC.

QUI POURRONT SERVIR À

L'HISTOIRE DU PARTI ROYALISTE FRANÇOIS DURANT LA DERNIÈRE RÉVOLUTION.

Ipse liberavit me de laqueo venantium et à verbo aspero. (Psal.)

TOME III.

A LONDRES:

De l'Imprimerie de COX, FILS, et BAYLIS,
Great Queen-Street, Lincoln's-Inn-Fields,

Et se trouve chez J. BUDD, No. 100, Pall-Mall; et DULAU et Co., Soho-Square.

1804.

FN 1386.5

HARVARD COLLEGE
SEP 2 1924
LIBRARY

Lane Fund

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE DIXIÈME.

Dans les grands mouvemens qui bouleversent les empires, comme dans les circonstances particulières qui affectent le sort des familles ou des individus, il est rare qu'il ne se présente pas quelques occasions décisives qui, si elles sont mises à profit, ne manquent presque jamais de changer le cours des événemens et de maîtriser la fortune; tandis que si elles sont contrariées ou négligées, elles ne sont propres qu'à aggraver la somme des maux, qu'elles apportoient les moyens de réparer, et ne laissent après elles que des leçons le plus souvent inutiles, et de stériles regrets.

Telle a été l'occasion qui s'est offerte pour la restauration de la monarchie Françoise dans la personne de son légitime souverain, à l'époque de mon premier voyage en Angleterre.

Du sein d'une affreuse anarchie, et sous des circonstances aussi terribles que l'histoire en eût jamais à décrire, après être parvenu, avec l'aide de mes fidèles compagnons, à rallier aux enseignes de la royauté, par une organisation religieuse, civile et militaire, et parmi une population de deux millions d'habitans, un parti qui ne tarda pas à se montrer assez puissant pour faire trembler sur leurs siéges ensanglantés les bourreaux de mon pays, et pour les forcer, comme on le verra bientôt, à traiter comme de puissance à puissance avec lui; il sembloit qu'il ne manquât plus au succès de nos travaux, que d'opérer un changement décisif dans la politique qui avoit dirigé jusque-là les opérations des puissances de l'Europe; d'obtenir, non pas des secours précaires et secrets, mais la coopération effective et hautement avouée de la seule d'entre elles qui pouvoit les seconder utilement; de provoquer la *reconnoissance* authentique du titre de l'héritier de

Louis

Louis XVI, et des droits des Princes ses oncles ; de réunir autour de ceux-ci, cette foule d'émigrés que la persécution, le malheur et l'indigence avoient dispersés sur tous les points de l'Europe ; et de donner enfin, aux descendans d'Henri IV, un moyen digne d'eux, d'aborder les rives de leur patrie, et d'y faire flotter ce panache blanc dont le souvenir étoit encore dans le cœur de l'immense majorité des François, et dont la vue seule eut achevé, par l'enthousiasme qu'elle eût inspiré, et par l'élan de tous les sentimens réunis, ce que nos foibles efforts avoient ébauché avec tant de peines, et sous des auspices aussi sinistres.

Un tel succès promettoit un prix assez doux ; il offroit à l'ambition une gloire assez brillante ; pour que ceux qui ne peuvent pas croire à l'élévation de l'âme, et qui sont étrangers au sentiment, qui est inséparable de la conscience, d'avoir été l'instrument du bonheur de ses semblables, n'eussent pas même de prétextes de jeter des doutes sur la pureté de mes intentions.

Cependant, sans chercher à m'attribuer le mérite d'un changement dans la marche des affaires, changement auquel les circonstances ont

eu assurément une plus grande part que moi, je puis défier aujourd'hui la malveillance de nier que tous ces résultats n'ayent été obtenus.

Pourquoi donc tant d'espérances si justement fondées se sont-elles dissipées comme autant de songes! Pourquoi les Princes François privés sans retour de ces milliers de sujets fidèles dont le sang fume encore sur les ruines de leurs propriétés, ont-ils continué de vivre dans un exil, dont il est devenu impossible de prévoir la fin! Pourquoi ces rassemblemens des débris de la noblesse émigrée, au lieu des embrassemens de leurs familles et de leurs amis, n'ont-ils trouvé sur la terre de leur naissance que le désespoir ou la mort! Pourquoi, à la place de cette gratitude publique que j'osois me flatter de partager un jour avec mes généreux coopérateurs, n'ai-je eu à rencontrer que diffamations, que calomnies, et qu'attentats de tous les genres contre mon repos, contre mon honneur, et contre ma vie?

L'exposition simple et précise des faits que je publie au milieu des témoins que la mort a épargnés, et la production de pièces écrites qui

ont

ont été comme miraculeusement conservées, répondront amplement à ces différentes questions.

Mais avant d'aborder cette tâche douloureuse à laquelle ce que je me dois, ce que je dois à ma famille, à mes amis, et même à l'intérêt bien entendu de la cause que j'ai suivie, a seul pu me déterminer à me livrer ; il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la situation générale des affaires, et sur l'état des différens partis, à l'époque dont il s'agit.

Déjà la révolution avait entraîné dans son cours, tous les obstacles qu'avoient élevés devant elle, l'opposition ou l'exagération, la force ou l'intrigue, la politique ou la ruse. Les idées de *contre-révolution*, ce mot vide de sens, ou plutôt à qui chacun appliquoit celui qui convenoit le mieux à sa manière de voir ou à son intérêt, n'avoient servi qu'à accélérer et à consolider ses progrès ; et l'opinion plus ou moins affectée de son influence, chez presque toutes les classes de la société, avoit insensiblement changé la face de l'Europe.

Il en est des révolutions qui semblent avoir les opinions religieuses, morales et politiques pour objet,

objet, comme de ces maladies épidémiques qui, encore qu'elles n'attaquent pas d'une manière également violente, l'universalité des habitans des pays qu'elles désolent, n'en laissent pas moins quelques traces de leurs ravages, sur ceux-là même qu'elles paroissent avoir épargnés. Si l'on avoit pu consulter séparément les François de toutes les opinions, sur ce qu'ils pensoient de la révolution, il en étoit peu qui ne se fussent pas récriés contre ses horreurs ; il en étoit moins peut-être encore, qui n'eussent pas applaudi à quelques-unes de ses institutions ou de ses réformes ; et qui dans le mode de *contre-révolution* qu'ils désiroient, n'eussent pas voulu stipuler pour le maintien des unes ou des autres. Et comme les fréquentes successions des secousses révolutionnaires mettoient tous les jours en dehors, de nouvelles classes de mécontens ; si vous eussiez pu demander à chacune de celles-ci, ce qu'elles entendoient par *contre-révolution*, vous vous seriez bientôt perdu dans un chaos de contradictions, d'idées divagantes, et de plans chimériques, résultats nécessaires du sentiment naturel à chaque individu, de ses injures personnelles, de ses pertes,

ou

ou de la déception de ses prétentions et de ses projets.

Le seul point sur lequel tous auroient été d'accord, eût été la nécessité de détruire un ordre de choses, qui étoit également subversif de tant d'intérêts différens.

De quelle force néanmoins n'eut pas été cette unanimité, dans une main assez ferme pour couvrir le passé d'un voile que personne n'eût osé entreprendre de lever, et pour supprimer tout objet de discussion sur l'avenir.

Si d'un autre côté, vous eussiez porté vos regards sur ceux que leur attachement à leur religion, à leurs lois, et à leur Roi, retenoit exilés dans les pays étrangers, ou gémissans sous la verge des tyrans de leur patrie ; vous auriez remarqué chez un grand nombre d'entre eux, non pas précisément un changement de principes, encore moins de sentimens ; mais un changement d'habitudes, qui menaçoit de produire des effets plus lents, quoique non moins pernicieux. La main du temps, et surtout celle du malheur, jointes à une observation trop rapprochée des vices et des foiblesses des individus, sembloient avoir considérablement

tablement affoibli, sinon détruit en plusieurs, ce respect pour les distinctions hiérarchiques, et cette habitude de subordination, si essentielle au maintien du système monarchique à qui ils avoient fait le sacrifice de ce qu'ils avoient de plus cher ; et ce nivellement quoique non général, quoique non avoué, mais cependant réel et trop favorisé par le défaut de régulateur, de point de réunion, d'intelligence, et de moyens, avoit enfanté des mécontentemens, des rivalités, un esprit de discussion, une variété de projets, d'idées et de prétentions opposés ; en un mot, une sorte d'anarchie royaliste, bien près d'être destructive de tous les services que cette classe respectable pouvoit rendre encore à la cause qu'elle avoit embrassée.

Ce mal ressortoit de la nature des choses ; cependant, quoiqu'il ne pût pas, avec justice, être imputé aux individus, ce n'étoit pas une raison pour négliger d'apporter un prompt remède aux causes qui l'avoient produit.

Mais comment l'auroit-on fait, puisque par un aveuglement qui n'a pas encore eu de terme, on s'est constamment obstiné à prendre les inci-

dens

dens pour le principal, et les effets secondaires pour les causes.

Assurément une de celles qui prolongent la durée des révolutions, et qui s'est fait plus particulièrement remarquer de nos jours, est le défaut de ténacité d'observation en ceux qui prétendent s'opposer à leur marche, ou en détourner le cours. Plus les mouvemens qu'elles produisent sont violens, et plus facilement on perd de vue les causes primitives qui leur ont donné l'impulsion, pour ne s'attacher qu'aux accidens dont la proportion colossale fixe toute l'attention sur eux seuls, soit par l'effroi dont elle frappe les esprits foibles, soit par les fausses lueurs d'espoir qu'elle donne aux esprits peu réfléchis. Cependant, à travers cette multiplicité d'incidens qui s'absorbent tour à tour, les intérêts principaux n'en suivent pas moins leur direction première; et lorsque ces épisodes si imposans, pendant leur courte durée, ont cessé d'intercepter la vue de l'objet principal, on le retrouve encore le même qu'auparavant.

A cette erreur qu'a produit l'exagération de l'importance des choses accidentelles, s'en est jointe une plus funeste encore, je veux dire l'exa-

gération de l'importance des personnes ; mais il se présentera bientôt assez d'occasions de faire l'application de cette réflexion, et de lui donner tous les développemens qu'elle exige.

C'est ainsi qu'en s'attachant à tout ce qu'il faudroit dédaigner, en donnant de l'importance à ce qui n'en a pas ; et en fondant sur des données imaginaires, sa confiance et ses plans de conduite ; après avoir perdu le temps, les occasions, et les ressources, on finit par se retrouver au point d'où on étoit parti ; avec cette différence, que la lassitude, le dégoût, l'épuisement des forces, et l'affaissement des passions, commencent à produire une sorte de neutralisation qui s'obtient finalement dans le tombeau de la génération qui a occupé la scène, et qui emporte avec elle, ses haines, ses regrets, ses fureurs et ses chimères.

Au milieu de cette foule d'incidens monstrueux qui se sont succédés presque sans relâche, durant plusieurs années, ce n'étoit pas sans doute une chose aisée de saisir les principaux fils de la révolution Françoise, d'une main assez ferme pour ne pas les laisser échapper quelquefois : mais aussitôt que la réflexion a pu se porter avec quelque

calme,

calme, sur les événements dégagés de tant de circonstances terribles, il a été facile de se convaincre que, depuis le premier moment jusqu'à ce jour, la France n'a été divisée que par deux partis distincts, ou plutôt par deux intérêts opposés; car le mot de parti n'est propre qu'à fixer l'attention sur les personnes. Ces deux intérêts se sont reproduits sous différentes formes, mais ils se sont combattus avec acharnement à toutes les époques; et s'ils ont paru cesser d'être aux prises à certains intervalles, ce n'a été que lorsque la multitude, se laissant aller à quelque impulsion accidentelle et étrangère, les menaçoit également des effets de sa rage. Telles deux armées qui, au plus fort du combat, viennent à être séparées par la foudre, ou par une irruption soudaine d'animaux dévastateurs et féroces, se retrouvent encore en présence lorsque le ciel est redevenu serein, ou que la terre est libre.

Ces partis, puisqu'on leur a donné cette qualification, je la leur laisserai, comme les dénominations qui leur ont été attribuées; ce sont les *Royalistes* proprement dits, et les *Royalistes constitutionnels*.

Quelques différences d'opinion qui aient semblé les scinder respectivement entre eux ; quelques sectes qui se soient élevées de leur sein ; quelques transmigrations qui aient eu réciproquement lieu de l'un à l'autre ; ce n'ont été que des nuances, des variations incidentelles, qui n'ont rien changé au principe général qui les mettoit en action, et qui a partagé entre eux l'opinion publique, même dans les instans où la frayeur avoit étouffé sa voix ; et lorsqu'à travers les hurlemens des bourreaux, et les cris des victimes, la France presque entière se mentant à elle-même, remplissoit l'Europe du cri de *République.*

Ce n'est donc point, comme quelques personnes veulent le croire, un paradoxe, que d'assurer que la nation Françoise n'a pas cessé d'être royaliste. Outre qu'il n'est point de république avec des armées innombrables sur pied, elle l'a été constamment par opinion, par sentiment, par habitude, et par besoin. Aussi parmi ces stupides tyrans à qui l'absence de toute énergie avoit livré les lisières de la multitude, il n'en étoit pas un qui ne cherchât à se prévaloir

de

de cette disposition, pour se frayer la route du pouvoir, et pour s'y affermir.

Robespierre n'avoit pas même pris la peine de dissimuler ses projets.

Marat proclamoit dans toutes les pages de son dégoûtant journal, la nécessité d'un dictateur.

Danton rechercha l'appui des provinces insurgées. Il écrivoit à leurs chefs qu'il n'avoit en vue que la restauration de Louis XVII; et leur demandoit un asile dans le cas où il viendroit à succomber, etc., etc.

Je ne pense assurément pas qu'il soit nécessaire de faire une exception pour une douzaine d'hommes exaltés, et pour quelques écoliers enthousiastes qui, parce qu'ils avoient promené leurs personnes ou leurs idées, sur les défrichemens et dans les tavernes de l'Amérique Septentrionale, s'étoient figuré que les François corrompus pouvoient être gouvernés comme une congrégation de *Quakers* ou de *Moraviens*.

Au surplus, cette vérité qui, pour avoir été mal saisie, et le plus souvent totalement dénaturée, a été l'occasion de tant d'erreurs funestes, et a provoqué tant de fausses démarches, recevra fré-

fréquemment de nouvelles preuves, dans le cours de ces mémoires.

La première question qui a partagé les esprits, a eu pour objet la réforme ou la prolongation des abus.

La seconde, l'établissement d'une constitution nouvelle, derrière laquelle on fit trop sentir à ceux qui s'étoient mis les premiers en avant, le besoin de se retrancher.

La troisième, le maintien de la branche régnante sur le trône de France, ou un changement de dynastie.

Personne n'ignore comment et par quels degrés ces questions se sont aussi rapidement succédées.

Elles offrent cependant en peu de mots toute l'histoire de la révolution, dégagée de ces épisodes aussi dégoûtans qu'horribles qui devoient, par la nature des choses, se disputer le vaste champ qu'une opposition maladroite et suivie de foiblesse, avoit ouvert, dès les premiers jours, à l'ambition ; épisodes à qui les mémoires de ce siècle consacreront des volumes, et dont l'historien

de

de ceux qui suivront se detournera, en regrettant d'avoir été forcé de leur donner quelques pages.

A la première de ces trois époques, le sentiment des intérêts particuliers n'avoit pas encore agi d'une manière assez vive, pour les presser de s'unir dans un intérêt général. Alors un acte de justice spontané de la part du gouvernement, en se gardant de confondre les causes réelles des mécontentemens qui ne faisoient encore que s'exhaler en murmures, avec les prétextes qu'une poignée de factieux s'efforçoient de leur assimiler, auroit conservé de son côté cette immense majorité, qu'une conduite opposée a semblé forcer insensiblement de faire cause commune avec eux.

A la seconde, il falloit accorder aux représentations, une partie de ce qu'on devoit prévoir que plus tard on seroit obligé de céder à la force ; et je ne doute pas qu'une grande charte, une déclaration authentique des principes de l'ancienne constitution Françoise, dans toute sa pureté, n'eussent rappelé à l'intérêt du Roi, le grand nombre qui ne s'en détachoit encore qu'avec répugnance et par crainte ; et n'eût prévenu efficacement

cette

cette aggrégation d'intérêts divergens, qui a enfanté la constitution de 1791.

Il sera bientôt facile de se convaincre que la troisième exigeoit plus de sagesse et plus de discernement qu'on n'en a mis jusques ici, dans le choix des mesures, comme dans l'emploi des ressources immenses, que d'un côté, le zèle de tant de sujets fidèles, et de l'autre, les atrocités des tyrans éphémères qui se sont succédés dans l'usurpation du pouvoir suprême, ont comme prodigués pour la restauration du roi légitime.

Lorsqu'il existe deux partis distincts, il est incontestable que la victoire appartient à celui des deux qui sera finalement le plus fort. Le moyen de l'obtenir est donc de ne rien négliger pour accroître ses forces. Or cela ne peut avoir lieu que par la défection des membres de l'un d'eux, et de leur transmigration dans l'autre. Car je dois déclarer ici, que j'ai aussi peu de confiance dans la politique des partisans d'une guerre d'extermination, que j'ai toujours eu d'horreur pour leurs sentimens, et pour leurs principes. La première règle doit donc être de tendre les bras à tous ceux

ceux qui, en se rangeant de votre côté, viennent vous apporter quelques portions de cette force qu'il est si indispensable de chercher à attirer à vous, et dont la réunion avec les vôtres, est seule capable de mettre un terme aux maux qui désolent une patrie commune. Cette règle est d'autant plus juste, qu'il est sensible qu'une conduite différente, retiendra nécessairement dans les rangs de vos ennemis, ceux-là même qui, pour quelque raison que ce fût, seroient ou deviendroient disposés à les abandonner.

C'est ce qu'on n'a pas fait. Ainsi le parti constitutionnel avoit acquis à la fin de la seconde époque, une consistence tellement importante, qu'il étoit devenu nécessaire de joindre aux mesures de conciliation, l'appareil d'une force assez imposante pour multiplier les défections par un espoir raisonnable de succès, et par l'offre d'un abri assuré contre ses vengeances.

Mais loin de s'enrichir des pertes de son ennemi, le parti royaliste la laissé chaque jour se fortifier des siennes propres.

Cet intérêt qui d'abord étoit circonscrit à un petit nombre de mécontens, bientôt accru par la

jonction des factieux de toutes les classes, a progressivement couvert toutes les parties de la France de ses innombrables ramifications. Du sein même des secousses révolutionnaires dont plusieurs ont été plus particulièrement dirigées contre ses membres; du sang des victimes qui étoient choisies parmi eux; et du milieu de leurs bourreaux, s'élevoient chaque jour des milliers de partisans que la nature des choses lui réunissoit, même sans qu'ils s'en aperçussent.

La vente des biens des églises et des nobles; l'émigration de ceux-ci, un changement universel dans les propriétés, dans les emplois d'autorité, d'honneur, et de profit; la refonte absolue de l'armée; l'établissement d'un nouveau clergé; la dissolution des vœux; les divorces; les mariages subséquens; les alliances entre les familles des deux partis opposés; le partage égal des successions; les injures faites aux malheureux émigrés, par ceux-là même dont les liens du sang ou de l'amitié devoient leur garantir la fidélité; la rentrée en France de la plupart de ceux-ci, qu'on a eu la maladresse de placer entre la honte et la honte, en leur attachant une note de réprobation;

la

la violation des dépôts ; les crimes, les assassinats, les massacres, l'ambition, les vengeances, les soupçons, l'envie et la peur ; tout, enfin, tout ce qui a été mis dans la nécessité de redouter le retour de l'ancien ordre de choses, se réunit aujourd'hui pour composer l'intérêt constitutionnel, ou pour parler plus exactement, l'intérêt qui appelle un changement de dynastie. Et ce tout, il est cruel, mais il n'est pas moins utile de le dire, parce qu'il en est peut-être encore temps ; ce tout, est la France entière ; c'est-à-dire, ce qui s'en partage exclusivement les forces morales.

On se souvient, sans doute, que ce ne fût que lorsque la guerre eut appelé sur les frontières les gardes nationales et l'armée, que la populace alors sans frein, livra momentanément l'exercice du pouvoir à quelques factieux subalternes. Mais ceci devoit être de courte durée ; et quoique ceux des *constitutionnels*, dont on s'exagéroit l'influence, aient été les premières victimes de sa fureur, l'intérêt *constitutionnel* n'en a pas moins été le même ; car un parti qui est fondé sur de telles bases, et qui n'est jamais ostensiblement en action, n'a pas besoin de chef, et n'en a pas. Or,

c'est en cela précisément qu'il est plus difficile de le détruire ; puisque ceux qui le composent s'entendant sans se communiquer, par le seul motif de l'intérêt qui les unit, les hommes les plus marquans peuvent disparoître sans que son existence en souffre. Et comme à ce moyen il laisse le champ libre à toutes les prétentions étrangères, il divise, par cela même, ceux qui conspireroient à sa perte, s'il montroit des vues particulières et trop évidemment concentrées.

Aussi long-temps que Louis XVI et même Louis XVII ont vécu, le désir d'un changement de dynastie fut loin d'être partagé par la généralité de ceux que leur intérêt particulier tenoit attachés à l'intérêt *constitutionnel*. L'immense majorité n'eut long-temps d'autre objet que d'établir un ordre de choses permanent, qui pût la mettre à l'abri des entreprises ou des vengeances d'une autorité arbitraire. Or ils ne se dissimuloient pas qu'ils trouveroient dans l'acquiescement et dans la concurrence du souverain légitime, dont l'héritier devoit être nourri dans les principes d'une nouvelle constitution, un garant plus assuré de sa stabilité, que tout ce qu'auroit pu leur offrir un

usurpa-

usurpateur ; de quelques prétextes spécieux, d'ailleurs, qu'on eût pu couvrir l'illégitimité de son avénement.

On peut donc assurer que cette mesure extrême, n'a long-temps été considérée que comme une ressource éventuelle, dans le cas où il surviendroit des événemens que le plus grand nombre étoit loin de désirer, et même de prévoir.

Mais dans cette supposition même, le besoin d'une légitimité, du moins apparente, n'a pas cessé d'être profondément senti ; et il est incontestable que depuis le premier instant, tout ce qui est parvenu, comme tout ce qui peut parvenir encore, à se saisir de l'autorité suprême, s'il n'apporte avec lui aucun titre, aucun droit éventuel, sur lequel puisse se fonder assez spécieusement cette apparence de légitimité, n'a pas plus été, et ne sera pas plus du choix du parti *constitutionnel* que du goût des *royalistes ;* avec cette différence, que les affaires des Princes François ont été jusqu'à présent conduites d'une manière si contrastante avec leurs véritables intérêts, que, si on ne se détermine pas sérieusement, et sans délai, à leur faire prendre la direction qu'elles auroient dû

dû toujours suivre, le parti constitutionnel sera sans cesse disposé, non-seulement à se soumettre, mais encore à prêter toute son assistance au premier venu, jusqu'à ce qu'il se présente une occasion favorable de réaliser un projet dont le succès seul lui promet de rassurer ses craintes, en mettant le sceau d'une hérédité légale à ses usurpations.

D'où il suit, quelque bizarre que puisse paroître cette assertion, que tant que le pouvoir suprême passera en des mains peu propres à donner à ce parti la garantie qu'il désire, les partisans du Roi légitime pourront encore conserver quelque espoir ; mais si, par une succession rapide dont l'histoire offre des exemples, toutes les fois que les armées ont disposé de l'autorité, ils viennent à se renverser les uns après les autres, et à couvrir une seconde fois la France de débris et de sang ; le parti *constitutionnel* qui ne manquera pas de se remontrer ouvertement à tous les intervalles, et de se mêler aux entreprises secrètes des royalistes, dont il saura rejeter tout le blâme sur eux, en cas de revers, ou s'approprier les succès ; saisira, sans nul doute, la première occasion favorable pour fixer irrévocablement sur le trône, une branche de

la

la maison *de Bourbon*, à l'exclusion définitive des Princes frères de Louis XVI.

Il faudroit bien peu connoître le cœur humain, pour ne pas être convaincu que, même encore aujourd'hui, il n'est pas en France un individu de ceux qui s'en partagent les richesses, les honneurs et les emplois, qui ne soit tourmenté, cent fois le jour, du vif et pressant désir de s'assurer, d'assurer à ses enfans après lui, la jouissance stable de ce qu'il a acquis ou conservé, sous une autorité, sous des formes, et qui plus est, sous des dénominations que le temps et les habitudes de l'Europe ont consacrées et environnées du respect des peuples. Aucun d'eux n'ignore que ce respect ne peut se transférer à des institutions et à des appellations qui paroîtront long-temps burlesques et bizarres, sans un bouleversement général du reste de la terre. Quoiqu'il paroisse facile de s'élancer au-dessus de ce qu'on ne peut atteindre*, la plupart d'entre eux savent assez ce qu'il

* Le tenter est déjà une preuve d'impuissance ; et si Buonaparté avoit cru pouvoir se faire Roi de France, il n'aspireroit pas au titre révolutionnaire d'*Empereur des Gaules*, qui, s'il l'obtient, ne servira qu'à le précipiter de plus haut.

qu'il en coûte. Peu se soumettront avec plaisir à remettre au hasard, les gains qu'ils ont faits ; et si ce moyen gigantesque semble convenir à l'ambition, comme à l'intérêt d'un seul, ils n'oublient pas qu'ils en ont un plus sûr et moins hasardeux en réserve.

Le plus grand service que l'on puisse rendre aux Princes François, est de s'efforcer de fixer l'attention de leurs conseils sur ces vérités. Je n'ai pas à me reprocher de ne l'avoir pas fait à toutes les époques.

Je ne suis entré dans les détails qu'on vient de lire, que parce que cette opinion a eu une influence principale sur toute ma conduite, et que les développemens que je lui donne, m'ont paru propres à jeter quelques lumières sur des événemens qui sont restés jusques ici dans l'obscurité, faute d'y avoir donné toute l'attention qu'ils me semblent mériter.

En parlant dans les premiers volumes de ces mémoires, de la politique particulière à chacune des puissances de l'Europe, j'ai représenté l'Espagne comme continuellement occupée de ses droits éventuels à la succession à la couronne de France ;

France ; et j'ai ajouté qu'elle ne les avoit *pas encore perdus de vue.* C'est ici le lieu de faire connoître succinctement les motifs sur lesquels je fonde cette conjecture, qu'une foule de circonstances ont progressivement changée en certitude dans mon esprit.

Ceux qui ont encore présentes à la mémoire, les opérations des états-généraux transformés en *assemblée constituante*, n'ont pas sans doute oublié cette séance, où les amis du Duc d'*Orléans* s'efforcèrent de faire confirmer par un acte constitutionnel, la rénonciation de Philippe V. Cette proposition qui ne servit qu'à montrer l'impéritie de ceux qui la firent, comme le peu de crédit de celui en faveur de qui elle étoit faite, fut également repoussée par l'un et par l'autre parti.

Les uns, par cet esprit d'animosité personnelle, qui leur a fait si souvent confondre les hommes avec les choses, et par ce défaut de réflexion et de prévoyance qui n'a que trop caractérisé, dans toutes les circonstances graves, les procédés de ceux qui ont prétendu diriger ce parti, crurent qu'en opposant les prétentions de la branche Espagnole aux vues secrètes de celle

d'*Orléans*, ils auroient élevé un obstacle imprévu à son ambition, et préserveroient ainsi la famille régnante des efforts de l'ennemi, qu'ils jugeoient être le plus dangereux. Ils étoient loin de sentir que c'étoit mettre entre les mains de leurs adversaires une arme de plus. L'empressement que ceux-ci mirent à la saisir, dût faire conjecturer dès lors quelles seroient leurs ressources; et que si le gouvernement Espagnol, ce dont il est permis de douter, y étoit étranger, il ne le seroit pas long-temps.

L'assemblée constituante, au décret qui déclaroit le principe de l'hérédité par ordre de *primogéniture*, etc. dans la maison de *Bourbon*, ajouta cette clause mémorable, qu'elle n'entendoit rien *préjuger sur le fait des rénonciations*.

Ce décret qui fut rendu à une très-grande majorité, et qui dans des sens bien contraires, fut une sorte de triomphe pour les deux partis, a eu sur les suites de la révolution une influence qui n'a pas été généralement observée.

En remettant en question un point qui, depuis si long-temps, étoit généralement considéré comme irrévocablement décidé, c'étoit assurément

ment faire revivre, d'une manière assez positive, les droits de la branche Espagnole, pour donner l'éveil à des espérances et à des prétentions qui n'ont pas dû peu contribuer à expliquer la conduite que cette puissance a tenue depuis cette époque.

C'est à cette séance remarquable que l'on peut attribuer aussi la conduite subséquente du Duc d'*Orléans*, qui se voyant également repoussé par les deux partis, les confondit l'un et l'autre dans ses projets d'ambition et de vengeance, et ne se crut plus d'autres ressources que de se livrer, à corps perdu, à cette vile canaille dont il alimenta les forfaits, par la consommation de sa fortune; et qui se débarrassa de lui, dès qu'il eut cessé de pouvoir lui être utile.

C'est aussi de là que date cette succession d'épisodes qui ont tant de fois fait perdre de vue la distinction des deux partis, et qui se réproduiront encore indéfinitivement, jusqu'à ce que le temps donne aux uns, l'occasion de mettre leur plan en exécution; ou fasse enfin sentir aux autres la nécessité de changer les leurs.

Ce n'étoit pas assez d'avoir offert à l'ambition de l'*Espagne* un appât aussi séduisant; il étoit nécessaire de lui lier les mains, et de l'empêcher d'intervenir dans la querelle, en la flattant d'un succès prochain. Le moyen d'y réussir, en levant tous les obstacles qui étoient encore entre elle et la régence ou le trône, étoit d'écarter les Princes frères et neveux du Roi. Ces Princes étoient hors du royaume : il étoit manifeste que, quelque sommation qui leur fût faite d'y rentrer, ils s'y refuseroient; en conséquence, on se flatta de les avoir mis dans les liens d'une abdication, ou d'une rénonciation de fait, chose dont le siècle dernier avoit offert ailleurs un exemple.

A ce moyen, quelque cours que les événemens vinssent à prendre, le parti constitutionnel pût dès ce moment, compter non-seulement sur un ennemi de moins, mais encore sur un protecteur intéressé et puissant; et dans le cas où la succession viendroit à être ouverte, il eût lieu d'espérer que le principe de l'hérédité ainsi ménagé dans la personne de l'Infant, qu'on a vu depuis Roi d'Etrurie, ou même de tout autre Prince de la maison de *Bourbon*, termineroit la révolution

tion Françoise, comme il avoit terminé la révolution d'Angleterre, dans celles des Reines *Marie* et *Anne*, et des Princes de la ligne protestante.

Que le ministère Espagnol se soit prêté à ce dessein et qu'il *ne l'ait pas perdu de vue*, les événemens qui ont suivi, s'ils n'en fournissent pas la preuve évidente pour tout le monde, se réunissent du moins pour justifier ma propre conviction.

Les ménagemens de ce gouvernement pour les auteurs immédiats de la révolution, jusques après l'assassinat du Roi; sa conduite hostile, dès que le parti constitutionnel fut forcé de céder à la terreur, et que ses membres les plus marquans furent dispersés; ses offres réitérées aux colons de St. Domingue, où il répète à chaque phrase, ce motif de parenté qui semble agir plus fortement sur lui, lorsqu'il est question de s'emparer d'une partie des dépouilles de l'infortuné monarque, que lorsqu'il s'agissoit de préserver sa vie; son obstination à ne pas vouloir reconnoître les droits du frère aîné de Louis XVI. à la régence, et à lui en refuser le titre; son refus de céder au désir manifesté par les habitans

de

de *Toulon*, d'aller chercher ce Prince pour lui remettre leur ville et le placer à leur tête ;* son empressement à se détacher de la coalition, et à signer le premier, un traité de paix avec les régicides, aussitôt que la chute de *Robespierre* vint à réveiller les espérances du parti constitutionnel ; l'influence marquée qu'il a eu sur la première pacification des royalistes, au moment où l'Angleterre se déclarant ouvertement enfin pour la restauration du Roi légitime, et faisant des préparatifs pour seconder leurs efforts, il étoit plus nécessaire que jamais qu'ils continuassent la guerre ; ses efforts pour détourner les pays insurgés de se lier avec cette puissance, à qui la réunion des deux couronnes dans la maison de Bourbon devoit être encore présente ; les offres de secours et de sommes annuelles déterminées qui m'ont été faites à moi-même, et à mes officiers de sa part à cette époque ; ses relations journa-

* Ce refus fut commun au commandant Anglois, et au commandant Espagnol ; en condamnant celui-ci, je n'ai nullement en vue de chercher à justifier l'autre.

journalières avec les chefs des armées royalistes, et les agens du Roi à Paris, d'un côté; et avec les successeurs de *Robespierre* de l'autre, depuis et long-temps après la signature de la paix; la disgrâce du Marquis *Del Campo*, qui s'étoit montré pour la cause des Princes François; la promotion à la place de ce ministre, du Comte de *Cabarrus*, beau-père de *Tallien*; *Tallien* dabord protégé des constitutionnels, ensuite leur agent secret sous le masque de la terreur, et leur associé depuis; son alliance offensive avec les bourreaux de Louis XVI. contre la seule puissance qui offroit un asile sûr aux Princes de son sang, et à leurs partisans; enfin et jusque dans les derniers temps, l'érection du royaume d'*Etrurie*; mesure en qui ceux qui l'ont conseillée, sans doute voyoient un échelon pour parvenir au trône de France, tandis qu'il est probable que celui qui l'a mise en exécution, n'en a voulu faire qu'un dédommagement dérisioire de tant d'espérances trompées.* Tous ces faits dont la plupart sont connus,

* *Cette famille ne nous aime pas*, disoit dernièrement *Buonaparté*, en parlant de la maison d'Espagne. Le sens de ce

connus, et dont les autres recevront leurs preuves, à mesure que j'avancerai dans la narration des événemens dont j'ai à rendre compte, joints à beaucoup de petites circonstances accessoires que je ne publie pas, parce qu'elles n'ont de force que par leur ensemble, et qu'il faudroit un volume pour les détailler, ont confirmé de jour en jour pour moi, une opinion qui m'avoit singulièrement frappé, dès le temps de *l'Assemblée constituante.*

Non pas que j'entende insinuer aujourd'hui que le parti constitutionnel porte exclusivement ses vues sur la maison d'Espagne ; mais je répète avec

---

ce *nous* n'est pas difficile à saisir. Mais ce qu'il ne paroît pas disposé à souffrir qui soit fait pour l'Espagne, est-il donc absolument hors de l'ordre des choses possibles, qu'il ait conçu le dessein de le faire lui-même pour un autre ? on doit supposer qu'il connoît assez les dangers de sa position, la difficulté de s'y maintenir, et le sort affreux qui attend sa famille après lui, quand même il y réussiroit, vu l'impossibilité reconnue de transmettre le pouvoir à aucun de ses membres, pour se permettre de croire que la vue de l'avenir assiége continuellement son esprit ; et que toutes les mesures qui peuvent tendre à éviter la réalisation de ces présages sinistres, doivent être l'objet le plus fréquent de ses méditations.

avec assurance, qu'à moins que la révolution Françoise ne devienne la révolution de l'Europe entière, ce qui n'est que trop malheureusement dans l'ordre des choses possibles ; et qu'à moins qu'on ne se détermine à mettre en œuvre des mesures diamétralement opposées à celles qui ont été employées jusqu'à présent ; il est plus que probable qu'elle se terminera irrévocablement de la manière que je viens d'indiquer.*

Comme

* " *Si les Princes l'eussent voulu, il y a deux ans,*" (disoit en 1802, une personne qui étoit dans la confidence de la politique du *Consul*, à cette époque, à un de mes amis qui me le répéta) " *ils auroient fait de bonnes affaires avec Buo-*" *naparté ; mais il n'est plus temps.*"

La démarche qu'il a jugé nécessaire de faire auprès de Louis XVIII. pour obtenir la rénonciation de ce monarque, et celle des Princes de sa maison, à leurs droits, quoiqu'il ne pût pas ignorer que cette rénonciation n'eût été bonne qu'à jeter de nouveaux obstacles entre la couronne et lui, en donnant l'éveil à une foule de prétentions mieux fondées que les siennes ; cette démarche qui, mûrement pesée et considérée sous tous ces rapports, et avec toutes les chances qu'elle auroit pu produire ouvroit une mine féconde de ressources au parti du Roi légitime, vient assez à l'appui de mes conjectures ; et les événemens récens qu'ont enveloppés tant de circonstances mystérieuses que la prudence aujourd'hui défend de chercher à pénétrer, ne me paroissent pas de nature à les détruire.

Comme les événemens doivent se succéder avec rapidité, tant que demeurera quelques restes de levain révolutionnaire dans la composition du corps politique en France; et aussi long-temps que la tranquillité de l'Europe ne reposera pas sur des bases plus stables; et qu'il pourroit arriver que des circonstances imprévues vinssent à rendre palpable pour tous, la vérité de ce que j'écris aujourd'hui, avant même que je puisse ou que je veuille le rendre public; je dois dire que dès le 3 d'Avril 1797, j'ai pris la liberté d'adresser au Roi de France, alors à *Blankenburgh*, une lettre qui, quoique écrite à la hâte, contenoit dans le plus grand détail les réflexions que l'on vient de lire.

" Le terme d'une révolution" (ajoutois-je) " peut bien être quelquefois le retour de l'ancien " gouvernement; mais il a trop souvent été la " sanction politique des derniers résultats de la " révolte. Le temps, la force, et la nécessité " paroissent légitimer à la fin ces résultats, " sans en absoudre les causes, les auteurs, ni les " moyens. On a vu sur presque tous les trônes " du monde, la vertu jouir paisiblement de l'hé-

" ritage

" ritage du crime, légitimé par une longue pos-
" session, et purifié par une succession de règnes
" glorieux et prospères.

" Il est donc vrai, qu'après de longues ré-
" volutions, il est arrivé des époques, où la cause
" légitime a cessé de l'être ; et où, elle a pu elle-
" même à son tour, être taxée de révolte.

" C'est cette époque fatale, c'est cette cir-
" constance possible à la suite de la révolution
" Françoise qu'il faut s'empresser de prévenir.
" C'est vers cet unique point que doivent se di-
" riger toutes les précautions, toutes les vues,
" tous les efforts. Ce sont là de ces vérités qu'un
" sujet fidèle doit à son maître. Plus il est pres-
" sant d'en prévenir l'effet, plus il est nécessaire
" de s'en pénétrer. Si dans les temps ordinaires,
" le langage de la flatterie est une injure pour un
" prince vertueux, dans les circonstances actuel-
" les il deviendroit une perfidie. La vérité seule
" peut faire triompher la cause du Roi et le ren-
" dre à ses fidèles serviteurs."

Il y a sept ans que j'écrivois ceci ; tout ce qui est survenu depuis a assez prouvé quels étoient les plus fidèles amis du Roi ou de celui qui lui parloit

ainsi, ou de ceux qui en s'efforçant de lui représenter sans cesse, la France entière comme prête à s'unir à sa cause, sont enfin parvenus à anéantir les ressources étonnantes qui lui avoient été préservées.

Cependant les progrès menaçans des principes révolutionnaires, et surtout les succès des armées Françoises avoient considérablement changé la politique des puissances de l'Europe. La coalition n'existoit plus ; elle avoit trouvé sa dissolution dans les motifs particuliers qui lui avoient donné naissance. Mais l'ambition de la plupart des cabinets, forcée de changer d'objet, n'avoit pas pour cela changé de principes. A ces idées d'envahissement et de démembrement dont la futilité étoit enfin démontrée, avoient succédé des vues d'agrandissement et d'indemnités dans un autre quartier.

Lorsqu'on s'est imposé la tâche de rendre compte de tant de faits qui ont déshonoré notre âge, ce seroit s'exposer au soupçon d'une approbation dont je suis bien éloigné, que de ne pas ranger dans cette classe, la politique scandaleusement révolutionnaire qui a offert à l'Europe le

spectacle

spectacle de Souverains armés, en apparence, pour le maintien des droits des Rois et des principes sur lesquels repose la paix des nations, ébranlant les fondemens de leur propre puissance, pour asservir ces Etats indépendans, renverser des souverains légitimes, et se partager leurs dépouilles.

Dès lors ceux qui avoient usurpé les pouvoirs du gouvernement en France, n'ayant plus rien à redouter des puissances du continent, il étoit manifeste que la cause royaliste avoit peu de chose à en espérer.

Il ne restoit donc plus, à proprement parler, que l'Angleterre, (car la Maison d'Autriche ne pouvoit rien sans elle ; et l'esprit de révolution qui avoit gagné la Hollande, annonçoit assez quel alloit être le sort de celle-ci ;) il ne restoit donc plus que l'Angleterre de qui il fût raisonnable d'attendre une coopération efficace, et d'autant plus sincère que le changement qui s'étoit opéré dans le système politique des autres puissances, devoit nécessairement en produire un total dans son intérêt actuel, et par conséquent dans ses plans de conduite.

Lorsque

Lorsque j'arrivai à Londres, les princes oncles du Roi (Louis XVII) étoient sur le continent, à une distance considérable l'un de l'autre. *Monsieur*, depuis Louis XVIII, étoit à Vérone ; M. le Comte *d'Artois* aujourd'hui *Monsieur*, au quartier général de l'armée Angloise à *Arnheim*.

Le premier de ces princes en prenant le titre de Régent de France, avoit donné au second, celui de Lieutenant-général du royaume.

Cette séparation qui, sans nul doute, a dû avoir pour objet d'étendre les moyens de rétablir les affaires, et de multiplier les ressources, en les provoquant sur différens points à la fois, n'en étoit pas moins un grand mal ; et je n'hésite pas de dire qu'elle a eu, et qu'elle aura, tant qu'elle durera, une influence directe sur le défaut de succès de tous les projets qui ont été, ou qui pourront encore être formés pour la restauration du Roi. Car quoiqu'elle ne s'oppose pas à l'unité des conseils, elle est extrêmement nuisible à l'ensemble et à la célérité des mesures ; et quoique personne ne puisse nier que les intérêts des deux princes soient les mêmes, il faudroit être bien étranger à l'histoire

du

du cœur humain, pour croire que ceux qui les entourent, (quelles que bien intentionnés d'ailleurs qu'ils soient) puissent l'être toujours.

Mgr. le Régent avoit placé des chargés d'affaires auprès des principales Cours de l'Europe ; mais ni le titre, ni la mission de ces ministres n'avoient été reconnus par aucune d'elles. Ils étoient tolérés, rarement consultés, jamais mis dans le secret ; de manière que, comme ils étoient réduits à deviner, leurs rapports ne pouvoient être fondés que sur des conjectures, des probabilités, des *oüi-dire ;* et préparoient d'avance la ruine de tous les plans qu'on eût voulu construire sur de telles bases.

Tels étoient à Madrid, le Duc *d'Havré* ; à Vienne, le Duc de *Polignac* ; à Londres, le Duc d'*Harcourt* ; etc. etc.

Celui-ci étant le seul avec qui j'aie eu des relations suivies, je ne parlerai que de lui.

A beaucoup d'esprit, à une longue habitude des Cours et à des connoissances aussi étendues qu'utiles, le Duc d'Harcourt joignoit un sentiment vrai de la dignité de la cause du Roi, un sentiment non exagéré de sa dignité personnelle, et un grand fonds de prudence dont la position précaire

précaire dans laquelle il se trouvoit, le mettoit dans le cas de faire un fréquent usage. Cette dernière qualité avoit été travestie en *foiblesse*, par ceux qui vouloient se rendre nécessaires, en donnant à croire qu'il avoit besoin de leurs secours ; (petite ruse triviale que je n'ai que trop vu pratiquer avec succès ;) et comme la plupart des hommes qui veulent juger la conduite des autres, au lieu d'employer cette règle si simple qui est de se mettre, en esprit, à leur place, trouvent qu'il est beaucoup plus prompt de les mettre à la leur propre ; l'idée qui avoit prédominé sur cet homme respectable, étoit que sa naissance et ses liaisons de parenté avec la branche de sa maison qui occupe un rang distingué en Angleterre, le désignoient pour occuper nominativement l'emploi de confiance auquel il avoit été appelé *pro forma* ; mais que le fond des affaires devoit être dirigé par des mains plus habiles, et c'étoient des individus qui lui étoient aussi inférieurs pour les talens que par leur situation subalterne, qui avoient modestement fait circuler ce langage.*

* En parlant ainsi de M. le Duc d'Harcourt, je ne fais que répéter, presque mot à mot, une partie d'un discours que j'ai tenu

A ces agens d'un rang plus élevé, étoient, comme on le voit, soumis ou plutôt adjoints en quelque sorte, des agens secondaires, qui ayant peu d'importance personnelle, pouvoient plus facilement se livrer à des démarches de détail, dont les résultats n'auroient pas été sans utilité, s'ils n'avoient pas porté leurs petites vues au delà de la sphère dans laquelle ils auroient dû se restreindre. Ma position m'ayant dispensé d'avoir aucune

---

tenu à Londres, il y a près de huit ans, à une conférence qui avoit pour objet les affaires du parti royaliste ; où se trouvoient, entr'autres, les Comtes de *Châtillon*, de *Bourmont*, de *Susannet*, de *Frotté*, le prince de la *Trémouille*, le marquis de *Beaupoil St. Aulaire*, M. *d'Allègre*, M. *de la Thuillerie*, l'abbé *Guillot*, etc.

Je cite cette circonstance, parce qu'elle fut rapportée quelque temps après par le Comte de *Châtillon*, au Duc d'Harcourt lui-même, qui sachant que cet officier étoit mon ami, s'étoit plaint à lui de quelques propos qu'on m'avoit supposés, comme les mêmes personnes l'ont fait pendant dix ans, à l'égard de tous ceux que leurs autres calomnies n'avoient pas été capables de détacher de moi.

Chaque chose trouvera sa place avec sa preuve ; comme les contrefactions de mon écriture, les ordres prétendus signés de moi pour faire fusiller telles personnes qui sont heureusement très-bien portantes, etc. etc. On se perd dans toutes ces horreurs !

cune relation avec eux, durant mon premier séjour à Londres, j'en ai connu à peine quelques-uns de nom, à cette époque.

Indépendamment de ceux-ci, on remarquoit encore un petit nombre d'individus qui, soit par ambition, soit par zèle, ou par l'un et l'autre à la fois, s'étoient mis en avant, et fondoient, sur l'accueil qu'ils avoient reçu à Londres, comme sur le crédit qu'ils croyoient avoir conservé dans leur patrie, l'utilité de leurs services volontaires.

Dès les premiers jours de la révolution, les émigrés François avoient trouvé en Angleterre, plus que partout ailleurs, cet accueil et ces secours que les hommes doivent au malheur, les souverains aux sujets fidèles, et les peuples à ceux que leur attachement à leur religion et à leurs lois, ont privé de leur patrie. Mais le traitement que ces victimes intéressantes ont reçu dans les domaines de Sa Majesté Britannique, mis en contraste avec cette pusillanimité, pour ne pas dire plus, qui a si souvent ailleurs fait violer à leur égard, les droits de l'hospitalité, sera peut-être le trait de l'histoire de nos jours qui, lorsque les événemens les

plus

plus marquans auront cessé d'éblouir, réfléchira le plus de lustre sur cette grande et magnanime nation.

Anciennes rivalités, différences d'opinions religieuses, souvenirs amers, préjugés nationaux, &c. tout fut mis de côté, pour faire place au besoin d'honorer la vertu, et de compatir à l'infortune ; et ce qui ne sauroit trop être publié, à la louange des ministres de toutes les persuasions, les chaires de leurs églises retentirent de discours tendant à soutenir ce premier élan de générosité humaine, par les préceptes d'un religion, dont l'objet principal, sans doute, est d'unir les hommes dans les liens d'une charité universelle.

Aux sommes versées par le trésor public, se réunit une foule de contributions volontaires, dont l'administration fut confiée à ceux des émigrés qui ayant été conduits les premiers sur cette terre hospitalière, devinrent comme les représentans des milliers qui les suivirent ; et reçurent l'honorable mission de répartir entre leurs compatriotes, les consolations, les secours, et les marques d'estime, qui étoient indistinctement offerts à tous, dans leurs personnes.

Il arrive, dans le cours de la vie privée, que des marques de considération, ou même de simples égards de politesse et d'usage se prennent quelquefois pour des témoignages de confiance; il n'y auroit donc rien de surprenant, quand quelques erreurs semblables se seroient glissées dans une société nombreuse, telle que la masse des émigrés réfugiés en Angleterre, y formant en quelque sorte, un corps politique, par l'importance du rang, des emplois, des propriétés, et de l'influence que ses membres avoient encore si récemment possédés en France.

Dans tout ce que j'ai écrit jusques ici, j'ai assez prouvé la sincérité de la résolution que j'ai prise, en commençant ces mémoires, d'éviter tout ce qui pourroit inutilement blesser qui que ce soit; et certes le malheur qui, depuis que je suis retiré des affaires, s'est appesanti de plus en plus chaque jour, sur ceux qui se sont faits si gratuitement mes ennemis, et qui se voient eux-mêmes les victimes de leurs fausses mesures et des mauvais conseils qu'ils n'ont pas cessé de donner, suffiroit pour l'affermir, si elle pouvoit être ébranlée. Aussi toutes les fois que l'occasion

s'en

s'en présentera, je ne manquerai pas de mettre à côté de leurs fautes, et des funestes effets qu'elles ont produits, les motifs apparens ou réels qui peuvent en faire excuser le principe. Mais je dirai avec la même loyauté, tout ce qu'il est nécessaire de faire connoître, pour mettre au grand jour les causes de cette suite de revers qui ont conduit le parti royaliste à sa dissolution, et qui ont finalement privé le Roi de France d'une ressource puissante, que chimériquement ils ont espéré de pouvoir remplacer, après l'avoir détruite par leurs efforts pour se l'approprier.

Ce qui n'étoit, de la part du gouvernement Anglois, que le produit d'un sentiment généreux et de la noblesse du caractère national, n'en avoit pas moins été pris par plusieurs, pour le crédit personnel, et comme une autorisation tacite de l'assaillir inconsidérément de leurs conseils.

Aussi le ministère ne tarda t-il pas à voir pleuvoir dans tous ses bureaux, une nuée de dissertations, de projets, et de mémoires qui auroient, en vérité, nécessité une addition, non

peu

peu considérable, de commis, seulement pour en faire des extraits.

J'ai eu entre les mains plusieurs de ces mémoires en différens temps ; et tout en convenant que, quoique l'intérêt particulier des auteurs y fût généralement pour quelque chose, ils n'en fussent pas moins dictés par un zèle sincère ; je ne dois pas dissimuler que leur multiplicité, leurs incohérences et leurs contradictions entre eux ; le défaut par tout remarquable, d'une connoissance suffisante de la constitution Angloise, des ressorts de ce gouvernement, et de ses intérêts politiques ; celui de principes précis, de réalité dans les données, de suite dans les raisonnemens, de solidité d'argumens, &c. n'eussent dû produire, sur chacun même des auteurs pris séparément, l'effet qu'ils avoient opéré en ceux à qui ils étoient adressés ; je veux dire la détermination de ne plus les ouvrir.

Le zèle assurément est une chose louable ; mais je ne sache rien de plus pernicieux qu'un zèle mal entendu, et que l'exagération que l'on se fait à soi-même de ses propres moyens ; et j'ai acquis, en cette circonstance, plus d'une fois la

preuve,

preuve, que le plus mauvais service que l'on puisse rendre à une cause commune, comme à un ami, c'est de vouloir faire pour eux plus qu'on n'est capable de faire.

Il est donc vrai que les égards qui avoient particulièrement distingué quelques-uns de mes compatriotes, avant mon arrivée en Angleterre, et qui certainement ne leur ont pas été retirés, n'étoient que des témoignages d'intérêt, d'autant plus marqués, que leur situation, leur conduite, et leur dévouement devoient en inspirer un véritable. Mais sous le rapport des affaires publiques, çà été très-injustement qu'on m'a fait le reproche, *de m'être mis entre eux et le gouvernement Britannique*. Car aucun d'eux n'a pu de bonne foi, se persuader à lui-même, ou persuader aux autres, qu'il en eut jamais obtenu la moindre communication sérieuse et confidentielle.*

Comme

* Le Roi et les Princes François sont à portée de juger d'après cela, si ceux des François résidans alors en Angleterre qu'ils honoroient de leur confiance, leur ont toujours parlé ou écrit avec vérité.

Comme la supposition qui a donné lieu à cette imputation odieuse, a été non-seulement l'unique cause des inimitiés qui m'ont poursuivi, mais encore de tous les désastres qu'a éprouvé le parti du Roi ; je suis forcé de faire parler la vérité, quelque choquante qu'elle puisse être pour l'amour-propre des particuliers : et cette vérité n'a pas besoin d'autres preuves que mon assertion, puisque j'écris du vivant et au milieu des personnes qui pourroient me démentir.

Avant mon départ de France, je m'étois réuni à mes principaux officiers pour adresser en commun nos hommages aux Princes, oncles du Roi, et pour leur demander leurs ordres. A ces lettres dont j'étois porteur, j'en fis ajouter d'autres pour quelques-uns des principaux émigrés, qu'on nous avoit assurés jouir d'un grand crédit à Londres, ainsi qu'une pour le Marquis *du Dresnay*, dont, comme je l'ai déjà dit, j'avois fait reconnoître les pouvoirs en qualité de commandant pour le Roi, de la province de Bretagne.

Autorisé que j'étois à ne faire usage des lettres adressées à ces derniers qu'autant que je le jugerois utile, la déclaration que je reçus bientôt de

de la bouche du premier ministre, que ces messieurs n'avoient aucune relation d'affaires publiques avec le gouvernement, et que lui-même ne les voyoit jamais, m'engagea à les supprimer.

Je ne pouvois pas douter que cette démarche ne me fit parmi eux d'implacables ennemis, comme la suite l'a prouvé ; mais après avoir fait le sacrifice de ma vie à la cause qui, je puis le dire hautement, absorboit à cette époque toutes mes facultés, celui de mon repos devoit me coûter peu.

Cependant, s'il a été quelques-uns d'entre eux qui, par leur conduite subséquente, et par l'abandon des intérêts du Roi, qui n'étoient que le masque de leurs intérêts personnels, m'ont prouvé le peu de prix que je devois attacher à leur estime ; il en est d'autres dont j'ai plaint l'erreur, sans cesser de respecter ou d'estimer ce qu'il peut y avoir d'estimable ou de respectable en eux.

Les lettres adressées à Leurs Altesses Royales, comme on le verra bientôt, furent envoyées à leur destination.

Rendu à Londres, mon premier soin fut de

faire part de mon arrivée à M. *Pitt*. L'empressement que ce ministre témoigna de me voir, me fut d'un bon augure ; et les marques progressives d'intérêt que je reçus de lui, dans le cours d'une conférence assez longue, me donnèrent lieu d'espérer que mon voyage ne seroit pas inutile.

Cette première conversation roula principalement, comme on peut le penser, sur les armées royalistes, sur ce qu'elles avoient fait, ce qu'elles pourroient faire encore, leur position actuelle, leurs besoins, leur nombre, celui des troupes qui leur étoient opposées, les causes qui les avoient réunies, celles de leurs désastres, etc. etc. ; toutes choses sur lesquelles on n'avoit jusqu'alors, dans les pays étrangers, que des notions très-imparfaites. J'évitai avec soin de me restreindre dans un cercle d'intérêts locaux, ou partiels ; et tout en adaptant mes réponses aux questions qui me furent faites, je ne négligeai aucune occasion d'introduire, et de mêler à ces objets particuliers, des objets d'une importance plus générale. Et comme j'avois affaire à un homme qui voyoit tout en grand, et qui embrassoit d'un coup d'œil cette multiplicité de rapports qui lient

les

les choses entre elles, je m'aperçus que mes idées étoient saisies avec précision, et reçues avec des marques d'assentiment, qui me garantirent que je n'étois pas écouté sans intérêt.

Le résultat fut, 1.° que mon séjour en Angleterre seroit tenu sous le plus grand secret ; 2.° que je recevrois dès le lendemain les moyens de faire passer à mes compagnons d'armes, les secours de tous genres qu'il seroit possible de leur procurer, jusqu'au moment où on auroit préparé des mesures plus étendues ; 3.° que les ordres nécessaires seroient envoyés à Jersey, pour faciliter et pour étendre ma correspondance avec l'intérieur, sous la direction du capitaine d'*Auvergne*, Prince de *Bouillon*, que j'avois recommandé, et à qui il seroit assigné un commandement particulier à la pointe de l'isle, dans l'objet de soustraire aux enquêtes de la curiosité et du désœuvrement, l'allée et le retour des agens qui, sous les ordres de M. *Prigent**, continueroient d'être employés à

* M. *Prigent*, dont M. *Pitt*, qui, au milieu des affaires les plus importantes, ne négligeoit pas les plus petites choses, avoit apprécié le courage et le zèle, et que ce ministre recevoit toujours avec bonté, étoit présent à cette première entrevue.

ce service; 4°. qu'aussitôt qu'il seroit possible, je rédigerois un mémoire, dans lequel je donnerois aux différens objets qui venoient d'être traités, toute l'étendue nécessaire pour fonder l'utilité, comme la possibilité d'exécution des plans que j'avois en vue.

Dans le cours de la conversation, j'avois fait naître l'occasion de communiquer au premier ministre, les deux proclamations dont j'ai donné des copies dans le volume précédent. Ces proclamations avoient été imprimées en France, je témoignai le désir qu'elles le fussent en Angleterre. C'étoit un moyen de ne laisser nul doute sur nos intentions, et de m'assurer par moi-même de celles du gouvernement Britannique. L'objet de nos travaux étoit manifeste: la restauration de la monarchie Françoise dans la personne du légitime souverain, et dans l'intégralité de son territoire, devoit être la condition première et indispensable de tout concours entre l'Angleterre et nous. J'aurois tort de me donner le mérite d'avoir emporté ce point: car soit que le gouvernement eût toujours été mu par ce principe, soit qu'il en eût changé, ce qu'il n'étoit en aucune

cune manière de mon objet d'approfondir, puisque le cours des événemens m'étoit un garant plus que suffisant de ce qu'il étoit de mon intérêt de connoître, je reçus à cet égard l'assurance la plus positive ; ce qui ne contribua pas peu à me réconcilier avec la recommandation d'un secret absolu ; recommandation que je conçus facilement, être aussi la condition, *sine qua non*, de cette concurrence sur laquelle j'avois droit de fonder les espérances de la cause que je suivois.

M. Pitt me dit, avec un ton d'obligeance extrême, qu'il se chargeroit lui-même de tous les objets que je pourrois désirer, non-seulement pour la cause générale, mais aussi pour moi. J'entendois très-peu l'Anglois, et je le parlois encore moins. Un messager d'état (M. Walsh), à qui la langue Françoise étoit très-familière, reçut l'ordre de se rendre tous les jours chez moi ; mon logement fut rapproché de celui du ministre ; un des armuriers du gouvernement fut chargé de me fournir généralement tout ce que je lui demanderois ; et M. Pitt me remit une recommandation pour le premier secrétaire du conseil

de

de l'ordonnance*, afin de me procurer une libre entrée à la Tour de Londres et à l'arsenal (qui en temps de guerre sont fermés aux étrangers), et que je pusse y désigner les armes que je croirois utile d'envoyer aux armées royalistes.

Ma santé étoit visiblement affoiblie après la vie affreuse que je menois depuis seize mois; j'apprenois, pour la première fois, ce que la révolution a appris à beaucoup d'autres, qu'il peut y avoir de la volupté à coucher sous un toit fermé, et dans un lit. Mais ce n'étoit pas le temps de songer au repos; la perspective de la réussite vint à propos à mon aide; et si ceux qui se sont laissés si facilement tromper sur mon compte, avoient pu connoître toutes les forces que je trouvai dans l'espoir qui échauffoit mon âme, de pouvoir bientôt sécher leurs larmes, et les rendre à leurs familles, à leur patrie, et à leur Roi, ils auroient assurément prêté une oreille moins docile aux clameurs de la vanité blessée, et aux suggestions de la malignité et de l'envie.

Je

* M. *Crew*, pour les honnêtetés particulières, de qui je suis bien aise de trouver ici l'occasion de consigner ma reconnoissance.

Je n'avois amené avec moi, ni secrétaire, ni qui que ce fût, qui pût prendre sur lui une partie de mon travail. M. *Perchais*, mon aide-de-camp, n'étoit venu que pour retourner dans le plus court délai, porter en Bretagne les instructions que la tournure que prendroient nos affaires en Angleterre, pourroit nécessiter; et M. *Prigent* devoit partir avec lui, pour le conduire sur la côte de Bretagne, y découvrir de nouveaux points de débarquement, concerter avec le Prince de Bouillon, à Jersey, les mesures d'assurer le secret et l'activité de notre correspondance, et enfin me rapporter les dépêches dont le comité royaliste le chargeroit pour moi.

A toutes les écritures que cela exigeoit, se joignoit encore la part que je ne pouvois pas me dispenser de prendre aux achats, et à l'envoi des objets qui devoient composer le premier convoi de secours que les royalistes eussent encore reçu d'une source étrangère *. *Prigent* qui ne parloit

* Comme il est rare que les hommes se décident d'abord à attribuer les effets à leurs causes naturelles; on a répandu partout

loit pas mieux l'Anglois que moi, trouva heureusement un cooperateur utile en M. l'Abbé *Dudouits*, digne ecclésiastique Breton émigré, qui m'a donné, pendant mon premier séjour en Angleterre, des preuves multipliées de son dévouement, et d'un zèle ardent pour la cause du Roi. Ce seroit manquer à la reconnoissance que j'ai conservée de ses services, que de ne pas faire ici mention de lui, ne fût-ce que comme un foible dédommagement de petites persécutions subséquentes, dont il n'a pas été plus exempt que tous ceux qui se sont cru permis de penser, que s'il plaisoit à la providence de rendre la paix à l'Europe, et à la France la religion, son Roi et ses lois, peu importoit de quelles mains elle jugeât à propos de se servir. A force de veilles et de soins,

---

partout dans le temps, et on a répété trop souvent depuis, que les insurrections des provinces de l'*Ouest*, n'avoient existé, et ne s'étoient si long-temps maintenues, qu'à l'aide des secours et de l'or de l'Angleterre. Le fait est que les royalistes n'avoient pas reçu un shelling, ni même une pierre à fusil, avant l'époque dont il est ici question ; et ce premier envoi étoit si peu considérable, qu'il ne pouvoit avoir d'autre utilité que de soutenir le courage, par l'espoir qu'il ne manqueroit pas de donner d'en recevoir bientôt de plus abondans.

soins, tout fut assez promptement disposé, et le 3 Octobre 1794, je remis au premier ministre le mémoire qu'il m'avoit demandé.

C'est de cet écrit que j'ai copié presque mot à mot, tout ce que j'ai dit dans le volume précédent, de la province de Bretagne, des dispositions de ses habitans, avant et depuis la manifestation des premiers troubles; de la coalition du Marquis de la *Rouerie*; des causes de ses revers; de celles de mon arrivée dans cette province; des mesures que j'avois mises en œuvre, pour redonner à l'esprit public sa première énergie, et pour rendre cette énergie utile par une organisation régulière; enfin de nos opérations, de nos succès, comme de nos défaites et de leurs causes, de nos projets, de nos besoins, et de l'avantage que l'Angleterre avoit retiré et qu'elle pourroit retirer encore, d'une diversion puissante, aussi favorablement placée pour la sûreté de ses possessions, et pour la tranquillité de ses habitans.

Comme le surplus de ce mémoire (dont l'authenticité ne peut pas être révoquée en doute, puisque l'original existe dans les bureaux du gouvernement Britannique, et que le Roi de France

et S. A. R. Monsieur, en ont depuis long-temps des copies) contient quelques détails qui servent à prouver : 1° que je ne me suis jamais départi des principes de modération, sans lesquels j'ai toujours été dans la ferme opinion qu'aucun projet pour la restauration de la monarchie Françoise, dans la personne du Roi légitime, ne peut obtenir de succès ; et 2° que la plupart des plans qui m'ont été attribués, n'ont été que de pures suppositions d'une animosité bien déplorable dans ses effets, pour ceux qui s'en sont laissé si long-temps tourmenter ; je vais l'extraire en peu de mots.

Après avoir parlé des troupes qui nous étoient opposées par les comités de la Convention, de leur répartition en garnisons, cantonnemens, etc. et de leur nombre qui n'excédoit pas alors 20,000 hommes, dont 12,000 " étoient des jeunes gens " de première réquisition, qui ne cherchoient que " les occasions de déserter, ou qui n'attendoient " que le moment de se ranger de notre côté, lors- " qu'ils seroient assurés d'y trouver vêtement, " solde et subsistance, et qu'ils ne seroient point " assujettis à un genre de guerre dont la dureté et " les privations les effrayoient ;" et après avoir

déve-

développé (d'une manière qui parût satisfaisante) les motifs qui nous avoient retenus jusqu'alors de *provoquer un grand effort*, pour nous mettre en mesure de résister aux nouvelles troupes que la Convention ne manqueroit pas de détacher des armées, à la fin de la campagne, pour opérer notre destruction pendant l'hiver; je venois à la question qui m'avoit été faite relativement au nombre de troupes auxiliaires que je jugeois nécessaires pour nous mettre en état d'entreprendre de nous rendre maîtres de la province, avec la *presque certitude du succès*.

" Je répondrai à cela, disois-je, que plus " l'armée, chargée de l'expédition, pourroit être " nombreuse, moins il se présenteroit de difficul- " tés. *C'est moins aux hommes qu'à leur opinion* " *et à leur imagination que cette guerre doit être* " *faite*. On connoît maintenant la disposition " des esprits; ils sont partagés entre la crainte et " l'espoir. Les Bretons assurés que les Anglois " pourront se maintenir parmi eux à leur aide, " *se déclareront franchement pour leur Roi. Otez* " *la crainte des vengeances; substituez-y l'assu-* " *rance d'une protection stable et constante*: une

" proclamation tiendra lieu de trente mille hom-
" mes. Vingt mille habits rouges distribués aux
" insurgés, en feront voir cent mille. *Que la*
" *force réelle soit de dix mille hommes*, il n'y aura
" pas une seule goutte de sang répandu;* qu'elle
" soit de six à sept mille hommes elle sera stric-
" tement suffisante †. Il est nécessaire que cette
" troupe ait l'organisation d'une grande armée;
" qu'il y ait un huitième de cavalerie; de l'artil-
" lerie grosse, moyenne et légère, et des canon-
" niers dans une proportion beaucoup plus forte
" que les autres armes. Dès que j'aurai la cer-
" titude acquise, plutôt par des avis secrets, ce
" qui

* On sera bientôt informé qu'il n'étoit ici question que de troupes entièrement Angloises, et qu'à l'exception des émigrés qui devoient être individuellement répartis, comme officiers, dans l'armée royaliste; j'ai demandé qu'ils ne fissent pas partie de la première expédition. Que devient donc cette plate et dégoûtante accusation d'avoir voulu les attirer en France pour les livrer, etc.?

† Le lecteur observera que la moitié des troupes conventionnelles, employés alors en Bretagne, étoit, à cette époque, renfermée à *Belle-Isle*, d'où toute communication avec le continent devoit lui être coupée par une escadre Angloise, jusqu'à ce que l'occupation de la province, par les forces alliées, et le défaut de subsistances, les livrassent prisonnières sans coup férir.

" qui est possible, que par des signaux auxquels il
" n'est pas toujours en notre pouvoir de répondre,
" du jour et de l'instant de la descente ; elle sera
" secondée au premier abord par une réunion de
" *dix mille hommes*, et par l'insurrection générale
" de la côte * ; tandis que les autres opéreront
" des diversions utiles dans les autres parties, *et*
" *surtout dans le Morbihan* †, *où elles devront être*
" *secondées*

---

* De *St. Malo* à *St. Brieuc.*

† Il est donc manifeste que je n'ai point proposé la baie de *Quibéron*, à qui l'avis unanime d'officiers de la marine des deux nations, joint à un changement absolu de circonstances, qui suivit la pacification de la *Prévalaye*, fit donner la préférence.

Les motifs qui m'engageoint à n'offrir le *Morbihan* que comme un point de diversion étoient, que cette partie de la province avoit reçu, comme on l'a vu, son organisation beaucoup plus tard, que les départemens *d'Ille et Villaine* et *des Côtes du Nord*; que les habitans y étoient moins aguerris qu'ils le sont devenus depuis l'affaire de *Quibéron*; que je n'avois jamais fait la guerre avec eux : et que je ne pouvois pas en répondre comme des *Chouans* proprement dits, que j'avois souvent menés au combat, et dont j'avois éprouvé en tant de rencontres le courage et la fermeté ; toutes choses que je n'ai point dissimulées dans le temps. Je n'entends certes pas insinuer pour cela que je n'ai pas donné mon entier assentiment aux mesures qui ont été adoptées à la place, ou plutôt au défaut

" *secondées par une diversion du côté de la mer.*

" . . . . . .

" Comme il est impossible de faire les pré-
" paratifs de cette expédition, qui, vraisembla-
" blement, doivent appeler la réunion des troupes
" aux îles de *Jersey* et de *Guernsey*, sans qu'ils
" soient bientôt publics en France; il sera, je
" crois, nécessaire que des préparatifs d'un autre
" genre menacent la côte du *Morbihan*; que l'on
" insulte *Port Louis*, *Lorient* et *Quibéron*; qu'on
" mette en apparence beaucoup plus d'impor-
" tance à cette partie qu'à celle où l'on voudra
" arriver; de manière qu'yant peu de forces na-
" vales à la hauteur de *Jersey*, on ne voie là
" que le simulacre d'une descente dans la *Vendée*,
" ce qui y attirera les forces républicaines. De
" mon

---

faut de celles que j'avois proposées. J'ai déclaré en même temps, tout ce qu'il seroit en mon pouvoir de faire pour les seconder; et on m'a rendu la justice de convenir que j'avois tenu parole. Ces mesures étoient bonnes, elles étoient plus que suffisantes; et on sera bientôt à portée de se convaincre que ce n'est point à cette déviation de mes premiers plans, que l'on peut imputer, en aucune manière, l'horrible catastrophe que tout ce que les passions humaines peuvent engendrer de lâche et de vil, semble s'être réuni pour produire.

" mon côté, je ferai agir les royalistes du *Morbi-*
" *han* dans le même sens. Je laisserai dans l'in-
" action ceux d'*Ille et Villaine*; et au moyen des
" bruits que je ferai répandre, il est possible que
" cette opération soit tellement concertée que
" la ruse tienne lieu du secret, et qu'elle pro-
" duise peut-être un effet plus avantageux en-
" core."

Cette dernière phrase avoit trait à une négociation récemment entamée entre nous et quelques personnes importantes de l'*Orient* et de *Port-Louis*. Il en sera question plus tard; mais comme j'étois déterminé à ne rien promettre qu'avec la certitude de remplir mes engagemens; et que d'ailleurs, la reddition éventuelle d'un port de mer pouvoit donner lieu à une question délicate que je ne voulois traiter qu'après m'être assuré encore plus positivement d'un concours désintéressé, sous le rapport de l'intégralité du territoire François, j'ai tenu ce projet en réserve; et quoique je me sois sérieusement appliqué à accélérer sa maturité, je ne l'ai communiqué que long-temps après, et cela lorsqu'il me fut démontré qu'il eût été aussi injurieux à la raison qu'à l'honneur, d'entretenir

tenir le moindre doute sur les intentions du gouvernement Britannique, surtout lorsqu'elles m'étoient journellement garanties par un ministre (M. Windham) dans l'intimité duquel j'ai vu tout ce que la vertu a d'aimable et de grand ; et dont les qualités personnelles sont aussi honorables pour l'espèce humaine, que ses talens et son zèle éclairé doivent être utiles à son pays.

" Les points sur lesquels la descente peut " être exécutée (poursuivois-je) seront au choix " du général Anglois, *depuis la Baie de Cancale* " *jusques à Paimpol.* Je préférerois néanmoins la " Baie de *St. Brieuc,* ou celle de *St. Cast.* Ce- " pendant cela doit être subordonné aux circons- " tances, aux mouvemens des républicains, et à la " disposition de leurs garnisons, ce dont on sera " instruit à temps. Ces deux parties de la côte " offrent l'avantage qu'étant éloignées, et cou- " pées par le *guildo* et par la *rance* des garnisons " de *S. Servant* et de *St. Malo,* elles ne peuvent " arriver dans le dessein de nous tourner, que " lorsque le mouvement populaire étant devenu " complet, on n'aura plus rien à craindre. Au " surplus, dans ce moment, il n'y a pas mille

" hommes

" hommes sur toute cette étendue, tant en garni-
" son qu'en cantonnement.

" Il n'y a aucune inquiétude à concevoir
" sur les logemens d'hiver pour les *troupes An-*
" *gloises.* Il est indubitable que toutes les villes
" leur seront ouvertes même par les habitans;
" mais sans se flatter de cet espoir que je ne
" veux même pas garantir, *parce que je ne ga-*
" *rantis rien que de positif;* il n'en est pas une,
" à l'exception des ports, qui soit en état de faire
" une longue résistance; et une fois maîtres de
" *Rennes,* la famine et le défaut de l'eau qui peut
" s'intercepter, nous répondent de *St. Malo* qui
" n'est point approvisionné, et qui tire, pour huit
" ou dix jours au plus, chaque fois ses subsis-
" tances de *Rennes.*

" Les moyens de se maintenir en Bretagne,
" vu la disposition du pays, des troupes et des
" habitans, sont faciles; et l'inspection de la carte
" les démontre. N'ayant plus rien à craindre des
" garnisons et des gardes nationales des villes,
" que l'insurrection générale aura comprimées,
" ou que *les mesures de douceur* annoncées par la
" proclamation, *jointes à la certitude d'un sort*

" *heureux*, auront rangées *sous les drapeaux de la* " *Royauté*, on n'aura plus qu'à se prémunir con- " tre les efforts des républicains à l'extérieur. " Les dispositions militaires qui seront concertées " par le général Anglois, et qui sont d'une exé- " cution facile, nous en garantiront d'autant plus " sûrement, que la *Loire* gardée sur la rive gauche " par les insurgés de la *Vendée*, nous préserve " du côté du *Sud*. Il n'y a donc plus à garder " que l'intervalle qui est à l'*Est*, entre *Ancenis* " et *Pontorson*; ce qui fait environ vingt-huit " lieues, dont le cordon présente de distance en " distance, les positions les plus avantageuses. " Joignez à cela les dispositions du *Maine* et de " la partie de la *Normandie* * qui nous avoisine, " et sur lesquelles j'ai lieu de compter, etc. etc."

Ici

* Quelque temps avant mon départ de France, j'avois reçu l'assurance de la coopération de quarante paroisses Normandes; et j'avois, en conséquence, laissé au comité royaliste des instructions pour étendre notre organisation dans cette partie, qui a fourni un excellent bataillon de la division de *Boisguy*. Ce bataillon n'a pas cessé d'être sur pied durant tout le cours de la guerre, et a contribué jusqu'à la fin, aux divers succès qui couronnoient presque toujours les entreprises hardies de ce jeune et intrépide chef.

Ici suit un aperçu des secours dont nous avions besoin. *Ils ne peuvent être ni trop multipliés, ni trop étendus*, disois-je, *car nous avons besoin de tout*. De l'argent, des armes pour trente mille hommes d'infanterie, le même nombre d'habillemens complets, *depuis la chemise jusques aux souliers :* de la poudre, des cartouches à pistolet et à fusil ; enfin tout ce qu'on peut supposer d'utile pour le genre de guerre que nous faisions, devoient être envoyés au capitaine *d'Auvergne*, à *Jersey*, pour nous les faire parvenir à mesure qu'il lui seroit fait des demandes, et qu'il se présenteroit quelqu'un à la côte pour recevoir, jusqu'au moment où la flotte apporteroit le reste.

Il est facile de se convaincre par ces détails, quelle étoit la nature des questions auxquelles ils répondoient ; et je crois qu'il n'est personne qui, à ma place, n'en eût tiré l'induction que, si le ministère Britannique n'étoit pas encore précisément déterminé à faire un grand effort de notre côté, du moins cette mesure étoit devenue l'objet de ses délibérations, et qu'il ne falloit rien négliger pour en presser l'adoption ; ou plutôt, ce qui est beaucoup plus simple, beaucoup plus

 facile,

facile, et qui conduit toujours plus sûrement à la réussite dans les négociations de tout genre, lorsque les intérêts des parties ne sont pas visiblement en opposition; d'éviter avec soin tout ce qui auroit pu lui être nuisible.

Les circonstances dans lesquelles la France se trouvoit, variables comme les mouvemens révolutionnaires qui la précipitoient chaque jour d'abîme en abîme, ne pouvoient pas permettre d'espérer qu'un même état de choses se maintînt long-temps dans quelque partie que ce fût. J'avois laissé la Bretagne, si l'on peut parler ainsi, mûre pour une grande et heureuse explosion: mais un délai de quelques mois pouvoit changer tout. Les successeurs de *Robespierre* en cachant leurs poignards sous le manteau de la modération, étoient déjà parvenus, comme cela n'a pas manqué d'arriver à toutes les époques subséquentes, à tromper la crédulité qui est le produit ordinaire du malheur; et dans toutes les parties du royaume qui n'avoient pris aucune part aux insurrections; des hommes que le désespoir et la peur avoient irrités au fond des souterrains qui leur servoient de retraite, heureux de jouir encore

core une fois de la vue du ciel et d'une respiration libre, baisoient avec gratitude la main de leurs bourreaux ; et se disputoient à qui se montreroit le plus empressé à se mêler aux réjouissances, et aux fêtes publiques et particulières, lorsque la terre qu'ils fouloient aux pieds, regorgeoit encore le sang de leurs parens et de leurs amis *.

Les braves et vertueux insurgés étoient personnellement à l'abri de cette contagion ; mais ses effets pouvoient n'en être pas moins terribles pour eux. Leur courage qui avoit été une consolation pour la frayeur, alloit devenir un reproche pour la lâcheté : et le nombre de leurs partisans décroissant en proportion de ce que les ressorts de la *terreur* paroissoient s'affaisser, ils ne tarderoient pas à trouver des ennemis parmi ceux même

* Ceux qui ont dit aux Princes François dans les premiers mois de la révolution, que tous les mécontens étoient disposés à se sacrifier pour leur cause, étoient, il n'en faut pas douter, des hommes trompés : mais que doit-on penser de ceux qui, depuis quatorze ans, n'ont pas encore changé de langage ! ! ! Ils pensent donc que les autres sont aussi infatigables à braver le malheur qu'ils le sont eux-mêmes à le provoquer.

même dont leur humanité avoit conservé les jours, et à qui ils avoient donné asile à l'heure de l'infortune et du danger *.

Il n'y avoit donc pas un instant à perdre ; mais il se présentoit une considération d'une grande importance qui, quoiqu'elle ne me fût pas confiée, ne m'en étoit pas moins sensible. Une partie de l'armée Angloise étoit alors sur le Continent, non-seulement cette force ne pouvoit pas être retirée de sa destination, mais encore il pouvoit se faire qu'elle eût besoin de nouveaux renforts : tout cela dépendoit de l'issue de la campagne. Et quoique on ait soutenu dans ces derniers temps, que l'Angleterre peut se passer de relations avec le Continent de l'Europe ; comme rien de ce qui a été dit à l'appui de cette opinion ne m'a encore paru propre à changer en moi l'opinion contraire, et que j'ai toujours été convaincu que tant que la Hollande spécialement ne recouvrera pas son indépendance, l'Angleterre

* *Je redoute moins la terreur et les cruautés des bourreaux de mon pays que leur apparente modération,* écrivois-je à M. *Pitt* à peu près à cette époque.

terre sera forcée d'être dans une tension perpétuelle de toutes ses forces, pour conserver la sienne ; je ne doutai pas que le ministère Britannique ne portât principalement ses vues de ce côté; et qu'aussi long-temps que le sort des Provinces-Unies seroit en suspens, il ne penseroit à se servir de nous, que comme d'une diversion utile pour seconder son objet principal. Mais comme sous le même point de vue, cet objet principal devenoit une diversion également utile pour nous, je préférois que l'expédition qui pourroit se faire sur la côte de Bretagne, fut entreprise avec des moyens moins considérables, au danger de m'exposer à voir successivement diminuer et peut-être même s'anéantir, ceux que nous avions entre les mains ; ce dont je ne voyois aucun dédommagement dans une addition de forces dont la disponibilité dépendoit entièrement du cours incertain des événemens. J'avois donc insisté pour que l'expédition eût lieu avant l'hiver.

" L'époque de la descente (disois-je) doit " être concertée entre les chefs de l'armée An- " gloise et nous. Si nous consultons l'impatience " des habitans, nos besoins, et nos craintes de

" voir

" voir entrer en Bretagne, une masse de forces
" républicaines qui répandra partout le découra-
" gement et l'effroi, et qui ne manquera pas de
" comprimer les ressorts insurrectionnels sur le
" jeu desquels nous ne pourrions plus compter,
" elle ne sauroit être trop précipitée. Et quoi-
" que nous sentions parfaitement que les secours
" que nous promet le gouvernement, doivent
" être plus puissans, en raison des délais qui peu-
" vent accroître ses moyens actuels ; *je pense au*
" *contraire, que cette dernière considération ne*
" *peut pas entrer en balance avec la première ;*
" *que tout dépend du moment ; que l'occasion ne*
" *sera jamais aussi favorable ; et qu'une fois man-*
" *quée, il est possible qu'elle ne se représente plus.*
" Qu'enfin l'expédition que je propose, ne doit
" éprouver d'autres retards, que ceux qui seront
" nécessaires pour en disposer les préparatifs."

J'ai déjà dit que dans la vue de ne pas laisser le moindre prétexte aux frayeurs qui avoient excité dans les esprits les projets de vengeance, qui avoient été attribués aux émigrés, et qu'il est vrai de dire que plusieurs d'entre eux ne prenoient pas la peine de dissimuler, (quoique ce fût assurément

assurément l'infiniment petit nombre ;) j'avois demandé que la première expédition fût faite uniquement, par des troupes Angloises ; et que les émigrés en corps, fussent réservés pour le moment où l'Angleterre ayant pu interposer une garantie également désirable pour tous, les ressentimens comme les craintes s'évanouiroient, en unissant tous les efforts vers un but unique ; et tous les sentimens se confondroient dans une réconciliation scellée par la délivrance et par le bonheur d'une patrie commune.

J'éprouve encore au moment où j'écris, en ne me rappelant que confusément quelques-unes des persécutions dont j'ai été l'objet, la douceur du témoignage que me rend ma conscience, que je n'ai jamais attaché d'autre sens au mot *contre-révolution* ; que je n'ai point cessé d'avoir tout autre en horreur ; et je mourrai dans la ferme persuasion que, tant qu'on ne substituera pas franchement et pleinement, aux idées divagantes que d'autres ont attachées à ce mot, celles qu'exprime celui de *réconciliation* ; on ne fera que se précipiter d'abîme en abîme, par une succession

de projets aussitôt avortés que conçus, et dont l'exécution ne pouvant être confiée qu'à des hommes foibles et incapables de concevoir de grandes pensées, n'aura d'autres effets qu'une effusion indéfinie de sang, qui finira par retomber sur la tête de leurs auteurs.

A ce motif s'en joignoit un autre, la nécessité du secret. De premières indiscrétions avoient mis le ministère en garde contre de nouvelles. On avoit exigé de moi une liste des officiers émigrés, que je voulois placer dans l'armée royaliste. C'étoit en quelque façon me circonscrire. D'ailleurs les émigrés qui avoient fait la guerre depuis le commencement, et qui avoient donné tant de preuves de dévouement, d'honneur, et d'intrépidité, n'étoient pas ceux dont il étoit permis de se méfier. Ce n'est pas dans les tranchées ni sur les champs de bataille qu'on se forme à l'intrigue ; elle est le partage des *inutiles* qui savent fuir les dangers, et mettre leur lâcheté à couvert en s'efforçant de s'approprier le prix des travaux de ceux qui les affrontent.

Sur cet article je m'exprimois ainsi.

" Pour ce qui regarde les officiers François

" que

" que je désirerois incorporer à l'armée ; il n'est " pas possible d'en donner la liste, d'autant plus " que chaque jour peut m'en indiquer de nou- " veaux, dont les talens nous seront utiles et né- " cessaires. J'oserai donc espérer des bontés de " M. *Pitt*, une permission générale de faire pas- " ser en France tous ceux que je demanderai. " Il peut être assuré que je me conformerai à cet " égard, aux vues de sagesse et de politique, " qui doivent, *quant à présent*, diriger un pareil " choix."

Ce mémoire me parût avoir produit l'effet désiré ; les conférences avec le premier ministre, qui en suivirent la remise, ne me permirent pas de douter que le parti ne fût pris de nous seconder efficacement ; et je ne négligeai rien de ce qui me parût propre à faire tourner ces heureuses dispositions au plus grand avantage de la cause du Roi. Seul, étranger en Angleterre, entièrement neuf aux négociations, et surtout aux tortuosités de la politique ordinaire ; n'ayant à prendre conseil que de moi-même, et ayant à traiter avec le premier cabinet de l'Europe, et avec des ministres, dont la grande réputation

étoit certainement encore au-dessous de leur mérite réel ; une ligne droite de conduite, et une grande franchise, outre que ceux qui me connoissent personnellement, savent que cela est dans mon caractère, me parurent être le moyen le plus sûr d'éviter tout d'un coup, toutes les difficultés que la moindre hésitation, la plus légère apparence de dissimulation, et l'ombre de ces petites ruses, qu'à défaut de mieux, les sots sont convenus de prendre pour de l'esprit, pouvoient élever, à chaque pas, devant moi. Il ne m'étoit pas difficile de m'apercevoir que l'on m'étudioit beaucoup ; on avoit intérêt de le faire, et je n'en avois pas moins d'étudier de mon côté. Je devois m'attendre à un grand nombre de questions, et je ne me trompois pas, quoiqu'elles me fussent renouvelées sous des formes différentes, à des intervalles éloignés, et toujours enveloppées des grâces d'une conversation polie ; elles ne pouvoient me causer aucun embarras ; la forme de mes réponses varioit comme celles des demandes ; mais le fonds étoit toujours le même, parce que c'étoit toujours la vérité ; et je fus bientôt convaincu, par mon expérience, que

pour

pour paroître toujours d'accord avec soi-même, le plus sûr, en même temps que le moins pénible, est de se confier plutôt à la stabilité de ses opinions et de ses sentimens, qu'à la fidélité de sa mémoire; et que c'est avoir fait un grand pas vers le succès d'une négociation, que d'être parvenu à la fonder, du moins accessoirement, sur l'estime.

Je ne tardai pas à acquérir une nouvelle preuve que nos affaires continuoient de suivre une tournure favorable. Mr. *Pitt* avoit, sans doute, jugé les considérations que je lui avois soumises, assez importantes pour en faire part à ses collègues. Il m'écrivit pour m'inviter à une entrevue chez lui, où je le trouvai avec mylord *Grenville* et *Mr. Dundas*.* Cette entrevue fut très-longue; et j'eus lieu de croire en en sortant, que j'avois laissé ces messieurs également satisfaits.

De retour, le lendemain, chez le premier ministre, il me pria de lui remettre le plutôt que je le pourrois, un second mémoire qui auroit pour objet, le plan détaillé d'une expédition sur les

* Aujourd'hui mylord Melville.

les côtes de Bretagne, telle que je la concevois. Ce mémoire étoit entre ses mains deux jours après. Comme il est peu susceptible d'être extrait, et que son contenu pouvant servir au développement des faits qui ont suivi, il n'est pas possible de le renvoyer au volume des pièces justificatives, je suis obligé de le copier presque en entier.

SECOND MÉMOIRE.

Remis à Mr. Pitt, le 18 *Octobre,* 1794.

" Pour lever toutes les difficultés qui sem-
" bleroient pouvoir s'opposer au succès de l'ex-
" pédition que j'ai proposée à Mr. *Pitt,* je vais
" avoir l'honneur de lui exposer le plan de cette
" opération, tel que je l'ai conçu.

" En supposant que le gouvernement puisse
" disposer dans ce moment, d'un corps de *dix*
" *mille hommes,* je désirerois que cette petite
" armée fut composée :

" 1°. De douze cents hommes de cavalerie
" légère.

" 2°. De quinze cents canonniers, bombar-
" diers, ouvriers, sapeurs, &c.

" 3°. De

" 3°. De quinze cents chasseurs à pied, armés de carabines.

" 4°. De six mille hommes d'infanterie.

" 5°. D'un état major très-nombreux.

" 6°. D'officiers de génie et d'artillerie très-" instruits.

" Qu'elle conduisit à sa suite,

" 1°. Toute la grosse artillerie et autres ob-" jets nécessaires pour entreprendre un siége.

" 2°. Six pièces de *huit* montées en artillerie " légère, et douze de *quatre* pour l'infanterie.

" 3°. Des pontons et des madriers en quan-" tité suffisante pour suppléer aux ponts qui pour-" ront être coupés. (On observe que les rivières sont guéables en plusieurs endroits ignorés jusques à présent des républicains.)

" 4°. Des vivres pour un mois, dont il ne " sera débarqué que moitié.*

" 5°. Des tentes et des effets de campement " seulement pour trois à quatre mille hommes.

" 6°. Des grils et des fourneaux, avec assez " de

* On ne perdra pas de vue que l'expédition devoit partir des îles de *Jersey* et de *Guernsey*, pour la côte du nord de la Bretagne ; ce qui ne forme qu'un trajet de quelques heures.

" de munitions pour pouvoir attendre le moment
" où l'on se sera emparé des villes.

" 7°. Les armes, habillemens, équipemens
" et chevaux destinés à l'armée royale.

" 8°. Le nombre nécessaire d'officiers civils,
" commissaires des guerres, préposés aux sub-
" sistances et charrois; et des chirurgiens en
" nombre double de ce qui doit être employé
" pour un corps de dix mille hommes.

" Cette armée devra être partagée en trois
" divisions égales.

" Chacune de deux mille hommes d'infan-
" terie avec quatre pièces de *quatre*.

" Cinq cents chasseurs à pied.

" Cinq cents canonniers, &c.

" Quatre cents chevaux, avec deux pièces
" d'artillerie légère, et leurs caissons garnis de
" gargousses à mitrailles.

" L'artillerie de siége, &c. devra être
" également répartie entre elles.

" La première division sera stationnée à l'île
" de *Jersey*; la seconde à l'île de *Guernsey*, et la
" troisième (autant que faire se pourra) tiendra
" la mer jusqu'au jour fixé pour l'expédition.

" Il

" Il sera donné ordre à MM. les émigrés " François en garnison à *Jersey*, et à tous ceux " en état de porter les armes qui ne sont point " enrôlés dans les corps de nouvelle levée, ou " que je n'aurai pas demandés pour l'armée, de " se rendre à bord des frégates destinées à agir en " même temps, sur les côtes du *Morbihan*. On " leur adjoindra des prêtres François de cette " côte, pour faire penser que c'est là qu'est di- " rigée la véritable attaque.

" Outre que cette précaution pourra couvrir " les motifs d'un transport de troupes à *Jersey*, " assez long-temps du moins pour remplir le but " qu'on se propose; elle trompera infailliblement " les républicains sur l'intention de l'expédition; " et les mouvemens intérieurs que je provoque- " rai dans cette partie, prolongeront assez leur " erreur pour rendre cette diversion décisive. " Au surplus, il ne seroit pas étonnant que cette " fausse attaque eût quelques succès directs par " la reddition de plusieurs *forts* * dont on espère " pouvoir décider les commandans.

" L'armée

* Que peuvent répondre à cela, les misérables qui ont fait

" L'armée ainsi divisée, la descente devra " s'opérer sur trois points différens; elle sera " secondée sur chacun de ces trois points par " l'insurrection des habitans de la côte, et par " l'enclouure des canons des batteries, ou leur sub- " mersion dans la mer. Elle devra l'être du côté " de la mer, par des chaloupes canonnières et des " frégates. Il y a maintenant deux frégates Fran- " çoises et quatre canonnières qui portent du " *trente-six* et du *vingt-quatre*, qui croisent de " *Cancale* au *Cap Fréhel*. Elles sont dans l'usage " de

---

fait circuler le bruit que je me proposois de livrer les ports de la Bretagne à l'Angleterre? Puisque du côté où j'avois conçu quelque espérance sous ce rapport, il ne devoit être employé que des émigrés François, concuremment avec les royalistes de cette partie.

Ce point délicat exige ici, une déclaration solennelle de ma part, que je n'avois eu aucune communication directe avec les officiers qui commandoient alors à *Port-Louis*, et à *l'Orient*; et que l'espoir de les *décider*, moitié gré, moitié force, au moment de l'explosion, étoit fondé sur des données auxquelles ils étoient étrangers. Assurément ils auroient fait, selon moi, une œuvre méritoire, mais il seroit aussi injuste de leur en laisser le mérite dans l'esprit des royalistes, que le blâme dans celui de leurs ennemis.

On remarquera aussi que je ne me servois que du mot général, *forts*, pour les raisons que j'ai dites plus haut.

" de rentrer aussitôt qu'elles signalent des voiles
" Angloises. On sera instruit de tous leurs si-
" gnaux, ainsi que de ceux des forts.

" La mer est communément bonne dans ces
" parages. Ce n'est qu'avant et après les équi-
" noxes qu'elle devient plus agitée, ce qui ren-
" droit l'opération plus difficile au printemps que
" dans l'hiver, où la longueur des nuits présente
" encore un avantage de plus. D'ailleurs chaque
" division aura à bord, des pilotes François, ha-
" bitans des divers points de la côte, que je m'en-
" gage à leur fournir.

" Aussitôt que tout sera disposé, et que le
" vent sera favorable, les embarcations se feront
" de manière à ce que l'artillerie (destinée aux
" royalistes) puisse être débarquée pendant la
" nuit, sur trois points, et que les batteries qui
" devront protéger du côté de terre soient prêtes
" à jouer à la pointe du jour ; il n'y aura rien
" à craindre des forts.

" Si l'attérage présente des difficultés sur
" les points que j'indique, ce sur quoi je ne puis
" donner de certitude locale, il sera facile de les
" changer sans s'écarter beaucoup. Ce point

" sera éclairci *à mon retour*,* avec le Prince de " Bouillon. Il est certain que l'embarquement " et le débarquement sont faciles (pour les petits " bâtimens) sur toute cette côte.

" La division qui aura tenu la mer débar- " quera dans la paroisse de *Plérin*, pour se por- " ter à St. *Brieuc*. Elle y demeurera tant pour re- " mettre la santé des hommes qui auront été en- " fermés dans les vaisseaux, que pour établir " une défensive sur cette partie, conserver la " communication libre avec la mer, et assurer la " retraite et le rembarquement, en cas de revers.†

" Cette

---

* On a ici, comme dans tout ce qui a précédé et dans ce qui suivra, la preuve suffisante que, loin de désirer de commander l'expédition en personne, mon dessein étoit de venir me mettre à la tête des royalistes pour la seconder et la recevoir. Mes ennemis malheureusement ne connoissent que la petite ambition; et leurs vues ne s'étendent pas au delà des jouissances éphémères d'une stupide vanité : ils me jugeoient d'après eux-mêmes.

† Il m'étoit démontré, ainsi qu'à tous ceux qui ont connu l'état des choses en Bretagne, à cette époque, que cette province eût été indubitablement au pouvoir du Roi, en moins de quinze jours; et je n'avois aucune appréhension que l'expédition vint à manquer. Il n'en devoit pas être de même des ministres Anglois, à qui la prudence prescrivoit de s'assurer

de

" Cette division établira des postes dans les petites villes environnantes, tant pour assurer la défensive, que pour faciliter la réunion des royalistes qui accourront de tous côtés pour se joindre à elle.

" La seconde division débarquera dans la paroisse d'*Iffiniac*, et la troisième dans celle de *Pléneuf*; l'une et l'autre se porteront le même jour sur *Lamballe*, où la seconde division laissera en même temps un poste avec de la cavalerie et du canon. Il sera extrêmement facile d'assurer la communication la plus libre entre les trois divisions qui, dans aucun cas, ne peuvent pas courir le risque d'être coupées; toutes les troupes qui sont dans le *Morbihan* étant assez occupées par les insurrections, et ayant des marches trop longues à faire, pour arriver à temps.

" Comme

---

de tout, et de ne pas hasarder une partie choisie de l'armée, sur la parole d'un homme uniquement intéressé à les mettre en action, et que cet intérêt pouvoit aveugler lui-même. Il étoit donc nécessaire de répondre très-minutieusement, à des questions dont les détails même, m'étoient autant de preuves de plus, de la sincérité des promesses qui m'étoient faites.

" Comme je regarde la reddition de *Rennes*
" comme l'événement qui doit décider du sort
" de la Bretagne ; que c'est là que s'opéreront à
" l'armée, les réunions des partis mécontens
" armés, ou en état de porter les armes ; et que
" cette ville défendue par quelques redoutes mal
" entendues, d'ailleurs ouverte en plusieurs en-
" droits, et remplie de royalistes, ne résistera pas
" à une première sommation, ou au jet de
" quelques bombes ; les deux dernières divisions
" devront s 'y porter avec rapidité, et dès la
" pointe de second jour.

" La première se mettra en marche sur
" *Dinan*, où elle laissera une foible garnison pour
" éclairer les mouvemens des républicains au de-
" là de la *Rance*, et étendre la communication
" avec plusieurs points de la côte. Les prison-
" niers Anglois* qui sont dans cette ville rem-
" pliront plus que le vide qu'aura occasionné
" ce

* Ils étoient encore au nombre de neuf cents. Les royalistes avoient favorisé la délivrance de plusieurs qui s'étoient mis dans leurs rangs, en attendant l'occasion de s'embarquer, et qui avoient reçu d'eux, toutes sortes de secours.

" ce détachement. La seconde colonne se por-
" tera le même jour sur *St. Jouan*, où il sera lais-
" sé ainsi qu'à *St. Meen*, deux petits détache-
" mens de cavalerie, pour soutenir les gens du
" pays, auxquels on peut en confier la garde.

" Le troisième jour la colonne de *Dinan* se
" portera à *Becherel*, poste indéfendu par les ré-
" publicains, mais dont la nature a fait pour ainsi
" dire une forteresse. On y établira deux batte-
" ries au moyen des quelles, même en supposant
" les plus grands revers, la retraite et le retour à
" la mer ne pourroient pas être inquiétés.

" La colonne de St. *Jouan* arrivera le même
" jour à *Bédée*.

" Les deux colonnes affoiblies d'un quart
" de leur cavalerie employée aux petits détache-
" mens qu'il aura fallu laisser aux divers postes ;
" mais infiniment renforcés par la réunion à elles,
" d'un nombre d'hommes très-considérable, se
" portera le quatrième jour sur *Rennes*, contre
" laquelle il ne sera pas même besoin d'élever
" une batterie ; et je répète que la reddition de
" cette ville assure celle de toute la province

" dont

" dont elle est le magasin, la clef et le guide
" pour l'opinion. *

" Si par impossible, on échoue devant
" *Rennes*, la retraite est sûre, et la moitié des
" vivres laissée sur les vaisseaux, assure la subsis-
" tance de l'armée à son retour.

" Si cette entreprise, au contraire, est cou-
" ronnée du succès, comme je n'en fais nul dou-
" te, la réduction de *Rennes* nous donnera, 1°.
" une ville importante par son étendue et par sa
" position qui, foible du côté par lequel nous y
" pénétrerons, peut encore être défendue du côté
" opposé, (supposé que la ligne défensive, dont
" je parlerai plus bas, fût forcée) assez long-
" temps du moins, pour faciliter tous les moyens
" de retraite. 2°. La chute de *Châteauneuf* et
" de *St. Malo*, sans coup férir. 3°. Des maga-
" sins

---

* La ville de Rennes est celle de la Bretagne où j'ai eu continuellement de plus nombreux partisans. Ceux qui jouissent en paix du souvenir de leurs bonnes actions, apprendront sans doute, avec quelque sensibilité, les persécutions auxquelles je me suis exposé pour conserver leur secret. *C'est le secret de mon bonneur, et celui de leur vie*, ai-je constamment répondu. Ils vivent, et je suis trop payé.—(Voyez pièces justificatives.)

" sins immenses dans tous les genres, puisqu'elle
" est l'entrepôt des approvisionnemens, des armées
" des *côtes de l'Ouest* et de *Brest*. 4° Cinquante
" pièces d'artillerie de campagne de *quatre*,
" *huit* et *douze*, avec leurs caissons garnis, plusieurs
" pièces de rempart, quelques mortiers et obu-
" siers, avec des boulets de tout calibre, des
" bombes et des obus, une très-petite quantité
" de fusils, mais beaucoup d'effets de campe-
" ment. 5° Trois cents et quelques mil-
" liers de poudre, et plus d'un million de car-
" touches à fusil. 6°. Le trésor des deux ar-
" mées, et des vivres en abondance. Et remar-
" quez que l'évacuation de tout cela est impossi-
" ble, vu la lenteur des chargemens, le défaut de
" charrois que les paysans, assurés d'être secou-
" rus, refuseront, et la certitude que les ponts
" seront coupés par eux, si cela devient néces-
" saire, sans nuire aux opérations subséquentes.
" 7°. La délivrance de huit à neuf cents prison-
" niers François en état de porter les armes, et
" trois cents soldats républicains qui n'attendent
" que le moment. (Les autres villes présentent
" en proportion relative les mêmes avantages.)

" 8°. Le point de réunion de tous les mécontens
" cachés qui sortiront de dessous terre ; et l'af-
" fluence de tous les paysans, qui ne demandent
" qu'à être armés. 9°. Plus de quinze cents che-
" vaux de trait et de selle. 10°. L'espoir de la
" reddition de la ville de *Nantes, dont les habi-*
" *tans redoutent les royalistes*, et qui tendront les
" les bras à l'armée Angloise, *aussitôt que la pro-*
" *clamation sera répandue.*

" Comme une opération de cette nature doit
" être conduite avec rapidité et avec audace,
" aussitôt que *Rennes* sera en notre possession,
" on devra y rappeler la moitié de la colonne
" restée à *St. Brieuc*, et la remplacer par un
" nombre double des habitans du pays qui se-
" ront promptement organisés, et qui formeront
" dans cette partie une armée d'observation qui
" se grossira de jour en jour. Cette demi-divi-
" sion formera la garnison de *Rennes*, avec dix-
" huit cents hommes de troupes Bretonnes orga-
" nisées, sur lesquelles on pourra compter, et
" qu'on fera successivement remplacer par d'au-
" tres. On a vu que l'artillerie trouvée à *Rennes*
" pourvoira abondamment aux besoins d'une ar-
" mée considérable.

" Dès

" Dès le lendemain, le reste des forces dis-
" ponibles se formera en trois colonnes égales*.
" On adjoindra à chacune d'elles un corps nom-
". breux de pionniers. L'une se portera sur *Fou-*
" *gères*, l'autre sur *Vitré*, et la troisième sur *Rhe-*
" *don*. Aucune de ces trois villes ne pourra
" faire de résistance ; mais comme les ponts sur
" les trois routes pourront être coupés, on fera
" usage des pontons et des madriers. Des guides
" sûrs indiqueront les endroits guéables pour la
" cavalerie qui protégera les flancs.

" *Fougères* coupe une des routes de Nor-
" mandie. Du côté de *Rennes* elle est indéfen-
" dable ; du côté opposé quinze cents hommes

 " peu-

---

* Il n'est peut-être pas inutile d'observer ici, pour ceux qui voudroient ne suivre en idée, qu'une armée de dix mille hommes, depuis le jour du débarquement, et qui ne concevroient pas la possibilité de ces divisions et subdivisions d'un corps de troupes aussi peu considérables ; que la réunion des royalistes au camp de *Rennes*, auroit été de plus de soixante mille hommes, ce que tous ceux qui ont parcouru la Bretagne, à cette époque, sans en excepter les généraux républicains dont j'aurai sans doute, encore occasion de citer les écrits, savoient aussi bien que moi.

Voilà pourquoi j'avois demandé un état major aussi nombreux.

" peuvent y tenir long-temps contre dix mille.
" Tout le pays ainsi que celui de *Vitré* est cou-
" vert de mécontens armés, braves et aguerris,
" qui suffisent aujourd'hui pour contenir les gar-
" nisons et les cantonnemens républicains. *Vitré*
" coupe la route de Paris. Quelques travaux
" peuvent la mettre en état de défense. La re-
" traite de ces deux villes sur *Rennes* est facile,
" et les ponts sur la route peuvent être coupés ou
" défendus.

" *Rhedon*, placée entre le *Morbihan* et l'*é-*
" *véché Nantois* qui pullulent de royalistes, as-
" sure la communication entre ces deux pays ;
" rend maître du cours de la Villaine, et au
" moyen d'un poste établi à la *Roche Bernard*,
" il s'établira aussi une communication facile
" avec la rive gauche de la *Loire* et les royalistes
" qui l'occupent.

" Ces trois divisions qui pourront toujours
" correspondre entre elles, ainsi qu'avec celle de
" *St. Brieuc*, deviendront le noyau de trois autres
" corps d'armées qui se formeront promptement
" autour d'elles.

" Celle de *Fougères* couvrira tout le pays

" qui

" qui est entre *Avranches* et cette ville. Elle " fournira des garnisons à *Dol*, *Antrain*, et *Pon-* " *torson* qui est un poste très-avantageux, et " que la nature a disposé pour arrêter avec peu " de forces et des batteries qui auront le plus " grand effet, tous les efforts que l'on auroit à " redouter du côté de la Normandie.

" L'*Avranchin*, d'ailleurs, qui borde cette " partie, est très-bien disposé. La petite ville de " *St. James** est toute royaliste, et plus de qua- " rante paroisses sont sur le point de s'insurger.

" Celle de *Vitré* couvrira la *Guerche*, *Château-* " *Brillant* et *Candé*. Les royalistes de *Laval* et " de *Château-Brillant* s'y réuniront†.

" Enfin celle de *Rhedon* s'étendra sur la " rive

---

* Cette petite ville a été en notre possession jusqu'à la fin de la guerre. Lorsque j'écrivois ceci, je m'occupois en même temps de me procurer quelques officiers émigrés de ce pays pour les y envoyer; et ce fut dans ce dessein que je fis partir quelques temps après le Marquis de *Bellefonds*, le jeune Comte de *Frotté*, et M. de *la Rosiere*, comme je le dirai bientôt.

† C'étoit dans cette partie de la Bretagne et de l'Anjou que s'étendoit jusqu'à la rive droite de la *Loire*, l'armée aux ordres du Vicomte de *Scepeaux*, que j'ai vu depuis forte de vingt mille hommes, et commandée par d'excellens officiers.

" rive droite de la *Loire* jusqu'à *Aucenis*, et la " ville de *Nantes* ainsi serrée sur l'une et l'autre " rive, peut ouvrir ses portes sans qu'on brûle " une amorce.

" Il n'est aucun doute qu'au moyen de ce " cordon, que chaque jour verra se fortifier, on " ne puisse parfaitement se maintenir *jusqu'au* " *printemps**, dans un pays où tout est armé, qui " est coupé par des ravines, des bois, des rivières, " des chemins inconnus à tous autres qu'aux " habitans ; où chaque pas présente une em- " buscade, chaque fossé une redoute, chaque " pièce de terre un camp retranché. Il est " incontestable qu'une armée de cent mille " hommes† des meilleures troupes républicaines, " forcées

---

* La question à laquelle ceci répond, n'avoit eu pour objet que les moyens de se maintenir *jusqu'au printemps* ; ce qui démontroit clairement le dessein d'envoyer des renforts à cette époque, et de faire du parti du Roi un objet principal à l'avenir.

† Lors de la reddition d'armes de 1796, l'armée républicaine qui étoit opposée aux royalistes, étoit forte de cent trente-six mille hommes ; et nous manquions de tout. Quelle différence de cette situation à celle où l'affluence de toutes sortes de secours, jointe à la coopération effective de l'Angleterre, et à la possession libre d'une des plus belles provinces du monde, nous auroit placés.

" forcées de s'engager dans des défilés inconnus,
" rencontrant à chaque instant un précipice ou
" un piége, ne trouvant de vivres nulle part,
" trompés sans cesse par les rapports insidieux
" des habitans et par les guides qu'ils prendront
" parmi eux ; dans une mauvaise saison, où les
" chemins ne sont praticables que pour nous,
" parce que les voitures du pays, qui sont toutes
" à notre disposition, sont faites d'une manière
" toute particulière, ne manqueroit pas d'y ren-
" contrer (si elle ne se réunissoit pas à nous),
" le sort des armées de *Mayence* et de *Valen-*
" *ciennes* qui fortes de vingt-deux mille hommes
" d'élite, sont réduites aujourd'hui à moins de
" deux cents hommes. Or s'il est possible de se
" maintenir jusqu'au printemps, le temps et l'or-
" ganisation auront bientôt décuplé nos forces,
" et la campagne prochaine assurant invariable-
" ment cette conquête, quelle facilité ne don-
" neroit-elle pas pour la libération du reste du
" royaume. On sent assez que la communica-
" tion avec le reste de la France étant totale-
" ment interrompue, tous les ports, et même

" celui

" celui de *Brest**, seront forcés de se rendre sans
" qu'on prenne la peine de les attaquer.

" Il est temps de se convaincre que ce n'est
" qu'en méditant et en exécutant de grandes en-
" treprises, qu'on peut se flatter d'obtenir des
" succès décisifs.

" En supposant maintenant des revers, la
" retraite de tous les points se fait sur *Rennes*,
" dans le meilleur ordre, puisque les ponts for-
" mant une seconde ligne sur toutes les routes, la
" poursuite devient lente et infructueuse, et la
" communication avec la mer ayant été con-
" servée, le retour est assuré. On aura fait du
" moins une diversion puissante ; et sans avoir
" rien perdu, on aura regagné du côté des Pays-
" Bas, ce qu'on aura manqué de gagner de ce-
" lui-ci.

" On a dit à la convention que l'armée des
" côtes de *Brest* étoit forte de soixante mille
" hommes,

---

* On ne pouvoit espérer de se rendre maître du port de *Brest*, et même de celui de *St. Malo*, qu'après le succès de la première expédition ; et par conséquent après l'entrée en France des corps émigrés qui devoient avoir un Prince François à leur tête.

" hommes, celle des *côtes de l'Ouest* de quarante " mille, et celle de *Cherbourg* de dix mille. A " l'égard des deux premières, je garantis que " cette assertion est la plus grossière des im- " postures, produite à dessein sans doute, d'en " imposer aux puissances étrangères.

" L'armée des *côtes de l'Ouest* est celle qui " est opposée aux royalistes de *la Vendée*. Elle " n'est pas de plus de quinze mille hommes* ; et " ces

* On trouvera peut-être surprenant, que les royalistes étant aussi nombreux que je les représentois, la *convention* n'ait pas cru avoir besoin d'employer plus de forces pour les contenir ; et je connois quelques personnes qui auroient cru mettre beaucoup de finesse à laisser subsister ce mensonge, puisqu'il n'auroit pas pu leur être attribué. Ces personnes-là et moi n'avons jamais pu marcher du même pied, parce que nous avons un pas entièrement différent. Je prie que l'on se rappelle qu'avant de quitter la Bretagne, j'avois laissé l'injonction la plus expresse qu'il n'y fût pas tiré un seul coup de fusil pendant mon absence, ce qui devoit nécessairement mettre l'ennemi hors de ses gardes.

Quant aux armées de *la Vendée*, il ne leur étoit pas possible de soutenir, comme auparavant, une guerre généralement active. Elles s'occupoient à recueillir les débris de leurs désastres pour être disposées à se remontrer en masse, lorsque l'occasion s'en présenteroit, ce que malheureusement on a empêché quand il en étoit temps, et qu'on a vainement cherché à provoquer lorsqu'il ne l'étoit plus.

" ces hommes sont des jeunes gens de la pre-
" mière réquisition, inaguerris et rebutés, dont
" l'inaction actuelle démontre assez la foiblesse.

" L'armée des *côtes de Brest* est plus nom-
" breuse, mais c'est la même espèce d'hommes;
" et soit qu'ils soient natifs de ces pays, soit
" qu'accoutumés à vivre parmi les habitans, ils
" en ayent contracté l'esprit, ils sont en grande
" partie royalistes. Je ne la porte pas à plus de
" vingt-cinq mille hommes. Dix mille sont en-
" fermés à *Belle-Isle* moins pour la sûreté de cette
" place, que pour prévenir la désertion. La garni-
" son de *Brest* est plutôt celle des vaisseaux que
" celle de la ville. Elle est composée d'hommes
" de réquisition qu'on embarque de force, et dont
" le nombre varie. Je ne la crois pas de plus de
" cinq mille hommes. A mon départ, *l'Orient*
" n'avoit que quatre cents hommes, et *Port-*
" *Louis* huit cents. Toute la côte du nord étoit
" dégarnie. Les troupes du camp de *Paramé*,
" réduites à quinze ou dix-huit cents hommes,
" étoient cantonnées dans les campagnes du *Mor-*
" *bihan*. Or je demande si les républicains pou-
" voient disposer de soixante mille hommes, est-

" il

" il raisonnable de penser qu'ils lèveroient un
" camp de quinze cents hommes, trop foible déjà
" pour garder une côte étendue qui leur donne
" incessamment des inquiétudes, et les porte-
" roient à plus de trente lieues de là, pour dissiper
" une insurrection de paysans, contre laquelle ils
" n'ont obtenu aucun succès ? Il y avoit en ou-
" tre huit cents hommes répartis entre *Josselin*,
" *Pontivy*, *Ploermel*, et *Malétroit*. Le surplus dans
" le *Morbihan*, n'étoit pas de mille hommes,
" tellement fatigués par les marches et les contre-
" marches, qu'à raison de leur petit nombre, ils
" étoient obligés de faire ; ce que j'ai su, par le
" rapport d'une conversation qu'a eue le général
" républicain *Canuel*, commandant dans cette
" partie, avec un homme à moi, que le décou-
" ragement étoit à son comble, dans sa petite
" armée ; il ne dissimula pas même *que tout étoit*
" *perdu*, si cette insurrection venoit à être se-
" condée. C'est ce que j'aurois fait peut-être
" (en m'y portant moi-même), si les offres de
" secours du gouvernement Anglois ne m'a-
" voient pas engagé à changer mes plans, ou du
" moins à en suspendre l'exécution. Cinq à six

 " mille

" mille hommes environ sont répartis entre *Fou-*
" *gères, Laval, Vitré, Bains, Château-Brillant,* et
" dans *l'évêché Nantois.* Ces troupes entraînent
" momentanément avec elles de malheureux pay-
" sans, qui font nombre à la vérité, mais qui man-
" quent rarement de mettre le désordre, souvent
" même à dessein, dans les rangs. Si c'est ainsi
" que se composent les soixante mille hommes
" de l'armée des *côtes de Brest,* il est à désirer
" qu'elle soit plus nombreuse encore ; car ces
" réquisitions auxiliaires sont plus à nous qu'à la
" république.

" On ne doit pas craindre, pendant le cours
" d'une opération aussi rapide, d'être inquiété
" par les troupes de l'intérieur de la province ;
" car outre que les garnisons ne quitteront pas
" les villes et les ports, au moment surtout où les
" côtes du *Sud* seront menacées, il est physique-
" ment impossible, au milieu de l'insurrection du
" *Morbihan,* qu'elles parviennent assez à temps ;
" et les chefs d'ailleurs, qui ignoreront le nombre
" des troupes Angloises, qu'une marche sur plu-
" sieurs colonnes, précédée d'une descente sur
" trois points, fera considérablement exagérer,

ne

" ne s'exposeront point à être cernés de toutes " parts, et à des défaites partielles. En second " lieu, la disposition locale du pays que nous oc- " cuperons est toute favorable ; et maîtres des " deux rives de la *Villaine*, au-dessus et au-des- " sous de Rennes, de la *Rance* et du *Guildo*, à " l'Ouest de *St. Malo*, nous aurons plus de temps " qu'il n'en faudra, *pour faire valoir les moyens de* " *persuasion qui agiront d'une manière plus déci-* " *sive encore.*

" Il importe donc *qu'une proclamation faite* " *dans les termes qui flatteront l'opinion des habi-* " *tans, soit répandue partout ; que celle déjà pu-* " *bliée par les généraux et chefs de l'armée royale* " *soit encore multipliée par l'impression ; que* " *la prise de possession de la province se fasse au* " *nom de Louis XVII* * ; que le cours des as-

* Cet auguste enfant, si précieux aux royalistes, et dont l'existence, si elle eut été prolongée, eût épargné à la France des siècles, peut-être, de tyrannie, de malheurs et de désastres, vivoit encore.

Si Son Altesse Royale le Duc d'York prend la peine de lire ces mémoires, il ne sera certes pas peu surpris d'apprendre qu'une des accusations les plus virulemment soutenues que l'envie ait dirigées contre moi, a été la supposition (assez démentie sans doute ici, pour les honnêtes gens qui ont eu la foiblesse

" signats soit maintenu ; que l'armée soit com-
" posée, en grande partie, de troupes Irlan-
" doises, dont plusieurs ont servi en France, à
" cause de la conformité de religion, et que ces
" derniers sont familiers avec la langue du pays ;
" que le moindre désordre soit sévèrement ré-
" primé ; que tout soit payé comptant, etc. etc.

" *Que Sa Majesté Britannique interpose sa*
" *garantie entre les craintes et les vengeances ;*
" *que l'amnistie soit offerte à tous, comme prix de*
" *la soumission* * ; que le moindre dommage

---

foiblesse d'y ajouter foi) que je m'étois *vendu* au gouvernement Britannique pour placer la couronne de France sur sa tête. Hélas ! sans chercher à flatter les vertus de cette troupe illustre de frères, qui, dès leur plus tendre jeunesse, ont su chercher la véritable gloire où elle est placée, et dont la conduite active et courageuse est une leçon si éloquente pour tous ceux qu'il plaît au ciel de former du sang des Rois, la couronne de France étoit alors, et sera long-temps encore, entremêlée de trop d'épines, pour que d'autres que ceux à qui les devoirs de leur naissance imposent ce fardeau, puissent, s'ils ne sont pas aveuglés par une ambition qui traîneroit son supplice après elle, désirer de s'en charger.

* Dans le recueil des pièces de correspondance des chefs royalistes, que j'ai cité au volume second, se trouve une lettre de moi, qui a sans doute été saisie sur *Carmartin*, où étoit cette phrase : *dissipez les craintes des vengeances*. Le rédacteur a jugé à propos de lui substituer celle-ci, *retardez le jour des*

« même involontaire, occasionné par le soldat, « soit payé le double de sa valeur. *Alors tous* « *les partis se réuniront ;* et il ne sera pas un seul « Breton, *n'importe quelles ayent été ses opinions* « *et sa conduite précédente,* qui ne regarde les « troupes Angloises réunies aux royalistes, comme « ses libérateurs, et qui ne joigne sincèrement « ses efforts aux leurs pour ne plus retomber sous « un joug qu'il abhorre.

« J'ai prévu autant que je l'ai pu, les ob- « jections qui pourroient m'être faites. Des dé- « tails plus circonstanciés ne peuvent qu'être l'ob- « jet de conférences verbales. Il est possible « d'ailleurs, que les choses aient changé depuis « mon départ ; il est probable même qu'elles « ont

---

des vengeances, ou *reculez le jour des vengeances* (car je n'ai pas son livre *sous les yeux*). Dans quelle vue cette falsification auroit-elle été faite, si elle est intentionnelle? Le lecteur est à portée d'en juger. Cependant, quelqu'illisible qu'aie pu être mon écriture dans cet endroit, il y a si peu de rapport entre ces mots *reculez* ou *retardez,* et *dissipez ;* et entre ceux-ci, *le jour* et *les craintes,* qu'on seroit tenté de croire que le rédacteur devoit, pour le moins, être travaillé par une prévention qui le rendoit peu propre à recueillir, comme il le dit, *des matériaux pour l'histoire.*

" ont changé en mieux*. J'attends incessam-
" ment des nouvelles de France, et je ne parti-
" rai pas sans les avoir reçues. On sera exacte-
" ment instruit ici de tous les événemens qui
" surviendront ; et la correspondance la plus ac-
" tive préviendra de tout ce qu'il est nécessaire
" de savoir. *Je n'ai jamais craint la fureur des*
" *républicains ; mais je crains leur douceur. Le*
" *système actuel de prétendue modération, peut à*
" *la longue, nous enlever beaucoup de soldats.*

" J'ai parlé le langage de la vérité, le seul
" qui convienne à mon caractère. *Je n'ai ni le*
" *temps, ni la volonté de faire la guerre aux intri-*
" *gans,* qui d'ailleurs ne peuvent pas être dange-
" reux auprès d'un ministre éclairé †. Recon-
" noissant

---

* Cet espoir étoit fondé sur l'effet que je ne doutois pas que produiroit en Bretagne le contenu des lettres que j'avois fait partir de *Jersey*, après avoir vu mylord *Balcarras*, et *le Prince de Bouillon* ; et de Londres, après ma première entrevue avec le premier ministre.

† Mon séjour à Londres n'avoit pas pu échapper aux inquisitions du désœuvrement. Les mémoires recommencèrent à pleuvoir ; et on se doute bien que ma personne, et les projets qu'on me supposoit, étoient le thème de quelques-uns. J'en serai bientôt là.

" noissant des offres réitérées qui m'ont été faites,
" je suis venu lui offrir la plus grande et la plus
" décisive des occasions. Mon honneur, ma vie
" et ma gloire sont intéressés au succès ; mais si
" elle vient à s'échapper, je ne réponds pas qu'elle
" se présente une seconde fois. *Je n'en conser-*
" *verai pas moins, tant que j'existerai, le désir et*
" *l'espoir de contribuer à rétablir mon Roi sur le*
" *trône, et à rendre la paix à l'Europe.*"

Si ceux qui se sont efforcés, avec tant de suite et d'activité, de pénétrer l'esprit du roi, du venin des calomnies qu'ils fabriquoient à Londres, avoient eu dans le cabinet des ministres Anglois, l'accès que leur sotte vanité les portoit à persuader aux autres qu'ils avoient obtenu ; je doute fort que malgré le merveilleux talent qu'il seroit injuste de nier qu'ils ont pour tout empoisonner, ils eussent pu fabriquer sur cette pièce, quelque chose d'assez spécieux pour en imposer même aux admirateurs officieux de leurs chefs-d'œuvres. Au surplus, je la livre à leur industrie, et elle sera bientôt suivie d'un recueil suffisant pour leur donner long-temps de l'occupation.

J'avois oublié de résoudre une objection tirée *de la lenteur que devoit entraîner l'organisation d'une masse d'hommes, qui auroit à agir avec la rapidité, l'ordre et l'ensemble qu'exigeoit une pareille entreprise.*

J'y répondois ainsi :

" Je remarquerai d'abord, que la plupart " des hommes sont enrôlés par compagnies, et " que de ces petites fractions, il est facile d'en " former des corps plus ou moins nombreux."

On voit qu'il ne s'agissoit pas ici, des corps organisés qui faisoient depuis long-temps la guerre, sous les ordres des chefs de divisions, mais seulement des compagnies sédentaires, que le comité étoit occupé à former dans toutes les paroisses qui n'avoient pas encore pris une part active à l'insurrection.

" 2°. Qu'on ne doit pas s'attendre à faire " d'abord, une guerre qui exige des mouvemens " compassés ; que les républicains doivent leurs " succès à leur impétuosité, et à une audace " désordonnée * ; qu'une tactique trop savante " a peut-

* On ne perdra pas de vue que ceci étoit écrit en 1794.

" a peut-être été jusques ici, la cause des revers
" qu'ont éprouvé les alliés ; que c'est en opposant
" aux républicains les moyens qu'ils mettent en
" œuvre, que les royalistes les ont souvent vain-
" cus ; que le terrain est disposé de manière à ne
" pas comporter de grands développemens * ; et
" qu'il suffit de faire agir les masses, et de les
" porter sur les points où il faut qu'elles agis-
" sent, ce qui est d'une exécution aisée, avec une
" organisation extrêmement simple. La plus
" grande difficulté, selon moi, est celle qui résulte
" du défaut d'officiers ; mais, 1.° les prisons de
" Bretagne en fourniront beaucoup : 2.° j'ai de-
" mandé la permission d'en faire passer de
" choisis parmi les émigrés ; et 3.° lorsque l'af-
" faire sera décidée à la côte du *Nord, il n'y aura*
" *plus d'inconvénient de faire pénétrer au Midi,*
" *ceux qui auront été employés à la fausse attaque,*
" pour être répartis dans les corps."

Il est assez demontré maintenant, je l'es-

 père,

* Cela n'est pas généralement exact pour toutes les parties de la province ; mais bien à l'égard de celles où nous devions agir d'abord.

père, combien j'avois à cœur de concilier tous les intérêts, sans quoi, je ne saurois trop le répéter, tout ce qu'on appelle *projets de contre-révolution* n'ont été et ne seront qu'autant de chimères barbares ; et que si je cherchois à donner au reste de la France, le temps et l'occasion de se convaincre que l'esprit du plus grand nombre des émigrés n'étoit pas tel qu'il avoit été représenté ; leur intérêt cependant n'étoit pas plus négligé que le soin de leur sûreté.

" Le temps (poursuivois-je), le plus favo-
" rable à l'expédition, sous tous les rapports, est
" le commencement de l'hiver. En supposant que
" ce soit pour le milieu de Décembre, on aura
" celui de tout disposer dans l'intérieur, et de
" préparer la reddition de quelques places, et la
" défection de plusieurs corps et chefs républi-
" cains *. Il sera nécessaire de faire dans cet in-
" tervalle

* Quoique ce point fût déjà réglé avec plusieurs qui n'attendoient que la garantie de ma parole d'honneur, pour secouer le joug sous lequel l'incertitude du traitement qu'ils recevroient, les forçoit de continuer de gémir ; je ne voulois le donner que comme un espoir éventuel et en termes généraux.

" tervalle tous les envois d'armes et de muni-
" tions, pour l'armée royaliste, qui doivent être
" déposés à *Jersey*.

" Si le malheur des circonstances étoit tel,
" qu'il fallût renoncer à cette entreprise, ou la
" considérablement retarder ; alors nous serons
" forcés de changer tous nos plans, et de nous
" borner à conserver la rive droite de la *Loire*.
" Dans cette dernière hypothèse, je ne dissi-
" mule pas que nous pourrons encore beaucoup,
" moyennant les secours d'armes et d'argent
" dont le gouvernement Britannique veut bien
" nous faire l'avance. Mais on doit sentir com-
" bien la communication avec la côte deviendra
" lente et difficile, etc. etc."

A l'envoi de ce mémoire étoit jointe la lettre suivante à M. *Pitt*.

" Monsieur,

" J'ai l'honneur de vous adresser un mé-
" moire, dans lequel vous trouverez la solution
" d'une partie des difficultés, sur lesquelles vous
" avez eu la bonté de me prévenir. Mon séjour
" ici se prolongeant beaucoup au delà de ce que
" j'avois prévu, je vous aurai une obligation in-

" finie,

" finie, si vous voulez bien, par une prompte " décision, me donner les moyens de l'abréger. " Quelque parti que vous croyez devoir prendre, " je réclame les secours d'armes et d'argent que " vous m'avez fait espérer. Je partirois d'ici, avec " des regrets bien vifs, si les projets que j'ai eu " l'honneur de vous proposer n'étoient pas ac- " cueillis. Mais quoiqu'il en soit, j'espère que " j'emporterai votre estime, et vous apprendrez " un jour que les royalistes de Bretagne se seront " fait ensevelir sous les ruines de la monarchie, " ou qu'ils seront parvenus à la faire triompher.

" Je suis, etc."

Hélas ! au moment où j'écris, ils y ont été presque tous ensevelis les uns après les autres ! Quand je repasse dans mon esprit, les noms de ceux qui ont partagé nos premiers travaux, et que je cherche à récapituler le nombre infiniment petit de ceux qui survivent ; ce calcul effrayant déchire mon âme ; et je me demande s'il est bien vrai que j'aie le malheur d'être né de la même espèce, que ces hommes qui, sous les apparences hypocrites d'un zèle que toute leur conduite dément, semblent avoir fait vœu de ne pas

se

se désister de leurs poursuites, qu'ils ne soient parvenus à faire exterminer le dernier.

La suite de ces mémoires expliquera pourquoi je n'ai pas partagé leur sort.

J'avois promis à mes officiers que le temps de mon absence n'excèderoit pas trois semaines ou un mois. Ce temps étoit expiré. En outre je n'ignorois pas combien on s'agitoit déjà pour semer des inquiétudes sur mon compte ; et qu'on s'étoit même servi de nos moyens de correspondance à *Jersey*, pour alarmer mes compagnons d'armes par de faux rapports, et par des insinuations perfides. Je m'étois donc décidé à tout faire pour les rejoindre, afin de ne pas laisser au venin le temps de faire des progrès, ni à nos ennemis celui d'en profiter. C'est pour cette raison que j'ai cru devoir copier ici cette lettre, ainsi que la réponse qui me fut apportée le quatrième jour.

L'une en mettant hors de doute quelles étoient mes intentions ; et l'autre en indiquant les motifs impérieux pour l'intérêt du Roi de France, de la prolongation de mon séjour à Londres, confondront suffisamment l'impudente supposi-

position qui a été publié, après l'affaire de *Quiberon*, dans un pamphlet anonyme dont je dédaigne de nommer l'auteur ; que je restois en Angleterre peu inquiet des dangers auxquels j'avois laissé mes amis exposés, quand je ne les partageois plus*.

Billet

---

* Si toutes ces sottises n'avoient pas été copiées dans des journaux et des recueils Anglois, j'y mettrois peu d'importance : mais comme un écrit étranger est communément supposé être rédigé ou compilé avec plus d'impartialité, il est nécessaire de détruire l'effet que ceux-ci auroient dû produire.

Il sera prouvé à chaque pas désormais, que tous les rapports qui ont été publiés dans le temps, et qui ont dû leur circulation à l'avidité des compilateurs, comme au prix que les hommes attachent à la nouveauté, sans réfléchir que la marche de la vérité est aussi lente que le vol de la calomnie est rapide ; il sera prouvé, dis-je, que tous ces rapports, indistinctement, (à l'exception de ceux qui ont porté un caractère officiel en Angleterre) ont été autant de fabrication du mensonge et de l'envie.

Je dois croire, et je le veux, que le Rédacteur de la compilation intitulé : " *The Political State of Europe for the Year 1795*," a été trompé par quelque *mécréant*, lorsqu'il a inséré dans son recueil une traduction, presque mot à mot, d'un pamphlet François anonyme, sans se donner la peine d'indiquer la source où il avoit puisé les informations qu'il jugeoit à propos de donner au public, et de l'exactitude desquelles il prenoit la garantie sur son compte, par le défaut de cette précaution.

Billet.

" 22 Octobre.

" M. Pitt prend la liberté d'informer M. le " Comte de Puisaye, qu'il vient de proposer au " Marquis

---

caution. Mais que devra-t-il penser de ceux qui l'ont induit à une démarche si propre à alarmer la confiance des contemporains et celle de la postérité, à l'égard de la totalité de son volumineux ouvrage, s'il vient à comparer seulement, les plans que j'ai proposés au gouvernement Britannique, avec cette assertion positive qui se trouve à la première page du volume cité.

" *Que j'avois, en outre, assuré le ministre Britannique que* " *nous n'avions besoin de rien plus que des armes, des munitions,* " *et des habillemens ; qu'il ne seroit pas demandé de soldats* " *Anglois ; et que les corps d'Emigrés qui venoient d'être for-* " *més en Angleterre seroient tout à fait suffisans.*"

" *Puisaye farther assured the British ministry, that no-* " *thing was wanting but arms, ammunition, and clothes.* " *He said no English soldier would be required ; the corps of* " *Emigrants which had been raised and embodied in England* " *was quite sufficient.*"

Ce seroit injurier les dignes et intéressantes victimes d'un zèle et d'un dévouement sans exemple, que de m'attacher à repousser autrement que je ne l'ai fait dans le cours de la narration, les calomnies dégoûtantes que la lâcheté a vomies contre elles, et qui sont copiées avec la même crédulité (car je suis loin de lui supposer aucune mauvaise intention) par le Rédacteur, dans la phrase qui précède celle que l'on vient de lire.

Au surplus, il sera bientôt clair pour tout le monde, qu'il

 est

" Marquis Cornwallis (dont M. le Comte con-
" noît sans doute la réputation) de discuter avec
" lui le projet de l'entreprise dont il a été ques-
" tion. Il prie M. le Comte de vouloir bien se
" rendre chez mylord Cornwallis qui sera charmé
" de le recevoir, entre neuf à dix heures Diman-
" che matin. Le secrétaire de M. Pitt qui est
" le porteur de ce billet pourroit avoir l'honneur
" de l'y conduire."

Quelques instans après, je reçus une invitation de mylord Cornwallis pour le même objet.

---

est peu de lignes dans ce récit, qui ne contiennent un ou plusieurs mensonges. La première qui affirme que *ce sont les émigrés François réfugiés en Angleterre, qui ont suggéré au ministère Britannique l'idée de cette expédition*, en est un formel qui seroit à ma décharge; et que, par cette raison, je ne dois pas laisser passer.

FIN DU LIVRE DIXIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE ONZIÈME.

On se demande souvent quelle est la cause de cette propension, si remarquable chez le commun des hommes, à croire au mal, sans examen : je pense qu'il n'en faut pas chercher d'autre que la propension qu'ils ont à le commettre.

Nous naissons tous avec des passions et des appétits dont le premier objet, sans doute, est notre propre conservation. Si ces appétits et ces passions n'étoient pas susceptibles d'efforts, quelquefois déréglés et violens, il pourroit arriver des occasions où ce but seroit manqué, et la nature ne manque jamais le sien.

C'est pour prévenir les abus de nos facultés naturelles, ou pour y remédier que nous avons reçu la raison ou la force.

L'homme n'est donc qu'un composé de force et de foiblesse.

La force maîtrise les passions ; la foiblesse s'y laisse entraîner : l'une dirige vers le bien, et l'autre emporte au mal. Par conséquent, le bien ne peut pas être obtenu sans effort ; et tout ce qui n'est pas bien est plus ou moins mal.

De là le vice et la vertu.

Par un homme véritablement vertueux, il seroit contradictoire de vouloir entendre un homme exempt de foiblesse. Ce seroit le priver du mérite de l'exercice de sa force ; et surtout de cet attribut caractéristique et sublime, qui est de compatir aux foiblesses de ses semblables : car l'homme vertueux n'est sévère que pour lui-même. Il suffit donc qu'en tout ce qui a pour objet le bonheur de son espèce et le maintien de l'ordre que la Providence a réglé pour en assurer la jouissance, il sache faire le sacrifice de ses passions, et triompher de leurs efforts.

De tels hommes sont clair-semés dans les générations

générations qui se succèdent ; et il n'est que trop fréquent que, victimes de l'envie ou de l'insouciance de leurs contemporains, ils ne reçoivent que de la postérité, les dédommagemens que celle-ci, sans en mieux traiter pour cela ceux qui s'élèvent parmi elle, s'empresse presque toujours de prodiguer à leur mémoire et même à leurs descendans.

Ce tribut d'admiration et d'hommages payé par tous les peuples comme une dette testamentaire à la vertu, a donné le jour, si j'ose m'exprimer ainsi, à deux substituts que l'orgueil et l'impuissance tenoient en réserve : je veux dire l'honneur, et l'hypocrisie.

Par *l'honneur*, on me fera la grâce de croire que je n'entends ici, que *l'honneur de convention*. Car le véritable honneur, n'est qu'un synonyme du mot de vertu.

Le premier fondé sur des principes qui varient selon les temps et les lieux, n'est à proprement parler, que la crainte de la honte. Cette crainte est salutaire ; elle peut en quelques circonstances, tenir lieu de vertu, et produire même, des effets à peu près semblables. C'est une draperie chargée

chargée d'ornemens, qui couvre un monument antique ; et dérobant aux yeux, les effets des ravages des siècles, tient encore fixés sur lui, l'admiration et le respect que la vue de ces défauts feroit évanouir.

La seconde n'est qu'un masque grossier ; piége dangereux pour les simples, signe de ralliement pour les fripons ; aux yeux de l'expérience, c'est un manteau jeté sur un cadavre.

Il est certainement une différence immense, entre les *gens d'honneur* pris dans le sens que j'attache à ce mot, et les hypocrites ; deux classes d'hommes qui se partagent la très-grande majorité parmi les peuples civilisés modernes, comme elles se la sont partagée parmi les anciens, à toutes les époques où la corruption étoit arrivée au même point qu'elle est organisée de nos jours. Car les anciens comme les modernes, (et nous serons avec le temps, les anciens à notre tour) placés dans des circonstances semblables, n'ont pas été et ne sont pas, quoiqu'on en dise, meilleurs les uns que les autres. Cependant il n'est pas douteux que ces deux classes ne sachent fort bien qu'elles ont quelque chose à cacher. L'un

a donc le sentiment de sa foiblesse, comme l'autre celui de son indignité.

Dans le cours ordinaire de la vie, celui ou celle qui se font remarquer par quelque chose d'extraordinaire dans leurs vêtemens, ou dans leur maintien, sont assez généralement supposés être affligés de quelques défectuosités corporelles qu'ils s'efforcent de cacher. Car il est peu de personnes qui, ayant reçu de la nature de belles proportions et même des agrémens ou des charmes partiels, cherchent à les couvrir sous des inventions de l'art auxquelles l'usage et la décence ne les soumettent pas.

Il en est précisément de même des défauts de l'âme. Toute affectation, tout mouvement peu naturel, toute exagération dans la démarche comme dans les discours, trahissent nécessairement quelque difformité secrète. Il est rare que cette règle conduise à des jugemens téméraires. Elle s'applique avec le même avantage, à l'esprit comme à la taille; et toutes ces protestations chaleureuses, ces affirmations outrées, ces sentimens gigantesques, ces expressions hyperboliques, et ces déclamations auxquelles se livrent

sans

sans cesse et sans occasion tant de *gens d'honneur*, ou autres qui infestent la société, ne font plus guère de dupes aujourd'hui.

Mais à ces lieux communs depuis longtemps usés, parce que tout s'use, s'est substituée, comme naturellement, une marche plus raffinée et d'autant plus généralement adoptée, que le vice y trouve une excuse, comme la difformité une consolation ; et qu'en vérité, cette multitude bigarrée qu'on est convenu d'appeller *honnêtes gens*, parce qu'ils n'ont, dit-on, ni vice ni vertu, et que sans être trop recommandables pour l'honneur, on ne peut pas précisément les taxer d'hypocrisie ; mais qui portent une couleur mixte, où tout cela se fond par des nuances imperceptibles, sans qu'elle offre rien de choquant, aux yeux peu exercés ; cette multitude, dis-je, s'y laisse aller sans s'en apercevoir, avec la plus complaisante facilité.

Nous ne pouvons pas les atteindre, ont dit l'hypocrisie, l'honneur impuissant et la sottise, en parlant des hommes utiles et vertueux. Eh bien, réduisons-les à notre niveau ; ravalons-les jusques à nous ; et que ce ne soit du moins que

dans

dans la tombe, qu'ils trouvent le prix de leurs travaux, puisqu'il ne nous est pas donné de le partager.

Enfin jusques au libertinage ligué avec la décrépitude et la laideur, contre la beauté, la pudeur, et les grâces, sont entrés dans cette conspiration de toutes les passions honteuses, qui a donné le jour, l'essor, et la circulation, aux calomnies de toutes les couleurs et de tous les genres.

Il faudroit n'avoir pas vécu avec les hommes, pour n'avoir pas été mille fois le témoin de ces scènes qui se jouent à tous les instans de la vie, dans toutes les sociétés du haut, du moyen et du bas ton, indistinctement. Qu'un homme d'Etat soit cité pour la sagesse de son administration, un homme de lettres pour la pureté de sa diction ou le feu de sa composition, un général pour ses victoires, une femme pour sa beauté; celui-ci pour sa bienfaisance, celui-là pour ses talens, tel autre pour son adresse; enfin tous les états, toutes les professions, depuis le prélat qui du haut de la chaire, tonne contre le vice, jusqu'à la malheureuse qui le vend; depuis le magis-

trat qui veille à l'exécution des lois, jusqu'au misérable qui attend les passans pour leur couper la bourse ; car il est des rivaux même en infamie : que l'on fasse, dis-je, dans un cercle, le panégyrique d'un individu quelqu'il soit : avec quelle faveur ne voit-on pas accueillir les correctifs vrais ou faux, qui peuvent rendre ces louanges moins déchirantes pour les oreilles envieuses ? et quel puissant et secret auxiliaire la détraction ne trouve-t-elle pas, dans l'amour-propre blessé, contre la justice et contre la vérité ? comme un *mais* . . placé à propos ; comme l'éloge du secrétaire de l'homme d'état, du second du général, de l'ami de l'auteur, de la marchande de modes de la jolie femme, des maîtresses du bienfaisant, etc. sont reçus avec complaisance, répétés avec enthousiasme ! Mais si, à défaut de cette ruse hypocrite, il est possible d'introduire une calomnie bien nourrie, une friponnerie attribuée au ministre, une lâcheté à l'homme de guerre, des plagiats à l'écrivain, et par-dessus tout, une infirmité cachée à la femme à la mode ; tout cela fait plus de chemin que l'imagination n'en peut parcourir. Voilà des réputations détruites à ne jamais se recouvrer ;

couvrer ; et le triomphe est complet, lorsqu'on est parvenu au point de pouvoir s'attendrir sur le sort de ceux qu'on a ainsi travestis ; et de ne plus parler d'eux sans les plaindre.

Mais comme la jolie femme à qui son miroir dit que sa figure la venge suffisamment de ces furies compatissantes, n'en marche pas moins la tête levée au milieu d'elles : aussi l'homme vertueux, fort du témoignage de sa conscience qui est le seul juge qu'il redoute, et de l'estime du petit nombre, qui est la seule récompense qui le flatte, laisse siffler autour de lui les serpens *et les oiseaux moqueurs* ; * et achève tranquillement sa carrière comme il l'a commencée.

Cette disposition à croire au mal sans examen, n'a donc d'autres principes que la fragilité de l'homme ; et la détraction est en quelque manière,

* L'oiseau moqueur (*mocking bird*) imite, avec une précision singulière, le chant des autres oiseaux. et n'en a point qui lui soit particulier. Cet oiseau qui est très-commun dans les bois d'Amérique, n'a jamais pu, m'a-t-on assuré, être transporté vivant en Europe. Pour qui croit à la métempsycose, ne seroit-ce pas une transmigration continuelle d'âmes civilisées ?

nière, un besoin de sa foiblesse, comme un palliatif de ses vices.

On peut aussi attribuer à la même cause, cet instinct de domination, ce désir de supériorité, qui sont dans tous les cœurs, et que la vertu seule réprime. *César* préféroit l'honneur d'être le premier d'un village, à celui d'être le second de Rome ; *Caton* plaçoit le sien à vivre l'égal des autres citoyens. L'un cédoit à sa foiblesse ; l'autre étoit exercé à faire usage de sa force.

Ce seroit donc une folie de s'irriter de ce malaise, de ce petit chagrin, qui, chez le commun des hommes se changent bientôt en envie, lorsqu'ils entendent faire l'éloge des qualités qui leur manquent. Il n'est que trop dans la nature qu'on se dégoûte d'entendre toujours appeler *Aristides* juste. Ce n'est point à la personne d'*Aristides* qu'on en veut ; c'est à cet exemple importun qui éveille les reproches de la conscience, ou qui nous abaisse dans notre propre estime et dans celle des autres. A peine êtes-vous descendu dans la fosse, que l'envie change d'objet. L'homme vertueux n'est plus à redouter pour elle ; il est porté à une sphère d'où les comparaisons offensantes

ne peuvent plus s'établir. Tous les peuples du monde qui ont mis en pièces les hommes dont la vertu les fatiguoit, ont fini par leur élever des autels.

De là aussi cet usage introduit chez toutes les sociétés corrompues, de s'abstenir comme d'un défaut de convenance ou d'un manque grossier d'éducation, de s'étendre sur les grandes qualités des hommes supérieurs, en présence de ceux à qui leur rang ou leur situation dans le monde y donne des prétentions. Cette règle est l'*A, B, C,* des courtisans; et je doute fort, que jamais Louis XIV ait entendu faire l'éloge de *Guillaume III, et vice versâ,* ni Louis XV celui de *Frédéric II.* etc. etc. *

---

* L'usage sembleroit exiger que j'eusse dit *Frédéric le grand* ; mais ces titres pompeux que l'enthousiasme ou l'adulation donne aux hommes de leur vivant, ne sont guère dans la suite des générations, que des surnoms propres à les distinguer dans l'ordre chronologique. Ceux qui ne cherchent que les causes secondaires de la révolution Françoise, sans vouloir remonter au-delà, pourroient trouver un vaste champ, dans la métamorphose du marquisat de *Magdebourg,* en une puissance du premier ordre ; comme dans la conduite et dans les écrits de celui que les patriarches de la philosophie moderne ont nommé le *Salomon du Nord.* Un Roi philosophe dans le sens de nos jours, est selon moi le plus terrible fléau que le ciel

Mais si les louanges données aux gens de bien sont odieuses parce qu'elles condamnent et

---

ciel puisse envoyer aux habitans de la terre. Mais l'idée d'un Roi philosophe et despote, est une injure au sens commun, un outrage à la raison.

Lorsque je n'étois encore que capitaine de dragons, il y a vingt-cinq ans, je me rappelle que le gouvernement fit distribuer dans tous les corps, depuis l'officier commandant, jusqu'au plus jeune sous-lieutenant, une instruction de Frédéric second à ses généraux, vers la fin de laquelle on lisoit ce passage remarquable, dont j'ai bien retenu la substance, quoique j'en aie oublié les expressions.

Vous trouvez-vous dans un pays catholique, dites du mal des protestans ; dans un pays protestant, dites-en des catholiques. Enfin excitez les mécontentemens du peuple contre les seigneurs et contre les prêtres ; c'est là ce qui s'appelle remuer le ciel et la terre pour parvenir à ses fins.

J'ai déjà remarqué que plus une société perd de ses forces morales, et s'avance dans la corruption, plus elle devient prodigue des appellations et des titres qui, dans ses jours de gloire, étoient réservés aux services, au mérite et à la vertu. Cet épithète de *grand* étoit tombée à la disposition des gens de lettres *pensionnés*, ou qui avoient envie de le devenir. *Colbert* l'a partagée, durant un siècle, avec son maître. Aujourd'hui que la révolution a dessillé les yeux de beaucoup de gens, il est quelques personnes qui considèrent l'administration de ce ministre, comme une de ses causes immédiates. Si elles ne voyoient en lui, qu'un instrument du développement des causes premières, je ne pourrois pas dire qu'elles eussent tort.

Ne pourroit-on pas compter pour quelque chose aussi, la manie qui a commencé avec la première des *Médicis*, et dont on n'est pas encore guéri, d'appeler des étrangers, de préférence

et qu'elles humilient ; la calomnie et la sottise sont accueillies parce qu'elles excusent et que même elles élèvent les hommes ordinaires, à leurs propres yeux. Et les effets du mensonge sont d'autant plus difficiles à détruire, que la vanité flattée par la détraction, a plus de sacrifices à faire pour céder à la vérité.

" Ceux qui ont la bonté de tant s'occuper

" de

---

rence aux François, à la tête des conseils, de l'administration, et des armées. Cette erreur qu'on peut appeler un crime contre nature, et qui avoit pour objet de rendre le pouvoir de la noblesse moins dangereux pour l'autorité arbitraire, ne pouvoit-elle donc pas produire aussi l'effet terrible de la rendre moins habile, et sans doute plusieurs de ses membres moins intéressés à soutenir l'autorité légitime ?

Certes Monsieur de *Sully*, le véritablement *grand Sully* avoit assez prouvé qu'avec un cœur François, un esprit droit, et des mains pures, on peut devenir le modèle des plus habiles ministres des finances. Et ce n'étoit pas dans la mollesse des petites cours d'Italie que s'étoient formés les *Bayard*, les *La Hire*, les *Duguesclin*, les *Dunois*, et cette foule de héros dont la France avoit le droit de s'enorgueillir, et à qui elle dut son salut dans des circonstances qui se seroient terminées, peut-être d'une manière aussi effrayante, que celle où nous n'avons ici pour armes que des gémissemens et des invectives ; pour moyens que des complots : et pour ressources que des intrigues.

L'Angleterre a connu ce danger ; elle s'en est préservée par une loi ; et elle s'en est bien trouvée.

" de moi (ai-je dit souvent à mes amis), me sau-
" roient bien bon gré, si je consentois seulement
" à me rendre coupable d'un millième des choses
" dont ils m'accusent. En vérité, si j'étois porté
" à faire des sottises, ils m'en préserveroient.
" C'est sans doute me venger cruellement que de
" les priver d'une jouissance aussi douce : mais
" qu'y faire ?"

D'où vient qu'une balourdise, une gaucherie, une sottise grossière, etc. excitent-elles assez généralement le rire ? Ce rire est-il un signe d'approbation? Non, sans doute ; il n'est que le signe d'une satisfaction intérieure qui résulte d'une idée de supériorité, sur celui à qui elles échappent. Et pour qu'il y en ait pour tout le monde, et que dans les degrés de la sottise, il n'y ait pas de dernier, on a la ressource des fictions: tel qui ne trouve pas assez à rire aux dépens des autres dans la société, peut, pour ses vingt-quatre sous, rassasier le besoin qu'il éprouve de rencontrer plus sot ou plus fripon que lui ; et rire tout à son aise, des fourberies de *Scapin* ou des *quiproquo* de *Paillasse*.

C'est ainsi que l'homme qui n'a pas la force de

de réprimer sa vanité, aspire par tous les pores les suggestions du mensonge, quand il a pour objet d'abaisser ses semblables ; et plus vous le voyez avide à saisir, et actif à faire circuler le poison de la calomnie, plus hardiment vous pouvez prononcer qu'il y a quelque chose en lui qui le gêne, et qu'il cherche à cacher. C'est l'infaillible moyen de connoître son endroit foible.

De même, comme je viens de le dire, lorsqu'il laisse voir quelque affectation dans son maintien, dans sa manière de s'exprimer, dans l'habitude de sa personne ; s'il se fatigue vainement pour courir après cette noble simplicité qui caractérise le génie et la vertu ; après cette aisance, cette facilité, cette liberté décente qui indiquent l'homme d'esprit, l'homme heureusement né ; s'il met l'arrogance à la place de la dignité, la brusquerie à la place de la franchise ; qu'il soit bas, quand il veut paroître modeste, bavard pour se montrer confiant, mystérieux pour se montrer profond, familier au lieu d'être affable, etc. etc. un peu d'observation l'aura bientôt démasqué, il paroîtra tel qu'il est réellement ; et même ces aveux forcés de la difformité de son âme, et de

la petitesse de son esprit, ne serviront qu'à le mettre encore au-dessous du rang qu'il auroit pu tenir dans l'ordre des êtres créés ; s'il ne s'étoit pas efforcé d'en descendre, en voulant paroître autre que la nature ne l'a fait, ou que ses vices ne lui ont permis d'être.

J'ai été très-lié, étant jeune, avec un compagnon de mes premières études ; il avoit une épaule plus saillante que l'autre ; et quoique je passasse toutes mes heures de récréation avec lui, je ne m'en étois jamais aperçu. Devenu grand, il s'avisa de faire mettre un coussin à son habit, pour cacher le défaut de sa taille. Cela me sauta aux yeux ; je lui en parlai ; il m'avoua la chose, et prit le parti de faire faire ses habits comme auparavant. Mais il n'étoit plus possible de s'en dédire ; le coussin avoit parlé, et il est mort *bossu*.

Hommes à coussins de toutes les classes, de toutes les tailles, et de tous les genres, combien de gens vous croiroient bien faits, ou vous pardonneroient de l'être mal, si vous pouviez enfin vous persuader que la nature ne fait rien de si difforme,

difforme, qui ne soit encore au-dessus des illusions de l'art, ou des déceptions de l'hypocrisie.

D'après ces observations, on concevra facilement que la crédulité qui a accueilli les fables qu'on a fait circuler pendant dix ans sur mon compte, n'a pu m'affecter que très-légèrement; et si les auteurs de ces fables n'eussent cherché à nuire qu'à moi, je les passerois d'autant plus volontiers sous silence, qu'ils n'y ont pas réussi. Mais les effets qu'elles ont produits méritent qu'on leur donne quelque attention. En supposant qu'il soit encore temps de prévenir les maux qui résulteront inévitablement de causes semblables, si les réflexions des nombreux intéressés ne se fixent pas enfin d'une manière sérieuse sur les principes de tant de désastres.

Cependant en imputant, comme cela doit être, aux petites passions de quelques individus, cette persécution indéfinie qu'ont éprouvée les uns après les autres, presque tous les hommes marquans dans le parti royaliste; c'est mettre en quelque façon l'excuse à côté de la faute, et le remède à côté du mal.

Je dois déclarer en même temps, que je n'ai

jamais douté que le plus grand nombre d'entre eux, n'ait été dirigé par des intentions louables. Mais trompés eux-mêmes, et dépourvus des moyens de connoître et de discerner la vérité, leurs erreurs ont dû les entraîner d'autant plus loin, que des motifs d'intérêt public ont peu excité leur zèle.

Quand les petites passions n'agissent que pour elles-mêmes, la crainte de la honte les rend circonspectes et cautieuses ; mais lorsque l'intérêt personnel peut se cramponner sur l'intérêt général, alors il n'est plus de frein qui soit capable de l'arrêter ou de le contenir.

Voilà l'histoire de toutes les circonstances pareilles à celles dans lesquelles j'ai été jetté, et la clé de toutes les intrigues et des machinations de tous les genres que trouve sur sa route, l'homme qui se dévoue au salut de ses semblables. Les hommes pardonnent rarement, et ne pardonnent pas même toujours à des succès éclatans, les efforts que l'on fait pour les servir ; par ce que ces efforts tendent accessoirement à élever au-dessus d'eux, ceux qui s'y livrent. La reconnoissance est un fardeau au-dessus des forces de l'orgueil : et il est, en quelque sorte

vrai

vrai de dire que celui qui n'agit que pour l'obtenir, et qui n'envisage pas, par-dessus tout, la récompense qui l'attend au fond de son cœur, en présence de celui qui peut seul en sonder les replis, est tout au moins un fou indigne de l'obtenir.

La narration que j'ai entreprise, devant dissiper tous les doutes que quelques personnes dignes que l'on recherche leur estime, pourroient avoir entretenus sur mon compte ; je dois m'abstenir de faire de ce qui ne peut concerner que moi, l'objet d'aucune discussion particulière.

Il est cependant un point unique, sur lequel mon profond respect pour les Princes François, et le vif intérêt que je prends au bonheur du pays qui fut ma patrie : deux sentimens inséparables dans mon âme ; et qui ne cesseront en moi, qu'avec la dernière pulsation qui marquera la fin de mon existence, ne me permettent pas de me taire.

Il n'y avoit pas huit jours que les deux premiers volumes de ces Mémoires étoient sortis de dessous la presse, qu'un *honnête homme* se trouvant à Londres, dans la maison d'une dame de

mes

mes parentes, avec qui il ignoroit mes liaisons de sang et d'amitié, amena la conversation sur mon chapître. " Avez-vous lu ses mémoires ?" (dit-il à mon amie) " Oui." " Eh bien, que pen- " sez-vous des invectives qu'il adresse à nos " Princes ?"—" Des invectives ! Et où avez-vous " pris cela ? Je n'y ai vu que des témoignages " de zèle pour leur cause, et de respect pour " leurs personnes ; mais vous-même, l'avez-vous " bien lu ?"—" Non, je ne l'ai pas lu ; mais des " personnes respectables ....."—" Tenez ; " ce témoignage vaut bien sans doute, celui de " vos personnes respectables" (les deux volumes étoient sur la table) ; " jetez les yeux sur ce pas- " sage ; lisez ensuite celui-ci ; et puis cet autre, " &c. &c. Qu'en pensez-vous ?"—" Que vous " avez raison pour ce qui est imprimé jusqu'à " présent ; mais j'avois oublié que ce n'est pas " dans les deux premiers volumes *qu'il dit du* " *mal des Princes* ; ce n'est que dans ceux qui " suivent ! ! ! !"

Ma cousine ne pût pas retenir un éclat de rire ; et l'honnête homme la quitta sans qu'elle eût pu lui ôter de la tête, que parler en bien de quelqu'un

quelqu'un dans la première partie d'un ouvrage, est une preuve manifeste qu'on en parlera en mal dans les autres. Le même jour, peut-être, vingt *honnêtes gens* en faisoient autant dans vingt maisons différentes ; et j'appris ayant que la semaine fut passée, le nombre exact des volumes que j'avois écrits, et de ceux qui devoient être incessamment publiés.

Il n'est pas hors de propos pour la satisfaction des *gens d'honneur, honnêtes gens*, et autres, de leur déclarer qu'à l'époque dont il s'agit, et longtemps après, je n'avois pas encore écrit une ligne de plus que ce qu'ils avoient alors entre les mains; et je désire, pour leur bien-être à venir, qu'ils trouvent dans cette déclaration, la juste mesure de la confiance qu'ils peuvent accorder aux *personnes respectables* qui veulent bien leur éviter la peine de lire, et l'embarras de penser.

Quant à ces *personnes respectables* elles-mêmes ; comme je suis convaincu qu'il en est parmi elles qui, sous une multitude d'autres rapports, ont des droits réels à cette appellation ; je dois penser qu'elles me sauront gré de suspendre encore pour quelques minutes, le cours de mon

récit,

récit, pour fixer leur attention sur les explications qui suivent : explications que toutes ces sottises m'imposent enfin la nécessité de développer d'une manière assez précise, pour fermer désormais la porte aux vaines subtilités, aux interprétations perfides, et aux applications audacieuses.

Dans tout ce qui a précédé jusqu'ici, je crois avoir assez clairement exposé quels sont mes sentimens et mes opinions. Né François, membre d'un des premiers ordres de l'état, nourri et élevé dans les principes d'attachement à une constitution qui en avoit fait le bonheur tant qu'elle avoit été respectée, et d'*amour* (car c'étoit le mot propre) pour le sang de nos Rois ; j'ai toujours considéré les abus résultans de l'exercice d'une autorité arbitraire, comme destructifs de cette constitution et de cet *amour*. On m'a appris de bonne heure que la France étoit régie par une *monarchie tempérée* ; que nos Rois soumis aux lois les premiers, ne commandoient qu'à des hommes libres ; et j'étois fier de penser qu'en grandissant, je serois un homme libre. Les objets de mes premières études, ont été les histoires des républiques anciennes, et leur prétendue li-

berté

berté si vantée, étoit à mon jugement fort au-dessous de celle qui m'étoit promise sous la meilleure forme de gouvernement que la Providence ait inspirée aux hommes, tant qu'ils conservent les forces nécessaires pour maintenir l'heureux équilibre qui les tient suspendus entre deux abîmes également redoutables, le despotisme d'un seul, ou le despotisme de plusieurs.

Ce n'étoit pas sans de fréquentes répugnances, que je parcourois ces époques *de civilisation barbare*, lorsque des poignées d'hommes audacieux, et fiers de la supériorité que l'habitude et l'art avoient donnée à leurs forces naturelles; étrangers à tous les sentimens humains, se répandoient comme un fléau dévastateur, jusque sur les contrées lointaines, qu'habitoient l'innocence et la simplicité; y portoient le fer et le feu; en désoloient les peuplades timides qui fuyoient en troupeaux devant eux; et tous couverts du sang de leurs semblables, portant comme autant de trophées les dépouilles des victimes qu'ils avoient sacrifiées à leur rage, effrontément décorées du nom de gloire; traînant en triomphe, et chargées de liens celles qu'ils n'avoient conservées

que pour prolonger leurs tortures, et pour les faire servir d'ornement à leur pompe barbare, rentroient exultans dans leurs murs (qui ne me paroissent être que l'enceinte d'une caverne de bêtes féroces déchaînées sur l'espèce humaine) pour y décerner des récompenses au crime, et des couronnes au parricide. Ces époques tumultueuses et si souvent renouvelées, où, à défaut de sang étranger, ils faisoient sur eux-mêmes, l'essai de leur fureur; ces exécrables jeux où les malheureux que le sort d'une guerre injuste et inégale avoit mis dans leurs fers, forcés de s'entre-déchirer, donnoient à leurs vainqueurs le seul spectacle digne d'eux, comme le plus propre à rassasier et à entretenir leur férocité; ces guerres civiles, ces combats entre la liberté expirante et l'ambition de quelques démagogues furieux; ces abus de pouvoir, ces proscriptions, ces tyrans, la stupidité de la multitude, la lâcheté de ses chefs; le pouvoir et l'insolence de ces eunuques, emblème immoral et trop frappant des courtisans de tous les siècles; leurs bassesses, leurs perfidies, leurs imbéciles conseils, l'oppression de la vertu, l'esclavage du monde, et bientôt les démembremens, la destruction, le chaos, la terre en

proie

proie à toutes les horreurs, et l'espèce humaine condamnée de nouveau, à l'ignorance ét à la dégradation.*

Mais avec quelle consolation, avec quel intérêt mon esprit ne se reposoit-il pas sur l'histoire de mon pays; sur ces assemblées mémorables d'une nation simple et belliqueuse, dont l'honneur émettoit les décrets, comme la bonne foi et le sentiment pur de l'intérêt général garantissoit leur exécution; ces champs de *Mars* et de *Mai*; ces cérémonies religieuses où l'homme rapproché de la nature contemploit la grandeur de son auteur dans la sublimité de ses œuvres; et ne le prenoit pas en vain pour témoin de ses engagemens; cette élévation instructive et touchante de nos monarques

* Si les belles années de Rome offrent à l'esprit quelque chose de consolant et de grand; ces belles années à proprement parler, n'ont commencé qu'avec le gouvernement d'un seul, et elles ont été de courte durée. Les traits clair-sémés de vertu qui se sont fait remarquer à toutes les époques précédentes, si on ne profane pas ce nom au point de le donner à ce qui n'étoit que le résultat de dispositions féroces, comme les atrocités des Brutus, des Manlius, &c. sont d'autant plus saillans qu'ils étoient plus rares.

monarques sur le bouclier ; lorsque chacun considérant dans le chef de son choix ou du choix de ses pères, la portion qu'ils avoient abandonnée de leurs droits individuels, en échange de celui qu'ils tenoient de ce contrat solennel, à la protection d'une force tellement accrue par la réunion de toutes, se formoit une idée si auguste et si simple, de la majesté royale et du respect qu'elle commande ; ces lois salutairement précises, qui ont continué si long-temps encore, d'être les bases de notre jurisprudence ; cette distribution impartiale et publique de la justice ; enfin toutes ces causes générales et particulières de la prospérité d'un empire, dont la durée étonneroit la postérité, si elle pouvoit ignorer qu'il n'a pas fallu moins de cent cinquante années d'immoralité, d'abus de pouvoir, de foiblesses, d'intrigues, et de mépris de tous les principes à qui il devoit sa stabilité, pour parvenir à le détruire.

Pénétré de ces idées, humilié de la dégradation successive, où les empiétemens des ministres que la cupidité et la flatterie ont appelés de grands hommes, et à qui l'insouciance a conser-

vé

vé cette épithète si peu méritée, nous avoient réduits ; autant j'observois avec indignation les effets de l'ambition de ces petits tyrans, autant je m'empressois de relire encore, les récits de ces faits de chevalerie, de ces actes de courage qui ont tant de fois sauvé la France et ses rois ; et je me croyois digne de les imiter, si l'occasion s'en présentoit à moi dans le cours de ma vie. Quoique je cherchasse vainement dans l'histoire des derniers temps, de ces traits d'héroïsme que le bouillonnement du sang François avoit rendus si familiers à nos pères, je ne pouvois pas me persuader que ce sang ne fût pas toujours le même. La suite a assez prouvé dans l'un et l'autre parti, que je ne me trompois pas ; je ne pouvois donc m'en prendre qu'à cette confusion, à ce mélange, à cette introduction d'étrangers que j'accusois d'avoir abâtardi notre race ; réduit à trouver de temps à autres, quelques consolations, dans les remontrances énergiques mais inefficaces de nos parlemens.

Avec de tels sentimens, il étoit difficile que, depuis que les circonstances m'ont mis en action, ma conduite pût avoir d'autres bases que

les

les principes de la monarchie Françoise dans toute leur pureté.

Ces sentimens se réduisent à des termes extrêmement simples.

Attachement inviolable à mon pays et aux lois fondamentales sur lesquelles reposoient sa gloire et sa prospérité.

Dévouement absolu du mes facultés et de mes forces au soutien de l'autorité légitime, sans quoi il n'est ni liberté, ni prospérité, ni gloire.

Amour pour mes souverains ; haine de l'autorité arbitraire, qui est destructive de tout cela.

Quelques personnes qui ont contracté l'habitude de crier au blasphème, à peu près comme un huissier par instinct s'égosille à crier *paix là*, lors même que les auditeurs observent le plus profond silence, ne manqueront pas sans doute de déclarer que j'étois *constitutionnel*.

Expliquer à tout propos, à ces messieurs, la signification des mots dont ils se servent, seroit assurément leur rendre un service particulier ; mais un travail de cette nature est, je l'avoue, au-dessus de mes forces.

Si cependant ils entendent par *constitutionnel* la

la moindre inclination pour ce code informe et mutilé qu'on a appelé la constitution de 1791 ; je crois qu'aujourd'hui, je serois le seul être pensant qui auroit quelque prédilection pour elle ; et je les prie de croire que quelque *seul* que j'aie été quelquefois de mon opinion, dans des circonstances dont les suites m'ont prouvé que je n'avois pas eu toujours tort, je ne me pique pas de singularité à ce point.

Mais si tout ce qui peut rendre à la France son premier lustre et à son Roi le suprême pouvoir ; si tout ce qui peut écarter de l'autorité légitime ce crêpe funèbre dont l'intrigue prépare les fils et que la cupidité, l'ineptie, la soif de la domination, et la bassesse des courtisans étendent sur tout ce qu'ils touchent ; si le plus vif désir de voir le monarque dans cette heureuse impossibilité, où Dieu dont il doit être l'image sur la terre, est lui-même, d'avoir jamais tort ; de le voir environné des conseils que notre antique constitution lui a donnés ; de voir les princes de son sang affranchis désormais du joug insolent de quelques favoris audacieux, reprendre dans l'état, la plénitude des droits de leur naissance ; les trois ordres de la nation

nation balancer dans leur sagesse les intérêts de tous ; contenir d'une main les progrès du despotisme, et réprimer de l'autre les efforts des factions ; enfin chacun de mes concitoyens quel qu'il soit, depuis la première marche du trône, jusqu'à la dernière chaumière, jouisssant en paix, après tant d'horribles convulsions, des bienfaits d'une administration sage, et bénissant le ciel du retour inespéré des douceurs de la paix, et de la restauration d'un Prince que le malheur aura instruit à ne régner que par l'amour et par les lois ; si tout cela est *constitutionnel*, certes je suis *constitutionnel*, et très-*constitutionnel*.

Sur quoi donc a pu se fonder cette accusation stupide, et hors même de toute vraisemblance, que celui qui a tant de fois et si long-temps exposé sa vie pour effectuer le rétablissement de la monarchie Françoise ; qui a tout sacrifié, fortune, amis, parens, repos ; et suspendu jusqu'au soin de sa réputation pour ce noble dessein, ait pu dans quelque circonstance que ce fût, se laisser aller à des plaintes, à des invectives, (il faut bien répéter ce mot, puisque c'est le texte de ces messieurs), et contre qui ? contre les personnes augustes qu'il

qu'il étoit d'un si haut intérêt pour la réussite de son projet, de représenter aussi respectables, aussi dignes de l'amour des François, et de l'estime de l'Europe qu'elles le sont en effet ?

Voici le mot de l'énigme.

Depuis que le monde est créé, ou plutôt depuis qu'il existe des Cours, il existe une guerre ouverte entre les courtisans et les hommes qui ont choisi une carrière plus généralement utile.

Ceci n'est donc pas une chose nouvelle ; il importe même à l'équilibre que ces deux classes ne soient jamais confondues ; car de cette confusion naîtroit le désordre, et la plupart des empires ont dû leur chute à cette cause. Un courtisan ne peut pas être un homme utile, et un homme utile n'est point un courtisan.

Pour éviter les jeux de mots, et les fades plaisanteries qui certes sont loin de mon intention, dans une matière aussi grave, j'entendrai par courtisans les *amis privés* des rois ; et par hommes utiles, leurs *amis publics*.

Il n'est personne qui ne saisisse cette distinction, et qui n'en sente bien toute l'importance.

S'il est permis, s'il est même louable en tout

homme employé à des occupations quelconques de chercher le délassement de ses études et de ses travaux dans la société d'amis qu'il lui plaît de choisir, certes les rois ont plus de droits que qui que ce soit, à la plus douce des consolations que le ciel ait placée à côté des peines de cette vie.

Mais de ce que telles ou telles personnes sont propres à être admises à cet honneur, ce seroit une induction peu juste d'en conclure qu'elles doivent ou qu'elles peuvent s'immiscer dans le maniment des affaires publiques.

Et comme les comparaisons du petit au grand sont ordinairement les plus frappantes, supposons qu'un prédicateur célèbre, un homme de lettres, un musicien, un peintre éminens, etc. cherchent à se délasser de leur travail, dans un souper d'amis, ou dans une partie de jeu, sera-ce une raison pour qu'ils confient leurs sermons, leurs manuscrits, leurs instrumens, ou leurs pinceaux, à ceux qui se sont montrés les plus propres à égayer les convives, ou les plus adroits à jouer à la boule ou aux quilles.

N'est-ce pas un lot assez honorable, assez satisfaisant pour des âmes à qui la nature a donné

cette

cette trempe molle et cette flexibilité nécessaires à un tel emploi, que d'être admis journellement à l'intimité du souverain dont une grande nation attend son bonheur, et en qui elle concentre son espoir ? que d'être choisis pour partager ses momens de plaisir, pour adoucir ses peines, ou l'en distraire ; et pour lui prodiguer ces attentions et ces soins, si propres à alléger le plus pesant fardeau qu'il ait plu à la Providence d'imposer aux forces humaines.

A l'égard de ses *amis privés*, le monarque est homme : il ne l'est pas pour ses *amis publics*, il est Roi. Il faut donc à ces *amis publics* des âmes d'une autre trempe.

Destinés à soutenir une partie du poids de la majesté royale, la gravité qu'exigent les affaires publiques, la fierté nécessaire en certaines occasions, et la dignité indispensable dans toutes, aux représentans du monarque d'un grand peuple ; l'intrépidité et l'audace qui conviennent à l'homme de guerre, la franchise inséparable de cette profession, et par-dessus tout, cette responsabilité terrible envers soi-même, envers sa patrie, envers son roi, et envers l'espèce humaine, ne se

concilient point avec cette souplesse, je dirai plus, avec ces petites qualités aimables et même brillantes dans leur genre, qui entrent dans la composition du caractère des premiers. Que *Momus* ou *Mercure* amusent le souverain des dieux, cela est dans l'ordre : *Mars* combat les *Titans*, et *Atlas* porte le monde.

En même temps que ceci explique l'éloignement naturel qui se fait remarquer entre ces deux classes, cet éloignement indique assez les limites qu'il ne leur est pas permis de franchir.

Louis XIV le savoit, et il s'en amusoit. *Sire, je pars pour aller combattre vos ennemis,* (lui disoit le maréchal de *Villars*) *et je vous laisse au milieu des miens.* Villars battoit les ennemis du roi, et les ennemis de Villars ne s'en portoient que mieux ; car ces gens-là s'arrangent toujours de manière à ne voir le danger que de loin.

Un roi ne peut jamais prendre parti dans les querelles de ses sujets. Celui qui cherche à l'y intéresser personnellement par des rapports insidieux, ou par des applications sacriléges, est plus coupable que celui qui oseroit attenter ouverte-

vertement à la majesté royale. Le dernier ne seroit qu'un furieux ; l'autre est un fourbe et un lâche.

Le monarque qui se laisseroit persuader que les ennemis de ses *amis privés* sont les siens, auroit une bien foible idée de la distance qui le sépare du reste des hommes.

Tout le monde connoît ce mot de *Sully :* Louis XIII l'avoit envoyé chercher pour lui demander quelques avis, les courtisans dont l'usage est de jeter de l'odieux ou du ridicule sur tout ce qui peut rappeler des souvenirs glorieux, s'égayoient aux dépens du costume du règne précédent que ce ministre avoit conservé, comme il en avoit conservé l'esprit. *Sire,* dit-il au Roi, *lorsque le Roi votre père de glorieuse mémoire me faisoit l'honneur de me consulter sur les affaires de l'état, il donnoit auparavant l'ordre de faire retirer les baladins et les bouffons*.*

Pourquoi ce mot de Sully, celui de Villars, et

* Ayant laissé mes livres en Amérique, je suis borné au secours de ma mémoire pour les citations, dont je serai aussi économe que je le pourrai ; aussi je ne garantis que la substance de celles qui m'échappent.

et tant d'autres, sont-ils restés, et sont-ils devenus proverbes, tandis que les noms de ceux dont ils avoient à se plaindre sont ensevelis dans l'oubli ? Pourquoi sont-ils répétés de bouche en bouche, souvent même par ceux à qui l'application s'en fait naturellement, sans que personne s'avise de s'en affliger ou de s'en offenser ? C'est que quelque choquante que la vérité puisse être pour quelques individus, son empire n'en est pas moins irrésistible sur tous, et que la vanité est de toutes les passions humaines, la plus adroite à faire des exceptions. Mais comme ces exceptions sont purement personnelles, de quelque manière que vous recueillez les voix sur un principe évident qui la blesse, ce principe sera infailliblement proclamé pour chacun, à l'unanimité moins *une*.

Aussi long-temps que les dissentions qui divisent les *amis publics* et les *amis privés* des Rois, se contiennent dans les limites que le respect dû à la personne du souverain et l'intérêt de l'état leur prescrivent, elles ne peuvent jamais être dangereuses; mais si elles viennent à prendre un caractère plus sérieux, et qu'elles menacent de mettre la chose publique en danger, ce qui ne peut avoir

lieu

lieu que lorsque l'une de ces classes s'efforce de se confondre avec l'autre ; ce n'est que dans sa cause que ce mal peut être réprimé.

Cette cause, comme toutes celles de la plupart de fléaux qui désolent l'humanité, prend sa source dans le jeu de ces passions et de ces appétits que la vertu dirige vers le bien, le grand et le sublime ; et par qui l'homme foible se laisse entraîner à tout ce qui est petit, criminel, ou méprisable.

Aussi loin que la tradition des siècles qui ont précédé notre âge, puisse remonter jusqu'à ce jour, on ne voit nulle part, des exemples de batailles perdues, de traités déshonorans, de séditions, de révolutions, de renversemens de trônes, et de bouleversemens d'empires, que l'on ait pu attribuer à des tentatives des *amis publics* des Rois, pour envahir la sphère dans laquelle doivent se contenir leurs *amis privés*. On peut au contraire, imputer avec justice, aux empiétemens de ceux-ci, presque tous les désastres sous lesquels ont succombé, avec le temps, les plus fermes états.

Il est peu d'hommes, si l'expérience ne les

s pas mis sur leurs gardes, qui ne s'exagèrent à eux-mêmes leurs facultés, leurs moyens personnels, l'importance de leurs services, et particulièrement le prix que, selon eux, les autres doivent y mettre. Ils ne savent pas que, pour le bonheur de la société, la nature a placé dans le cœur de chacun de leurs semblables un appréciateur d'autant plus sévère à leur egard, qu'il est plus indulgent pour lui-même. Moins ils sont propres à remplir les situations élevées ; et plus facilement ils se persuadent qu'ils ont tout ce qu'il faut pour les occuper avec succès. Ignorant les rouages secrets qui font mouvoir la machine, dont les principes qui la mettent en action paroissent plus simples en proportion de ce qu'ils ont nécessité plus d'art et plus d'efforts pour en faire l'application ; ils ne voyent pas, se disent-ils à eux-mêmes, que ce soit une chose si difficile : ou si cela est, ils se complimentent avec complaisance, sur la prodigieuse générosité de la nature à leur égard. L'ignorance ne connoît ni difficultés ni obstacles ; car la connoissance des difficultés et des obstacles est la science ; et la marque la plus caractéristique d'un sot, est de trouver tout facile. Cette heureuse

reuse opinion de leur mérite personnel, une fois formée, il est aisé de rendre compte de ces dangereuses tentations qui assiégent les *amis privés*, dans la sphère de séduction qu'ils habitent; comme de l'extrême facilité avec laquelle ils y succombent.

Ceci me rappelle un mot du général *Wimpffen*, à qui il en échappoit souvent d'aussi profonds qu'ils étient plaisans.

Il étoit à *Caen*, occupé à lever quelques corps de cavalerie et d'infanterie. Un homme assez mal mis, s'exprimant plus mal encore, demande à lui parler en particulier. " *Général*," lui dit-il, " *Je viens vous demander du service.*"— " Fort bien, et dans quel grade?"—" Mais je " voudrois une lieutenance-colonelle."—" Et " qui êtes-vous? quelle est votre profession?"— " Je suis serrurier; mais aujourd'hui on n'y re- " garde pas de si près."—" *Mon ami*," lui répondit *Wimpffen*, avec cet accent Allemand qui donnoit une sorte de grâce à tout ce qu'il disoit; " *on peut être toujours serrurier, mais on n'est* " *pas toujours lieutenant-colonel.*"

Que de fléaux de moins sur l'espèce humaine

si les individus de toutes le professions n'aspiroient à être que ce qu'ils pourroient être toujours !

De là cependant, ce débordement d'hommes ineptes et présomptueux, qui, lorsque la corruption a fait des progrès trop sensibles, viennent du fond des alcoves des Cours, infester les conseils, les administrations, les armées: de là les déceptions, les intrigues, les petits complots, les calomnies, la subversion de tous les principes, le découragement de la vertu, sa disparution finale, et les incalculables calamités qui en sont la suite.

Mais s'il est d'une si haute importance, pour le maintien d'un gouvernement bien ordonné, que la ligne de démarcation qui sépare ces deux classes, et qui doit prévenir sur tout les usurpations de la dernière, soit soigneusement maintenue; avec quelle sévérité ce principe ne doit-il pas être mis en vigueur, lorsque la patrie inondée du sang de ses enfans, appelle à grands cris, toutes les forces, toute l'énergie de la vertu, pour l'aider à sortir de l'abîme où la réunion de tous les vices l'a plongée; et que le peuple gémissant sous l'oppression de la tyrannie, semble

avoir

avoir oublié le droit imprescriptible qu'il a d'être gouverné par son Roi légitime ?

Quel est l'être raisonnable qui pourra se persuader que des hommes, quelqu'honnêtes, quelque bien intentionnés qu'on puisse les supposer, qui, lorsqu'ils tenoient en leurs mains la plénitude des moyens de prévenir les maux auxquels ils ont laissé leur pays en proie, n'ont pas su s'en servir, pourront aujourd'hui, destitués comme ils le sont, de toute force, de toute ressource, de toute connoissance locale ; devenus étrangers à la génération qui a déja remplacé celle dont ils étoient connus ; plus étrangers aux idées, aux principes, aux nouveaux intérêts de qui se composent cette masse d'opinions et de volontés, qu'ils se sont efforcés de dissoudre par des mesures diamétralement contraires à celles que la plus légère connoissance des choses, et l'induction seule du cours si simple et si facile à suivre de la nature, auroient dû leur indiquer, pourront, dis-je, aujourd'hui être capables de rétablir ce que douze années de révolution, ont réduit en atomes ; et de reconstruire, avec des matériaux vermoulus, ou dispersés, et dont la plupart n'existent plus,

l'édifice imposant que quelques étais placés à temps, auroient pu maintenir encore pendant des siècles ; et qui, faute de force ou d'habileté pour les établir, s'est écroulé en ruines, sous leurs débiles mains.

Mon opinion constante a donc été, comme elle l'est encore, que tant que des hommes incapables s'immisceront dans les conseils et dans la direction des affaires du parti royaliste ; la restauration de la monarchie Françoise qui, j'en suis convaincu, auroit depuis long-temps été effectuée, sans les fautes grossières qu'ils ont accumulées, et qui aura lieu, tôt ou tard, si la France, cessant de s'épuiser, par des efforts gigantesques, ne provoque pas elle-même sa dissolution ou son démembrement, fuira devant eux comme le phantôme qui se dissipe dans l'air. Mes conjectures et les avis que j'ai pris la liberté de donner aux Princes François, dans toutes les occasions, ne se sont que trop malheureusement réalisés jusques ici. Et quand je vois tel ou tel individu qui en dépit des notions les plus simples du sens commun, sans se rebute de l'impuissance de ses efforts, fait succéder à des entreprises stupides, des entreprises

plus

plus stupides encore ; revenant sans cesse à la charge, diffamant dans son chagrin, et s'efforçant d'écarter du Roi ses amis publics, ses seuls et véritables amis ; il me semble en vérité, voir un eunuque qui se fatigue pour commettre un viol.

Mais où sont ces amis publics, ces véritables amis ?

C'est comme si on demandoit, où sont les princes de son sang ? où sont les chefs de cette noblesse fidèle, dont les cicatrices attestent le zèle, autant que la valeur ? où sont ces magistrats, ces François de tous les ordres qui ont passé douze années d'exil dans l'exercice de toutes les vertus ; étrangères aux intrigues, comme à la mollesse ; et gémissant des sottises dont ils étoient les victimes, trop modestes pour offrir des conseils qu'on ne leur demandoit pas ; ou trop fiers pour forcer les obstacles que le vil intérêt de quelques particuliers élevoit entre leur roi, et la connoissance de la vérité.

Où sont ces véritables amis ? la guerre, l'indigence, la douleur, les perfides conseils, en ont fait périr des milliers, la lassitude et le dégoût, en ont éloigné plus encore ; et j'ai la fierté de répon-

dre

dre que j'en étois un. Mais qu'on ne se hâte pas de rien imputer de cette réponse aux prétentions de l'ambition, puisque je ne puis plus l'être ; et que la malignité suspende le trait qu'elle est prête à lancer sur cette raison, et qu'elle me donne le temps de la développer.

Le pays qui a été ma patrie, aura mon dernier soupir, tous mes vœux pour sa prospérité ; parce que je suis convaincu qu'il ne peut la trouver que dans celle des autres peuples, et dans le rétablissement de la balance politique de l'Europe, que la révolution Françoise a renversée.

Le prince qui a été mon Roi, (et je ne cesse pas de considérer en Louis XVIII le Roi légitime de France,) sera toujours, ainsi que les membres de son auguste maison, l'objet du respect que je dois à leur rang, et à leurs malheurs. Tant que j'ai été son sujet, ma vie lui a été dévouée, et je ne m'en suis pas tenu à des protestations à cet égard. Ne fallût-il encore que ce sacrifice, tout étranger que je lui sois devenu, je prends Dieu à témoin, qu'il ne me coûteroit rien ; et s'il pouvoit à ce prix remonter sur le trône de ses pères, par la seule voie qui lui soit désormais ouverte,

ouverte, la seule qui puisse concilier tous les intérêts et toutes les affections ; j'emporterois avec moi, la douce conviction, d'avoir contribué au bonheur de la France, et au repos du monde.

Au moment où j'écris, je suis devenu gentilhomme Anglois. La foi que ma naissance avoit engagée au Roi de France, appartient au monarque bienfaisant qui a daigné m'accueillir ; et mes services à la nation généreuse qui m'a adopté. Ami d'une liberté bien ordonnée, j'ai fait mon étude de l'histoire, de la constitution, des lois de l'Angleterre ; des mœurs et de l'esprit de ses habitans, comme de leurs habitudes et de leurs usages. Et je considère ce pays fortuné, comme un temple élevé en l'honneur de cette divinité dont le culte est dans le cœur de tous les hommes. Je jouis donc ici de tout ce que j'ai désiré ; et je préfère mon humble asile, à tout ce qui peut fasciner les regards de la cupidité et de l'ambition. Mes cendres reposeront sur une terre libre, et ma mémoire sera confiée à des hommes qui, s'ils n'accordent pas légèrement leur estime, savent du moins tenir compte des efforts qu'on a pu faire dans le cours d'une vie long-temps agitée, pour

se

se rendre digne de celle de ses semblables.

Après cette abjuration solennelle de toute idée de prétentions, de chagrin, ou de vengeance, on croira plus facilement au désintéressement qui conduit ma plume, et qui préside à mes pensées.

Quelque disposé que je sois à tenir un compte fidèle de la portion, bien suffisante, qui m'est échue en partage, des foiblesses de l'humanité ; il falloit qu'ils en eussent reçu une dose bien plus forte que moi, ceux qui m'ont attribué l'orgueil de m'être cru le seul propre à rétablir les affaires du Roi de France. Hélas! pendant de longues années, il en tomboit chaque jour à mes côtés, de meilleurs que moi ; si j'use du droit que j'ai de parler de la part que les circonstances m'avoient mis à portée de prendre dans les intérêts de la monarchie ; c'est parce que je m'honore d'avoir fait, en esprit et en action, cause commune avec les hommes vertueux qui ont honoré mon siècle; et on ne me citera pas une occasion que je n'aie saisie d'exprimer et de prouver les sentimens de vénération qu'ils m'ont inspirés. Ce n'est point à ceux qui ont couvert leurs noms de gloire, ou qui leur ont acquis un nouveau lustre,

que

que la malveillance osera faire l'application de ce que j'écris. Ces illustres et véritables amis de leur patrie et de leur Roi, me rendront, je n'en conçois nulle inquiétude, la justice de penser que qui sait apprécier le courage et la vertu, sait aussi les reconnoître en ceux qui en portent les véritables caractères.

Le temps de toutes ces applications contournées est passé.

Quoiqu'il en soit : je ne vois pas que la cause de la monarchie soit tellement désespérée, que le Roi de France ne puisse pas compter encore sur plus *d'amis publics* qu'il ne lui seroit nécessaire, pour mettre un terme à ses malheurs, et à ceux de son peuple. Que les *amis privés* rentrent dans la sphère dont ils n'auroient jamais dû sortir ; et indépendamment de ceux qui sont au dehors, l'intérieur de la France peut en produire assez. Il faut avoir renoncé à l'usage de ses sens, pour se refuser aux preuves qui se multiplient chaque jour de cette vérité. Les agens même du gouvernement actuel n'en fournissent-ils pas, à chaque instant, de nouvelles ? Il ne faut que lire leurs proclamations, leurs adresses de félicitations, leurs homélies, leurs complimens, leurs invecti-

ves, et tout ce fratras de phrases banales qui depuis *Busiris* jusqu'à *Robespierre*, se traduisent par ces mots si simples. *Nous désirons mieux, mais nous craignons pire !*

Quant à moi, si j'ai bien lu tout ce qui m'est tombé entre les mains depuis deux ans, il se réduit à ceci.

" Les ennemis de la France ne connoissent " pas le principe de sa force. Il est dans l'union " de tous les souvenirs et de toutes les appréhen- " sions. Cette unanimité sera la même, pour " repousser tout projet, tout système, dont l'exé- " cution pourroit nous rejeter dans les horribles " convulsions dont nous sommes à peine sortis. " Nos plaies saignent encore ; et on nous parle " de les rouvrir ! le sang de nos pères, de nos " femmes, de nos enfans, de nos amis, de nos " frères, fume sur la terre que nous foulons aux " pieds ; et nous nous livrerions à des idées qui " pourroient ramener parmi nous ces scènes de " carnage ? Après des années de misère et " d'exil, nous avons retrouvé une chaumière et " du pain dans notre patrie désolée ; et nous " courrions le risque d'y renoncer, pour aller

braver

" braver de nouveau, sur une terre étrangère, les " persécutions, le mépris, l'ingratitude et les re- " buts? Les propriétés que nous avons con- " servées, les acquisitions que nous avons faites, " la considération, la fortune qui sont attachées à " nos emplois, la tranquillité des individus, la " paix des familles, etc. tout cela nous est assuré, " tant que nous n'éveillerons pas l'animadversion " des usurpateurs; et nous nous exposerions au " hasard de nouvelles spoliations, de nouveaux " déchiremens, et par-dessus tout aux vengeances " de détail, aux reproches, aux dédains? Non."

Je n'ai pas lu un discours adressé aux Consuls, qui n'exprimât clairement ces idées. N'est-ce donc pas suffisamment les adresser au Roi, et lui indiquer ce qui est à faire, pour qu'un autre ne le prévienne pas.

Mais je m'aperçois que j'entre ici dans une discussion qui n'est pas de mon objet. Me fera-t-on la grâce de n'en pas dénaturer les motifs, et de les recevoir pour excuse?

Si l'amour-propre cache à l'homme une partie de ses défauts et de ses vices, et lui exagère ses facultés et ses moyens personnels; il porte ce-

pendant en lui un témoin plus véridique, qui détruit de temps à autres ce prestige, et qui le force de se rendre justice à lui-même. Il a beau vouloir se débarrasser de cette conscience importune, ou jeter un voile sur la glace qu'elle lui présente; il arrive souvent qu'il ne s'y voit que plus en laid: de là vient que ceux qui se connoissent eux-mêmes ont recours à plus d'efforts pour en imposer aux autres.

Aussi est-il ordinaire aux petits esprits qui sentent bien qu'ils ne sont pas à l'abri des traits de la censure de s'efforcer, en faisant le plongeon, de les faire porter sur des objets généralement réverés. La religion, la majesté, la justice, l'honneur ou l'intérêt public, sont toujours dangereusement blessés si on les égratigne. Alors vous les entendez s'écrier à la rébellion, à la profanation, au sacrilége: ils s'échauffent dans leur harnois, font un tapage abominable; il n'est bruit que de leur sainteté, de leur fidélité, de leur zèle, et Dieu me pardonne, aussi de leur courage.

Je crois voir un petit chien qui évite le coup de fouet par une gambade, et qui se met en devoir de défendre un lion.

Autant

Autant donc il importe que cette classe soit distinctement séparée de celle que forment les *amis publics* des Princes, autant il est indispensable et sacré de conserver, dans toute son étendue, l'intervalle immense qui n'auroit jamais dû permettre de confondre les opinions et les principes qui la dirigent, avec les intentions des personnages augustes au nom desquels elle prétend agir. Autant il est du devoir d'un ami de la vérité, qui a été à portée de connoître le cœur des Princes François, de dissiper ce nuage de soupçons, de méfiances, et de craintes, qu'a élevé autour d'eux la conduite de ces êtres ineptes, et qui a intercepté l'éclat de leurs vertus personnelles, comme les vapeurs qui s'élèvent d'un marais fangeux interceptent la vue du ciel.

J'ai fait ma profession de foi à l'égard du Roi de France, elle n'a jamais varié ; et les personnes désintéressées qui ont eu l'honneur d'approcher de ce monarque en divers temps, depuis le commencement de la révolution, sont unanimes dans l'éloge de ses vertus.

Les circonstances m'ayant procuré l'avantage de relations plus suivies, et de rapports personnels

sonnels avec S. A. R. *Monsieur*, la suite de ces mémoires me fournira plus d'une occasion de rendre hommage aux aimables et solides qualités du cœur et de l'esprit de ce Prince, dont la générosité, le courage et la bonté, en me retraçant le portrait d'Henri IV, m'ont fait souvent gémir de n'avoir rien à comparer à *Sully*.

L'indignation que j'ai manifestée dans le premier volume des calomnies absurdes qui ont essayé de s'attacher aux jeunes années des Princes de la branche d'Orléans*, a sans doute assez prouvé mon respect pour eux.

Quant

* Je ferai connoître plus tard les efforts qu'on a faits pendant plus de deux ans, pour persuader aux royalistes et aux Princes François que je n'avois armé les Bretons que pour mettre la couronne sur la tête de Mgr. le Duc d'Orléans actuel. Ce mensonge avoit acquis un tel crédit, qu'un homme considérable et fort en faveur, soumit en conséquence au Roi un plan où il proposoit de faire intervenir ce Prince, de qui je n'ai pas même l'honneur d'être connu.

Tantôt c'étoit le Duc d'Orléans, une autre fois le Duc d'York, enfin Monsieur lui-même ! !

Toutes ces sottises se répétoient; et quelques contradictoires qu'elles fussent entre elles, elles n'en cheminoient pas moins, et remplissoient l'unique but des auteurs, qui étoit d'enlever à un parti dont ils ne pouvoient pas se rendre les maîtres, les moyens d'opérer une restauration qui n'auroit fait que le bonheur de trente millions d'hommes et celui de leurs Princes, mais dont ils n'auroient pas recueilli le *profit*.

Quant à la maison de *Condé*, celui qui a quelque idée du véritable honneur n'a pas besoin d'exprimer ce que ce nom lui inspire ; et depuis long-temps ces deux mots sont synonymes pour moi.

Mais si j'honore et si je vénère ce qui est honorable et vénérable, de quelle valeur seroit le respect que je prodiguerois également à ce qui ne l'est pas ? Et si j'avois fait le vœu de servir mon Roi contre ses ennemis quels qu'ils fussent, et de sacrifier ma vie pour surmonter tous les obstacles qui s'élevoient entre lui et le trône de ses pères, ce vœu eût-il été rempli, lorsque par des ménagemens perfides, et par une complaisance criminelle, j'aurois négligé de poursuivre ou de démasquer ses ennemis secrets, bien ou mal intentionnés (car l'intention en pareil cas est hors de question ; je ne cherche point de coupables, et peu m'importe que le feu soit mis à ma maison par un incendiaire ou par un fou, si elle n'en est pas moins réduite en cendres) ; lorsque j'aurois négligé, dis-je, de les poursuivre avec la même constance, avec le même zèle, que je mettois à combattre ses ennemis publics ?

La

La révolution avoit-elle donc réduit le Roi de France à n'être que le Roi de cinq ou six individus ? N'étoit-il plus le mien ? n'étoit-il plus celui des milliers de sujets dont le sang couloit à grands flots pour sa cause ? et n'étois-je pas leur représentant, leur organe auprès de lui ? Ce redoutable dépôt de confiance ne m'avoit-il pas armé du ministère de la vérité ? et qui étoient-ils ceux qui interposoient le mensonge entre le monarque et la portion de son peuple qui lui étoit restée fidèle ? Quelle qualité, quel titre individuels avoient-ils à opposer à ce poids de considération, de dévouement, d'utilité, de services ? A qui plus qu'à moi étoit imposé le devoir d'éclairer le Roi sur des intérêts que, vu la distance qui le séparoit du lieu de la scène, il lui étoit aussi difficile qu'important de connoître ? Tout le sang qu'en dépit de mes efforts, les intrigues et les erreurs qui se sont accumulées, ont fait couler inutilement, ne s'élèveroit-il pas aujourd'hui contre moi, si je n'avois pas tout mis en œuvre pour en prévenir les terribles effets, et pour en signaler les auteurs ?

Certes si j'avois pu fléchir, si j'avois été sourd

à la

à la voix du devoir qui me commandoit le sacrifice de mon repos, et jusqu'à l'abandon momentané du soin de mon honneur outragé ; si cédant lâchement à cet amour-propre ignoble qui se complaît dans les éloges et dans les caresses dont les hommes corrompus se montrent si prodigues, à l'égard de ceux qu'ils croient disposés à s'associer à leurs complots, ou propres à devenir le véhicule ou le marchepied de leur dégoûtante ambition, je m'étois laissé aller aux impulsions d'un sot orgueil, et d'une cupidité sordide. Il est vrai de le dire, je n'aurois pas eu d'autre ennemi que moi-même ; c'en étoit trop, et je vis avec ma conscience.

Je ne troublerai point le repos dont je jouis en cherchant à me faire justice d'eux. Ils sont assez punis ; et je répète, que je serai le premier à découvrir les piéges dans lesquels s'est prise la crédulité de plusieurs. On ne trompe jamais mieux que lorsqu'on est trompé soi-même. J'ai assez vécu pour savoir que la haine tourmente moins souvent le cœur de l'homme, et que le crime souille plus rarement son esprit, que l'on n'est généralement porté à le croire. Ce n'est

pas parce qu'il hait, qu'il fait circuler la calomnie, qu'il la répète, ou qu'il y ajoute foi : c'est, hélas ! presque toujours parce qu'il s'aime trop.

Ceux qui auront eu le courage de lire cette longue digression, et dont la patience est d'avance une preuve de leur impartialité, sont maintenant à portée de prononcer sur une imputation que j'étois d'autant plus empressé de détruire, que peut-être en résultera-t-il le salutaire effet de délier les lèvres timides sur lesquelles la force de la vérité a exercé jusqu'ici moins de pouvoir que la crainte criminelle d'exposer son repos pour la faire triompher.

Que les amis sincères des Princes François, soient bien convaincus que le plus perfide manque de respect dont ils puissent se rendre coupables envers eux, est de leur supposer ou de souffrir que d'autres leur supposent des intentions et des vues qu'ils n'ont pas; que la preuve la plus solide qu'ils puissent donner de leur zèle pour leurs augustes personnes, est de faire en sorte que le blâme des fautes qu'on a l'audace de leur imputer ne retombe que sur ceux qui s'en rendent coupables; que pour détruire en un instant les impressions,

sions, que le poison de la calomnie fait circuler d'un bout du royaume de France à l'autre, il ne faut que montrer aux François, leurs Princes tels qu'ils sont, et briser d'une main hardie cet échafaudage d'intrigue et d'astuce que le souffle de la vérite doit renverser; qu'un des principes fondamentaux du gouvernement monarchique, est que le Roi n'a jamais tort; que la réputation du monarque doit être inviolable comme sa personne; et que l'infaillible moyen de prévenir ces convulsions qui précipitent les trônes et qui bouleversent les empires, comme celui d'en réparer les ravages, est de consigner à l'oubli, les mains inhabiles dont la foiblesse les provoque, et qui sont à plus forte raison incapables d'y remédier.

Je n'avois pas plutôt conçu que la réalisation des promesses qui m'étoient faites par le gouvernement Britannique, dépendroit essentiellement du maintien religieux du secret exclusif qui m'étoit imposé; que je sentis dans tous ses détails, et sous tous les rapports pour le présent comme pour l'avenir, l'embarras et les dangers de ma position.

Je n'avois pris aucun engagement formel;

mais je n'en étois pas moins lié par un assentiment tacite. Eussé-je eu même d'autres notions d'honneur que celles que j'emporterai dans le tombeau, l'intérêt de la cause du Roi m'auroit impérieusement prescrit d'y être fidèle.

Près de trois années s'étoient écoulées depuis la dissolution de l'armée des Princes : et ces trois années n'avoient pas été plus heureuses en négociations, que la première ne l'avoit été en opérations militaires. L'intérêt royaliste perdoit chaque jour de son poids dans les cabinets de l'Europe, en proportion de ce que l'intérêt opposé, par quelque cause que ce fut, y faisoit plus de progrès. Le gouvernement Britannique, (que cela ait tenu aux circonstances, ou à tout autre motif particulier, peu importe,) n'avoit encore rien accordé aux sollicitations journalières dont il étoit assailli. Le temps s'écouloit avec une rapidité effrayante ; on n'étoit pas avancé d'un pas de plus que le premier jour ; loin de là, les affaires suivoient précipitamment une marche rétrograde ; et les délais étoient tous à l'avantage des ennemis du Roi ; quoique la carrière nouvelle qui s'ouvroit devant moi fut semée de prétendans, je

la

la trouvai libre de concurrens. Je n'enlevois la confiance à personne, puisque personne ne l'avoit obtenue. Trahir celle qui m'étoit offerte, ou m'y refuser, auroit été trahir mon pays et mon Roi. C'eut été priver les Princes François de l'occasion unique; de la ressource importante, qui depuis si long-temps étoient l'objet de leurs vœux les plus ardens ; et qui jusques alors avoient échappé aux travaux de leurs conseils, et aux efforts de leurs agens.

J'étois loin de prétendre à aucune supériorité personnelle ; mais les circonstances m'en donnoient une relative et indéniable par la réunion des volontés, du dévouement, du zèle, et du courage des milliers qui m'avoient fait leur représentant et leur chef. J'étois en Angleterre le premier qui pouvois offrir, en échange des secours que cette puissance fourniroit au Roi, quelque chose d'équivalent de sa part. Une négociation quelconque n'est autre chose qu'un échange ; et si l'on me permet de parler ainsi, tous ceux qui m'avoient précédé, s'étoient présentés au marché les mains vides, ou avec des effets qui n'avoient de cours, que dans les illu-

sions

sions de leur imagination. Il étoit donc aussi peu surprenant qu'ils n'eussent réussi à rien, qu'il peut le paroître beaucoup à ceux qui ne connoissent pas les hommes, qu'ils aient cherché à nuire aux succès d'un autre.

La confiance des royalistes de Bretagne, unie à celle du ministre Anglois dans la personne d'un François, qui j'ose le dire, n'étoit point indigne d'entreprendre de rendre un service immortel à sa patrie et à son Roi ; et à qui la nature, l'éducation, et le hasard de la naissance, n'avoient pas refusé les moyens d'y être propre, sans blesser la vanité de personne ; (car celui qui s'élance vers de grandes choses, avec quelques moyens, ne trouve point d'envieux dans les hommes supérieurs, il n'y trouve que des amis ;) me sembloit former une réunion de circonstances tellement favorable, que je n'osois pas douter qu'elle ne fût envisagée par les Princes François et par leurs véritables amis, comme un bonheur inespéré, après tant d'efforts perdus, et d'espérances trompées.

De quelle terrible responsabilité, cependant, n'entreprenois-je pas de me charger ? Rien, absolument

solument rien moins qu'un succès éclatant, ne pouvoit me mettre à l'abri de ses suites; et ce succès, les moyens de l'assurer dépendoient-ils de moi ? leur nature, leur étendue, leur direction, étoient-elles à mon choix ? Les Princes François eux-mêmes, ne pouvoient-ils pas avoir conçu d'autres vues, formé des projets différens ? tout ce que je ferois sans leur demander leurs ordres, ne serviroit peut-être, qu'à les contrarier, qu'à les croiser, qu'à faire échouer quelque plan plus vaste, dans lequel la partie que le hasard sembloit me confier, pouvoit au contraire, trouver une place utile, et contribuer à en assurer la réussite, si je ne m'écartois pas de la route que tous les devoirs réunis me tracèrent, quelque bien fondée que fût ma confiance en un gouvernement étranger, cette confiance exclusive ne pourroit-elle pas avec raison, être taxée de témérité, et ma mission d'audace ? Quel champ, quel vaste champ, j'aillois ouvrir aux inimitiés, aux intrigues, et aux complots de l'orgueil offensé et de l'envie! Les hommes vertueux eux-mêmes, les amis utiles et fidèles du roi, n'auroient-ils pas le droit de

s'élever contre moi, et d'imprimer aux clameurs de la multitude, la gravité et la *respectabilité* de leur juste improbation? Ne considéreroient-ils pas même comme un devoir, d'unir leurs efforts pour découvrir mes projets; et à défaut de le faire, pour en contrecarrer les progrès, et pour en faire avorter l'exécution? Qu'aurois-je à opposer un jour, à leurs accusations, à leurs reproches? Seroit-ce la triviale et stupide excuse de la pureté de mes intentions? mais de quel droit prenois-je sur moi d'entreprendre une négociation de laquelle dépendoit, peut-être, le sort du monde, et sans nul doute, le bonheur de mon pays, de mon Roi, et de vingt-cinq millions de mes concitoyens.

Député par les mécontens d'une grande province que j'avois ralliés au drapeau royal, et dont je partageois les travaux et les combats; ce titre et ces motifs me donnoient à la vérité, de l'importance auprès du gouvernement Britannique, en raison de l'utilité dont je lui pouvois être. Ils me donnoient sans doute, quelques droits à la confiance des Princes François, et à celle des émigrés de tous les ordres: mais ces droits ne seroient-ils

roient-ils pas justement perdus, par une conduite propre à éveiller et à justifier les soupçons, et par le défaut que j'aurois montré de la mienne ?

D'un autre côté le ministre m'avoit engagé sa parole qu'aussitôt qu'il en seroit temps, les Princes seroient prévenus de tout. Ce n'étoit pas les Princes qu'il redoutoit : c'étoit l'indiscrétion de leurs agens dont il paroissoit qu'on n'avoit eu que de trop fréquentes preuves. Disposé, du moins en apparence, à m'accorder quelque confiance, il se montroit loin d'avoir la même inclination pour aucun autre ; et j'avois lieu de regarder comme donné, que si le secret n'étoit pas scrupuleusement observé, la cause du Roi de France n'avoit rien à attendre de ce côté, qui dans mon opinion, étoit désormais le seul qui pût lui offrir quelques ressources décisives.

Je prends Dieu à témoin que la vanité n'eût aucun accès dans mon cœur. Il étoit trop agité par la perplexité de ma situation, et je déclare en outre, qu'étant loin de partager indistinctement les méfiances que plusieurs de mes compatriotes avoient fait naître, le moment où on auroit consenti à ce que je communiquasse avec ceux d'entre

eux qui, par leur discrétion, leur sagesse, leurs lumières, le rang qu'ils pouvoient tenir dans la confiance des Princes, et celui qu'ils avoient occupé dans l'état, eussent été propres à supporter une partie du poids qui pesoit sur moi, ce moment m'auroit été celui d'un soulagement dont on ne peut se faire d'idée, qu'en s'en faisant une bien juste de ma position, et du peu de prix que j'ai toujours attaché aux hochets de l'ambition, aux joujoux de l'orgueil, et je ne doute pas, même encore aujourd'hui, que, parmi ceux qui ont cru devoir se déclarer mes ennemis, il ne s'en fût trouvé quelques-uns qui auroient recherché mon amitié, et qui m'auroient accordé la leur; car c'est une des singularités de ma vie, que la plupart de mes détracteurs ne m'avoient jamais vu; et que, depuis dix ans que mon nom tourmente leur imagination, et fatigue leur poitrine, ils ne connoissent pas ma personne.

Je n'avois que moi seul à qui confier mon anxiété : il falloit prendre un parti, un parti qui conciliât tout; car je ne connois pas les extrêmes. Voici celui auquel je m'arrêtai.

" J'enverrai une personne de confiance vers les

" les Princes François, pour leur demander leurs
" ordres. Je leur ferai part de mon arrivée en
" Angleterre, des motifs qui m'y ont conduit ;
" de l'accueil et des promesses que j'y ai reçus,
" ainsi que de la condition qui m'est imposée ;
" je les supplierai de m'autoriser à remplir scru-
" puleusement cette condition. Je prendrai
" envers eux l'engagement de ne me prêter à
" aucune mesure sans la certitude d'obtenir :

" 1°. Que le Roi de France sera solen-
" nellement reconnu

" 2°. Que dans l'expédition qui pourroit avoir
" lieu, les troupes Angloises serviront comme ses
" alliés ; et que le pavillon Britannique ne sera
" arboré en aucune place, que conjointement
" avec le pavillon royal de France, en signe de
" cette alliance.*

" 3°. Que les villes, ports, forteresses, &c.
" et même les vaisseaux qui se rendroient à nous,
" seront sommés et reçus, au nom de Sa Majesté
" Très-Chrétienne et pour elle.

" 4°. Que

* Voyez aux Pièces Justificatives, les instructions données au Major-Général *Graham*.

" 4.° Que le gouvernement Britannique " fournira à S. A. R. *Monsieur*, oncle du " Roi, et Lieutenant-Général du Royaume, " les moyens proportionnés à l'importance et à " l'élévation de son rang, de venir prendre le " commandement des armées royalistes, et com- " battre à leur tête.

" J'ajouterai que j'ai l'espoir le mieux fondé " d'obtenir tout cela, dans le cas où Leurs Al- " tesses Royales voudroient bien s'en reposer " absolument sur moi.

" Si elles me jugent digne de leur confiance, " alors loin de dissimuler cette démarche aux " ministres, je la leur déclarerai franchement, " ainsi que l'autorisation que j'aurai reçue ; et je " crois déjà connoître assez la noblesse de leur " caractère, pour espérer que cette conduite ne " pourra qu'être propre à me confirmer la bonne " opinion qu'ils me témoignent, et à leur garan- " tir ma discrétion pour l'avenir.

" Si au contraire je suis refusé, mon parti " est pris ; je retournerai vers mes fidèles amis " avec les secours d'armes et d'argent qui, je " n'en doute pas, me seront accordés. Je prou-

" verai

" verai aux Princes François, en périssant pour " leur cause, que je n'étois pas indigne de faire " pour eux davantage. Les François de tous les " ordres et le gouvernement Britannique ne m'en " estimeront pas moins."

On a lu plus haut les promesses que j'ai faites au ministère Anglois. On voit ici les engagemens que j'ai pris avec les Princes François. Quelque chagrinant qu'il soit pour ceux qui craignent la vérité, que l'on publie les mémoires de son temps, on ne peut nier que ce ne soit le moyen infaillible de la faire triompher. Et je défie que, parmi mes contemporains, il s'élève une voix qui puisse articuler que ces promesses et ces engagemens, avec l'accomplissement desquels toute ma responsabilité cesse, n'ayent pas été ponctuellement remplis.

Il ne s'agissoit plus que de trouver l'homme propre à cette importante mission. Privé de presque toute communication avec mes compatriotes, cela ne devoit pas paroître une chose aisée; cette circonstance me servit mieux néanmoins que ne l'eût fait peut-être la liberté du choix.

Des rapports particuliers d'affaires, dont il sera question plus tard, m'avoient procuré la connoissance, qui ne tarda pas à se changer en intimité, de l'Abbé *de Calonne*, frère du ministre de ce nom, et de M. *de St. Morys*, conseiller au parlement de Paris, dont le fils avoit épousé une nièce du ministre. Ils étoient les seuls François que, du consentement du gouvernement, je voyois à Londres, et je ne leur avois rien confié.

L'Abbé *de Calonne*, homme de beaucoup d'esprit, chaud, généreux et loyal, vivoit très-retiré depuis ce qu'on appeloit la disgrâce de son frère. Occupé à rédiger un journal pour se procurer les moyens de vivre, il s'honoroit de la pauvreté à laquelle il s'étoit trouvé réduit, par le zèle de sa famille pour la cause de la monarchie. Je n'ai jamais entendu une plainte, un regret sortir de sa bouche. Les calomnies dont il étoit la victime, sembloient en vérité avoir donné de nouvelles forces à son zèle. Royaliste par sentiment autant que par principes, mais royaliste éclairé, il gémissoit des fautes qui avoient, disoit-il, arraché tant de fois la *contre-révolution* des mains des fidèles amis des Princes et du Roi; ne

parloit

parloit de Mgr. *le Régent* que dans les termes du plus profond respect, s'enthousiasmoit au nom de Mgr. *le Prince de Condé* et tout ce qui lui échappoit déceloit un tendre attachement pour la personne de Mgr. *le Comte d'Artois*, dont les vertus personnelles et les qualités aimables faisoient le thème journalier de sa conversation.

St. Morys étoit l'honneur et la bonté personnifiés. Lorsqu'il ne faisoit pas du bien, c'est qu'il étoit occupé à chercher l'occasion d'en faire. Il étoit sorti de France avec une somme immense, et bien au-dessus de ses besoins et de ceux de sa famille à jamais. Lorsque M. *de Calonne* prit la direction des affaires des Princes, il en avoit fait le sacrifice à leur cause ; le peu qui lui restoit étoit à la disposition de ses amis, et tous les malheureux étoient de ce nombre.

Misérables qui avez calomnié M. *de St. Morys* dans l'esprit de ses Princes, et qui n'avez pas pu réussir à altérer les sentimens de cet excellent homme dont j'ai reçu le dernier soupir, et dont les dernières paroles ont été des vœux pour le bonheur de sa patrie et de son Roi, ne craignez-

gnez pas que je vous nomme : votre nom n'est pas fait pour être à côté du sien.

On présume assez, sans aller plus loin, que mes liaisons avec la famille de M. *de Calonne* et avec lui-même, n'ont pas dû peu contribuer à enrôler parmi mes ennemis ceux que le dévouement de ce ministre lui avoit faits d'abord, et que comme de raison, les injustices dont il a été l'objet, avoient si fort multipliés depuis. Mais ce n'est pas ici le lieu de parler de ces inimitiés d'antichambre, qu'il suffit d'ailleurs d'indiquer en termes généraux pour mettre le lecteur de nos jours au fait, et qui se renouvelleront suffisamment de génération en génération, tant qu'il existera des hommes pour l'instruction de la postérité.

M. *de St. Morys* me parut d'autant plus propre à être chargé du compte que j'avois à rendre aux Princes, et de la proposition que je prenois la liberté de leur soumettre, que la partie importante de cette mission ne pouvoit être confiée que verbalement, à cause des hasards du voyage qui auroient pu faire tomber mes dépêches en d'autres mains ; que j'avois reconnu en lui le plus vif attachement pour la famille royale, et que je n'avois

vois, comme je n'ai jamais eu depuis aucun motif de soupçonner sa discrétion.

Mgr. *le Régent* étoit, comme je l'ai dit, à Vérone. Cette distance ne pouvoit pas être franchie sans occasionner un délai nuisible et même funeste au succès de nos affaires. Je me décidai donc à m'adresser à Mgr. *le Comte d'Artois*. Ce Prince étoit muni de tous les pouvoirs de Mgr. *le Régent*. Outre que l'ordre hiérarchique et la marche officielle des affaires me prescrivoient cette voie, le voyage à *Arnheim*, et le retour à Londres ne devoient prendre que peu de temps, et je n'en avois pas à perdre.

C'est ici l'occasion peut-être, où les *amis publics* du Roi ont eu le plus à déplorer les affligeantes circonstances qui n'ont pas permis aux deux Princes d'être unis de corps, comme ils l'étoient d'esprit ; et je ne fais nul doute que si Mgr. *le Régent* et Mgr. *le Comte d'Artois* eussent habité les mêmes lieux à cette époque, l'intrigue se seroit vainement efforcée d'arracher de leurs mains la ressource la plus puissante qui se soit offerte depuis le commencement de la révolution, pour les rétablir dans leurs droits. Mais

cet éloignement fatal, cet obstacle terrible à la célérité comme à l'étendue des communications, lui donna toutes les facilités, et tout le temps de préparer, de faire agir ses poisons ; et lorsque Mgr. *le Comte d'Artois* avoit daigné mettre quelque prix à mes services, et m'accorder la confiance qui m'étoit si nécessaire pour que le Roi en recueillit le fruit, Mgr. *le Régent* avoit été environné d'une conspiration de déceptions, de perfidie, et d'astuce, qui a dû être d'autant plus insidieusement conduite, que ce Prince a été doué par la nature de plus de pénétration et de moyens d'esprit, et il me croiyoit un traître.

Je confiai à M. *de St. Morys* tout ce qu'il étoit indispensable qu'il sût, et rien de plus. Je lui remis des lettres pour Mgr. *le Comte d'Artois* et pour Mgr. *le Régent* à qui je suppliois ce Prince de les faire passer. Ces lettres et les instructions verbales dont je le chargeai, n'étant que la répétition de ce qu'on vient de lire, je m'abstiens de les copier.

Il me demanda la permission de s'associer un gentilhomme Irlandois de ses amis ; et ils se mirent en route le huit ou le neuf Octobre 1794, pré-

précisément entre la remise de mon premier mémoire à Mr. Pitt, et celle du second.

J'attendis impatiemment leur retour.

Le jour fixé pour mon entrevue avec mylord *Cornwallis*, le secrétaire du premier ministre vint me prendre chez moi, et me conduisit chez ce seigneur.

Le nom du Marquis de *Cornwallis* est connu partout où ses actions l'ont honoré ; c'est-à-dire dans les quatre parties du monde. Le choix qui étoit fait de cet homme célèbre pour discuter mes plans, m'indiquoit assez l'importance qu'on y attachoit ; et n'alimentoit pas peu mon espoir. Je ne me rappelle pas, sans quelque consolation, les marques d'estime que j'ai reçues de lui ; car l'estime d'un grand homme console de la haine de milliers de sots.

La seule objection sérieuse que me fit le Marquis, résulta de la comparaison qu'il fit des Royalistes de France, aux paysans royalistes d'Amérique, en qui il avoit eu de fréquentes occasions de remarquer plus de zèle que d'assiduité, et plus de bonne volonté que de fermeté.

La différence n'étoit pas difficile à établir.

Elle ressortoit de la différence des causes de l'une et de l'autre révolution, de celle des principes et de la conduite des deux partis opposés ; de l'âge, des habitudes, et de la population relative des deux nations ; des dispositions du territoire, et mille autres choses qui me jeteroient encore dans une digression que je dois éviter.

Je lui témoignai le désir que j'éprouvois sincèrement de voir un homme de son nom et de sa réputation, à la tête de l'expédition projetée, il me fit de mylord *Moira*, qu'il supposoit devoir en être chargé, une éloge également honorable pour l'un et pour l'autre. Il m'apprit qu'il partoit incessamment pour la campagne, et me dit qu'il espéroit de me retrouver encore à Londres à son retour. Comme il ne faut rien perdre en affaires, je conclus de là, qu'il feroit un rapport favorable à mon projet ; ce qui nécessiteroit la prolongation de mon séjour en Angleterre. Quelque temps après il entra au conseil, dans la charge de grand maître de l'artillerie, et j'eus lieu de voir que dans cette place, l'intérêt qu'il m'avoit montré pour le parti du Roi, ne s'étoit pas démenti.

Jusque

Jusque là Mr. *Pitt* avoit bien voulu se charger seul du soin de nos affaires : bientôt la tournure que prenoient celles du continent, en ramena Mr. *Windham.*

J'ai dit au commencement de ces mémoires, que, *parmi les hommes généreux dont la conscience ne sait pas céder à la crainte d'une fausse et passagère opinion publique,* et qui m'ont conservé leur estime, *il en est un surtout, dont le nom ne frappe jamais ma pensée, sans éveiller en moi les sentimens les plus vifs de vénération, d'attachement et de reconnoissance.* A ces traits mes amis ont reconnu Mr. *Windham* : ils ne pouvoient pas se tromper ; et quelqu'inutile que lui soit mon témoignage, quelqu'au-dessus des inimitiés vulgaires, que soit un homme dont la vie entière est un éloge non interrompu de ses vertus, le besoin de ma reconnoissance doit l'emporter sur ces considérations. Fier d'avoir vu mon nom associé à celui de ce grand homme, dans la bouche de la malignité et de la sottise, j'anticiperai sur le jugement de la postérité. Je rendrai un compte exact de la part qu'il a prise aux affaires du parti royaliste : et la simple exposition des faits réduira au silence

ceux

ceux qui, par leur empressement à accuser sans cause, comme à juger sans preuve, décèlent assez la virulence des motifs qui font jaillir leur venin, et qui excitent leurs clameurs.

J'ai à Mr. *Windham* de grandes obligations. Cependant je m'honore de pouvoir publier que ce qu'il a fait pour moi, n'a pris sa source dans aucun principe humain : il l'a fait par esprit de justice. Mais où est la justice, lorsque la multitude trompée n'a qu'un cri pour étouffer sa voix, et se lève en masse pour opprimer ? elle se réfugie dans le cœur de l'homme vertueux, parce qu'elle y est à côté du courage. Son estime a eu pour moi cela de flatteur, qu'elle a été le prix de la pureté et de la vivacité de mon zèle pour mon pays et pour mon Roi : auprès de qui éprouve comme lui tout ce que le sentiment de ses devoirs a de sublime, et tout ce que sa force a d'impérieux, les hésitations ou la tiédeur seroient de foibles recommandations ; mais la trahison ! ! ! Reptiles qui me forcez d'écrire ce mot ; il ne vous est donc pas même donné de mesurer l'intervalle qui est entre vous et la vertu !

Je n'avois jamais eu avec l'Angleterre aucunes

nes relations, hors celles dont j'ai parlé plus haut ; et j'étois totalement étranger à Mr. Windham. Chargé comme ministre, de traiter plus particulièrement avec moi les affaires qui m'y avoient amené, il lui étoit de la plus haute importance de m'étudier et d'observer minutieusement tous les détails de ma conduite. Si l'intérêt qu'il a bien voulu me témoigner, eût eu exclusivement pour objet, l'utilité dont je pouvois être à l'Angleterre en particulier ; cet intérêt sans doute, auroit cessé avec sa cause. Et lorsque, pour me servir du langage des *gens d'honneur* modernes, *je n'ai plus été bon à rien*, il m'auroit abandonné à *ma mauvaise fortune*.

Cependant tel j'ai vu ce ministre dans le temps où il avoit conçu quelque espoir de mes efforts ; tel je l'ai retrouvé à chaque instant de neuf années consécutives d'injustices, de malheurs, et de désastres ; et les calomnies dont j'ai été assailli, les persécutions que j'ai éprouvées n'ont produit d'autre effet en lui, que le besoin de me défendre par la continuation de son amitié, et de me dédommager par de nouveaux témoignages d'estime.

En falloit-il donc davantage, pour convaincre

ceux

ceux-là même, envers qui, dans la dispensation de facultés qui distinguent l'homme de la brute, la nature s'est montrée le plus avare ?

Etranger à tout ce qui n'a pas l'utile et le bon pour moyens comme pour objet, Mr. Windham s'enflamme à l'idée de tout ce qui est noble et grand. Comme *Aristides* il refuseroit d'acheter un service important pour son pays, aux dépens de la justice et de l'honneur.* Simple comme le génie ; à la finesse de l'esprit, à la sagacité de l'observation, à la profondeur du raisonnement, et à une érudition peu commune, il joint l'amabilité de l'homme du grand monde, et les charmes si touchans d'un cœur compatissant et d'une âme bienfaisante. J'ai vu réuni en lui seul, tout ce que j'avois jusqu'alors estimé et admiré séparément dans les autres. Honnête homme lui-même, il croit à la probité.

Il

---

* Ceux qui ont publié, ou qui ont voulu croire que Mr. *Windham* avoit autorisé, par son approbation, les projets d'explosion et d'assassinat, qu'on assure avoir été concertés à Londres, se sont réduits à prouver qu'ils ne le connoissent pas, ou qu'ils ne sont pas dignes de le connoître.

Il a considéré, dès son principe, la révolution Françoise, sous le point de vue, sous lequel il est à regretter trop tard, que tous les hommes d'état de l'Europe ne l'aient pas aperçue. Confident intime de Mr. *Burke*; nourri dans la doctrine et dans les principes de cet homme célèbre qui a été si long-temps la lumière de la Grande-Bretagne, et l'ornement de son sénat, il a hérité de sa prévoyance comme de ses talens. Son coup d'œil vaste et sûr s'attache aux causes générales, et poursuit leurs effets au loin dans l'avenir. Ennemi des mesures partielles, des expédiens de circonstance, et de ces palliatifs qui calment les douleurs du moment, et qui conduisent doucement les états à leur dissolution, c'étoit à la source du mal qu'il vouloit appliquer le remède; et il jugeoit qu'il étoit plus utile, et plus prompt de porter la cognée au pied de l'arbre, dont l'ombre somnifère et destructive répandoit la mort partout où ses rameaux s'étendoient, que de s'amuser à en détacher les feuilles les unes après les autres. C'étoit enfin dans le salut de la France, et dans sa restauration au rang des peuples civi-

lisés, qu'il voyoit le salut de sa patrie et celui du monde entier.

Il ne m'a jamais rien promis qu'il ne l'ait tenu. Aussi la garantie de sa parole étoit-elle devenue pour les royalistes, un gage assuré. Etranger à cette petite politique aussi funeste pour ceux qui la mettent en usage, que pour ceux qu'elle parvient à tromper ; qui consiste à exciter de fausses espérances, et à les alimenter par des moyens insuffisans ; à se jouer de la crédulité, du besoin, du malheur et de la foiblesse, et à susciter des troubles, dans la vue d'en recueillir seule le fruit, peu inquiète du sort qui attend les aveugles instrumens qu'elle emploie ; il m'a toujours dit avec la plus noble franchise, ce que le parti royaliste avoit à espérer du gouvernement Britannique comme ce sur quoi nous ne devions pas compter. Dans un moment où nos affaires avoient cessé de suivre à Londres, une tournure favorable pour nous, il en quitta le soin pour nous éviter les désastres que la confiance attachée à son nom auroit pu provoquer, faute de secours assez abondans pour les prévenir. Et lorsque le ministère, cédant aux sollicitations dont il fut assailli, parût se décider

en

en faveur d'un plan vaste et général, qui certes eut été préférable à tout, s'il n'eut pas été fondé sur des données qui n'existoient pas, mais qu'il n'auroit sans doute pas accueilli si on ne lui avoit pas dissimulé que son adoption entraîneroit inévitablement la ruine des armées qui combattoient depuis si long-temps, dans les provinces de l'Ouest; Mr. Windham se hâta d'entremettre le crédit qu'il avoit sur nous, pour faire cesser le fléau de la guerre civile, et je me félicite d'avoir précieusement conservé les pièces qui rendent hommage aux sentimens généreux et humains, dont ses efforts pour arrêter une effusion inutile de sang, comme les vives inquiétudes qu'il témoignoit à cet égard, ont été les touchantes et honorables preuves.

Avec de tels sentimens; avec des opinions si conformes aux intérêts du monde, et à ceux de la monarchie Françoise en particulier; n'étoit-ce pas pour le roi légitime, la circonstance la plus fortunée, que le gouvernement Britannique eut remis entre les mains de Monsieur Windham, le soin des affaires du parti royaliste; et qu'elles fussent traitées avec lui, par celui des François, à

qui il sembloit avoir accorder le plus d'estime et de confiance, et à qui les circonstances avoient donné une plus grande réunion de moyens relatifs à cet objet qu'à tout autre.

Tout le monde n'en jugea pas ainsi. Mon séjour à Londres ne pouvoit être tenu secret que pour un temps. Quelques-uns des compagnons de mon voyage donnèrent trop de prix à la confidence dans laquelle ils avoient été mis ; leur petite vanité avoit parlé ; et d'amis en amis, tous les François qui étoient à Londres purent bientôt se dire tout bas, que j'étois auprès du gouvernement Britannique occupé à préparer une *contre-révolution.*

Que je sois devenu de ce moment le sujet ordinaire des conversations, et la matière des commentaires, des conjectures et des propos en bien comme en mal, de tous les cercles et de toutes les coteries de mes compatriotes, il n'y a rien en cela que de très-naturel ; mais que, sans savoir ni quelles étoient mes intentions, ni quels étoient mes plans, mes démarches, mes relations même avec les Princes François, ni le degré de confiance qu'ils pourroient m'accorder, il se soit trouvé des hommes qui aient prononcé d'abord, et fait circuler par leurs échos que mon

mon arrivée à Londres, et mes rapports avec le gouvernement Anglois, ne pouvoient promettre de bien à la cause royaliste, et qu'il se soit formé entre eux une coalition dont l'unique objet étoit de m'épier, de me contrecarrer, de me calomnier dans l'esprit de Mgr. le Régent, de miner sourdement toutes les bases sur lesquelles pouvoit reposer le succès de mes entreprises; que cette coalition se soit soutenue jusqu'à la fin; qu'elle ait réussi à priver le Roi des avantages que lui promettoit l'occasion la plus favorable qui se soit offerte pour sa restauration, par le seul motif qu'il ne l'auroit pas tenue d'elle; qu'elle soit parvenue à prolonger les déchiremens de la France, et les malheurs du monde; enfin à priver à jamais tant de familles intéressantes, de leurs consolations, de leurs soutiens, et de leurs dernières espérances, dans ces nobles et courageuses victimes qui ont été dévouées sur les rives de *Quibéron*; c'est ce que la suite de ces mémoires démontrera, et ce dont il n'est pas hors de propos de développer le principe.

La France, plus d'un siècle avant la révolution, comme tous les états qui sont sur leur déclin,

enfin, avoit vu se former dans son sein une classe d'individus qui, semblable à ces excroissances difformes qui défigurent le corps humain, et qui placées entre la tête et le tronc, s'accroissent de la perte journalière de leur substance, s'étoit mise entre les trois ordres de l'état et son chef. Il eût semblé que ce n'étoit que par eux seuls, et pour eux seuls, que le Roi et la nation existoient. Et cela étoit en quelque façon vrai ; car l'autorité arbitraire bien définie, n'est que l'oppression du peuple, et l'esclavage du monarque. Mais l'exercice de cette autorité a tant de charmes pour les hommes médiocres ; elle est si commode et si douce ; les talens qui conduisent à en obtenir sa petite part, et la science qu'elle exige, sont si faciles à acquérir ; tout cela s'accorde si bien avec le jeu libre de toutes les petites passions, qu'on n'aura pas de peine à se persuader combien grand devoit être le nombre des concurrens. De là cette multiplicité de petits partis, ces échevaux indébrouillables d'intrigues et de ruses, cet art de faire et de défaire les réputations ; ces appréhensions, ces frayeurs à l'approche d'un homme courageux, d'un homme vrai, d'un honnête homme ;

ces

ces complots pour écarter tout ce qui pouvoit porter la lumière auprès du trône, faire connoître au souverain ses véritables amis, et le décider à briser d'indignes fers ; cette garde vigilante, cet instinct qui éventoit les hommes utiles au loin, et qui soulevoit les aboiemens de toutes les meutes, quelque opposées qu'elles fussent les unes aux autres sur tout le reste, lorsqu'il en avoit rencontré quelques traces.

Et comme chez un peuple vif, pressé par le besoin d'exercer son activité naturelle, et à qui la discussion des intérêts généraux est interdite, les imaginations rétrécies, à défaut d'exercice, s'élancent avec avidité sur les petits objets et sur les choses frivoles, chacun s'exagéroit plus ou moins l'importance ou les talens de ceux qui se disputoient la faveur et le pouvoir, et se rangeoit à son choix, à la suite des uns ou des autres, dans l'espoir de trouver en eux un appui, et de recevoir sa petite part des fruits de la victoire, dont le résultat étoit presque toujours de mettre un homme inepte à la place d'un homme utile.

De là ce mot devenu proverbe, et dont personne ne se chagrinoit :

Des protégés si bas, des protecteurs si bêtes !

Tant il est vrai que plus la vérité est susceptible d'application, et moins elle offense.

De cette manière la science unique, à laquelle on mettoit quelque prix, étoit celle qui pouvoit conduire à saisir quelque participation à l'exercice de l'autorité, ou à ses profits; à les arracher de la main des autres, et à s'en maintenir en possession, peu importoit aux dépens de qui, et par quels moyens. Les mots d'intérêt de l'état, gloire du souverain, bonheur du peuple, etc. étoient bien dans toutes les bouches; mais la chose ainsi que les talens, les connoissances, l'intention, et le courage nécessaires pour l'obtenir, étoient entièrement hors de la question.

A ces traits généreux qui caractérisoient la magnanimité de nos pères, jusque dans leurs inimitiés, avoient succédé ces pitoyables combats d'intrigues et de perfidies, comme les danses de cordes et les gambades des saltimbanques avoient pris la place des carrousels et des tournois; déplorable et trop juste mesure de proportion, de ce qu'ils étoient et de ce que nous sommes.

On auroit cru, peut-être, que la révolution qui a produit un changement si subit dans les dis-

dispositions de la masse du peuple, devoit en opérer un analogue dans celle de cette espèce d'hommes. On se seroit trompé ; car elle n'a fait que rétrécir la scène, et démasquer les auteurs : mais le jeu est resté le même, et aux costumes, et aux décorations près, qui ne servoient pas peu à en imposer à la multitude, nous avons vu exactement en petit, depuis quatorze ans, les répétitions des mêmes pièces, avec cette différence cependant, qu'on s'est moins aperçu de la diminution du nombre des acteurs, à raison de la diminution progressive du théâtre ; et que la vue trop rapprochée des ressorts qui mettent les machines en mouvement, a donné à de nouveaux talens plus de hardiesse pour se produire.

Ainsi, comme autre fois il importoit beaucoup moins, comment le Roi seroit servi, que par qui ; comme on avoit préféré la disgrâce du Maréchal *de Broglio* à la gloire des armées ; l'humiliation du brave Comte *de Grasse* à l'honneur du pavillon François ; la destitution de *Malesherbes** et de *Turgot* à la prospérité de

* On n'écrit pas le nom de *Malesherbes* sans attendrissement et sans respect. Quelle lumière le dévouement sublime et

l'état ; la perte de nos colonies continentales, la stagnation du commerce, la destruction de milliers d'officiers et de soldats à des événemens glorieux qui auroient pu mettre en danger la faveur et le crédit d'une amie ou d'un ami privés; enfin, l'horrible bouleversement qui tient encore l'Europe suspendue sur le bord d'un abîme dont il n'est pas donné à l'œil de l'homme de mesurer la profondeur, au chagrin de remettre en des mains plus habiles l'exercice d'un pouvoir qui menaçoit depuis si long-temps d'écraser de sa chute ceux qui s'obstinoient à le retenir. De même, après l'effrayante leçon que le ciel a écrite en caractères de sang, et que les mânes de nos parens, de nos amis, de plus de trois millions de nos compatriotes, font retentir encore dans tous les cœurs qui ont conservé quelque chose d'humain, le désir d'une *contre-révolution* a rarement été senti, et n'a jamais été exprimé, sans qu'il s'élevât à côté une opposition à mille têtes et à mille bras, dirigée

---

et la mort héroïque de cet illustre vieillard n'ont-ils pas répandue, pour éclairer les Rois sur le choix de leurs véritables amis !

dirigée uniquement, par une ambition impuissante, et par des vues purement personnelles.

Pour celui-là, la contre-révoluion est le premier ministère ; pour celui-ci la feuille des bénéfices, ou les sceaux de l'état ; un troisième n'y voit qu'un gouvernement de province ; cet autre un archevêché, la première présidence d'un parlement, des régimens pour les enfans, pour les neveux, etc. etc. ; les pensions, les emplois publics, les charges, les places dans les administrations, dans la magistrature, dans le clergé, dans les finances ; les indemnités, et Dieu seul sait si le produit des confiscations n'y étoit pour rien ! mais par-dessus tout une faveur, un crédit exclusifs ; la direction absolue des volontés du Roi ; un empire despotique sur les princes de son sang et sur tous les ordres de la nation, et comme c'est l'ordinaire qu'à mesure que les moyens diminuent, les prétentions se multiplient et s'accroissent, tel qui se seroit estimé fort heureux d'avoir obtenu un emploi subalterne avant l'émigration, se seroit cru très-iniquement traité, s'il n'eut pas vu son nom placé sur la liste des promotions aux premières dignités de l'état. Voilà ce qui formoit les

 conditions

conditions *sine quâ non*, de l'assentiment que certaines personnes auroient donné, à ce que les milliers de sujets qui étoient demeurés fidèles, achetassent, au prix de tout leur sang, la libération de leur patrie, le repos de l'Europe et la restauration de leur Roi.

Que leur importe à eux que ce Roi dont ils avoient l'impudence de se croire les amis exclusifs, continue de gémir dans l'exil, sur les malheurs de son peuple, et que leur pays soit privé de la prospérité que lui garantiroient ses vertus, si l'espoir leur est ôté de régner en son nom ? que leur importe que les jours de son auguste frère et des Princes de son sang s'écoulent dans l'obscurité d'une vie privée, s'il ne leur est pas permis de faire tourner les heureuses qualités de leur esprit et de leur cœur, au profit de leur ambitieuse cupidité ? que les émigrés de tous les ordres périssent loin de leur terre natale, macérés par l'indigence, et desséchés par les larmes, s'ils ne doivent plus être les esclaves de leurs volontés et les jouets de leur orgueil ? que la France subisse le joug d'un étranger, s'il faut qu'elle soit à jamais soustraite au leur ? et que *Condé*, *Bourbon* et la gloire, soient désormais

mais perdus pour elle, s'ils n'en peuvent pas disposer comme d'une ferme, dont ils ont peut-être encore la manie d'être les propriétaires ?

Ainsi tout homme énergique, à qui la nature auroit donné les moyens, et à qui les circonstances auroient prodigué les occasions de s'illustrer par la délivrance de sa patrie, n'auroit été pour eux qu'un homme dangereux qu'il falloit écarter : * (car une âme de cette trempe ne se laisse

---

* En 1797 j'étois de retour en Angleterre ; et j'avois jugé utile d'envoyer en Bretagne une personne de confiance, pour présider à certaines dispositions que l'état actuel des choses rendoit nécessaires. Je jetai pour cette mission mes vues sur le Marquis de *Beaupoil St. Aulaire*, dont les talens étoient aussi généralement connus, que son zèle pour la cause de la monarchie. Je fis part de mon projet à un homme qui ne prenoit pas une petite part dans la direction des affaires des princes.—*Mais ce Beaupoil* (me dit-il) *a beaucoup d'esprit !—Oui*, (répondis-je) *il en a beaucoup.—Eh bien* (s'écria-t-il comme si ce mot effrayant l'avoit mis hors de ses gardes,) *ce ne sont pas là les gens qu'il nous faut ! à peine ont-ils mis un pied dans les affaires, qu'ils veulent tout conduire à leur tête ; et ne laisser rien aux autres.*

Je ne répondis à cela que par une mauvaise plaisanterie. *Beaupoil* avoit fait son paquet pour partir ; il en fut quitte pour le défaire ; et comme j'avois assez d'amour-propre pour croire que je n'étois pas non plus de *ces gens qu'il leur falloit*, je m'affermis de plus en plus, dans la détermination que j'avois prise *de leur laisser tout faire.*

Mais

ni séduire ni diriger par des intrigues, et le seul moyen d'éviter toute opposition de leur part, étoit de s'associer aux leurs) ; or pour réussir à s'en défaire, tout leur étoit bon, tout leur étoit propre.

Il n'étoit certainement pas douteux qu'ils ne désirassent une *contre-révolution*. Leur supposer une trahison, une perfidie intentionnelle, seroit aussi injuste que cela seroit invraisemblable ; mais leur amitié est celle de l'ours qui lance une pierre à la tête de son bienfaiteur pour le garantir de la piqûre d'une mouche. Toutes leurs idées, tous leurs efforts se portent vers cet objet. Ils en sont tourmentés depuis le lever jusqu'au coucher du soleil ; et les songes de la nuit la représentent, sous mille formes à leur imagination échauffée. Mais le jour comme la nuit, ce ne sont que des songes ; et depuis quinze ans ils s'épuisent à courir après des chimères. La frayeur de voir s'échapper de leurs mains, les fruits de tant de fatigues et de tant d'efforts de conception, les assiégent

---

Mais je dois renvoyer ces détails à l'époque à qui ils appartiennent.

gent sans cesse ; il n'est pas un de leurs projets qui ne montrent plus de précautions pour cet accessoire indispensable, dont ils font le principal, que de sollicitude pour le principal qui n'est pour eux que l'accessoire. Qu'on leur propose un projet dont tous les François réunis garantiroient l'éxécution, mais dont le sacrifice de leurs prétentions et leur retraite des affaires, seroient les premières conditions : ne doutez pas de leur protestations d'abnégation et de dévouement ! Fixez-les avec ce regard qui interroge l'âme, et qui lit sa réponse dans le maintien, et vous aurez la mesure de leur sincérité.

Occupés sans cesse à forger de nouveaux plans, l'un a-t-il à peine échoué, qu'ils en reconstruisent imperturbablement un autre. Le sacrifice des hommes, *comme il leur en faut*, les uns égarés par un faux zèle, dont on auroit pu, ou dont on pourroit retirer tant d'utilité, si on avoit su, ou si on savoit les mettre à leur place ; les autres assez bornés, assez foibles ou assez pressés par l'indigence et par la faim, pour consentir à se faire leurs instrumens, ne leur coûte rien. Mais trop cautieux pour ne pas se tenir à une distance

tance prudente des ressorts qu'ils font mouvoir, ils ne s'exposeront point à partager le sort des nombreuses victimes de leurs bévues.

La fin terrible, et le sang de milliers d'hommes, leur crient que leurs entreprises sont aussi vaines que barbares: ils refusent d'entendre, et dans l'épouvantable persuasion que des scènes de carnage seront propres à multiplier les mécontens; que du sang innocent s'élèveront des vengeurs; et que de la prolongation des déchiremens de leur patrie peuvent ressortir des chances nouvelles; leur imagination est si féconde en ressources, qu'elle leur en offre jusque dans la défaite de leurs pitoyables complots.

Tels sont les hommes, que pendant six années consécutives, j'ai eu à combattre d'une main, tandis que je n'avois pas trop des forces physiques et morales que la nature m'a données, pour résister aux efforts des ennemis publics et moins dangereux mille fois, de la cause du Roi. Car quelque petit que fut le nombre des premiers; quelque dépourvus qu'ils fussent d'habileté, de talens et de courage, je déclare que je comptois l'acharnement et l'audace des uns pour rien,

quand

quand je les comparois aux terribles effets des basses intrigues, et de la pernicieuse ténacité des autres. Et si parmi les preuves que j'ai données de mon respect, de mon attachement pour mon Roi, et de mon dévouement pour le salut de mon pays, j'avois à citer celles à qui j'ai mis le plus de prix, je ne les chercherois pas ailleurs que dans l'opposition constante que j'ai manifestée contre leurs principes, comme dans mes efforts pour les démasquer, dans mes refus de céder à leurs caresses, et dans tout ce que j'ai fait pour délivrer la cause de la monarchie de leurs dangereux services.

C'en est assez ; c'en est trop sans doute, pour détruire l'effet de leurs applications perfides ; et pour dissiper cette confusion d'idées, qu'ils se sont si fréquemment, et avec trop de succès, efforcés de jeter sur la vérité. On se rappelle qu'au commencement de 1797, j'écrivois à S. A. R. Monsieur :

" Je ne trahirai ni la confiance des royalistes, " ni la cause de mon Roi. Je m'exposerois plutôt " à lui déplaire qu'à le mal servir ; et je sacrifie-

" rois, s'il le falloit, sa confiance à son estime, " et ses bontés à ses intérêts."

Voilà mes idées d'attachement, de respect, de dévouement et de zèle ; le sacrifice journalier de ma vie venoit à la preuve, et je leur suis resté fidèle.

M. de St. Morys et son compagnon furent aussi heureux qu'expéditifs dans leur voyage. Leurs instructions portoient qu'ils s'adresseroient directement à Son Altesse Royale, et à elle seule : ils n'avoient donc conféré qu'avec elle.

C'est de cet instant, que date la connoissance particulière que j'ai acquise du discernement, de la loyauté, du tact sûr en affaires, et de la magnanimité de ce Prince ; et durant les quatre années que j'ai continué de servir à la tête d'une armée royaliste, il ne s'est pas présenté une circonstance qui n'ait été propre à m'affermir dans la première idée que je m'en étois faite. Sa conduite et ses opinions m'ont toujours paru être celles que l'état des choses, quelque variation qu'il éprouvât, sembloit commander. Il les a considérées, à toutes les époques, sous leur véritable

table point de vue. Il ne s'est jamais trompé dans les déterminations qu'il a prises lorsqu'il n'a eu à consulter que lui-même. Et je ne risque rien d'avancer que sans les misérables intrigues qui ont rendu sans effet l'ardeur dont il étoit animé, en lui enlevant, les unes après les autres, toutes les occasions de se montrer au seul poste digne de lui, et auquel les cris des royalistes et tous ses vœux l'appeloient, depuis long-temps la France béniroit en lui, le héros qui lui auroit rendu son Roi.

On connoît assez mon horreur pour la flatterie. Je parle ici d'après le témoignage intime de ma conscience, et je produirai les preuves.

La calomnie n'épargne ni les Princes ni les Rois; le lustre de la naissance et l'éclat du rang sont de foibles préservatifs contre la malignité de ses traits. Les hommes qui ont l'habitude de s'écrier qu'on offense le Roi, lorsqu'on expose les inepties de ceux qui prétendent agir en son nom, ne négligent rien pour faire penser qu'ils ne sont pas coupables, et pour persuader aux autres qu'ils n'agissent *que par ordre*. Quelques uns même ont eu l'impudeur de me l'écrire, et je publierai leurs

lettres. Il est donc temps, il est plus que temps d'aller à la racine de cette pernicieuse erreur ; et de détruire cette source inépuisable de calamités et de désastres. Il est temps que les François si indignement trompés, connoissent, et soient mis à portée d'apprécier les personnages augustes dont la restauration leur assureroit une bien autre garantie, que celle que toutes les fictions pompeuses d'imaginations exaltées par le mensonge et par la crainte, peuvent leur offrir, dans l'élévation précaire d'un usurpateur quelconque ; et qu'ils auroient depuis long-temps saisie avec avidité, sans cette confusion perfide d'idées et de personnes, qui n'a pas cessé de mettre la méfiance à côté de l'intérêt, et la frayeur au-dessus de désir.

Mgr. le Comte d'Artois a tout ce qu'il faut pour remplir dignement le rôle que sa naissance, sa position, et les circonstances lui destinoient. A la vivacité et à l'affabilité qui caractérisent le courage, il joint ces manières séduisantes auxquelles les François ne résistent pas. S'il eût mis le pied en France, à la tête d'une armée royaliste, il auroit été environné d'une foule incalculable d'hommes dévoués de tous les pays, de tous les rangs,

rangs, de toutes les opinions, qui auroient formé un rempart impénétrable autour de lui. Ce que cette unique démarche eût commencé, sa modération et la connoissance des qnalités de son cœur l'auroit achevé; et la contre révolution étoit faite. Cette vérité dont je fournirai assez de preuves, n'en a plus besoin d'aucune. Elle est devenue proverbiale. Depuis la malheureuse affaire de Quibéron on n'a pas imprimé un volume sur ce sujet, dans l'un et dans l'autre parti, où on ne la trouve répétée plusieurs fois;* et les écrivains qui prétendent à la neutralité, la proclament à chaque page.† Elle a été la matière de toutes les conversations, de tous les regrets, de tous les reproches; et l'histoire la consacrera aux siècles à venir. Or si la restauration du Roi n'a pas eu lieu, par cette cause; à qui en imputer la faute, si non à ceux qui l'ont commise? Et si l'état des choses étoit tel, qu'il ne manquât que la présence d'un des Princes

* Voyez les Ouvrages du Général *Danican*, et autres.

† History of the French Consulate, &c. &c. By W. *Barré*. London, 1804, &c.

Princes François à la tête des Royalistes, pour rendre le bonheur à la France et la paix au monde ; quel est le criminel, de celui qui avoit levé tous les obstacles publics qui s'opposoient à cette circonstance si désirable, ou de ceux qui, par une combinaison secrète des plus vils intérêts, sont parvenus à l'empêcher ? A qui doivent s'adresser les reproches ? Et sur qui doit retomber tout le sang qui a été si inutilement versé ?

Laisser subsister un doute sur les intentions des Princes, par ménagement pour les coupables, seroit non-seulement un outrage à l'honneur et à la justice ; ce seroit le comble de la barbarie. Je répète que mon témoignage ne peut pas être suspect, puisque c'est encore une des singularités de ma destinée, que ceux qui n'ont cherché qu'à me nuire dans leur esprit, m'aient laissé cette tâche à remplir.*

Mgr.

---

* Dans les premiers volumes de ces Mémoires, j'ai dit que *je n'étois pas dans les bonnes grâces des princes François* ; et que *je ne cherchois pas à les obtenir.* Aussitôt les *Basiles* et les *honnêtes gens* de leur sorte, se sont écriés à l'*invective !* Il ne faudroit parler à ces Messieurs qu'un dictionnaire à la main ;

Mgr. le Comte d'Artois avoit mûrement pesé les considérations que je lui avois soumises. Il fit plus, il voulut bien me savoir gré de la marche que j'avois suivie, et mettre quelque prix au zèle qui me l'avoit tracée.

Je ne vous donne qu'un ordre (me faisoit-il l'honneur de m'écrire), *c'est de tout faire, de tout entreprendre pour hâter le moment où je pourrai partager vos dangers.*

Ce

---

main ; qu'ils sachent donc bien qu'il coule encore du sang François dans mes veines, ce qui n'est peut-être pas le cas pour eux tous ; que je suis naturalisé sujet de Sa Majesté Britannique, et qu'un vrai gentilhomme François, comme un gentilhomme Anglois, qui rendent hommage à la vérité, ne le font pas pour rechercher les bonnes grâces de personne.

Lorsque plusieurs de leurs ci-devant collègues en persécution et en calomnies, ont jugé à propos d'abandonner leur Roi, pour aller encenser l'idole du jour ; je suis resté le même, quoique j'aie eu à résister, peut-être, à des tentations plus fortes qu'eux : et quand le comble de l'infortune (ce que Dieu veuille écarter !) auroit mis le sceau à sa destinée, et que d'autres encore le quitteroient à leur tour, en dépit des protestations que ce pronostic excitera, et même des larmes dociles qu'il pourroit faire couler, en cas de besoin ; ma fortune et ma vie lui seroient encore dévouées, s'il pouvoit en retirer quelque consolation, ou quelque utilité ; mais je n'en resterois pas moins sincère, et je n'attendrois ma récompense que de moi-même.

Ce peu de paroles qui étoient l'expression de ses réflexions, et de ses sentimens personnels, puisqu'il agissoit seul et sans conseils, et qui peignoient avec tant d'énergie son esprit et son cœur, équivalurent pour moi à un volume d'instructions.

S. A. R. me chargeoit en outre, d'assurer en son nom, et en celui de Mgr. le Régent*, tous les braves royalistes de leurs sentimens et de leur reconnoissance.

C'est au champ de l'honneur que j'espère être bientôt à portée de vous donner personnellement des preuves de l'estime et de la confiance que votre conduite m'inspire à si juste titre. . . . . .

. . . . . .

Vous pouvez compter fermement que je confirmerai avec plaisir, lorsque je vous aurai rejoint, tout ce que

---

* Je ne sais par quelle fatalité le Roi (alors Mgr. le Régent) n'avoit pas encore reçu, au commencement de 1797, une seule des lettres que j'ai eu l'honneur de lui adresser à toutes les occasions qui se sont offertes à moi depuis le mois d'Octobre 1794. On verra que Mgr. le Comte d'Artois avoit donné l'ordre que les premieres fussent envoyées à Vérone ; et la suite pourra conduire à soupçonner du moins, que cet ordre n'avoit pas été mieux exécuté que beaucoup d'autres, et pour cause.

que le conseil militaire ainsi que vous aurez cru utile au bien du service du Roi, d'accorder à ceux qui, sous vos ordres, auront le plus contribué à la restauration de l'autel et du trône.

Soyez également certain, et assurez bien tous les fidèles compagnons de vos travaux, que ce sera par des faits plus que par des paroles, que Mgr. le Régent et moi nous nous empresserons de récompenser dignement, tous ceux qui auront participé à la gloire et au succès que vous préparez.

Cette lettre n'a pas besoin de commentaire. Tout éloge affoibliroit celui qu'elle fait de son auteur. De quel poids ne me sentis-je pas soulagé en la lisant ! et comme elle me fit juger par ma propre expérience du courage, du dévouement, et de la confiance qu'inspireroit, à la tête d'une armée Françoise, un Prince qui savoit penser, sentir, et s'exprimer ainsi.

Pour ne pas surcharger cet écrit de pièces inutiles, je dois observer que le lecteur a dans cette lettre une preuve assez authentique de ce que j'ai dit de ma première démarche auprès des Princes François, des promesses que je leur ai

faites, de leur autorisation formelle, et de la latitude de pouvoirs que j'en ai reçus*.

Cependant depuis le départ de *St. Morys*, l'intrigue s'étoit merveilleusement agitée, parmi ceux de mes compatriotes qui avoient la prétention de faire, ou de contribuer à faire des *contre-révolutions exclusives*. Comme la discrétion n'étoit pas une qualité indispensable pour être admis à leur confidence, quelque retiré que fût mon genre de vie, je savois tout ce qui se tramoit, et je n'étois pas non plus étranger aux petites ruses et aux démarches obliques qu'ils se permettoient pour me nuire dans l'esprit des ministres Anglois.

J'ai dit plus haut que le plus mauvais service que l'on puisse rendre à quelqu'un, est de le servir sans avoir les moyens propres à lui être utile.

Cette observation s'applique également à la ma-

---

* On pourroit être surpris d'apprendre que cette autorisation et ces pouvoirs ont été révoqués en doute. La suite de la correspondance dont les Princes m'ont honoré, lèvera certainement ceux que cette première citation ne suffiroit pas pour détruire. Je suis fâché de m'arrêter si souvent pour refuter tant de mensonges ; mais il ne seroit pas juste de s'en prendre à moi de la fécondité de ces messieurs, et j'ai pris l'engagement de répondre à tout.

malignité; et j'ai été convaincu par ma propre expérience, que rien n'est plus avantageux pour celui à qui elle veut nuire que la maladresse, qui est heureusement le lot ordinaire des esprits que ce démon possède.

Le premier effet de la fougue des petites passions, est de priver de l'usage de la réflexion les hommes qui s'y laissent entraîner. Trop préoccupés de leurs poursuites favorites, ils ne savent pas distinguer l'éclat de la vérité, d'avec les couleurs du mensonge. Semblables à ces malades dont la vue donne la même teinte à tous les objets, ils croient que tout le monde voit comme eux; et tous leurs efforts se bornent à être les indices de la maladie qui les afflige.

J'étois heureusement sous les yeux du ministère le plus éclairé de l'Europe; il voyoit tout par lui-même; et comme plus on s'obstinoit à me calomnier auprès de lui, plus il étoit de son intérêt de m'observer, de vérifier mes assertions, et de suivre ma conduite, j'avoue qu'encore aujourd'hui, je n'attache pas peu de prix au résultat de cette étude. Plût au ciel que j'eusse pu me partager et me transporter en même temps, en

plusieurs lieux à la fois, j'ai la confiance de croire que la pureté de mon dévouement et l'ardeur de mon zèle auroient également obtenu partout, la justice que je méritois, au moins sous ce rapport ; et qui m'étoit si nécessaire pour que la cause du Roi tirât des circonstances favorables qui s'étoient réunies autour de moi, tout l'avantage qu'elles sembloient lui promettre.

Bientôt une récapitulation, article par article, de toute ma conduite depuis le jour de la convocation des Etats-Généraux, travestie comme d'usage et entremêlée d'invraisemblances et de contradictions, vola de bouche en bouche, dans les cercles des émigrés réfugiés en Angleterre et à Jersey. On croira facilement qu'elle ne passoit pas de l'une à l'autre, sans quelque addition plus ou moins intéressante. Les courtiers de nouvelles et les désœuvrés alloient prendre chaque jour, aux fabriques générales, ce qu'ils devoient détailler le lendemain, et tout cela passoit pour garanti. Exprimer un doute, ou demander des preuves, étoit un outrage à l'honneur, à la piété même des *personnes respectables qui ne l'auroient pas dit, si elles n'en eussent pas été certaines* . . . Le nom seul

seul d'une maison, où un propos, quelqu'aventuré qu'il fût, s'étoit tenu, étoit un passeport qui ne permettoit aucun examen. La crédulité est, dit-on, un indice de bonhomie ; et le monde est peuplé *de bonnes gens*. J'étois *constitutionnel, monarchien, girondiste, républicain* ; et que n'étois-je pas ? tout, excepté propre à faire quelque chose *d'utile*. D'ailleurs là, où tant de talens, tant d'*hommes forts*,* tant d'hommes blanchis sous le harnois de la politique, et rompus au maniement des affaires spirituelles† et temporelles

---

* *Homme fort* est un des termes favoris de ces messieurs. C'est une sorte de mot du guet pour se désigner et se reconnoître ; c'est le titre exclusif aux prétentions de tous les genres, excepté à la *force*.

‡ J'ai fait ma profession de foi à l'égard des ministres de la religion. Il n'est rien à mes yeux, d'aussi vénérable sur la terre, qu'un ecclésiastique entièrement dévoué aux devoirs imposans et sublimes de sa profession. Mais je ne dissimule pas qu'hors de là, mon respect n'est plus le même. On pourra m'objecter l'exemple des anciens, quelques noms célèbres chez les peuples modernes, et aussi l'opinion que j'ai manifestée sur le compte de l'abbé *Bernier* et des autres ecclésiastiques des pays insurgés.

Quant à ces noms célèbres, ma première règle pour étudier l'histoire, étant de fermer les yeux sur le jugement de l'écrivain pour ne m'attacher qu'aux faits sur lesquels j'ai à former le mien ; j'avoue que celle des *Richelieu*, des *Volsey*, *Mazarin*,

avoient échoué, comment pouvoit-on croire qu'un homme

Mazarin, *Albéroni*, et tant d'autres, avant et depuis eux, n'a été propre qu'à me confirmer dans ma façon de penser.

A l'égard des anciens, il n'est pas plus possible d'établir de comparaison entre leurs pontifes et les nôtres, qu'entre le paganisme et la religion chrétienne.

A Rome, comme dans les provinces et dans les villes qui étoient sous sa domination, le pontificat étoit une magistrature. La religion étoit modelée sur la forme de gouvernement dont elle n'étoit qu'un instrument utile ; et l'exercice du ministère sacré faisoit essentiellement partie de celui du pouvoir temporel. L'éducation qui formoit le tribun, le préfet, l'ambassadeur, le général d'armée, et même les empereurs étoit la même qui formoit le pontife ; et le pontificat dans l'ordre hiérarchique, étoit toujours réuni à quelque emploi, à quelque dignité temporelle. Il n'en doit pas être de même du ministère d'une religion sainte et toute spirituelle, qui élève à la perfection les plus douces vertus de l'humanité, et dont le divin fondateur a déclaré que son royaume n'est pas de ce monde.

C'est ce que *Constantin* semble n'avoir pas assez senti, lorsque prenant le sage parti de diriger la révolution qui menaçoit l'empire, il mit les évêques à la place des pontifes. S'il eut alors (ce qui peut-être n'a pas été en son pouvoir) séparé la magistrature d'avec le sacerdoce, l'abus de la religion n'auroit pas fait verser tant de sang, ni couronné tant d'usurpateurs.

Pour ce qui est des prêtres de la Vendée, lorsqu'ils ont partagé les persécutions, les peines et les dangers du troupeau qui avoit été confié à leurs soins ; ils n'ont fait que donner dans cette crise terrible, un exemple sublime de fidélité aux devoirs de leur ministère ; et je ne crois pas qu'il entre dans la tête de personne, de les accuser d'ambition.

homme qui n'avoit encore vu s'écouler que les deux tiers de sa vie, qui n'avoit pas desserré les dents à l'assemblée constituante, qui n'étoit connu ni par des *motions*, ni par des écrits publics, pas même par des plans, ou des mémoires, dont il étoit public que ces messieurs tenoient depuis trois ans, une manufacture véritablement effrayante, pourroit obtenir quelque succès ? En lui faisant même la grâce de lui supposer des vues pures, ce qui étoit loin d'être donné, n'étoit-il pas clair qu'il se laisseroit prendre aux piéges que le cabinet Britannique ne manqueroit pas de tendre à sa simplicité, ou à sa vanité ? Pouvoit-on se reposer de bonne foi, sur les intentions de ministres qui s'obtinoient à écarter la lumière que, depuis si long-temps, tant de personnages distingués et qui avoient fait leurs preuves, ne cessoient pas de mettre sous leurs yeux ? Encore si ces grands talens étoient appelés, s'ils étoient consultés, si on les lui adjoignoit, pour guider son inexpérience, et le diriger dans sa marche ! mais non : tout est *cachoterie*, tout est mystère ; il faut éclairer Monsieur le Régent ; il faut épier et saisir les fils

de

de cette nouvelle intrigue ; l'étouffer à sa naissance, *ou la contrecarrer du moins par tous les moyens qui nous restent.*

On ne peut pas disconvenir qu'il n'y eut bien dans tout cela quelque chose de spécieux pour la foule ; et j'y ai souvent cherché l'excuse de ceux qui ont cru devoir se déclarer contre moi à cette époque ; mais il est difficile d'en trouver une pour ceux qui, après la manifestation de la volonté du Prince, en qui ils reconnoissent le Lieutenant-Général du Royaume, n'ont pas cessé d'agir dans le même sens.

Parmi ceux qui se réunirent d'aussi bonne heure pour croiser mes projets, le plus violent, quoiqu'il ait été l'un des moins dangereux, et qu'il fût le plus excusable, étoit le Marquis *du Dresnay.*

Nommé par les Princes frères de Louis XVI au commandement de la province de Bretagne, à la place de l'irréparable Marquis de *la Rouarie*, on a vu plus haut les relations qu'à ce titre j'avois eu précédemment avec lui.

Il étoit très-naturel qu'il n'apprît pas mon séjour en Angleterre, et le mystère que je lui en faisois,

faisois, sans surprise et sans chagrin. Il chercha donc à me voir : je m'y refusai, mais je crus ne pas pouvoir me dispenser de lui faire part des motifs de mon refus ; et je lui fis dire par le Marquis *de Guer*, avec qui M. *Prigent** m'avoit procuré les moyens de correspondre par écrit, que je le priois de s'en tenir à la déclaration qu'il avoit de moi relativement à son commandement ; que je lui engageois ma parole, que cette place lui seroit conservée ; mais que j'y mettois la condition qu'il ne se mêleroit de rien, et qu'il s'abstiendroit de toute démarche tendante, soit à me voir, soit à découvrir, ou à croiser des projets qui ne pouvoient pas lui être confiés.

Du Dresnay crut sans doute qu'il étoit de son devoir de ne pas s'en tenir là. Au titre de commandant de Bretagne, il joignoit ceux de colonel

* M. *Prigent* et M. le Marquis *de Guer* existent encore. Je n'ai vu le Marquis *de Guer* que long-temps après. Je lui avois rendu, comme à beaucoup d'autres gentilshommes Bretons, quelques services sans le connoître. Il y mit plus de valeur qu'ils n'en avoient réellement ; et je me fais un plaisir de le citer parmi le petit nombre de ceux qui m'ont prouvé jusqu'à la fin que la reconnoissance n'est pas un fardeau pour tous les hommes.

colonel d'un régiment François de nouvelle levée à la solde de l'Angleterre, et de chef d'un rassemblement considérable de gentilshommes Bretons et Normands qui étoient en garnison à Jersey. Non-seulement il se permit beaucoup de propos peu propres à me concilier la confiance de ceux qui étoient sous ses ordres, et du reste des émigrés : mais profitant de l'autorité qu'il conservoit sur les agens de la correspondance royaliste par Jersey, il se hâta de prévenir le comité militaire et ses amis particuliers en Bretagne des soupçons que ma conduite mystérieuse avoit fait naître en lui. Je ne pouvois ni blâmer ses motifs ni les faire cesser par la communication de secrets qui n'étoient pas les miens. Depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, qui est arrivée, je crois, deux ans après, il s'est montré loyalement et franchement mon ennemi. Que son âme repose en paix, je n'ai jamais été le sien ; et je me suis estimé heureux d'avoir trouvé dans cette triste circonstance l'occasion de rendre quelques services à la Marquise *du Dresnay*, sa veuve, à la recommandation et à la connoissance de mon digne

ami

ami le Président de la Houssaye, qui connoissoit mon cœur, et qui avoit su me juger.

Le résultat de la tentative du Marquis auprès du comité royaliste, fut une lettre respectueuse et très-pressante, adressée, au nom de l'armée de Bretagne, aux Princes oncles du Roi, pour demander ma nomination à sa place, avec un titre supérieur au sien*.

Il répugnoit à mes sentimens de faire usage de ce moyen. Ceux qui ne jugent des motifs qui dirigent les actions des hommes que par l'intérêt qu'ils leur supposent, (et ils n'ont pas toujours tort), seront néanmoins forcés de convenir que ma vanité n'en avoit pas besoin. Le rôle qui se présentoit à moi, ne me mettoit en concurrence avec personne. Sacrifiant mes facultés et ma vie au plus grand des desseins, les titres et les emplois n'avoient rien de séduisant pour mon ambition, qu'assurément la réussite auroit rassasiée, quelqu'avide qu'on se plaise à la croire. Si du Dresnay avoit voulu s'en rapporter à moi, il auroit

* Voyez Pièces Justificatives.

roit peut-être joui un jour, sans beaucoup d'efforts, de la réalité, au lieu de laisser la fiction s'échapper de ses mains. Je me déterminai donc à un nouvel essai, et je lui fis part, par la même voie, de l'autorisation que je venois de recevoir.

Cette démarche fut aussi infructueuse que la première. La correspondance avec la Bretagne, et les propos en Angleterre continuèrent de cheminer comme auparavant. Convaincu de la nécessité d'arrêter le mal à sa source, je me soumis à de nouvelles inimitiés. Je me déterminai à faire part à Mgr. le Comte d'Artois de tous les obstacles que, sous le prétexte de servir le Roi, on élevoit de toutes parts contre ses intérêts; et j'obtins de M. de St. Morys qu'il retourneroit sur le Continent, chargé d'un second message.

FIN DU LIVRE ONZIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE DOUZIÈME.

INDÉPENDAMMENT de la nécessité dont il étoit que l'autorité des Princes intervînt formellement, tant pour faire cesser les doutes des émigrés bien intentionnés, que pour ôter tout prétexte aux clameurs et aux intrigues de ceux qui ne l'étoient pas; un motif d'une bien plus haute importance exigeoit que j'obtinsse de Mr. le Lieutenant-Général du Royaume, quelques éclaircissemens ultérieurs, avant même que je pusse faire part au gouvernement Anglois de ma conduite dans cette circonstance.

J'étois dès lors convaincu, comme je n'ai pas

cessé de l'être, qu'un Roi que la force seule rétabliroit dans ses droits, n'auroit rien reconquis, s'il ne reconqueroit pas le cœur de ses sujets ; et qu'une *contre-révolution* qui n'auroit pas pour base principale le retour franc et entier de ces rapports mutuels de confiance et d'affection, qui doivent unir le monarque à son peuple, ne seroit autre chose qu'une secousse révolutionnaire de plus, d'autant plus terrible, peut-être, qu'elle seroit de plus courte durée. J'étois loin d'ignorer, et tous ceux qui n'avoient pas quitté la France* le savoient aussi bien que moi, que le pouvoir qui ne s'échappoit des mains d'usurpateurs éphémères

que

* La cause la plus funeste des erreurs qui ont produit les fautes, qu'ont journellement commises ceux qui prétendoient diriger le parti du Roi, a été, qu'obstinés à juger par eux-mêmes d'affaires qu'une longue absence, et un éloignement trop distant du lieu de la scène, les mettoient dans l'impossibilité de connoître, la frayeur de se voir supplanter un jour, par les services de ceux qui étoient à portée d'observer, et de donner des avis utiles sur l'état des affaires, et sur la disposition des esprits, les poussoit à mettre autant de soin à éviter d'admettre ceux-ci à leurs conseils, qu'ils ont montré d'avidité à saisir toutes les fables, et toutes les fausses espérances, que leur donnoient des hommes sans moyens personnels, et souvent même des escrocs et des espions.

que pour passer successivement dans celles de tyrans toujours plus dangereux, et dont chaque mutation ne faisoit, par conséquent, qu'étendre le prodigieux intervalle que les progrès de la révolution avoient mis entre les François et leur Roi légitime; que ce pouvoir, dis-je, n'avoit d'autre fondement réel, que les frayeurs que l'on prenoit tant de peines à entretenir sur les intentions des Princes et de la noblesse émigrée. Ces frayeurs étoient devenues tellement générales, que ceux même qui n'avoient pas le moindre reproche à se faire, les partageoient en quelque façon avec les plus coupables.* Je jugeois donc qu'avant d'al-

* Du moment que l'émigration avoit été adoptée comme mesure générale, ceux des partisans du Roi qui s'y étoient refusés, apprirent bientôt qu'ils étoient signalés comme des objets de vengeance ou de mépris. On eut la maladresse de leur écrire des billets anonymes, dont le contenu étoit peu propre à les disposer à concourir au retour de ceux qui les faisoient circuler. Je me rappelle qu'en plusieurs endroits, ces billets étoient, pour l'ordinaire, accompagnés de quenouilles, d'habits de femme, ou de quelques tours d'écoliers semblables.

C'est ainsi qu'à toutes les époques, on a fait d'hommes, qui, plus tard, et chacun selon sa position et ses facultés, auroient volontiers rendu des services importans; on en a fait, dis-je, des ennemis d'autant plus irréconciliables, qu'on a pris plus de soin de leur apprendre ce qu'ils avoient à redouter.

Ce

ler plus loin, il étoit indispensable, pour le succès de mon entreprise, de me mettre en mesure de lever cet insurmontable obstacle, en obtenant directement des Princes, oncles du Roi, une déclaration positive de leurs intentions, et une autorisation suffisante pour les garantir en leurs noms.

La latitude indéfinie de pouvoirs que, dans un élan de cette magnanimité qui caractérise Mgr. le Comte d'Artois, il avoit plû à ce prince de me donner en deux lignes, ajoutoit, je l'avoue, à la responsabilité dont je me chargeois, un poids que je ne me sentois pas la force de supporter : d'ailleurs il étoit certains objets particuliers sur lesquels il me sembloit désirable qu'il voulût bien s'expliquer d'une manière précise, afin de prévenir toute fausse interprétation et toute équivoque

---

Ce système de diffamation, de pamphlets, de bons mots, d'épigrammes et d'injures, auquel on n'a pas encore renoncé, est propre, tout au plus, à appeler, pour un moment, le rire sur les lèvres du malheur et de la crédulité : mais c'est une consolation qui se paye bien cher, et qui a fait plus de mal au parti du Roi, qu'on ne veut se le figurer. De bonne foi, quelle confiance ou quelle crainte peuvent inspirer ceux qui en sont réduits à de telles armes ? et que fait-on dans ce monde, sans la confiance et sans la crainte ?

voque propres à jeter par la suite dans le parti du Roi des semences de mésintelligence et de rivalités, qu'il étoit aussi utile de prévenir que nécessaire d'éviter.

Jusques à la fin de la première année de l'insurrection, les officiers des armées royalistes avoient servi sans désignation précise de rang et de grades militaires. Hors les dénominations de *généraux* et de *capitaines*, tous les grades intermédiaires tiroient leurs appellations du genre d'organisation territoriale que la nature des choses avoient commandée. Les titres de *chefs de division*, *chefs de canton*, etc. servoient à indiquer les portions de territoire sur lesquelles l'autorité de ces chefs s'étendoit : mais comme ils ne donnoient dans l'armée de ligne, aucun rang distinct à ceux qui, ayant formé au milieu des dangers, les différens corps, dont certes le commandement leur étoit dévolu par le premier et par le plus respectable des droits, il étoit déjà arrivé que des prétentions manifestées par des officiers brèvetés d'ancienne date, mais qui n'étoient survenus que long-temps après les premiers combats, avoient fait naître des appréhensions et des jalousies dont

les suites auroient pu devenir très-préjudiciables, si on n'eût pas arrêté ce mal à sa source. Ce fut dans cette vue que, quelque temps avant de quitter la France, j'avois pensé qu'il étoit aussi pressant que juste, de donner aux officiers de divers rangs, des grades militaires correspondans à la proportion du nombre d'hommes que la confiance, (qui parmi les insurgés ne s'accordoit, qu'au zèle, au courage et à l'exemple,) avoit réunis sous les ordres de chacun. A ce moyen le chef de canton qui commandoit de mille à quinze cents hommes, fut fait lieutenant-colonel ; le chef de division placé à la tête de deux ou trois cantons, colonel ; et ainsi du reste.

Je ne m'attacherai pas à prouver aux hommes sensés, l'injustice aussi bien que le danger qu'il y eût eu d'exposer tant d'officiers (qui s'étoient faits eux-mêmes ce qu'ils étoient, par leurs sacrifices et par leur bravoure,) je ne dirai pas à la crainte de perdre leurs places, mais seulement au doute le plus léger sur les intentions des Princes, et sur celles de la noblesse Françoise, dont il doit être publié, à l'honneur immortel de mes braves compagnons, et pour faire bien connoître

tout

tout le mérite de leur dévouement, et le désintéressement de leur zèle, que la plupart d'entre eux n'étoient pas membres.

Mais on n'apprendra peut-être pas sans surprise, que cette mesure est devenue par la suite, la matière d'une accusation sérieuse contre moi,*

* Ce reproche a été trop public, pour qu'il soit besoin de le prouver. Cependant ma correspondance avec les agens du Roi à Paris, et d'autres pièces dont il sera question, lorsque j'en serai aux faits, auxquels elles ont un rapport plus particulier, démontreront suffisamment l'exactitude de ce que j'avance à cet égard. J'ai dans ce moment sous les yeux, la correspondance secrète des généraux royalistes que j'ai déjà citée, imprimée à Paris, *chez Buisson, libraire*, &c. On y trouve un *Mémoire sur les Grâces à accorder à l'Armée Catholique et Royale du Bas Anjou, et Haut Poitou.* Ce mémoire est authentique, et connu de plusieurs officiers de l'armée de *Stofflet*, et d'une partie de ceux du Vicomte de *Scepaux*, Il est le résultat du travail d'un *chargé de pouvoirs*, envoyé d'Angleterre à la Vendée. Il commence ainsi :

" *J'avois toujours pensé qu'il eût été à souhaiter qu'on n'eût accordé des récompenses militaires aux chefs des armées Royalistes, que lorsque le Roi eût été rétabli sur son trône : elles eussent pu être regardées plutôt comme le prix de la vertu que comme un véhicule. Pour en obtenir les résultats, il m'a paru que les héros d'immortelle mémoire, qui ont formé la Vendée, l'ont presque miraculeusement ressuscitée après sa destruction ; il m'a paru, dis-je, qu'ils avoient toujours partagé mon opinion à cet égard.*"

(Ici je dois remarquer que *le chargé de pouvoirs* n'avoit pas été

et qu'on m'a fait le reproche d'avoir cherché à priver

été plus heureux dans ses efforts pour deviner l'opinion des chefs de la Vendée *à cet égard*, qu'il ne l'est dans sa manière d'exprimer la sienne.)

" *Mais*" (continue-t-il) *M. de Puisaye ayant, en vertu de* " *pouvoirs qui lui avoient été confiés, accordé dans son armée, et des* " *grades et des décorations militaires, il me paroît essentiel au bien de* " *la cause, que toutes les armées soient traitées de la même manière.*"

C'est-à-dire que si je n'eusse pas donné une organisation militaire à mon armée, il n'eût pas été *essentiel au bien de la cause* d'en donner une aux autres.

Il ne paroîtra pas étonnant qu'il me fût difficile de m'entendre avec des hommes qui avoient le courage de professer de pareilles opinions. Ils étoient donc bien étrangers à la connoissance du cœur humain, bien ignorans des élémens qui composent, soutiennent et vivifient un parti ! Comment, avec de tels instrumens pouvoit-on se flatter d'obtenir, d'une réunion d'hommes qui n'avoit d'autres liens que le zèle gratuit et volontaire de chacun, cette unanimité, cette persévérance, cette soumission sans murmures, aux fatigues, aux douleurs, aux privations; cet enthousiasme enfin, qui tient lieu de discipline et de tout, et qui produit ces efforts prodigieux qu'il seroit aussi stupide d'attendre des froids calculs de la politique ordinaire, qu'il le seroit (je prie qu'on me pardonne cette comparaison peu noble) de prétendre tirer des étincelles d'un caillou avec des balles de laine.

Ce rapport étoit destiné à S. A. R. Mgr. le Comte d'Artois, qui certes avoit manifesté d'autres sentimens et d'autres vues, et qui ne m'avoit pas *confié des pouvoirs* pour que je n'en fisse pas usage. Je suis heureux de ce que le travail que j'ai entrepris me fournisse à chaque pas, des occasions de faire voir, combien les intentions des Princes François ont toujours différé des opinions de ceux qui agissoient en leurs noms.

priver les anciens officiers de leurs droits, en les soumettant à servir dans des grades inférieurs à leurs brevets, ou à leur mérite, et sous les ordres *d'hommes nouveaux qui n'étoient pas nobles !*

Grand Dieu ! pour quel objet la noblesse a-t-elle donc été instituée, et quel sera l'être assez stupide pour attacher quelque prix à sa possession, si l'homme généreux qui se dévoue au salut de sa patrie *n'est pas noble !*

Cependant, en mettant de côté tout ce qu'a de barbare l'opinion sur laquelle étoit fondé ce reproche, il sera facile de se convaincre que les allégations qu'il contenoit étoient totalement fausses. D'abord, le genre de guerre que nous faisions rendoit chaque jour plus de places vacantes qu'il ne se présentoit de prétendans empressés de les remplir ; et sur environ quatre mille brevets que j'ai donnés dans le cours de six ans, je doute fort que, des titulaires qui ont rejoint l'armée, on en puisse compter aujourd'hui cent qui aient survécu.

Secondement, je dois aux anciens militaires nobles qui avoient fait la guerre sur le Continent, la justice de déclarer que, sur plus de seize cents

à qui

à qui j'ai donné du service, j'en ai trouvé à peine vingt qui aient laissé entrevoir d'autre prétention que celle de verser tout leur sang, n'importe sous les ordres de qui, pour le triomphe de la cause pour laquelle ils avoient déjà fait tant de sacrifices et tant d'efforts.

Troisièmement, on sera bientôt instruit du projet que j'avois conçu, et que j'ai en partie exécuté, de former une armée de ligne, où tous les émigrés qui avoient porté les armes, ou qui voudroient les porter, devoient être employés, chacun suivant son rang, ses services et son mérite.

Quatrièmement enfin, il n'est personne qui puisse nier que tous ceux qui ont été incorporés à l'armée de Bretagne, n'y aient été placés dans des grades, même de beaucoup supérieurs, à ceux qu'ils avoient occupés jusqu'alors.

Ce n'étoit donc pas de cette noblesse généreuse et fidèle, qui demandoit comme une faveur de partager nos dangers, que partoient de telles plaintes : elles n'étoient que dans la bouche de ces individus qui, accoutumés à recueillir où les autres ont semé, avoient l'étonnante assurance

de

de prétendre que des hommes qui étoient tous les jours aux coups de fusil, leur conserveroient des emplois à l'armée, comme ils faisoient garder par leurs valets des places à la comédie.

Les officiers royalistes n'avoient que moi pour faire valoir leurs droits; je leur ai prouvé que leur confiance n'avoit pas été mal placée, et j'ai rempli les devoirs qu'elle m'avoit imposés. Si je les eusse lâchement abandonnés, et que j'eusse consenti à les laisser devenir les marchepieds de petites ambitions, et les jouets de plates intrigues, on n'auroit pas si souvent cherché à abuser de la foiblesse et de l'inexpérience de quelques-uns d'entre eux, pour attenter à mon honneur et à ma vie.

Dans la vue d'obtenir une ratification authentique des brevets que le conseil militaire où moi avions jugé et jugerions par la suite à propos de donner, je pris la liberté d'adresser à Mgr. le Lieutenant-Général du Royaume une formule imprimée de ces brevets que je le priai d'approuver.

" Je supplie Votre Altesse Royale de croire " (ajoutois-je), que le moment est venu où rien

" ne

« ne doit être fait, qui ne soit fait *au nom de*
« *Mgr. le Régent et au vôtre ;* que c'est en vos
« noms, désormais, qu'il faut parler, agir, ré-
« compenser, pardonner ou punir ; que ces noms
« qui sont encore dans bien des cœurs, se-
« ront bientôt dans toutes les bouches ; et que
« l'amour des François pour votre auguste sang,
« *doit seul faire une conquête que lui seul pourra*
« *conserver.* . . . . . .
« . . . . . .

« Nul avantage au monde ne peut égaler
« pour moi le bonheur de vous avoir servi ; et la
« durée des pouvoirs que j'ose vous demander,
« devant être bornée à l'instant où nous aurons
« celui de voir Votre Altesse Royale à notre
« tête, elle me fera la grâce d'être persuadée
« que le plus beau jour de ma vie sera celui au-
« quel j'en devrai cesser l'exercice.

« Dans le moment où, si tout n'est pas
« désespére au-dehors, tout est du moins consi-
« dérablement et indéfiniment, retardé, les re-
« gards et les vœux de tous ceux qui ont atten-
« tivement observé la marche des affaires se tour-
« nent vers l'intérieur. Il est donc nécessaire de

« don-

" donner aux ressorts que l'on peut y faire mou-
" voir toute la force et tout le jeu dont ils sont
" susceptibles. C'est en vos mains seules* qu'un
" sujet repentant d'une erreur à laquelle l'ascen-
" dant peut-être irrésistible des circonstances
" l'ont entraîné, doit déposer les armes qu'il porta
" contre son pays et contre son Roi.

" Refuser les services qu'il seroit à portée
" de vous rendre, *ce seroit prolonger une guerre*
" *barbare dont peut-être il ne seroit plus permis*
" *d'entrevoir le terme ; et ne pas souscrire, avec*
" *une garantie que rien ne pourra violer*, aux
" conditions d'un traité possible, ce seroit se pri-
" ver par la suite, pour la conquête du reste du
" royaume,

* En écrivant à Mgr. le Comte d'Artois, qui étoit chargé des pouvoirs de Mgr. le Régent, il est évident que c'étoit m'adresser collectivement aux deux Princes, et qu'il n'y avoit pas un mot dans tout ce que je disois, dont on pût faire une application séparée. Cependant il est des hommes si exercés dans l'art de tout dénaturer et d'exprimer du venin des choses les plus innocentes, qu'on a su tirer des inductions perfides de ma manière de m'énoncer dans cette correspondance qui, quoiqu'elle fût exactement transmise à *Vérone*, passoit par des mains tierces, avant de parvenir à Mgr. le Régent.

" royaume, *du moyen le plus efficace qui puisse* " *l'assurer.*"

Ici je parlois au Prince de certaines personnes alors en pouvoir, sur la coopération desquelles j'avois lieu de compter: et indépendamment de pouvoirs généraux pour m'autoriser à garantir à tous ceux qui se réuniroient au parti du Roi, non-seulement l'oubli du passé, mais encore une récompense proportionnée aux services qu'on pouvoit attendre d'eux, j'en demandois un spécial pour traiter avec les premiers, et j'ajoutois:

" *On fera plus avec la clémence que par la* " *force des armes;* et si V. A. R. veut bien m'au- " toriser à donner sa parole, j'espère que le mo- " ment n'est plus éloigné où j'aurai le bonheur " de lui voir recueillir quelques fruits de mes ser- " vices."

La première lettre de Mgr. le Comte d'Artois, que j'ai donnée dans le livre précédent, avoit imprimé dans mon esprit une trop juste idée de la grandeur d'âme et de la générosité de son auteur, pour que je ne devinasse pas d'avance quelle seroit sa réponse. Le lecteur en jugera lui-même par les traits suivans.

Au

Au Château de Zipendal, près Arnheim, le 6 Novembre 1794.

" Mon cœur sait apprécier les sentimens " qui vous animent, et je me réserve de vous " bien prouver tout ce que vous m'inspirez, le " jour heureux où je combattrai avec vous et vos " intrépides compagnons.

" Je vous autorise à vous considérer comme " Lieutenant-Général, et à vous faire obéir en " cette qualité par l'armée de S. M. T. C.

" Ma lettre du 15 Octobre vous autorise " suffisamment, ainsi que le conseil militaire, à " brèveter provisoirement les officiers, suivant " que leur conduite et le bien du service du Roi " l'exigeront. *J'approuve la forme que vous me pro-* " *posez pour les brevets ; j'y ai seulement changé* " *quelques expressions qui n'étoient pas en règle* ;* et

* J'ai maintenant sous les yeux la formule imprimée de brevets que j'avois soumise au Prince, et qu'il me renvoya dans ce paquet, avec les corrections dont il me parloit. Le préambule étoit ainsi conçu.

" De par le Roi.

" Le conseil militaire de l'armée catholique et royale de Bretagne, *en vertu de l'autorisation de Mgr. le Régent de*

" je ratifierai votre travail, lorsque je serai moi-
" même à la tête de l'armée.

" Au surplus, Monsieur, en vous renouve-
" lant ici, toutes les marques de ma confiance,
" renfermée dans ma lettre du 15 Octobre, j'y
" ajoute la ferme assurance que tous les pouvoirs
" qui ont été donnés au feu Marquis de *la Roua-*
" *rie*, ou à d'autres personnes depuis sa mort,
" sont et demeurent sans effet. Comptez sur
" ma parfaite estime, Monsieur, perfectionnez
" votre ouvrage, en coopérant avec moi, au
" prompt rétablissement de l'autel et du trône ;
" et ne doutez jamais de tous les sentimens que
" vous m'avez si justement inspirés."

A

France et de Mgr. le Comte d'Artois, lieutenant-général du royaume, etc.

Mgr. le Comte d'Artois effaça les mots *en vertu*, etc. etc. jusqu'à celui *royaume*, inclusivement ; et leur substitua de sa main en interligne, ceux qui suivent :

Autorisé par Mgr. le Comte d'Artois en vertu des pouvoirs à lui confiés par Monsieur, Régent de France, etc.

Cette correction conforme aux principes de la monarchie, explique assez, sans doute, les intentions de cet excellent Prince, en même temps qu'elle suffit pour dissiper toutes les suggestions qu'on a fait circuler sur la validité, et même sur l'existence de mes pouvoirs.

A cette lettre en étoit jointe une particulière, telle que je l'avois demandée, relativement aux récompenses à accorder aux officiers de l'armée républicaine qui se réuniroient au parti du Roi.

" Je dois vous confier (me déclaroit S. A. " R.) que l'intention du Régent (*qui m'a donné* " *à cet égard les pouvoirs les plus étendus*) est de " traiter très-favorablement, tous ceux qui, par " des services importans. répareront leurs erreurs, " et qui, ramenant au Roi, le plus de sujets éga- " rés, abrégeront par là le terme des maux dont " la France est accablée.

" D'après cet exposé je vous déclare, Mon- " sieur, que je ratifierai avec plaisir, les engage- " mens particuliers et personnels, que vous croi- " rez devoir prendre pour récompenser, soit les " commandans des places dont la possession peut " déterminer les succès de l'armée catholique et " royale que vous commandez, soit vis à vis des " chefs des armées rebelles ou des commandans, " et des corps qui se réuniront aux royalistes, ou " faciliteront leurs opérations."

En cet endroit, le Prince faisoit une application

tion spéciale de cette disposition, en faveur des personnes que je lui avois désignées, et terminoit ainsi :

" Cette marque de ma confiance, Monsieur, " est une nouvelle preuve de mes sentimens pour " vous et de ma parfaite estime."

Muni d'autorisations aussi formelles, et pénétré plus que jamais, de zèle pour des princes qui savoient si bien seconder les efforts de ceux qui se sacrifioient pour leur cause, je me promis de me montrer digne de cette confiance, et de cette estime ; et je dévouai toutes mes facultés et tous mes instans, pour obtenir l'accomplissement des promesses que je leur avois faites, et des désirs qui m'étoient si noblement confiés.

L'estime du ministère Anglois étant le plus précieux de mes moyens, la première chose à faire, étoit de l'instruire sans détour des détails de cette correspondance que je m'étois permise en arrière de lui, et en quelque façon, contre son vœu.

Je profitai pour cela de l'occasion d'un mémoire que j'adressai à Mr. Pitt, et à Mr. Windham, par lequel je demandois que la décision

du

du gouvernement, sur les projets que je lui avois présentés, ne fût pas plus long-temps différée. Et comme je n'ignorois pas les efforts que l'on avoit faits pour me nuire dans leur esprit, je leur faisois avec franchise, l'exposé de toute ma conduite, à partir de l'institution des assemblées provinciales jusqu'à l'instant auquel j'écrivois ; et je réclamois formellement leur témoignage sur celle que j'avois tenue sous leurs yeux, pour le moment où je ne prévoyois déjà que trop qu'elle deviendroit l'objet de la censure et de la calomnie.

La suite a assez prouvé que cette précaution n'étoit pas inutile ; et je suis heureux de pouvoir invoquer aujourd'hui en présence de mes contemporains, ce témoignage qui m'est d'autant plus précieux que j'ai conservé plus d'estime et plus de respect pour les grands hommes qui me le doivent.

J'acquis dans cette occasion, une preuve de plus de la justesse de mon principe favori, que la politique la plus sûre et la plus prompte est d'être droit et sincère ; car on sera sans doute moins surpris que je ne le fus alors, d'apprendre que j'avois été prévenu ; et que ma correspondance avec

avec Mgr. le Comte d'Artois étoit déjà connue du gouvernement Anglois.

Le Prince fidèle au secret qu'il avoit bien voulu me promettre, a daigné m'écrire qu'il ne l'avoit confié à personne. Cette condescendance de sa part, étoit bien superflue pour quelqu'un qui osoit se croire digne d'apprécier son cœur. Mais est-il des secrets qui échappent à la jalouse et inquiète curiosité des courtisans? et ne se croyent-ils pas tous les moyens permis? Ils pensèrent qu'ils en seroient quittes pour jeter dans l'esprit de S. A. R., des soupçons sur la fidélité de M. de St. Morys. Je n'avois aucunes preuves démonstratives, pour détruire cette accusation; mais la connoissance que j'acquérois chaque jour, du caractère de cet homme respectable, me suffisoit pour ajouter foi à sa parole; et pour m'imposer le devoir de le disculper.

" Le zèle que M. de St. Morys montre " pour la bonne cause ;" (écrivois-je à Mgr. le Comte d'Artois) " le désintéressement de ses ser- " vices, et surtout l'attachement, le dévouement " sans bornes, qui se manifestent dans ses actions " et dans ses discours, pour votre auguste person-

" ne,

" ne, ne me permettent pas de le juger avec la " même sévérité. *Je sais qu'il n'a eu aucune* " *part aux indiscrétions qui ont été commises.*"

C'étoit tout ce que je pouvois dire alors : mais comme tout se découvre avec le temps, je ne tardai pas à apprendre que ma correspondance postérieure avec le Prince, à laquelle M. de St. Morys étoit devenu totalement étranger, avoit eu le même sort ; et je ne fus pas peu étonné d'entendre, quelque temps après, différentes personnes qui étoient arrivées du continent, où elles n'avoient eu aucun accès auprès des Princes, me répéter, mot à mot, des passages entiers de mes lettres.

Je dois ajouter que j'ai eu depuis, plus d'un motif d'être persuadé qu'il ne se passoit rien de si secret dans le cabinet de Leurs Altesses Royales, qui ne devint bientôt le sujet de correspondances particulières entre ceux qui ne vouloient pas *laisser faire la contre-révolution à d'autres* ; et que même la correspondance entre les augustes frères, passoit par des mains tierces, et étoit connue des intermédiaires, avant de leur parvenir.

La preuve de ce fait se trouve dans une lettre du Maréchal de *Castries* au Duc d'*Harcourt*,

datée de Hamm, le 29 Novembre, 1794, qui commence ainsi :

" J'ai reçu du Quartier-Général du Duc " d'York, Mr. le Duc, toute l'expédition que " Mgr. le Comte d'Artois envoie à Vérone, de " tout ce qui s'est passé depuis deux mois, tou- " chant les grands intérêts qui vous occupent. " J'ai connu par là, des choses très-extraordi- " naires dont je n'avois eu que des notions inqui- " étantes. Votre correspondance avec le Prince, " m'a fait connoître combien vos lumières, votre " sagesse, et la considération dont vous jouissez " à juste titre, a déconcerté une marche qui pou- " voit avoir de grands dangers.*

" Il me reste à savoir le parti que vous avez " pris, d'après l'envoi qui vous a été fait d'une " personne† dont le choix a eu le droit de m'é- " tonner, &c. &c. &c."

A Dieu

* Le marechal fait ici allusion au secret de mes premières communications avec le gouvernement Britannique, et à la permission que le Duc avoit obtenue du ministre, de conférer avec moi.

† Le Vicomte *de Caraman* dont je parlerai bientôt

A Dieu ne plaise que j'entende insinuer que Mr. le Maréchal de Castries, pour le rang, les services, l'âge, et la personne de qui je professe le plus grand respect, ne fût pas autorisé par Mgr. le Régent, à ouvrir les paquets qui étoient adressés à ce Prince, et à prendre connoissance de leur contenu. Le Maréchal étoit un des principaux membres du conseil des Princes ; malheureusement il n'étoit pas auprès d'eux : mais Mr. de Castries et Mr. d'Harcourt, ainsi que les Princes eux-mêmes, forcés de se décharger sur des subalternes du travail des copies, et du soin des envois, ont pu, faute d'avoir à choisir, employer des hommes infidèles par intérêt ou par ambition, ou indiscrets par vanité ;* et il résulte

* J'ai eu lieu de remarquer, depuis que j'ai été forcé de me livrer à l'étude des hommes, que sur cent indiscrétions, la vanité en produit quatre-vingt-dix-neuf. On est trop souvent disposé à crier à la trahison, à la perfidie. Il seroit quelquefois plus juste de s'en prendre à son propre défaut de discernement dans le choix des agens qu'on emploie. Malheureusement sur cent individus pris au hasard, le nombre de ceux qui savent résister à leur vanité, est peut-être encore au-dessous de cette proportion ; et si quelques-uns lui résistent dans des circonstances peu importantes, ce n'est trop souvent que pour lui céder, dans le même moment, sous des rapports plus graves.

au moins de là, que ce qui devoit être le secret exclusif des deux Princes, devenoit nécessairement celui de beaucoup trop de gens.

Dans quel dessein au surplus, cette dénonciation d'une démarche dont personne ne disconviendra, que l'objet ne fût louable, puisqu'il étoit de concilier tous les intérêts et tous les devoirs, fût-elle faite au ministère Anglois? Le lecteur peut aisément s'en rendre compte.

Cependant l'effet que la malignité s'en étoit promis, fut complètement manqué. Elle ne produisit à mon égard qu'un surcroît de témoignages d'estime de la part de Mr. Pitt et de Mr. Windham, qui y joignirent la plus positive assurance que je trouverois en eux, des garans de la pureté de mes intentions, et de la droiture de ma conduite, comme des défenseurs contre les efforts de mes ennemis personnels.*

Si

* Un jour j'étois chez Mr. Windham; Mr. Pitt y entra. J'amenai la conversation sur les intrigues dont j'étois circonvenu; et j'ajoutai: " *Je n'ignore pas combien je me fais d'ennemis;* " *mais peu m'importe, si vous nous donnez les moyens de remettre le Roi* " *sur le trône. Au surplus, je réclame, d'avance, votre témoignage, sur* " *la loyauté de ma conduite; car je ne prévois que trop que j'en aurai* " *besoin*

Si cette noirceur tourna à la honte de ceux qui en avoient espéré la ruine de mes desseins, une tentative encore plus odieuse de leur part, me procura bientôt la jouissance la plus douce que j'ai éprouvée dans le cours de ma vie, et dont le souvenir n'a pas été peu propre à me soutenir et à me consoler dans les épreuves que j'ai rencontrées depuis.

St. Morys, qui étoit l'un des hommes les plus sensibles que j'aie connus, m'avoit fait une pein-

---

" besoin dans toutes les chances possibles."—" Votre conduite," me répondit Mr. Pitt, *" vous garantira assez; et dans tous les cas nous " saurons vous défendre."*

J'étois dès ce temps, si convaincu que, si je parvenois, comme j'avois tout lieu de l'espérer, à mettre les Princes François en mesure de combattre à la tête d'un parti assez puissant pour les rétablir dans leurs droits, l'intrigue et l'envie ne me pardonneroient jamais ce service, que j'avois confié à Mr. Windham, la ferme résolution dans laquelle j'étois, aussitôt que les Princes n'auroient plus absolument besoin de moi, de quitter la France, et de venir passer le reste de mes jours en Angleterre.

Ceci ne veut pas dire, pour tout le monde, que j'étois sans ambition ; mais enfin telle étoit la mienne. J'ai aujourd'hui ce que je désirois, du moins personnellement pour moi ; que mes persécuteurs s'interrogent eux-mêmes ; je ne leur ôterai pas le petit plaisir de croire qu'ils m'ont donné souvent beaucoup d'humeur : mais qu'ils se demandent si c'est à moi finalement qu'ils ont nui.

peinture touchante de l'état de pénurie auquel étoit réduit Mgr. le Comte d'Artois, et m'avoit assuré que, de quelque modique somme dont je pourrois le charger pour ce Prince, il étoit certain qu'elle seroit de la plus grande utilité. J'avois entre les mains des fonds destinés au parti royaliste par le gouvernement Anglois. Mes premiers achats étoient faits, et mes envois partis, je pouvois disposer de mille louis, sans nuire à nos affaires ; je n'hésitai pas un instant, et je les lui livrai.

Je rappelle cette circonstance bien moins pour faire connoître ce qui est assez connu, à quel degré de bassesse et de lâcheté, l'envie est capable de faire descendre les hommes dont le cœur est infecté de ses poisons, que pour publier ce qui ne l'est pas assez, quelles étoient les causes réelles de la détresse où se trouvoit le petit fils d'Henri IV.

Quelque peu proportionnés que fussent assurément les secours que les Princes François recevoient des puissances étrangères, si on les compare à l'élévation de leur rang, et à la splendeur de leur naissance ; il est cependant vrai qu'ils

qu'ils étoient strictement suffisans. Mais les frères de Louis XVI, instruits par l'adversité, avoient préféré un luxe plus digne d'eux ; et c'est là, ce n'est que là, que ceux qui osent les juger, doivent porter leurs regards et leurs observations ; et non sur des publications mensongères, sur des événemens qu'il n'a pas été en leur pouvoir de diriger, ou sur des faits auxquels ils ont été entièrement étrangers.

Que les François apprennent donc que le malheur et l'indigence n'ont jamais tendu inutilement la main à ces Princes ; que si la sensibilité et la générosité sont les premières, les indispensables qualités qui font les bons Rois, ce que leurs pères ont chéri dans Louis XII, ce qu'ils ont adoré dans Henri IV, ils peuvent le retrouver encore dans leurs descendans ; que Mgr. le Régent à *Vérone*, et Mgr. le Comte d'Artois à *Arnheim*, épuisés par les secours qu'ils prodiguoient aux infortunés François, aux dépens de leur aisance, et même de leurs besoins personnels, étoient réduits à une telle situation, qu'une misérable somme de mille louis étoit devenue une ressource désirable pour eux !

Quoique

Quoique les secours destinés au parti royaliste (secours que je dois dire en passant, que je n'ai jamais acceptés comme un don, mais comme une compensation ou comme une emprunt), ne pussent pas mieux être employés qu'en en appliquant une partie au soutien de ses chefs naturels, je ne crus pas pouvoir me dispenser de faire part aux ministres de S. M. B. de cet usage indirect.

Ils le savoient déjà !

Mgr. le Comte d'Artois qui, comme on l'a vu, avoit été prévenu contre M. de St. Morys, n'avoit pas reçu cette somme de ses mains; et m'avoit témoigné le désir que je la lui conservasse pour une autre occasion. Hélas ! cette occasion ne pouvoit pas tarder à se présenter, et elle lui étoit parvenue bientôt après, par l'intermédiaire du Duc d'Harcourt. Cependant cette seconde délation, loin d'avoir pour moi les suites désagréables dont mes détracteurs s'étoient flattés, me fournit, au contraire, l'occasion de faire connoître au gouvernement Anglois les besoins pressans du Prince, et d'obtenir qu'il lui seroit envoyé une somme de douze mille livres sterling, dont il dût recevoir

voir moitié dans le cours de la semaine, et le surplus à une époque peu distante.

Comme il est naturel aux âmes dépravées de ne supposer aux actions les plus louables que des motifs honteux, on a eu l'impudence de répandre que je n'avois eu en vue dans cette circonstance que d'abuser de la détresse de Mgr. le Comte d'Artois pour en obtenir les pouvoirs que je lui demandois.

Mon respect pour le rang de S. A. R. qui n'est certes inférieur qu'à celui que m'ont inspiré ses qualités personnelles, me défend de répondre à cette inqualifiable imputation, autrement qu'en déclarant qu'elle n'a pu entendre parler de cet acte de justice* du gouvernement Anglois qu'en

* Tant que j'ai eu la direction des affaires du parti royaliste, j'ai toujours pris le plus grand soin de conduire toutes mes transactions avec l'Angleterre d'après le principe d'un concours mutuel, et de services réciproques, dans une cause commune.

S'il est vrai que les secours qu'il a obtenus depuis moi ayent été sollicités, et accordés comme des dons, et non comme des subsides ; cette dégradation n'a pu être qu'une cause, en même temps qu'un effet de la diminution successive de l'importance que j'ose dire n'avoir rien négligé pour lui donner, tant par mes efforts au-dedans que par mes négociations au-

en recevant les effets, et cela long-temps après l'expédition de ces pouvoirs.

Peut-on allier plus d'audace à plus de lâcheté !

Ma conduite dans cette double circonstance étant propre à dissiper les doutes qu'on auroit pu entretenir sur les principes qui la dirigeoient, si mes envieux n'eussent pas été aussi prompts à me fournir l'occasion de les faire connoître ; ce fut vraisemblablement à leurs efforts pour me nuire, que j'eus l'obligation de voir lever une partie des entraves qui avoient rendu jusque-là ma position aussi pénible que difficile.

Mr. le Duc d'Harcourt, représentant des Princes François en Angleterre, n'avoit pas été excepté de la loi du secret qui m'avoit été imposée. Ayant été informé de mon séjour à Londres, il étoit de son devoir de ne rien négliger pour communiquer avec moi, et pour *déconcerter*, suivant l'expression du Maréchal de Castries, *une marche* qu'il

---

dehors. On a droit d'être fier pour le compte des autres, quand on sait assez se rendre justice pour être modeste sur le sien ; et le parti du Roi devoit tout perdre le jour où il perdroit quelque chose de sa dignité.

qu'il étoit (je ne fais aucune difficulté d'en convenir) très-naturel qu'il jugeât *pouvoir avoir de grands dangers*. Il ne l'étoit assurément pas moins qu'il eût pris personnellement quelque ombrage de la mystérieuse préférence, qui paroissoit m'être donnée sous le rapport d'affaires d'un si haut intérêt, et dont la conduite lui avoit été remise. Enfin, à ma très-grande satisfaction, il obtint le consentement des ministres, et je fus prévenu du jour et de l'heure auxquels il devoit se rendre chez moi.

La vérité exige que je dise aussi que cette relaxation à son égard ne fut pas aussi complète que lui-même et moi, sans doute, aurions pu le désirer, et que le gouvernement jugea à propos de m'imposer des restrictions relativement aux objets qui feroient la matière de mes conférences avec lui. Mais comme j'avois obtenu de Mgr. le Lieutenant-Général du Royaume l'autorisation de garder le secret; comme il m'étoit démontré que ce seroit perdre en un instant, tous les avantages qui s'offroient à la cause du Roi, que de le transgresser, et que par-dessus tout j'avois donné ma parole; il fallut bien me soumettre à cette

disposition, comme au désagrément qui ne pouvoit pas manquer de résulter pour moi, de communications aussi superficielles et aussi restreintes.

Ainsi je marchois d'embarras en embarras, et de sacrifices en sacrifices, soutenu par l'espoir que mon pays et mon roi recueilleroient un jour le fruit de ma constance, au milieu de toutes ces petites difficultés dont l'ensemble ne laissoit pas de former un poids, moins léger peut-être qu'on ne voudra le croire.

Pour éviter les inquisitions des curieux, ce vieillard respectable prit la peine de se rendre à pied jusqu'à mon logement qui étoit fort éloigné du sien. J'avois eu l'honneur de le voir quelquefois à Paris, où le Maréchal d'Harcourt son père, à qui j'étois allié, et qui étoit intime ami de Madame *de Cormery*, ma grand-mère, m'avoit témoigné jusqu'à sa mort toutes sortes de bontés. Cette première entrevue dura trois heures, et je trouvai ces trois heures fort embarrassantes et fort longues. Le Duc avoit trop d'esprit pour ne pas s'apercevoir que je ne lui disois pas tout ; il ne m'étoit pas difficile d'entrevoir, à travers les manières obligeantes et aimables

aimables qui lui étoient familières, le petit chagrin qu'il s'efforçoit de cacher ; et j'aurois franchement beaucoup mieux aimé me trouver à la tête d'une colonne de Bretons, aux coups de fusils, pendant tout ce temps, qu'en face de cet homme vénérable, dont les regards interrogatifs ne se retiroient jamais de dessus de moi, sans m'affliger, en me disant : *Vous ne m'apprenez pas tout.* Ainsi je ne me trouvois nullement à ma place. Cependant je déclare que je ne lui ai pas dit un mot alors et depuis, qui n'ait été dans l'exacte vérité. Mais cela pouvoit-il lui suffire ? et s'il conçut de ce moment, s'il a conservé longtemps depuis, quelque prévention ou quelque malaise contre moi, et si les rapports qu'il a dû faire à Mgr. le Régent de ma conduite et de nos conversations en ont porté la teinte, mon cœur ne lui a jamais rien reproché ; et je n'en ai pas moins conservé pour lui tous les sentimens auxquels ses qualités personnelles lui ont donné jusqu'à la fin d'indisputables droits.

Ce fut dans cette entrevue que je remis au Duc, sur la demande qu'il étoit chargé de m'en faire, les mille louis dont j'ai parlé.

Il avoit en outre apporté une série de questions, sur lesquelles il me dit avoir reçu l'ordre de Mgr. le Comte d'Artois de prendre mes réponses par ecrit.

La délicatesse de ce Prince ne lui avoit pas permis de m'interroger au-delà du cercle dans lequel j'avois supplié S. A. R. de m'autoriser à me renfermer ; et ces questions ne me soumirent à aucune contrainte.

Je répondis avec la même franchise à celle qui de toutes étoit la plus embarrassante.

Q. *Quel motif supposez-vous avoir porté les ministres de S. M. B. à vous enjoindre le secret ?*

R. *Je suppose que ce sont les preuves qu'ils ont acquises de l'indiscrétion de plusieurs agens des Princes.*

Cela n'est que trop vrai (s'écria le Duc, qui assurément n'étoit pas courtisan), *ces gens-là gâtent tout !*

Depuis ce jour jusqu'à mon départ pour *Quibéron*, il ne se passa pas une semaine que je n'eusse avec lui un ou deux rendez-vous, où je n'ai jamais manqué de lui dire tout ce que je pouvois lui dire, et rien de plus. Et comme à ce

moyen

moyen la conversation; pour ne pas tomber tout à fait, prenoit souvent un autre cours, c'est dans ces momens que j'ai remarqué en lui un grand fonds d'instruction, un esprit extrêmement juste, une âme que le malheur n'avoit fait qu'élever, une philosophie aimable et religieuse tout à la fois; en un mot, tout ce qui constitue un mérite réel. Il connoissoit l'esprit de la révolution Françoise et ses causes; n'étoit partisan d'aucune des petites mesures qu'on avoit si maladroitement jusqu'alors opposées à sa fougue, et m'a répété souvent que ni lui ni moi, peut-être, qui étois de beaucoup plus jeune, n'en verrions la fin. Il étoit homme, et par conséquent n'étoit pas exempt de foiblesse. Jaloux de sa dignité, et de la petite autorité que lui donnoit sur les émigrés la place qu'il occupoit, il voyoit avec peine les efforts que quelques-uns faisoient pour s'introduire chez les ministres Anglois sans son intervention, et paroissoit tenir beaucoup à ce que tout se rapportât à lui. Il avoit trop de pénétration pour ne pas voir que des subalternes qui avoient été mis à sa disposition, sous le prétexte de le seconder, ne cherchoient qu'à agir en son nom,

nom, ou à le diriger. Sa fierté s'indignoit de cet esprit d'indépendance qui avoit gagné les Royalistes comme les républicains ; et il ne concevoit pas comment, avec des matériaux depuis si longtemps hors de leur place, on pourroit reconstruire et cimenter l'édifice que la révolution avoit renversé.

Il désiroit que l'on remédiât à ce mal, dont la cause, selon lui, étoit un partage trop disséminé, si non d'autorité, du moins de confiance ; et s'il en eût eu le pouvoir, il avoit tous les moyens personnels nécessaires pour remettre chacun à sa place : ce en quoi il eût été secondé par l'immense majorité des émigrés que toutes ces prétentions de la petite vanité de quelques individus, faisoient gémir.

D'un autre côté sa position auprès du gouvernement Britannique, n'étoit pas moins embarrassante qu'elle étoit précaire ; et son attachement sans bornes à la famille royale de France, le portoit seul, à conserver des fonctions que seul, il l'avoit porté à accepter.

Il savoit, parfaitement, que tous ses efforts, n'avanceroient pas d'un pas, les intérêts du Roi, auprès

près de la Grande-Bretagne, tant que celle-ci ne trouveroit pas le sien à les embrasser ouvertement ; et que des sollicitations trop vives et trop fréquentes, sans cette base première, ne seroient que des importunités nuisibles, auxquelles il n'étoit ni de son caractère, ni de sa dignité de se livrer ; que les petites mesures qui peuvent servir à déterminer les hommes à plier leur esprit, ou à séduire leurs affections, dans le cours de la vie privée, sont aussi ridicules qu'inefficaces, quand on les emploie pour changer, ou pour influencer les idées et les vues de ceux qui gouvernent ; et il avoit pris le parti d'observer, et d'attendre les occasions dont il auroit su profiter, sinon mieux, aussi bien cependant que tout autre.

Cette méthode, la seule que la prudence commandoit, n'étoit guère conciliable avec cette vivacité, cette ardeur, et cette précipitation qui sont trop souvent les compagnes du désir, et le produit du malheur : ce qui explique assez, la facilité avec laquelle les envieux de Mr. le Duc d'Harcourt, avoient pu parvenir à faire attribuer les conseils de sa sagesse, et le peu de

succès de ses négociations, à la foiblesse de son âge.

De là ces correspondances mystérieuses, ces services officiéusement indépendans, et ces intrigues obscures dont il avoit à se plaindre, et dont l'effet étant de faire passer quelque portion détachée des intérêts dont il avoit, en apparence, la direction exclusive, entre les mains d'hommes subalternes intéressés à tromper, pour parvenir à une importance réelle, par une importance fictive, n'étoit propre qu'à affliger ce digne vieillard, et qu'à porter à la cause du Roi, le coup le plus funeste, en la privant, peu à peu de la dignité qu'il lui étoit indispensable de soutenir, et à faire avorter enfin, tout le fruit qu'elle auroit pu recueillir de la marche qu'il avoit adoptée.

Quelques justes que fussent les idées de Mr. le Duc d'Harcourt à cet égard, il est cependant vrai que sa sensibilité s'en laissoit trop vivement affecter. Parmi les individus dont il croyoit avoir à se plaindre, il en étoit un surtout, qui l'offusquoit plus que les autres, par la parade qu'il faisoit d'un crédit qu'assurément il n'avoit pas auprès

près des ministres Anglois. Cet homme lui tenoit tellement au cœur, qu'il m'en parla vingt fois dans le cours d'un de nos entretiens; et chaque allégation de ses motifs de mécontentement, finissoit par ces mots; *Ce n'est pas du moins que je sois jaloux de cet homme-là!* Comme Mr. le Duc d'Harcourt n'existe plus; que j'ai jugé ces détails nécessaires au développement de ce qui suivra; et qu'on pourroit m'accuser de mettre dans la bouche des morts, le langage qui me convient; je crois pouvoir publier que, ce jour-là même, Mr. Windham me fit l'honneur d'entrer chez moi, comme le Duc en sortoit: je ne connoissois pas l'homme en question; il l'étoit superficiellement de ce ministre: je le nommai, en ajoutant que je croyois que le Duc d'Harcourt étoit jaloux de lui: "*Comment savez-vous cela?*" me dit Monsieur Windham. "*C'est*" (lui répondis-je) "*qu'il vient de me répéter vingt fois qu'il ne l'étoit pas.*"

D'après cette disposition, qui n'avoit pas pu m'échapper; comme je suis dans l'usage d'eviter, autant qu'il m'est possible, les exceptions que ma vanité seroit quelquefois disposée à faire en ma faveur, je dus conjecturer, malgré les égards dis-

tingués que Mr. d'Harcourt me témoignoit que ma position présente ne me mettoit pas en un point de vue très-favorable, sous son observation. Et comme les foibles des hommes sont ce que ceux qui les entourent étudient avec le plus de soin, et saisissent avec le plus d'avidité; je n'ai pas douté qu'on ne l'ait souvent attaqué de ce côté, et qu'on ne fût parvenu, je ne dirai pas à en faire mon ennemi, car il n'a été l'ennemi de personne, mais à me nuire dans son esprit d'une manière qui n'a été que trop préjudiciable à la cause que j'ai servie.

Cependant, après deux ans et demi, dont tous les momens ont été marqués pour moi, par des persécutions auxquelles les âmes honnêtes refuseroient de croire, si je n'en fournissois pas les preuves, j'ai eu la satisfaction d'apprendre de lui-même, qu'il m'avoit pleinement rendu justice, et la suite me fournira sans doute, les occasions de produire quelques témoignages non suspects de son estime, comme du prix qu'il a bien voulu mettre à la mienne.

Mr. le Duc d'Harcourt ne fut pas le seul avec qui j'obtins la liberté de communiquer. A l'exception

l'exception de quelques personnes en qui il me sembla qu'on n'avoit pas placé autant de confiance qu'elles pouvoient le croire, je fus à peu près laissé à ma discrétion, à l'égard des autres. C'étoit une raison de plus pour n'en pas abuser, et pendant le reste de mon séjour à Londres, je n'ai admis qui que ce fût, sans en avoir auparavant prévenu le ministre ; et je me suis, à une ou deux exceptions près, borné à ceux avec qui les affaires dont j'étois chargé, m'obligeoient d'avoir des relations directes.

Mon digne ami le Chevalier de *Tinténiac*, depuis son retour de France, vivoit retiré à la campagne, à quelques milles de Londres. Mr. Windham eut la bonté de le faire venir à la ville, et de nous procurer à l'un et à l'autre, le plaisir de la surprise. Je puis dire que ce brave officier m'a secondé de tout son pouvoir, dans les détails qui lui étoient propres : mais il a passé peu de temps auprès de moi : son âme active et courageuse, le portoit de préférence, où il y avoit du danger ; et la partie qu'il avoit choisie, étoit les voyages à la côte, et dans l'intérieur de la France.

Durant le peu de temps qu'une des divisions

de

de l'armée de la Vendée avoit occupé l'île de Noirmoutier, le général d'Elbée et M. de Charette avoient profité de cette circonstance, pour envoyer un aide de camp de ce dernier, muni de leurs pouvoirs, afin de solliciter la coopération du gouvernement Britannique. Cet aide de camp étoit à Londres depuis près d'un an. La reprise de Noirmoutier par les forces de la Convention avoit bientôt fermé ce moyen de communication, le seul qui eut jamais pû être ouvert entre les royalistes de cette partie et l'Angleterre. De cette manière toute la bonne volonté de celle-ci étoit sans effet ; car, malgré les nombreuses croisières qui se faisoient depuis plusieurs mois sur toute l'étendue de cette côte, aux ordres d'officiers aussi actifs que distingués;* on n'avoit pas encore pu parvenir à faire passer une dépêche, ni même à recevoir un signal.

Cet

---

* *Sir J. B. Warren, Sir Sidney Smith, Sir E. Pellew, Sir R. Strachan.* Nommer ces commandans, c'est dire assez l'activité et l'habileté avec lesquelles ces tentatives étoient conduites. Et je ne crois pas que personne demande d'autres preuves, de l'impossibilité qui existoit alors de communiquer avec la Vendée.

Cet officier étoit M. *de la Roberie*, jeune homme* plein d'intelligence, de loyauté, d'intrépidité, et de zèle. Je l'ai vu journellement chez moi, jusqu'au moment de son départ qui fut pour ainsi dire celui de sa mort: car s'étant sacrifié pour ouvrir cette communication que j'avois jugée, comme on le verra, d'une si haute importance, il a péri dans l'entreprise. *Perschais* a éprouvé le même sort; *Tinténiac* n'est plus, et mille et mille autres. De combien de vertus cette malheureuse guerre a été le tombeau! Et quel a été le fruit de tant de sang versé! Fidèles et braves amis, vous reposez en paix, hors de la portée des haines, de la lâcheté et des persécutions des méchans: il me reste une tâche à remplir, c'est d'arracher vos noms à l'oubli; et de leur faire reprendre, dans la mémoire des hommes, le rang que l'intrigue et l'ineptie se sont vainement efforcés d'usurper.

Je retrouvai, bientôt encore, un ami précieux dans la personne du Vicomte de *Chambray*, l'un des oncles de ma femme. Il alloit partir pour

* Il avoit à peine 22 ou 23 ans.

pour St. Domingue, lorsque je le rencontrai : je m'applaudirai toute ma vie de l'avoir arraché de ce gouffre ; et j'aurois trouvé dans son attachement désintéressé, et dans les services dont m'ont été ses talens, son jugement solide, son infatigable assiduité, et son courage, une ample récompense du peu que j'ai fait pour lui, si elle n'étoit pas encore surpassée dans mon cœur, par le plaisir de le savoir tranquille au sein de sa famille, et rendu à des enfans qu'on m'a assurés être dignes de faire le bonheur de ses vieux jours.

Devenu libre désormais, de correspondre ouvertement avec les princes François, je ne négligeai aucune occasion de leur faire connoître, en continuant de m'adresser à Mgr. le Comte d'Artois, tout ce qui pouvoit tendre à accélérer l'accomplissement de mes promesses ; et pour éviter à l'avenir, des incidens semblables à ceux que j'avois éprouvés, je pris le parti de faire passer mes lettres par les mains des ministres Anglois, après avoir obtenu du Prince (qui ne s'est jamais refusé à rien de ce qui pouvoit être utile) son approbation de cette mesure.

Malgré toutes ces précautions, le nombre

des

des envieux alloit toujours croissant ; et ce n'étoit pas un travail peu pénible, que de prévenir ou de détruire les effets de leurs petites manœuvres. Tout ce que j'avois souffert en Bretagne depuis le jour de mon arrivée dans cette province, n'étoit rien en comparaison de ce genre de guerre, tout nouveau pour moi. Obligé, comme je viens de le rapporter, d'étendre mes communications avec les émigrés dont le plus grand nombre désiroit, pouvoit, et devoit être employé utilement ; il arriva que quelques-uns de ceux que je ne voyois pas, devinrent les ennemis de ceux que je voyois. Rapporter, ou même avoir retenu seulement, la millième partie des conjectures, des fables, et des petites intrigues dont j'étois l'objet, seroit une tâche au-dessus de l'attention et de la mémoire d'un homme. Tout ce bourdonnement n'est d'aucune importance dans un état de choses fixé, et dans une société organisée, où les lois et l'habitude contiennent chacun dans ses devoirs, et à sa place ; et où parconséquent, la curiosité et la loquacité ne peuvent être productives d'aucun danger sérieux. Mais parmi des hommes que le malheur a rendus, pour

ainsi dire, égaux, qui n'ont d'autres règles que leurs opinions, et d'autre directeur que leur volonté, il n'en est pas de même. Dans un tel état de choses, l'intrigue trouve un champ libre pour s'agiter, et la malveillance ne sème pas en vain des erreurs qui n'intéressent que trop souvent la probité et l'honneur même, au succès de ses desseins secrets.

Jeter des doutes sur les intentions du gouvernement Britannique, sur le succès d'une entreprise conçue *mystérieusement*, sous ses auspices; décrier le caractère, ou déprécier les talens de ceux qui pourroient y participer, ou être chargés de la diriger; éveiller enfin tous les genres de jalousies, de soupçons, d'inquiétudes, et d'alarmes, si propres à tenir en réserve, et à écarter le concours des hommes utiles; tout cela n'étoit que trop facile à obtenir sur des esprits que l'infortune avoit dû rendre si susceptibles de méfiance, et qui avoient, il est trop vrai de le dire, eu si souvent sous les yeux, tant de leçons effrayantes, dans les désastres multipliés dont la plupart d'entre eux avoient été les victimes.

Ainsi comme la confiance des individus, étoit

étoit des moyens de réussite, celui qui étoit le plus important d'obtenir ; la malignité n'avoit rien de mieux à faire, que d'empêcher qu'elle ne s'établit, ou de la détruire.

Quant à ceux que leur âge ou leur état ne rendoit pas propres à prendre une part active à l'exécution de mon projet ; peu m'importoit quelles fussent momentanément leurs opinions, ou leur manière de voir à mon égard. J'avois lieu d'espérer que le succès mettroit tout le monde d'accord ; et que s'ils pouvoient me pardonner d'avoir contribué à leur bonheur, ils me pardonneroient aussi les moyens que j'aurois pris pour l'assurer.

En attendant, je n'ai pas eu à me reprocher d'avoir laissé échapper une occasion de venir au secours de mes compatriotes malheureux, et d'alléger pour eux, les peines de l'indigence et de l'exil ; indépendamment d'une somme considérable que j'obtins qui seroit ajoutée chaque mois, à celle qui leur étoit répartie avant mon arrivée en Angleterre,* il fut un grand nombre d'entre eux

* *Les principaux des émigrés ici*, m'écrivoit (de Jersey) le Prince de Bouillon, *seront informés de votre obligeance, en*

qui reçurent des secours particuliers, et il en est plusieurs qui ignorent encore à ce jour, la main qui est venue à leur aide ; car la première, ou plutôt la seule condition que j'exigeois de ceux à qui j'avois l'obligation de ces occasions d'être utile, étoit le secret. Et je défie que l'on en cite une seule, où quelqu'un se soit adressé à moi dans sa détresse : et où je n'aie pas fait tout ce qui étoit en mon pouvoir pour le soulager.

Cependant comme mes facultés pécuniaires et mon crédit, étoient fort au dessous de ce qu'on se les figuroit ; et qu'il arrive trop souvent que l'homme malheureux prend la diminution ou la discontinuation d'un bienfait, pour une injure ; je dois dire que j'ai attribué à cette cause, l'abandon, et quelquefois l'inimitié de personnes qui, si elles m'avoient mieux connu, m'auroient rendu plus de justice.

J'ai entre les mains des milliers de lettres, d'assurances

---

appuyant leurs intérêts auprès de Mr. Windham ; en vérité, ils éprouvent, au moment où je vous écris, une misère affreuse. — Voyez Pièces Justificatives.

d'assurances de dévouement, et de témoignages de reconnoissance, qui attestent ces faits, dont je suis loin de chercher à me prévaloir, et que je ne cite que pour prouver que la plupart de ceux qui se faisoient, ou qui se sont faits depuis si machinalement les échos de mes ennemis, savent quelquefois écrire autrement qu'ils ne parlent.

En effet, dès qu'il ne fût plus possible de douter de l'autorisation que j'avois reçue des Princes François; que l'authenticité de ma mission fût généralement connue; et surtout, que le crédit que l'on me supposa auprès du gouvernement Anglois eût été, comme il arrive d'ordinaire, merveilleusement exagéré; les choses prirent leur cours naturel, et la foule se détacha, peu à peu, de ceux qu'elle avoit suivis d'abord, pour se porter vers moi. Si je n'avois pas eu déjà quelque connoissance du cœur humain, je puis dire que le peu de temps que cela a duré, m'a offert un cours complet d'instruction, et que si je n'en ai pas suffisamment profité, la faute n'en est pas à ceux qui ont pris le soin de fournir une ample matière à mes observations. Ce fût alors mon tour de recevoir des mémoires, des pamphlets, des lettres anonymes, des plans, des projets,

des

des assurances d'attachement à ma personne, que les auteurs, pour la plupart, ne connoissoient pas; des protestations d'admiration pour mes talens, des panégyriques des vertus que l'on vouloit bien me donner; enfin tout ce fatras qui enivre les sots, et qui fait gémir l'homme raisonnable, de la misère et du néant de son espèce.

Le lecteur ne s'attend pas, sans doute, à être conduit dans ce dépôt d'adulation et de mensonges. Mes amis savent le cas que j'en ai toujours fait. Je le garde pour l'instruction de ma fille et de mes neveux; et s'il tombe entre leurs mains après moi, ils y trouveront une abondante collection de préservatifs contre la déception, et contre l'orgueil.

Il seroit assez curieux que ce recueil se trouvât jeté, quelque jour, comme par hasard, au milieu de ces coteries ou de ces cercles, où on a fait si souvent comparoître mon nom. Il est à croire qu'alors il s'y trouveroit des accusateurs plus circonspects et des juges moins sévères.

Mon séjour à Londres étoit, au moyen de tout cela, devenu d'autant plus public, qu'il étoit plus mystérieux. Les gazettes et les journaux

ne

ne manquèrent pas d'en parler ; et je retrouve à cette occasion, un paragraphe du *Courier de Londres*, feuille qui étoit rédigée dans le meilleur esprit, par l'Abbé de *Calonne*, et qui m'évitera la peine de donner à ce sujet d'autres détails,

" Nous ne pouvons pas, disoit le respectable " abbé, nous empêcher de faire quelques ré- " flexions à l'occasion d'un paragraphe qui se " trouve dans l'*Oracle*.* Si le rédacteur de cette " feuille trouve nos réflexions justes, il ne nous " en saura pas mauvais gré, d'autant qu'elles " ne sont faites que dans de bonnes vues, et " qu'elles s'adressent moins à lui, *qu'à beaucoup* " *d'émigrés qui, par esprit d'intrigue, plus encore* " *que par indiscrétion, font circuler ces fausses* " *nouvelles*.

" Il est dit que le chef des Chouans est à " Londres depuis quelques semaines, et retourne " avec promesse positive du gouvernement, que " si les royalistes peuvent se mettre en possession " d'un port de conséquence en Normandie, un " corps

* Journal estimé qui s'imprime à Londres.

" corps de dix mille Anglois* se joindra immé-
" diatement à eux, avec des vivres et des muni-
" tions.

" Nous ne nous attacherons pas à relever
" toutes les contradictions que renferme ce para-
" graphe, ni à chercher à détromper les lecteurs:
" personne assurément ne croit sur la foi d'une
" gazette avoir attrapé le secret du gouverne-
" ment. Il y a deux ans que les mêmes propos
" se répètent, et ils se renouvellent toutes les fois
" que quelque gentilhomme Breton vient en
" Angleterre, soit pour ses affaires personnelles,
" soit pour solliciter des secours. Supposons,
" cependant, que toute dénuée de fondement
" qu'elle est, cette nouvelle soit vraie, on ne la
sauroit

---

* Un jeune homme qui étoit venu dans le même bateau que moi, de France à Jersey, m'avoit souvent entendu dire, qu'avec dix mille hommes de *troupes Angloises*, j'en aurois autant qu'il m'en faudroit pour me rendre entièrement maître de la Bretagne et de la Normandie. Les *meneurs* avoient fait venir ce jeune homme à Londres, pour le questionner ; je le sus, et en conséquence je refusai de l'y voir. On ne put tirer de lui que ce qu'il savoit ; et c'est là-dessus qu'avoit été construite cette fable, dont l'intention étoit que je m'en *retournasse comme j'étois venu*. Plût au ciel qu'ils y eussent réussi.

" sauroit assurément que par un secret confié,
" ou par un secret surpris, et dans l'un et l'autre
" cas, non-seulement il seroit bien peu délicat
" d'en faire usage, mais cela seroit encore très-
" imprudent et très-dangereux dans ses consé-
" quences.

" Si le chef des Chouans étoit venu lui-
" même passer plusieurs semaines à Londres, et
" devoit retourner sur le Continent la semaine
" prochaine ; l'annoncer ce seroit en avertir les
" émissaires des Jacobins qui sont à Londres en
" grand nombre, lui faire courir le risque d'être
" massacré * en voulant rejoindre ses braves
" compagnons, et faire avorter l'entreprise par la
" perte de celui qui en seroit l'âme. Si le
" gouvernement Anglois avoit fait une pareille
" promesse, la divulguer, ce seroit contribuer à
" empêcher qu'il ne l'exécutât, en éveillant les
" *patriotes*

* Il sembloit que le digne Abbé devinât dès lors le piége atroce qui me fût tendu quelques mois après, lorsque je suis rentré en France, comme je le rapporterai à son lieu, et auquel je n'ai été soustrait que par un de ces miracles qui m'ont si souvent arraché de dangers qui paroissoient inévitables. Il connoissoit bien ces messieurs.

" *patriotes* sur leurs dangers, et en leur désignant " le lieu vers lequel doit se tourner leur vigi- " lance. Quoi qu'il en soit, vraies ou fausses, " ces nouvelles ne peuvent servir qu'à attirer " l'attention et les forces des républicains du " côté de ces braves royalistes qui, depuis deux " ans, se maintiennent par leur constance et par " leur courage*."

Bientôt un nombre considérable de ceux qui avoient des prétentions à la direction des affaires, d'autres qui, par ambition ou par zèle, ne vouloient pas d'un projet de *contre-révolution*, où il ne se trouveroit pas une place pour leurs services, ou pour leurs noms ; quelques-uns mus uniquement par le désir de s'immiscer dans le secret, d'en faire leur profit, de me seconder ou de me trahir, selon le cours que prendroient les événemens, remuèrent ciel et terre pour parvenir à me voir. C'en étoit assez d'avoir quelques relations avec moi, pour être importuné sans discrétion et sans relâche ; et je me

* On verra bientôt que cette publicité produisit un effet contraire, mais bien plus dangereux, puisqu'il fût d'engager les royalistes à céder à la douceur et à la persuasion, des armes qu'ils n'auroient jamais rendues à la force.

me rappelle que le pauvre Vicomte *de Chambray*, en qui j'avois justement placé une grande confiance, trouvoit souvent à peine le temps de prendre ses repas, à raison de la foule qui assiégeoit son logement, et qui le poursuivoit partout.

Il en étoit de même de St. Morys, Tinténiac, la Roberie, l'Abbé de Calonne, l'Évêque de Dol dont je parlerai bientôt, etc. etc. Je ne voyois jamais aucun d'eux, qu'il n'eût son portefeuille rempli de lettres et de mémoires qui m'étoient adressés.

Cependant mon parti étoit pris, et je tins fermement à la loi que je m'étois prescrite, de ne recevoir qui que ce fût, sans l'autorisation formelle des ministres. Ma porte étoit sévèrement fermée, et j'en étois quitte pour lire et pour répondre par écrit : mais ce n'étoit certes pas en être quitte à bon marché.

Restreint à ne voir que très-peu de monde, il suffisoit que j'en reçusse quelques-uns pour faire beaucoup de mécontens parmi les autres ; et chaque jour, à ce moyen, ajoutoit de nouveaux noms à la liste de mes ennemis.

Parmi ceux qui se sont montrés les plus

violens et les plus acharnés à me nuire, je devois naturellement compter les personnes qui avoient fait le plus d'efforts pour devenir les amis de ma fortune, et que j'avois été contraint de refuser. J'en pourrois citer beaucoup ; mais comme les personnalités ne peuvent être justifiées, selon moi, que par la nécessité, et que cette nomenclature seroit aussi fastidieuse pour le lecteur que dégoûtante pour moi, je ne surmonterai ma répugnance qu'à l'égard de ceux qui se sont fait connoître eux-mêmes, par quelques démarches publiques relatives au parti royaliste.

Tel étoit un Monsieur Dumoutier, autrefois appelé le Comte Dumoutier*, auteur d'une compilation galante sur la Mythologie, employé dans le corps diplomatique avant la révolution, et enfin parvenu, à force de s'agiter, à se faire nommer agent du Roi de France *auprès* des armées royalistes des provinces de l'Ouest, quoiqu'il ait toujours eu la prudence de s'en tenir assez loin, pour

* On trouve depuis deux ans exposé sur les boutiques des libraires de Paris et de Londres un ouvrage de la jeunesse de M. Dumoutier, réimprimé sous le nom du *Citoyen Dumoutier, homme de lettres.*

pour ne compromettre en rien sa sûreté personnelle, et qu'il n'ait exercé (à ma connoissance du moins) aucunes autres fonctions de cet emploi, que celles qui ne pouvoient être utiles que pour lui.

M. Dumoutier est un de ces hommes qui, de ce qu'ils ont paru être propres à de petites choses, en concluent, en opposition aux leçons de l'expérience, qu'ils sont capables d'en entreprendre ou d'en diriger de grandes. Accoutumés à ne marcher que dans des routes battues, ils ne peuvent pas se persuader qu'ils n'en sont que plus inhabiles à s'en ouvrir de nouvelles; et que les petites qualités à qui dans le monde on donne le nom de connoissances, de talens, de finesse, et même d'esprit, sans doute *par courtoisie* (je prie que l'on me passe cette expression Angloise) perdent toute leur valeur, là où il ne faut qu'énergie, intrépidité et franchise.

Ces êtres sont communs à tous les pays et à tous les temps ; mais c'est surtout dans les révolutions qu'ils se font plus particulièrement remarquer.

La raison en est que, dans les temps de calme,

calme, lorsque les hommes et les choses sont, sinon toujours à la place qui leur est propre, du moins dans une place et dans un ordre quelconque, la difficulté d'en sortir s'oppose assez généralement au désir de le faire: mais lorsque tout est bouleversé, et que chacun se voit privé de la petite importance, relative ou locale, qui sembloit devoir suffire à ses facultés, ou à sa vanité, alors toutes les conceptions, tous les efforts se dirigent vers les moyens d'en acquérir une nouvelle; et le nombre n'est pas peu considérable de ceux qui cherchent à gagner au change, sans s'apercevoir que du choc de tant d'intérêts opposés, et de la collision de cette multiplicité de prétentions, doit nécessairement naître un désordre souvent pire que celui qui les a mis en mouvement.

J'ai eu affaire à beaucoup d'individus de ce genre, et je déclare que j'ai éprouvé bien plus de gêne et de contrariétés, de leur empressement officieux et de leurs prétendus services, que je n'ai trouvé de difficultés à rendre vains les efforts d'ennemis déclarés: car si, pour la plupart, ils ont en quelque manière la conviction de leur insuffisance, ils ont aussi la connoissance des obsta-

cles

cles qu'ils peuvent apporter ; et s'ils ne fondent pas leur importance sur leur utilité, ils ne l'établissent pas avec moins d'assurance sur la faculté qu'ont tous les êtres créés de faire le mal.

Je ne crois point faire injustice à M. Dumoutier, en le rangeant dans cette classe. Si j'avois éprouvé quelque ressentiment de ses efforts impuissans pour me nuire, il y a long-temps que je l'aurois oublié. Je suis même dans la ferme persuasion que s'il eut dépendu de moi de le recevoir*, il auroit employé de bonne foi tous ses moyens pour me seconder, aussi long-temps du moins que les événemens ne m'étant pas contraires, auroient tenu quelques chances ouvertes à son ambition. Il faut prendre et laisser les hommes pour ce qu'ils sont, et ne pas chercher la perfection là où elle n'est pas. Si tous les malheurs qui se sont débordés sur le parti du Roi doivent

* Parmi les personnes à qui Dumoutier s'adressa, dans le temps, pour parvenir jusqu'à moi, je puis citer le Vicomte *de Durfort*, ancien colonel d'un régiment dans lequel j'avois servi, et qu'à mon grand chagrin je fus forcé de refuser. M. Dumoutier peut être assuré que c'est le seul véritable que ses petites intrigues m'ayent fait éprouver.

vent être attribués en partie au choc des petites passions, il est juste de convenir que le défaut de s'entendre y a été pour quelque chose ; et que lorsque la méfiance a jeté quelques racines dans le cœur humain, elle y fait des progrès si prodigieux, que les rapprochemens ne sont faciles que pour les hommes assez au-dessus d'eux-mêmes pour se sacrifier sans réserve à l'intérêt commun. Mais ces hommes sont rares ; et parmi ceux qui se sont montrés avec la prétention d'une supériorité personnelle, sur laquelle ils fondoient leurs droits à la direction d'un parti dont ils ignoroient jusqu'aux premiers élémens, je n'en ai pas rencontré un seul ; et je n'ai remarqué ce dévouement et cette abnégation de soi-même, sans lesquels il n'existe pas de parti, qu'en ceux qui, en faisant spontanément et d'abord le sacrifice de leur vie, prouvoient assez qu'ils étoient capables de tous les autres. Je dirai plus, il ne s'en est pas offert un entre les premiers, dont les moyens fussent appropriés aux circonstances terribles dans lesquelles le monde entier se trouvoit engagé. Je ne puis donc pas croire qu'il soit personne aujourd'hui assez étranger à l'esprit

et

et aux horreurs de notre épouvantable révolution, qui voulût m'absoudre d'avoir violé les secrets qui m'étoient confiés, pour opposer aux fureurs de ce monstre, des hommes qui n'ont su que fuir devant lui, toutes les fois qu'il ne se présentoit pas à leur cupidité quelques chances probables d'enlever, sans courir aucun danger, ses dépouilles à ceux qui les affrontoient tous pour le terrasser.

Je ne sais si je dois compter dans ce nombre, quoique d'un rang inférieur, et qu'il n'ait pas de prétentions au bel esprit, un Monsieur *Dutheil**,

---

* Le Duc d'Harcourt fut le premier qui me demanda si je voulois recevoir M. *Dutheil*. St. Morys, quelque temps après, me fit la même proposition. Ni l'un ni l'autre ne purent m'alléguer aucun motif plausible d'exception en sa faveur; d'ailleurs, il ne dépendoit pas de moi d'en faire; et je suis encore à deviner aujourd'hui de quelle utilité auroit pu être son intervention, lorsque celle des émigrés les plus considérables par leur naissance, par leur rang, et par leurs talens, n'étoit pas admise. Cependant il en a été peu parmi ceux-ci que mes refus de communiquer avec eux, ayent fait mes ennemis (le Baron de Bréteuil, par exemple, avoit bien autant de titres que tout autre; et loin de se piquer, il m'a rendu justice, etc etc.). On peut compter parmi les causes du défaut de succès des mille et mille projets qui se sont succédés pour la restauration de la monarchie, la multiplication des confidens. Le plan le plus mal conçu peut quelquefois tour-

qui passoit alors pour être un des secrétaires de Mr. le Duc *d'Harcourt*, mais qu'on disoit tout bas être muni de pouvoirs secrets des Princes François. Je n'ai jamais eu aucune connoissance directe de ces pouvoirs, aussi suis-je loin d'en garantir l'existence; et quoiqu'il m'ait parlé longtemps après lui-même, au nom de Louis XVIII, il ne m'a jamais été rien produit qui fût propre à lever les doutes dans lesquels je dois persister encore à cet égard. Si le nom de M. *Dutheil* ne s'étoit pas souvent mêlé à des événemens dont il sera nécessaire que je rende compte, ce seroit une satisfaction pour moi de me dispenser de le faire connoître, d'autant qu'on m'assure que, retiré aujourd'hui du tourbillon des affaires, il n'a plus d'autre occupation que de méditer à son aise sur l'instabilité des choses de ce monde. Si le mal qu'il a pu vouloir me faire est le seul poids qui pèse sur son âme, il pourra mourir en paix, assuré que je lui pardonne, et que je suis convaincu

---

ner à bien, s'il est tenu secret. Mais on ne doit rien attendre des mesures les mieux concertées, si l'on met dans la confidence un seul individu qui ne soit pas absolument nécessaire à leur exécution.

vaincu que, de tout le mal qui se fait sur la terre, il en provient une beaucoup plus grande partie de bonnes intentions que de mauvaises. D'ailleurs, M. *Dutheil* m'a personnellement assuré, et a plusieurs fois déclaré à ceux de mes amis (qu'il n'ignoroit pas qui me le répèteroient) que, loin de m'avoir desservi, il s'étoit toujours montré un de mes plus chauds partisans. C'est donc à ceux qui ont vécu dans son intimité, ou à qui il a pu faire part en différens temps de son opinion et de ses sentimens à mon égard, à juger qui, de lui ou des apparences, a eu tort.

Entre ceux qui se sont professés mes amis, à la sincérité de qui j'avois des droits de croire, et qui m'ont trompé, je ne nommerai, quant à présent, qu'un abbé *Desgrigny* qui étoit devenu, depuis la révolution, grand vicaire de l'évêque *d'Arras*. Ce M. Desgrigny avoit été mon compagnon d'études, et l'ami de ma jeunesse. Il demanda à me voir; je le désirois aussi, il étoit sans conséquence; et j'obtins l'agrément du ministre. Le tableau qu'il me fit de sa position, me toucha; j'eus le plaisir de lui faire accepter quelques louis. Il me jura, les larmes aux yeux, un attachement

 inviolable,

inviolable, me déclara qu'il ne vouloit plus me quitter, qu'il partageroit tous mes dangers, et qu'il seroit un être très-malheureux si je lui refusois de me suivre en Bretagne. Je le lui promis, et je lui ai tenu parole. S'il n'avoit pas joué, depuis, auprès du parti royaliste, un rôle qui me forcera de le faire reparoître dans la suite de ce récit, je m'abstiendrois bien volontiers de faire connoître comment il a rempli la sienne.

Quoique ce ne fût pas sans répugnance, et sans prévoir assez les résultats funestes à mon repos, que produiroit, tôt ou tard, ce nuage de mécontentemens qui se grossissoit à chaque instant sur ma tête, que je me résignois à la nécessité d'éloigner des personnes dont la neutralité du moins, eut été une acquisition désirable ; (car il n'est pas un individu dans la société, qui ne soit propre à contribuer au bien, ne fût-ce qu'en s'abstenant de faire le mal ;) je prie que l'on veuille bien croire que j'ai compté pour rien le sacrifice des caresses, des louanges, et même des hommages qui m'étoient offerts, et qui ont conduit depuis tant de malheureux enivrés de cette fumée, à une fin déplorable. Cependant ma fermeté

meté à ne pas dévier de la règle que tant et de si grands intérêts me prescrivoient, fut soumise à une épreuve qui devoit d'autant plus m'embarrasser, que je m'y attendois moins.

On croira, sans peine, que l'approbation formelle de Mgr. le Comte d'Artois, m'ayant désigné comme la personne à qui les princes avoient remis le soin de leurs intérêts les plus chers, le parti royaliste insurgé ne tarda pas à être considéré par beaucoup de gens, comme la voie la plus sûre qui fût désormais ouverte au crédit et à la fortune. Chercher à supplanter, de *prime abord*, celui qui avoit ostensiblement la direction de ce parti, dans les circonstances par lesquelles je paroissois affermi, eût été une manœuvre trop grossière pour des hommes qui savent très-bien, qu'ils ne préparent jamais plus sûrement la ruine de ceux qu'ils envient, qu'en faisant leur éloge, et qu'en témoignant le désir de s'associer à ce qu'ils appellent emphatiquement leur gloire.

Cela étoit nouveau pour quelqu'un qui venoit de passer toutes les heures de seize mois consécutifs, dans toutes les horreurs d'une guerre civile

vile atroce, et au milieu d'une mer de sang ; mais enfin cela étoit. Les événemens qui étoient survenus dans l'intérieur de la France, n'occupoient les esprits de certaines personnes que comme des objets de spéculation ; et les efforts, les dangers, les sacrifices, le courage, et les malheurs de mes braves compagnons, n'étoient que des données soumises aux calculs d'une aveugle intrigue, plus empressée de combiner les moyens de s'en approprier les résultats, que de leur procurer ceux d'en obtenir de favorables.

Ces associations sont perfides ; et j'ai éprouvé qu'elles ne sont pas moins dangereuses pour celui qui s'y refuse, que pour celui qui s'y prête.

Accollez-vous à moi, me disoit, en 1797, un homme qui prétendoit jouir d'un grand crédit ; *accollez-vous à moi*, me dit un autre, quelques jours après, *et tout ira bien ! . . . Accollez-vous à moi*, me dit plus tard un troisième, *et je vous déferai des intrigues de tel et tel :* or ce qu'il y avoit de curieux, c'est que ce *tel* et ce *tel*, étoient précisément mes deux premiers *accolleurs !* Ce qui prouve, en passant, que les liaisons de ces messieurs,

messieurs, entre eux, ne sont pas de nature à n'être pas susceptibles de quelque relâchement au besoin.

Il n'est personne qui n'ait vu quelquefois, dans les marchés publics, ces revendeurs avides, qui se placent entre le besoin du pauvre et le prix de l'industrie : eh bien ! on ne peut pas se faire une idée plus juste de la position de tous les chefs royalistes qui sont venus en Angleterre. A peine y étoient-ils arrivés, qu'ils étoient entourés de revendeurs.

Tout ceci n'étoit-il pas pitoyable pour un homme dont le cœur et l'esprit étoient pénétrés de l'importance des grands objets qui les remplissoient tout entiers, sous les yeux de qui venoient de se succéder tant de scènes sanglantes, et qui témoin de prodiges de dévouement et de fidélité des milliers d'hommes qui lui avoient donné leur confiance, étoit réduit à observer les dégoûtantes intrigues, et les froides subtilités d'êtres ineptes qui sembloient se disputer, à force de bassesses, à qui leur en arracheroit le prix.

Personne ne sait mieux que moi, combien dans

dans cette malheureuse révolution, le sort des Princes François a été à plaindre !

C'est à l'époque dont je parle qu'a été proposé, pour la première fois, ce système *d'agens civils*, et de *commissaires intermédiaires*, qu'on a si fort multipliés depuis ; et qui, une fois entrelacés dans l'organisation du parti royaliste, n'ont été propres qu'à gêner le mouvement de cette machine si simple, qui n'avoit eu dans le principe d'autres ressorts que la religion, la loyauté, et le courage.

On avoit représenté à Mgr. le Comte d'Artois qu'il pourroit être du plus grand avantage de m'adjoindre un agent qui seroit auprès de moi, le représentant des Princes, me seconderoit dans mes opérations, leur en rendroit compte, les revêtiroit du sceau de leur autorité, et m'éviteroit par ce moyen, les inconvéniens résultans des lenteurs, de l'insuffisance, et de l'incertitude d'une correspondance écrite. On avoit sans doute caché au Prince, que cet employé sous le titre modeste d'agent, seroit en même temps, un surveillant *utile*, car son cœur n'étoit pas ouvert à la

méfiance

méfiance ; et le temps n'étoit pas encore venu de semer le soupçon.

S. A. R. qui, placée comme elle l'étoit, ne pouvoit pas connoître le danger d'une telle mesure, eût la bonté de me demander mon avis ; et afin que la lettre dont elle m'honora à cette occasion, me parvint plus promptement, elle dépêcha le Vicomte de *Caraman* pour me l'apporter.

Cet officier arriva à Londres, quelque temps après mes premières communications avec le Duc *d'Harcourt*. Celui-ci lui ayant objecté les restrictions qui m'étoient imposées, lui déclara qu'il n'étoit pas en son pouvoir de lui donner le secret de mon logement, et se chargea de me transmettre la lettre du Prince. Je lui témoignai ma surprise de son contenu : il me fût facile de voir qu'il la partageoit sans feinte, quoique ses motifs ne fussent pas les mêmes que les miens. Car l'adoption de cette marche intermédiaire n'avoit pas laissé de blesser sa sensibilité ; et j'ai acquis depuis, comme on l'a vu,* la preuve que

* (Lettre du Maréchal de Castries.) Ce ne pouvoit pas être particulièrement contre la personne du Vicomte de

le choix qui venoit d'être fait du Vicomte de *Caraman*, n'avoit pas eu l'approbation de tous ceux qui étoient dans la confiance des Princes. Quant à moi, au contraire, j'avois tout à objecter à la mesure, et rien à la personne. *Verrez-vous Mr. de Caraman ?* (me dit le Duc)—*Si cela étoit en mon pouvoir*, (lui repondis-je) *je vous demanderois votre avis ; mais la nécessité décide, et je ne le verrai pas.* Il m'assura que je ferois *parfaitement bien* ; me promit de rendre compte de mes motifs à Mgr. le Régent, et à Mgr. le Comte d'Artois ; et me pria de lui envoyer ma réponse pour ce Prince, afin qu'il la remit au Vicomte, et le fit, ajouta-t-il, *repartir sur le champ.*

Cette

Caraman que se dirigeoit cette opposition, car cet officier a la réputation de posséder beaucoup de mérite. Mais la crainte de voir s'attacher, à une famille quelconque, une trop grande portion de faveur ou de crédit, n'a jamais manqué de réunir contre elle celles des autres prétendans.

A mon égard, si cette mesure n'eût pas été destructive de tout ce que la cause du Roi avoit lieu d'attendre de ma négociation avec le gouvernement Anglois, j'aurois eu une raison particulière de préférer le Vicomte de *Caraman* à bien d'autres, puisque je suis très-proche parent du Vicomte de *Vaudreuil* qui a épousé sa sœur.

Cette lettre, du 27 Novembre 1794, est celle que j'ai déjà citée, par laquelle je m'efforçois de détruire les mauvaises impressions que les ennemis de Mr. de *Calonne*, avoient produites dans l'esprit de S. A. R. contre Mr. de St. Morys.*

* Lorsque les ennemis de tout ce qui est honnête et utile, à force de subtilités, d'intrigues, et de fausses représentations, dont il n'est pas plus dans le cœur des Princes, de deviner la perfidie, qu'il n'est en leur pouvoir d'en connoître l'imposture, sont parvenus à nuire dans leur esprit à celui qu'ils veulent *perdre*; le moyen qu'ils emploient, pour consolider leur triomphe, est une excommunication politique irrémissible. *C'est un homme perdu!* s'écrient-ils, (car ce mot est encore un de leurs mots favoris). *C'est un homme perdu!* répetent tous les niais, et jusqu'aux petites femmes qui se font leurs échos; *personne ne peut le voir;—eh! que diroit-il pour sa justification? Est-il permis de l'entendre?—N'a-t-il pas perdu la confiance des Princes?* (Car par la confiance des Princes, on entend, comme de raison, la confiance de ces messieurs!) Ce système est peut-être fort bon à *Maroc* ou à *Alger*: mais la dignité des Princes François me semble commander un autre genre de respect; et ce respect, si je ne me trompe, consiste à les éclairer sur les injustices que l'on pourroit commettre en leur nom, parce qu'assurément ils les ignorent. Mgr. le Comte d'Artois m'auroit méprisé, si j'avois eu la bassesse de rompre tout commerce avec le respectable St. Morys, parce qu'il avoit été prévenu contre lui: il n'a vu, au contraire, dans le zèle

" Mr. le Duc d'Harcourt" (continuois-je) " doit aussi vous rendre compte de la confé-" rence que j'ai eue avec lui, et des réponses que " j'ai faites aux diverses questions qui m'ont été " proposées de votre part. Monseigneur peut " être assuré que dans tout ce que je dis, et dans " tout ce que je fais, son intérêt, *qui est celui de* " *la cause que je défends*, est mon unique guide ; " et qu'un abandon, un oubli personnel de moi-" même, sont les premiers de mes moyens : dis-" positions que je trouve tellement essentielles, " que celui qui, dans de si grandes circonstances, " oseroit penser à son avancement ou à sa for-" tune, non-seulement n'est pas digne, mais en-" core n'est pas propre à être employé à rien, " *et qu'il ne faut que quelques hommes qui pense-* " *roient différemment, pour faire avorter la plus no-*

" *ble*

---

zèle que j'ai mis à défendre la vertu calomniée, qu'une preuve de plus de mon attachement sincère à sa personne, et de l'hommage que je n'ai pas cessé de rendre à sa justice.

C'est cependant avec ces fausses notions de devoir et de respect, qu'on égare les hommes simples, et qu'on injurie le cœur et les vertus des Princes.

" *ble et la plus sûre des entreprises ; ou pour la* " *ruiner dans ses suites.**

" Monseigneur voudra bien excuser mon " zèle : et la seule grâce personnelle que je lui " demanderai jamais, est de lui parler toujours " avec la même franchise avec laquelle je lui dis " aujourd'hui, que je suis déterminé à périr pour " lui ouvrir l'entrée du royaume. Dire la vérité " à V. A. R. doit être la seule manière *de faire* " *sa cour* à un descendant d'Henry IV. qui va se " trouver précisément dans les mêmes circon- " stances qui ont illustré, et qui *ont fait bénir* " sa mémoire.

" Mr. le Duc d'Harcourt vous fera part, " Monseigneur, des raisons qui me comman- " dent de ne pas voir ici, Mr. de *Caraman*.

" A l'égard de la proposition qui m'est faite " d'un *agent* revêtu de vos pouvoirs ; j'ai répondu " que, si cet agent étoit destiné à l'Angleterre, ce " ne pouvoit être un autre que Mr. le Duc d'Har- " court ;

---

* L'événement n'a que trop confirmé ce triste pressentiment.

" court ; parce qu'au respect qu'ont pour lui tous
" les François, il réunit l'estime méritée du gou-
" vernement Britannique. Si cet agent est des-
" tiné à la Bretagne, au moment désiré qui vous
" aura rendu aux vœux des fidèles sujets du Roi,
" *il ne faut, Monseigneur, entre les cœurs du peuple*
" *et vous, d'autre agent que vous-même.* S'il ne
" doit agir que pendant l'intervalle qui doit en-
" core vous séparer d'eux, cet homme doit réu-
" nir trois choses indispensables ; la confiance du
" gouvernement Anglois, la vôtre, Monseigneur,
" et celle des braves soldats dont il auroit partagé
" les travaux, les dangers, et les combats : cet
" homme, c'est moi. Ce n'est point un honneur,
" une récompense que je demande ; en seroit-il
" pour moi de plus glorieuse, que de pouvoir me
" dire que je vous ai été utile ? c'est un fardeau
" de plus ; mais ils me seront tous légers, lorsqu'il
" s'agira de les porter *pour Vos Altesses Royales et*
" *pour mon Roi.**

" Les

* Cette phrase prouve assez la perfidie des interprétations qu'on a osé donner, aux passages de mes lettres qui paroissent s'adresser à Mgr. le Comte d'Artois seul.

" Les autorisations que vous avez bien vou-
" lu m'adresser sont devenues suffisantes, par l'as-
" surance que j'ai reçue de Monseigneur, que les
" pouvoirs précédemment donnés à d'autres per-
" sonnes, pour la province de Bretagne, sont ré-
" voqués ; et par l'ordre qu'a reçu Mr. le Duc
" d'Harcourt, et qu'il m'a promis qu'il exécute-
" roit hier, de signifier cette révocation, au Mar-
" quis du Dresnay, dont la conduite a jusqu'ici,
" paru vouloir croiser mes projets, et qui, en
" vertu de ces pouvoirs, se disposoit à les croiser
" encore.*

" Quant

---

* La correspondance secrète, avec la côte de France, et dont j'ai parlé plus haut, étoit continuée sans interruption. Le Capitaine *d'Auvergne*, Prince *de Bouillon*, qui venoit d'être chargé de la mienne, m'en avoit fait porter les plaintes par une lettre qu'il adressoit à *Prigent*, le 24 Octobre, 1794. Un extrait de cette lettre fera connoître les dangers de cette mesure.

" Il est instant (écrivoit cet officier) que les intentions
" du ministre nous arrivent ; sans quoi, chaque moment,
" notre correspondance risque d'être interrompue, par l'indis-
" crète opiniâtreté qui veut absolument en établir une indé-
" pendante de celle-là, avec les *Chouans*, malgré mes repré-
" sentations. J'apprends au moment où j'écris, qu'on a fait
" partir un bateau la nuit dernière, de l'autre côté de l'île,
" pour tenter d'atterrer à * * * *, avec ordre *d'éviter mes*
" *croisières*

" Quant au brevet de Lieutenant-Général, " je regarde l'autorisation que Votre Altesse " Royale me donne, de me considérer comme " tel, et de me faire obéir en cette qualité, " comme équivalente à un brevet. . . . . .

. . . . . .

" Monseigneur a été mal instruit, lorsqu'on " lui a dit que j'avois demandé le brevet de " Lieutenant-Général au service de Sa Majesté " Britannique.

" *croisières* et ma station. Cette conduite n'a pas encore heu- " reusement réussi à interrompre celle établie de concert avec " Mr. le Comte de Puisaye : mais je n'en repondrai pas, si le " ministre n'y fait mettre ordre. Il me sera impossible de " veiller tous les coins de l'île, si l'on met toute l'industrie, " et toute l'activité, et l'autorité qu'on paroît y mettre ; puis- " qu'on menace de prison, ceux qui ne voudront pas agir. " Et la fermeté de *Bertin (l'un des principaux officiers em-* " *ployés à la correspondance)* à refuser de partir, pendant que " Mr. Dufour (*un autre officier dont j'aurai quelquefois à* " *parler*) étoit à la côte, a peut-être sauvé ce dernier.

" Il est donc instant que toute expédition, autre que " celles de concert, et recommandées par Mr. le Comte de " Puisaye, soient absolument interdites. *Bertin* a eu l'honnête- " té de m'en prévenir, et de refuser, à ma recommandation, " et les tentatives et les menaces qui lui furent faites, pour " l'engager à partir, et il a montré une sagesse et une dis- " crétion, dans la circonstance, qui méritent approbation."

" Britannique. Je n'ai demandé que l'autorisa-
" tion de servir en cette qualité ; et cela pour un
" règlement de service entre les officiers Anglois
" et les officiers François, sur lequel il est néces-
" saire de statuer avant toute entreprise, pour
" prévenir des malentendus qui seroient hors de
" saison, lorsqu'il ne faudroit penser qu'à se bat-
" tre, et qui pourroient devenir préjudiciables
" au bien du service. Car dans les grandes cir-
" constances, ce sont toujours les petites causes
" qui ruinent tout, comme ce sont souvent elles
" qui décident les succès, et je crois que, lors-
" qu'on est à même de le faire, il ne faut rien
" laisser en arrière. Voilà ce que j'ai demandé,
" et ce qu'on a bien voulu me promettre."

Ce passage expliquera, peut-être, en même temps qu'il y répondra, l'absurde calomnie, qui a été si industrieusement répandue, que j'avois vendu les intérêts des Princes François à l'Angleterre pour un brevet ! Un honnête homme a le droit de s'estimer assez pour croire qu'il n'y a pas de puissance sur la terre, qui ait les moyens de l'acheter. Et quand le gouvernement Britannique (ce qui certes n'est pas,) en auroit eu le

dessein, j'ai la fierté de croire, qu'il m'avoit assez jugé digne de son estime, pour ne pas me le proposer.

J'écris en Angleterre. Les ministres de cette époque, sont tous encore vivans, et ils n'ont plus besoin de moi.

Il étoit naturel que le Vicomte de Caraman ne vît pas, sans quelque peine, que sa mission eût été aussi imparfaitement remplie. Il étoit plus à portée que moi de connoître cette collision perpétuelle des petits intérêts qui se disputoient la faveur, et la confiance des Princes. Il me parût qu'il n'étoit pas sans quelques doutes, sur la sincérité du Duc d'Harcourt, et qu'il n'avoit pas hésité à lui attribuer le refus péremptoire que celui-ci lui avoit signifié de ma part. Il prit, en conséquence, le parti de m'écrire, à l'insçu du Duc ; et me rendit la justice de croire, qu'en s'adressant franchement à moi, son secret ne seroit pas révélé.

Il m'avoit bien jugé : et tant que Mr. le Duc d'Harcourt a vécu, ce secret a été religieusement gardé. Mais, aujourd'hui que sa mort en a fait cesser le motif, comme je ne veux pas que cet écrit contienne un seul fait, sans en produire

la

la preuve, et que la lettre de M. de Caraman en est une irréfragable de tout ce que j'ai avancé en donnant les détails de cet incident; je crois qu'il sera plus satisfaisant pour le lecteur que je la transcrive ici, que de la renvoyer aux pièces justificatives.

" *Londres*, 28 *Novembre* 1794.

" Lorsque j'ai reçu, Monsieur, de Mgr. le " Comte d'Artois, la marque honorable de con- " fiance qui devoit me mettre en relation avec " vous, j'avois senti tout le prix d'une mission " qui devoit me faire connoître celui qui bientôt " alloit décider du sort de la France.

" Les facilités que le gouvernement donne " à Mr. le Duc d'Harcourt pour parvenir jus- " qu'à vous, m'avoient fait espérer, en le priant " de vous remettre ma lettre de créance, que je " leverois ainsi les obstacles qui depuis plusieurs " jours s'opposoient à ce que je remplisse les or- " dres que l'on m'avoit donnés; et je pensois, " avec satisfaction, que j'allois parvenir à mon " but, en évitant tout ce qui auroit pu vous com- " promettre. Mr. le Duc d'Harcourt, après " votre première entrevue, me fit entendre que

" vous ne jugiez pas nécessaire de m'admettre au
" rapport où Mgr. le Comte d'Artois avoit désiré
" que je me trouvasse près de vous. Quelque
" peiné que j'aie été de devoir renoncer à une
" relation qui faisoit toute mon ambition, et que
" j'attendois avec la plus vive impatience, je crus
" devoir souscrire à des mesures dont vous seul,
" Monsieur, pouvez apprécier la valeur et la
" nécessité.

" J'étois au moment de repartir, chargé de
" remettre une lettre de vous à Mgr. le Comte
" d'Artois; mais tourmenté par le regret d'avoir
" rempli aussi imparfaitement les ordres que j'ai
" reçus, et d'avoir perdu l'heureuse circonstance
" qui devoit me procurer l'avantage de vous con-
" noître, j'ai encore voulu faire une dernière
" tentative, et adoucir du moins le refus de me
" recevoir, en le voyant prescrit par vous-même.
" Vous pardonnerez sans doute, Monsieur, la
" démarche que je hasarde en ce moment, à
" l'insçu de Mr. le Duc d'Harcourt. L'espoir
" de remplir avec beaucoup plus d'étendue les
" instructions que j'ai reçues de Monseigneur,
" m'y détermine avant tout; mais je ne crains

" pas

" pas de vous avouer, Monsieur, que mon inté-
" rêt personnel justifie mon empressement. Après
" m'être dévoué sans relâche à servir de tous mes
" moyens une cause que vous soutenez avec au-
" tant de courage que de gloire, il est excusable
" de désirer avec avidité de voir et de connoître
" celui à qui les destinées de la France vont être
" remises. J'ose donc vous prier instamment,
" Monsieur, de vouloir bien me donner un mot
" de réponse. Si je suis assez heureux pour qu'il
" vous soit possible de me recevoir, ne fût-ce
" que pour un instant, vous comblerez mes vœux;
" et ce sera avec une confiance entière que je re-
" tournerai vers le Prince, qui a bien voulu
" m'envoyer près de vous. Si au contraire des
" raisons que je ne chercherai pas même à ap-
" profondir, vous engagent à me refuser toute
" communication, je repars à l'instant; et la dé-
" marche que je hasarde ne sera connue que de
" Monseigneur, à qui j'en rendrai compte. J'ose
" espérer en même temps, Monsieur, que
" vous voudrez bien alors la regarder comme non
" avenue, et me conserver le secret le plus ab-
" solu, *à l'égard des personnes qui pourroient m'en*

" *savoir*

" *savoir mauvais gré.* Je dois avoir trop de " confiance, Monsieur, dans celui qui fixe, à la " fois, les regards et les espérances de l'Europe " entière, pour ne pas être bien assuré que je " puis et je dois me livrer à lui avec le plus entier " abandon.

" J'ai l'honneur d'être, etc.

(Signé) " Le Vicomte DE CARAMAN."

Comment se refuser à tant de choses aimables? J'ai à la vérité reçu du ciel un caractère qui me met suffisamment à l'abri de la séduction des louanges, surtout quand elles sont passablement exagérées; mais j'ai eu long-temps (et je regrette encore quelquefois que l'expérience m'en ai tcorrigé) un foible qui conduit souvent à des fautes aussi graves que peut le faire la dose de vanité la plus complète. C'étoit de ne pas savoir résister aux témoignages de confiance, et encore moins affliger personne; et je dois convenir que j'hésitai quelques instans avant de me décider sur la réponse que je devois faire à cette lettre. J'avouerai même, que dans ce combat entre ma prudence et ma sensibilité, il étoit à craindre que la première n'eût couru de

grands

grands risques de céder, si elle n'avoit pas trouvé deux auxiliaires puissans, dans les délations qui avoient été faites au gouvernement Anglois, et dont le souvenir m'a peut-être ôté une partie de l'honneur de la victoire. Je n'aurois assurément rien dit à M. de Caraman, de plus que je ne me serois cru permis de lui dire, mais il m'eût été certainement plus difficile de persister dans mon refus. C'est ainsi qu'à force de me susciter des difficultés, on m'a quelquefois rendu le service de m'en applanir d'autres.

Voici quelle fut ma réponse.

" 28 *Novembre*, 1794.

" L'intérêt du Roi, Monsieur, celui de Mgr. " le Comte d'Artois, celui de la cause à laquelle " nous sommes dévoués, et le vôtre même, m'in- " terdisent la satisfaction de répondre, comme je " le désirerois, à la lettre obligeante que vous me " faites l'honneur de m'adresser. Je ne puis " donc, Monsieur, que vous engager à retour- " ner auprès du Prince que la France désire, " et qu'elle possédera bientôt dans son sein, si le " succès de nos efforts répond à notre vive impa- " tience,

" tience. Portez-lui les hommages de l'armée " royale, et soyez assuré qu'elle verra avec plaisir " parmi ceux qui accompagneront Son Altesse " Royale, celui que je regrette vivement de ne " pas pouvoir remercier moi-même ici de son " zèle et de son dévouement.

" Recevez, Monsieur, les assurances de tous " mes sentimens, etc."

Il me reste à ajouter que M. de Caraman reçut cette excuse comme il le devoit, et comme il me l'avoit promis. Je n'ai jamais eu aucun sujet de soupçonner qu'il se soit pour cela rangé parmi mes ennemis. Loin de là, je dois déclarer que j'ai reçu plus tard des témoignages de sa confiance, et des preuves manifestes de la pureté et du désintéressement de son zèle. Çà été une circonstance heureuse pour lui, que lorsqu'il s'adressa à moi dans cette dernière occasion, les dispositions préparatoires de la malheureuse campagne de Quibéron étoient trop avancées, pour qu'il fût en mon pouvoir de lui procurer une place proportionnée à l'estime que la manière dont il se montra alors m'avoit inspirée pour lui. Hélas ! ses compatriotes, sa famille et moi-même,

en

en aurions eu peut-être à pleurer sur une victime de plus.

Je ne m'étois pas trompé lorsque j'avois jugé dès mes premières relations avec Mgr. le Comte d'Artois, que je n'avois rien à attendre de ce Prince que de noble et de grand. Sa réponse qui suivit de près ma dernière lettre*, me prouva qu'il avoit prévu toutes les difficultés que j'aurois à rencontrer, et qu'il vouloit tout faire pour ôter jusqu'au moindre prétexte à la malveillance et à l'intrigue.

Une approbation formelle de toute ma conduite, et l'autorisation, ou plutôt l'injonction expresse de me *conformer à tout ce qui me seroit prescrit par le Cabinet de St. James;* en étoient les bases.

" J'approuve (ajoutoit cet excellent Prince) " les raisons qui vous ont porté à refuser de voir " le Vicomte de Caraman.

" C'est de tout mon cœur que je vous té- " moigne ma véritable satisfaction; et vous pou- " vez

* 3 Décembre, 1794.

" vez compter sur l'entière confiance que votre
" franchise, votre dévouement, et votre zèle
" éclairé ne cesseront jamais de vous mériter de
" ma part.

" C'est vous, *et vous seul*, que je charge
" de témoigner à vos intrépides compagnons
" d'armes tous les sentimens qui m'animent, et
" le désir brûlant que j'éprouve de me trouver à
" leur tête.

" Les pouvoirs de M. du Dresnay sont re-
" tirés, et je vous adresse aujourd'hui le brevet
" de Lieutenant-Général. C'est moins une ré-
" compense que je vous accorde, qu'un service
" que je rends à notre cause, en vous donnant
" les moyens de lui être encore plus utile.

" *Je n'ai qu'un seul ordre à vous donner;*
" *c'est de tout faire*, et d'employer tous les moyens
" qui sont en vous pour hâter le moment, à ja-
" mais heureux pour nous tous, où je combat-
" trai avec les François fidèles aux noms sacrés
" de Dieu et du Roi. . . . . .

" Vous ne devez pas douter, Monsieur, de
" tous mes sentimens d'estime, de considération
" et de confiance : mais ce sera en France, à la

" tête

" tête de mes intrépides compatriotes, que je " vous en renouvellerai l'entière assurance."

Et afin de dissiper, s'il en étoit besoin, les inquiétudes que l'on cherchoit à faire naître dans l'esprit des Bretons, tant sur la confiance des Princes à mon égard, que sur les intentions du gouvernement Britannique, S. A. R. eut la bonté de m'adresser, de son propre mouvement, la lettre suivante, sans cachet, avec ordre de la transmettre au plutôt à l'armée royaliste de Bretagne.

" *Au Quartier-général de l'Armée Angloise, près* " *Arnheim, le 3 Décembre,* 1794.

" Messieurs,

" Pénétré jusqu'au fond de l'âme de tous les " sentimens que je vous dois, je n'essayerai pas " à vous les exprimer; et M. le Comte de Puy- " saye, qui mérite si justement votre confiance, " celle du Régent et la mienne, sera en ce mo- " ment mon organe; je ne forme qu'un vœu, je " n'éprouve qu'un désir, c'est de me trouver en- " fin parmi vous, à votre tête, et de partager vos " dangers autant que votre gloire.

" Le seul ordre que je donne à M. de Puy-

" saye, est de tout faire, de tout entreprendre, " pour hâter ce moment glorieux qui assurera " mon bonheur et nos succès. Cet ordre est com- " mun à tous, messieurs, et je le donne avec " d'autant plus de satisfaction, que *j'ai la par-* " *faite certitude que mon vœu est d'accord avec* " *les intentions de la puissance qui nous assiste* " *avec tant de générosité,** et avec les sentimens " de tous les François fidèles.

" L'éloignement du Régent m'obligeant d'être " son organe,† c'est en son nom, comme au mien, " que je vous confirme l'assurance de tous mes " sentimens d'estime, de tendresse, et d'admi- " ration."

Réponse.

---

* Il est à présumer que les prétendus amis des Princes, qui ont tant calomnié ma confiance aux intentions des ministres Anglois, et la droiture de ma conduite à leur égard, n'ont pas eu connoissance de cette lettre, qui a cependant été imprimée plusieurs fois, et répandue avec profusion, tant en France qu'en Angleterre. Mais ces messieurs ont trop à faire pour s'occuper à lire.

† Si Mgr. le Comte d'Artois jugeoit lui-même que l'éloignement de Mgr. le Régent étoit un obstacle à des communications directes avec ce Prince, sur quoi peut-on fonder le reproche qu'on m'a fait à cet égard?

Réponse.

" *Londres, le* 13 *Décembre,* 1794.

" Monseigneur,

" M. le Duc d'Harcourt m'a remis hier " les lettres que V. A. R. a eu la bonté de m'a- " dresser pour le conseil militaire et pour moi, " ainsi que le brevet de Lieutenant-Général dont " elle veut bien m'honorer. J'espère être bien- " tôt en état de lui en témoigner ma respec- " tueuse reconnoissance, et mes camarades qui " partagent tous les sentimens qui m'animent, re- " cevront avec enthousiasme l'assurance de ceux " que V. A. R. exprime avec une noblesse et " une magnanimité qui enflammeront tous les " esprits et tous les cœurs.

" Vous retrouverez encore, Monseigneur, " cet ancien esprit des François qu'un seul mot " de leurs princes portera à affronter tous les dan- " gers; et cet amour pour votre sang fortifié par " celui que vos grandes qualités inspirent, en- " fantera des prodiges.

" Les manœuvres que les factieux ne cessent " d'employer pour éteindre dans le cœur de leurs

" compatriotes

" compatriotes égarés, le souvenir de leurs prin-
" ces, et pour éloigner tout ce qui peut exciter
" en leur faveur ce cri général qui ne tardera pas
" à retentir d'un bout de la France à l'autre,
" m'autorisent à multiplier par l'impression,*
" les témoignages des sentimens qui animent
" Votre Altesse Royale. *Il faut que tous les*
" *François connoissent votre cœur*, et que ces té-
" moignages deviennent pour les uns, un motif
" puissant de repentirs et de regrets, comme ils
" en seront un précieux de consolation et d'en-
" couragement pour les autres.

" Obligé, pour accélérer le moment, qui est
" l'objet des vœux de Votre Altesse Royale, de
" retarder celui auquel je dois rejoindre mes ca-
" marades, je vais leur faire passer, sur le champ,
" des exemplaires des lettres qu'elle nous adresse,
" et

* Je serois curieux de savoir comment on s'y prendra pour concilier cette mesure, avec les projets qu'on m'a supposés de mettre sur le trône de France, un prince de la maison d'Orléans, ou de celle d'Angleterre. C'est sans doute la difficulté d'accorder ma conduite avec ces calomnies, qui a donné lieu à la fertilité inventive de ces messieurs, de m'attribuer le dessein d'y placer Mgr. le Comte d'Artois.

" et j'espère qu'elle daignera approuver une me-
" sure qui m'est dictée par l'intérêt de ses suc-
" cès et de sa gloire.

" Quoique mon séjour ici, se prolonge beau-
" coup au delà de ce que j'avois pensé, j'ai lieu
" néanmoins de croire que mon départ ne sera
" pas fort éloigné : mais il est nécessaire de vain-
" cre toutes les difficultés, et de ne rien laisser
" en arrière. *J'en ai rencontré beaucoup, la ma-*
" *lignité et l'envie se sont agitées autour de moi* ;
" mais la pureté des intentions du gouvernement
" Britannique, les preuves honorables de con-
" fiance qu'il veut bien me donner, les aplani-
" ront toutes ; et le génie d'Henri IV, à qui je
" me plairai toujours à comparer V. A. R.,
" veille encore sur les destinées de la France ;
" puisque de jour en jour, j'acquiers plus d'espoir
" de voir bientôt son auguste petit-fils reconqué-
" rir une seconde fois le royaume, *par ses bontés*
" *autant que par son courage.*

" Veuillez agréer, Monseigneur, l'homma-
" ge du dévouement sans bornes, et du profond
" respect avec lesquels je suis, etc. etc."

La publicité de ces pièces ne pouvant pas manquer

manquer de détruire l'effet de beaucoup de mensonges auxquels plusieurs personnes bien intentionnées n'ont que trop ajouté foi, je me suis déterminé à les copier, autant pour éviter à ceux qui me liront, l'ennui de tous ces petits détails, qu'à moi celui de les écrire.

Tandis que l'entreprise dont les préparatifs m'étoient confiés, étoit si bien secondée par la magnanimité du Prince qui devoit en être le chef, et par la confiance que le gouvernement Britannique m'avoit accordée ; l'issue de la campagne qui se termina par l'invasion de la Hollande, ayant remis à la disposition de celui-ci, l'armée qu'autrement il eût été obligé de maintenir, et même de renforcer sur le continent, avoit considérablement accru nos moyens d'exécution. Il sembloit devoir diriger exclusivement, les efforts de la Grande-Bretagne vers le parti royaliste et l'intérieur de la France.

Tout le monde a été d'accord que jamais, depuis le commencement de la révolution, il ne s'est offert à la cause de la Royauté une réunion de circonstances plus favorables.

Mes conférences avec les ministres Anglois à qui

qui je rendois compte de tous les détails que je recevois de France, continuoient sur le même pied ; et il ne se passoit guères de jour, que je n'en eusse une, ou même plusieurs, avec Mr. Windham.

Ce ministre à qui j'ai tant de fois ouvert mon cœur, a si souvent et si publiquement rendu justice à mes sentimens et à ma conduite, qu'il est devenu inutile d'invoquer son témoignage, sur une suite de communications confidentielles, qui n'a pas été interrompue pendant neuf mois consécutifs ; il a connu dans tous leurs détails, les obstacles que j'ai eu à surmonter, comme les inimitiés et les intrigues dont j'ai été assailli ; et il sait si je leur ai opposé autre chose que de la droiture, de la franchise, et toute l'activité et la persévérance dont j'étois capable, dans la poursuite exclusive des grands intérêts qui m'étoient confiés. Que ceux qui se sont persuadés, ou qu'on a persuadés que j'avois cherché à leur nuire dans son esprit, s'adressent à lui : quelques-uns d'eux apprendront peut-être que je l'ai quelquefois importuné pour obtenir, soit des places, soit des secours pour eux ;

mais ils sauront tous s'il a jamais remarqué en moi quelques dispositions à la haine.

Il faut être désœuvré, ou mal occupé pour haïr, et certes je ne l'étois pas.

Au moment où j'écris, depuis qu'une santé chancelante m'a privé d'une partie des forces que j'avois alors, et que d'ailleurs l'espoir raisonnable de la réussite, joint à la conviction que tôt ou tard on rendroit justice à mes intentions, multiplioit si prodigieusement ; j'ai peine à me figurer comment j'ai pu suffire au travail dont j'étois accablé. Je n'avois pas à proprement parler de second, pas même de secrétaire ; et cependant je ne me rappelle pas d'avoir jamais rien remis au lendemain de ce qui devoit être la tâche de la veille.

Correspondance avec les Princes François, avec le comité civil et militaire de Bretagne, et mes partisans secrets dans les autres parties de la France ; avec le Capitaine d'Auvergne, à Jersey, et les principaux officiers employés sous ses ordres ; conférences avec les ministres en général, M. Windham en particulier, M. le Duc d'Harcourt, etc. ; achats et envois d'armes, de munitions, d'habille-

d'habillemens, et de secours de tout genre à l'armée royaliste; mémoires à rédiger, objections à résoudre, questions à discuter, cinquante ou soixante lettres, placets, projets ou demandes d'émigrés, par jour, à lire, à solliciter, à répondre; officiers à choisir, et à faire passer en Bretagne, pourvoir à leurs besoins, à leur équipement, à leur départ; entrevues avec plusieurs d'entre eux, instructions à leur donner par écrit, secours à demander pour les familles et pour les individus; plans à proposer sur les différentes méthodes d'employer ceux qui offroient leurs services; nouveaux corps à lever, à former, et à organiser; intrigues à déjouer, inimitiés à combattre, malveillance à concilier, etc. etc. On conviendra que tout ceci devoit suffisamment employer le temps et les facultés d'un seul homme, dont seize mois d'une guerre qui n'est bien connue que de ceux qui l'ont faite, durant cette époque affreuse qu'on a appelé le règne de la terreur, avoit considérablement altéré la constitution*.

---

* Lorsque j'arrivai en Angleterre, mon sang étoit tellement *brûlé*, que mes ongles étoient noirs comme de l'encre. Ce ne fut qu'à force de saignées et de bains que, malgré mon

 assiduité

Si les sentimens dont j'étois animé ont suffi pour me soutenir dans cette tension continuelle de toutes mes facultés physiques et morales, on conviendra du moins que je ne devois pas m'attendre que mes efforts deviendroient plus tard l'objet de tant de calomnies, et qu'ils fussent dès lors le prétexte des manœuvres qui ont été employées avec trop de succès, pour arracher de mes mains les fruits que j'avois droit de me promettre d'en offrir un jour à ma patrie, et à mon Roi.

Pendant que je faisois de mon côté tout ce qui étoit en mon pouvoir, pour donner au parti du Roi toute la consistance et toute la force désirables, j'apprenois par les lettres que je recevois de Bretagne, que mes amis ne négligeoient rien pour le maintenir, et pour l'étendre au-dedans. Les secours que je leur faisois passer de la part du gouvernement Anglois, en ajoutant à leurs moyens, ajoutoient à leur espoir, et soutenoient leur ardeur;

---

assiduité au travail, je parvins à me refaire. Le sort des royalistes de l'intérieur, étoit-il donc si enviable qu'il dût exciter le chagrin d'hommes qui, depuis quinze ans, ont donné tant de preuves du prix qu'ils mettent à leur sécurité et à leur repos?

deur ; et la certitude de la coopération de cette puissance à l'avenir, en dissipant les irrésolutions de ceux des habitans qui s'etoient jusque-là montrés moins confians que les autres, avoit considérablement accru le nombre de nos partisans et de nos soldats. Pour ne pas laisser refroidir ces heureuses dispositions, il étoit pressant de leur envoyer des officiers qui, à l'instruction, à l'habitude de la guerre, et aux forces physiques que le genre de celle que nous faisions exigeoit, joignissent des sentimens et une manière de penser conformes aux principes de modération qui dirigeoient ma conduite, et qui étoient le plus solide fondement de toutes mes espérances.

Il y avoit à Jersey plusieurs centaines d'émigrés en état de porter les armes. Ce rassemblement, composé moitié de gentilshommes Bretons, et moitié de gentilshommes d'autres provinces, mais en plus grande partie Normands, avoit été sous les ordres du Marquis du Dresnay aussi long-temps que celui-ci avoit été revêtu des pouvoirs des Princes François pour commander au nom du Roi, dans la province de Bretagne.

D'après le changement qui étoit survenu dans

dans cette disposition, le ministre jugeant que M. du Dresnay devoit être suffisamment occupé à la formation et à l'instruction d'un régiment qu'il avoit obtenu à la solde de la Grande-Bretagne, et qui étoit encore loin d'être à moitié complet, ordonna que le rassemblement de Jersey formeroit à l'avenir deux corps séparés. Le commandement du premier qui devoit réunir les gentilshommes Bretons, fut donné au Prince de *Léon*, dont le nom, le rang, et les immenses propriétés en Bretagne, devoient rendre ce choix aussi agréable à ses compatriotes qu'il étoit avantageux, sous tous les rapports, à la cause générale; et celui du second, qui comprenoit les émigrés des autres provinces, fut conféré au Comte *du Trésor*, gentilhomme Normand, officier général d'un vrai mérite, qui jouissoit à juste titre de l'estime générale*.

Bientôt

* Comme on se plaisoit à me supposer plus de pouvoir que je n'en avois réellement, on ne manqua pas de m'imputer ce qu'on appeloit la destitution de Mr. *du Dresnay*. Je déclare que je n'y eus aucune part; et que cette mesure ne provint que de la volonté spontanée de M. Windham, qui jugea qu'il y avoit plus d'utilité, plus de justice, et même plus de bienfaisance à faire participer trois officiers aux grâces du gouvernement, qu'à les accumuler sur un seul.

Bientôt la plupart des émigrés, en état de porter les armes, qui vivoient à Londres, ou qui étoient dispersés dans les comtés ; d'autres que les bruits qui s'étoient répandus sur le continent, en attiroient journellement en Angleterre, ayant fait offre de leurs services, le gouvernement se détermina à les envoyer rejoindre les rassemblemens de Jersey, et à leur accorder une solde, jusqu'à ce qu'il eût pris des mesures pour les employer de la manière qu'il jugeroit la plus utile. Ceux qui demandèrent à passer immédiatement en France, prirent successivement la même route : et de ce moment jusqu'à mon départ pour Quibéron, il se passa peu de semaines qu'il n'en fût fait un, ou plusieurs débarquemens, sur les côtes de Bretagne.

Pour éviter les inconvéniens qui auroient pu résulter de choix faits à la hâte, et sans une connoissance particulière des dispositions de chacun, j'envoyai à Jersey, le Chevalier de *Tinteniac*,* avec

* On m'a rapporté que, tandis que j'étois en Bretagne, occupé à remédier autant qu'il étoit possible aux maux qu'y

avec ordre d'y établir une commission composée de trois gentilshommes, connus par leur sagesse et par leur discrétion, qui seroient chargés de recevoir les offres de ceux qui se présenteroient, de prendre tous les renseignemens nécessaires sur leurs opinions, leur caractère et leur conduite, et de seconder le Prince de Bouillon dans les détails de cette opération qui, quoique de la plus haute importance, en offroit d'extrêmement minutieux.

Le choix du chevalier tomba sur M.M. le Comte *du Breil de Nevet,* le Vicomte *de Pontbellanger,* et le Chevalier *de la Marche.* J'y souscrivis d'autant plus volontiers que toutes les informations que je reçus en faveur de ces trois gentilshommes,

---

avoient produit les auteurs des désastres de Quibéron, on avoit fait circuler pendant quelques jours, parmi les émigrés à Londres, un mauvais pamphlet, où, entr'autres mensonges, l'auteur attribue au Chevalier *de Tinteniac,* la formation du parti royaliste en Bretagne ; et suppose qu'après l'affaire des départemens, je m'étois retiré auprès de cet officier dont j'avois surpris la confiance, au point qu'il m'avoit choisi pour être son envoyé auprès du gouvernement Anglois. Ce trait doit suffire pour juger du reste.

On dit l'auteur honnête homme : si cela est, il me saura bon gré de l'avoir détrompé.

gentilshommes, me parvinrent signées par des personnes respectables dont la réputation commandoit mon estime, et que les indications contraires me furent adressées sous l'anonyme ;* ce qui n'est pas, à mon avis, une foible recommandation.

J'avois des raisons particulières dont je parlerai plus tard, de faire quelque chose pour le Chevalier *de la Marche* ; et sa conduite ainsi que celle de ses collègues pendant tout le temps qu'a duré ce service, a été telle, que je n'ai eu qu'à m'applaudir de leur avoir donné ma confiance.

Le premier soin des commissaires fût de déclarer aux émigrés qui leur témoignèrent le désir de joindre immédiatement l'armée royaliste, quels étoient nos principes, et d'exiger d'eux la promesse de s'y conformer.

Cette

* Celui qui n'ose pas signer ce qu'il écrit contre un autre est aussi stupide qu'il est lâche, à moins qu'il ne s'adresse à plus stupide que lui ; car auprès d'un homme de sens, il manquera toujours son objet, et ne fera que servir celui à qui il veut nuire. J'ai reçu un grand nombre de ces lettres anonymes ; et l'effet qu'elles ont produit sur moi, a toujours été de me faire supposer quelque mérite, à des personnes que l'on n'osoit pas attaquer en face.

Cette déclaration porta quelques-uns d'entre eux, à rédiger, et à faire imprimer pour être signée par leurs camarades, et par eux-mêmes, la formule d'engagement qui suit.

" *Engagement pris par les Emigrés qui passent à*
" *l'Armée de Bretagne.*

" Tout bon François, dans la malheureuse
" position où nous sommes, doit être con-
" vaincu que pour rappeler en France notre
" religion, et y rétablir notre légitime et in-
" fortuné monarque sur le trône de ses pères
" il faut arriver dans ce pays, pénétré des prin-
" cipes de la plus haute discipline, et préparé à
" faire les sacrifices dont un gentilhomme s'ho-
" nore, et que les circonstances rendent néces-
" saires. D'après cela tout émigré qui veut
" passer à l'armée royale et chrétienne prend l'en-
" gagement sur sa parole d'honneur :

" Premièrement, d'obéir aux ordres qui lui
" seront donnés par le comité auquel il sera
" adressé ; de ne briguer aucun autre place que
" celle qui lui sera assignée par ce comité ;
" de ne faire valoir aucun titre à l'armée, que le
" zèle et la bonne volonté nécessaires pour
" faire

" faire triompher les amis de la religion et du
" Roi ; ceux qui combattent depuis long-temps
" pour nos intérêts devant avoir la préférence.

" 2° *D'oublier tout intérêt, et toute haine*
" *personnelle.*

" 3° De traiter avec le ménagement qu'ex-
" ige notre position, tout chef des républicains,
" qui, se tournant de notre côté, rendra une
" place, ou nous amènera sa troupe, et tout
" soldat qui, volontairement, désertera l'armée
" régicide ; de ne leur faire aucun reproche ;
" d'empêcher qu'on ne leur en fasse ; de s'en
" rapporter au jugement qui sera porté sur leur
" compte, par les chefs de l'armée.*

" 4°. De punir sévèrement toute personne
" qui se seroit permis des plaisanteries sur le culte

 " et

* On ne perdra pas du vue que la rédaction de cette formule étoit l'ouvrage de jeunes militaires qui n'avoient pas d'autre objet en vue, que d'énoncer leur disposition à se soumettre sans discussion, aux décisions qui seroient prises par leurs chefs. Elle ne peut donc être considérée, en aucune manière, comme indicative de nos intentions que mes premières proclamations et toute ma conduite pendant six ans, ont assez clairement manifestées. J'invoque hautement et avec confiance, à cet égard, le témoignage de tous ceux, (et ils ont été en grand nombre) qui ont quitté les rangs de nos ennemis,

" et les prêtres : notre sainte religion, et les mi-
" nistres des autels, étant la seule cause pour
" laquelle se sont armés les habitans des cam-
" pagnes.

" 5°. De livrer, sans aucun ménagement,
" à la rigueur des lois, toute personne qui, par
" ses propos, ou par ses actions, attireroit quel-
" que mépris sur l'armée qui combat pour une si
" juste cause.

" 6°. De ne passer, ni faire passer en France,
" *aucun assignat autre que ceux autorisés,** *ces*
" *derniers devant être remboursés ;* de n'en pas
" favoriser le passage, et de s'y opposer même
" autant qu'il sera en lui : ce délit étant au nom-
" bre de ceux qui seront punis capitalement,
" comme tendant à déshonorer la cause de l'ar-
" mée catholique.

" 7°. De chasser de notre sein, quiconque
" après avoir signé ces articles, manqueroit à ses
" engagemens."

Il

---

pour passer dans les nôtres ; et je défie qu'il s'en trouve un seul qui puisse dire qu'il n'ait pas été traité comme un ami, comme un frère.

* Voyez ci-après, au Liv. XIII.

Il y avoit sans doute, beaucoup à dire sur cette formule ; elle étoit trop peu explicite, et trop susceptible d'interprétations contraires aux vues de modération que j'étois autorisé à manifester et à garantir au nom des Princes François, pour qu'elle pût produire aucun effet favorable dans l'intérieur de la France. Il me parût que les auteurs avoient trop cherché à ménager ceux des émigrés qui professoient des principes contraires aux leurs ; et dans de telles circonstances, c'est la plus grande faute qu'on puisse commettre, en ce que ces ménagemens ne tendent qu'à faire croire à une poignée d'hommes, fous ou méchans, qu'ils sont à redouter, et qu'à donner de nouveaux alimens à leur activité.

Cela ne manqua pas d'arriver, et l'opération dont ces messieurs étoient chargés, fût sur le point d'être interrompue, par les alarmes qu'excitèrent les commentaires auxquels cette pièce donna lieu.

Les commissaires m'en écrivirent (22 Décembre 1794). Ils me demandèrent, instamment, une lettre qu'ils pussent montrer à ceux dont le zèle s'étoit subitement refroidi, afin de détruire des impressions qui n'étoient provenues que d'une fausse et malicieuse représentation de

nos

nos principes, et m'assurèrent qu'une déclaration de ma part, suffiroit pour lever toutes les difficultés : mais que jusqu'à ce qu'ils eussent reçu ma réponse, *l'envoi des gentilshommes seroit difficile à faire.*

Je savois d'où ce coup partoit. Les envieux de *Jersey* n'étoient que les instrumens de ceux de Londres. Je me déterminai à ce qu'on exigeoit de moi ; et comme pour des raisons diamétralement contraires, je n'approuvois pas plus la rédaction de cet engagement que ceux qui en calomnioient l'intention, j'essayai de la rectifier, autant qu'il m'étoit possible, par la lettre suivante.

A MM. le Comte de Nevet, le Vicomte de Pontbellanger, et le Chevalier de la Marche.

" France, le 25 Décembre, 1794.*

" J'ai reçu, Messieurs, la lettre que vous " m'avez fait l'honneur de m'adresser, et je profite " de

* Cette lettre fut imprimée et répandue, avec profusion en France et en Angleterre. Quoique je fusse à Londres, je crus devoir la dater de France. Cette précaution étoit sans doute inutile, puisqu'on avoit eu grand soin d'instruire le comité de salut public, de mon séjour auprès du gouvernement Britannique : mais il n'étoit pas nécessaire de me rendre complice de cette dénonciation en en confirmant la vérité.

" de la première occasion pour vous remercier
" au nom de mes camarades et au mien, de vo-
" tre zèle à concourir avec nous, au succès d'une
" cause à laquelle notre existence est dévouée,
" et du désir que vous nous témoignez de venir
" partager nos travaux. Assurez bien tous MM.
" les Emigrés, de notre part, que le plus beau
" jour de notre vie sera celui où nous pourrons
" leur donner dans nos rangs, et à la tête de nos
" intrépides soldats, les places où leur courage
" les appelle.

" Nous avons lu avec le plus vif intérêt,
" l'engagement que se proposent de prendre
" ceux qui désirent de se réunir à nous ; et nous
" n'avons pas appris sans étonnement, que cette
" déclaration franche et loyale, faite pour lever
" les doutes que les ennemis de la religion et du
" Roi s'efforcent de répandre, avoit souffert dans
" les lieux même que vous habitez, de perfides
" interprétations. Nous n'aurions pas pensé
" qu'un écrit dicté par le zèle le plus louable, eût
" jamais pu être considéré comme un manifeste
" dont toutes les expressions dussent être pesées
" au poids d'une politique que nous nous faisons

" gloire

" gloire de dédaigner. Mais pour ne pas laisser
" plus long-temps de pâture à la sottise et à la
" méchanceté, nous vous répétons ici la décla-
" ration que nous avons faite, sous la hache des
" bourreaux, que nous ne poserons les armes,
" qu'après le rétablissement complet de l'autel
" et du trône. Nous y ajouterons celle que nous
" sommes fermement convaincus que tout hom-
" me qui a les armes à la main, doit s'interdire
" toute discussion en matière de gouvernement;
" que soumis invariablement aux ordres de nos
" princes, de qui nous avons reçu tant de marques
" de confiance,* nous nous y conformerons, et
" les ferons exécuter sans examen; que nous re-
" pousserons avec indignation quiconque oseroit
" apporter parmi nous, une façon de penser dif-
" férente; et que nous combattrons les *intrigans*,
" les *novateurs* et les *brouillons*, avec le même
" acharnement que nous combattons les rebelles,
" moins incommodes peut-être qu'eux, car le rè-
" gne

* Un des reproches faits à la formule en question, étoit que les Princes n'y étoient pas nommés.—(Voyez Pièces Justificatives.)

" gne de ceux-ci passera, et la nullité de ceux-là
" peut prolonger encore long-temps, leur miséra-
" ble existence.

" Ce qui nous a le plus sensiblement affec-
" té, Messieurs, ce sont les calomnies que des
" ingrats se plaisent à répandre sur les intentions
" d'un gouvernement qui, suivant l'expression
" de Mgr. le Lieutenant-Général du royaume,
" *nous assiste avec tant de générosité**; et tandis
" que le drapeau royal va flotter au milieu des ba-
" taillons François que l'Angleterre a pris à sa
" solde; tandis qu'elle répand dans le sein de
" nos malheureux compatriotes, et des ministres
" de notre religion, des secours d'autant plus di-
" gnes de notre reconnoissance, qu'aucune autre
" nation

* Que les ennemis du Roi de France ayent calomnié le gouvernement Britannique, il n'y avoit à cela rien que de naturel: mais que ceux qui se disoient ses amis exclusifs, ayent suivi la même marche; qu'ils m'ayent persécuté pour avoir tenu, à l'égard de l'Angleterre, la conduite que l'honneur et la reconnoissance me prescrivoient, tandis qu'ils faisoient tous leurs efforts pour engager ce gouvernement à seconder leurs ridicules projets, et pour tirer de lui des sommes considérables, sous toutes sortes de prétextes, c'est ce qui est plus difficile à croire, et ce que la suite de ces mémoires démontrera.

" nation n'a suivi son exemple. On nous assure " que le souffle de la malignité cherche à ternir " la pureté de ses vues bienfaisantes ; et telle est, " nous a-t-on dit, la pitoyable manie de ces êtres " que l'envie dévore, et que l'opinion a jugés, " qu'elle va même jusqu'à s'élever contre les " mesures de modération, de clémence et de " paix, que nous avons proclamées, lorsque notre " position sembloit nous pardonner la vengeance.

" Braves Chevaliers François, vous qui de- " puis cinq ans donnez à l'Europe, qui vous ad- " mire et qui vous plaint, le spectacle de la va- " leur et de la constance, venez partager avec " nous l'honneur de replacer sur le trône de ses " pères le jeune et infortuné Monarque qui est " l'objet de nos espérances et de notre amour ; " venez partager notre reconnoissance envers un " gouvernement protecteur qui sauta bien plus " ajouter à sa gloire, en vous rendant à vos foyers " qu'en voulant les conquérir, en rétablissant " votre ancien gouvernement, qu'en cherchant à " vous en donner un nouveau*. Serrons-nous

* On avoit fait circuler parmi les émigrés que les ministres Anglois étoient *constitutionnels*. Ce mot *constitutionnel*

« autour de nos Princes, et jurons de leur obéir ;
« plaçons-nous, en un mot, entre la gloire et la
« mort ! C'est de cette hauteur que les intrigans
« nous paroîtront dans leurs véritables propor-
« tions, et que nous laisserons tomber sur eux le
« mépris qu'ils méritent. C'est à cette éléva-
« tion que toutes les discussions, toutes les équi-
« voques, et toute cette *diplomatie* de l'intrigue
« se montreront dans toute leur futilité. Nous
« avons tout à conquérir, c'est à la pointe de
« l'épée que vous rentrerez dans vos propriétés ;
« mais aussi c'est en préparant votre entrée dans
« le royaume, *par l'opinion qui doit vous précé-*
« *der*, que vous disposerez les esprits en votre
« faveur. Et quand nous aurons soumis ce vaste
« empire à son légitime souverain, quand par la
« force des armes, *réunie à la persuasion plus dé-*
« *cisive encore*, nous en aurons *balayé toutes les*
« *immondices républicaines et constitutionnelles**,

---

tionnel a fait bien du mal. Encore si on avoit su tirer parti de la chose ! (Voyez Pièces Justificatives.)

* Le compilateur des deux volumes intitulés : *Correspondance secrète des généraux royalistes*, etc. imprimés à *Paris, chez Buisson*, etc. a tiré de cette phrase l'induction que nous nourrissions des projets de vengeance. *Ils* (les émigrés) *n'ont*

" alors nous serons les premiers à donner l'exem-
" ple de cette subordination si nécessaire à un
" gouvernement monarchique, en recevant de
" ceux qui en ont le droit, les lois que leur
" sagesse nous prescrira. . . . .

" En attendant, réunissons nos efforts, diri-
" geons-les vers un seul but: que celui qui jettera
" parmi nous une question inutile et déplacée,
" que celui qui calomniera les hommes utiles, en
" affectant de douter de leurs principes, soit
" chassé de notre sein; et souvenons-nous tou-
" jours que le plus grand de nos Rois n'a recon-
" quis

---

rien rabattu (dit-il à cette occasion) *de cette férocité dont ils nous menaçoient en partant pour Coblentz.*

Il est certes difficile à cet écrivain de justifier sa bonne foi autrement qu'aux dépens de son intelligence: et s'il y avoit de la férocité à vouloir délivrer la France *par la force des armes, réunie à la persuasion plus décisive encore,* des constitutions prétendues monarchiques ou républicaines qui, pendant dix ans, l'ont inondée du sang de ses citoyens; de quel nom appellera-t on cette fureur d'écrire en leur faveur, qui a si subitement fait place à un empressement unanime pour leur destruction!

Celui qui entreprend de fournir des matériaux à l'histoire, doit les lui livrer tels qu'ils tombent sous sa main; et s'il n'est pas assez fort pour résister à l'esprit de parti, ou pour s'en dépouiller, il n'est pas propre à cette tâche.

" quis sa couronne, à l'aide de sa noblesse, et n'a " rendu la paix à la France, que parce qu'il a " su *vaincre et pardonner.*"

A la suite étoit un postscriptum, pour venger la mémoire de l'infortuné Prince de *Talmont*, qui avoit été outrageusement calomnié. Car il a suffi, depuis le commencement de la révolution, de s'être dévoué à la cause du Roi, pour être persécuté par la plus basse envie.

Ce postscriptum contenant en partie les détails que j'ai donnés dans le volume précédent, de la mort de ce brave et intéressant officier, je le renvoie aux Pièces Justificatives.

Les commissaires me firent savoir que cette publication avoit produit l'effet qu'ils en avoient attendu.

" Le même parti existe toujours (m'écri- " virent-ils, le 27 Janvier, 1795). Il est en petit " nombre, mais ardent : il étoit assez puissant en " France, mais que cela ne vous tourmente pas, " méprisez toute clique. Continuez d'employer " vos moyens pour nous sauver, à l'abri des prin- " cipes loyaux et respectables que vous pro- " fessez."

Et

Et par une autre lettre, " Tout ce que peu-
" vent faire les intrigans, n'empêchera pas les
" gens honnêtes de se sacrifier, pour partager
" l'honneur de rétablir les Bourbons sur le trône.
" *Le plus grand nombre est prêt à partir.*"

Lorsque je parcours cette correspondance, celle du Prince de Bouillon, et de mes autres amis qui habitoient alors soit l'Angleterre, soit les îles de *Jersey* et de *Guernsey*, j'y retrouve à chaque ligne les preuves des efforts de cette malveillance qui, n'agissant encore qu'obscurément à cette époque, acquéroit de nouvelles forces par la compression, et s'est développée depuis sous toutes les formes, et dans toutes les occasions ; et qui, en s'attachant à tous ceux qui pouvoient et qui vouloient servir la cause de la monarchie, par les seuls moyens qui fussent dignes d'elle, comme les seuls capables de la faire prospérer, n'a que trop découvert les principes qui n'ont pas cessé de la mettre en action.

FIN DU LIVRE DOUZIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE TREIZIÈME.

La Bretagne n'étoit pas le seul point dont je fusse occupé. Cette province disposée comme elle l'étoit, offroit à la vérité, sous tous les rapports, plus de ressources qu'aucune autre ; mais les résultats des observations journalières qui n'avoient pas pu m'échapper, dans les détails d'un travail de seize mois consécutif, m'avoient donné l'idée d'un plan plus vaste, qui depuis long-temps, étoit devenu l'objet de mes méditations et de mes efforts.

La révolution Françoise, ou, pour parler plus correctement,

correctement, l'anarchie* qui déchiroit la France, avoit dû ses premiers succès à la misère, à la corruption, et aux violences de la populace des villes : elle pouvoit être arrêtée dans ses progrès, par le courage des habitans des campagnes. Ces deux classes, dont l'une est partout la plus vile, comme l'autre est la plus utile de la société, forment la partie du peuple, en qui résident les forces physiques de l'état. Réunies, rien n'est capable de leur résister ; opposées, l'une à l'autre, tout sera à l'avantage de la dernière, si elle est bien conduite. Elles n'ont qu'une chose commune entre elles ; c'est que la simplicité de celle-ci, et l'ignorance de celle-là, les rendent également susceptibles d'enthousiasme : mais comme cet enthousiasme ne peut pas avoir le même principe, il n'a pas non plus les mêmes objets. La seconde se livre au bien avec la même facilité que la première

* On a dit plusieurs fois, que le mot d'*anarchie* ne pouvoit s'appliquer à aucune des circonstances de la révolution Françoise. Je suis parfaitement de cet avis ; il ne peut s'appliquer séparément à aucune ; mais s'il ne s'applique pas collectivement à toutes, c'est un mot qu'il faut rayer de nos dictionnaires.

mière se laisse entraîner au mal. On ne doit pas attendre d'elle la même fougue ; mais on peut compter sur plus de fermeté, sur plus de constance. L'une toujours mécontente de son sort, est toujours prête à s'émouvoir pour en changer ; l'autre soumise au sien, se décide lentement, mais elle résistera pour le conserver. De l'habitude de cette soumission, naissent la persévérance et la ténacité qui lui sont particulières. Ici l'inquiétude, le chagrin et le malaise, qu'aucun principe religieux ou moral ne calment, produisent l'incohérence d'intérêts et d'idées, l'envie, les soupçons, l'indiscipline et le désordre ; là le sentiment d'un intérêt commun, les bienfaits d'une éducation simple et vertueuse, et l'instinct de révérer ce qui est au-dessus de l'homme, garantissent la confiance, l'union, la subordination, et la régularité. Enfin le nombre, la vigueur corporelle, les habitudes d'un genre de vie, dont les jouissances seroient des privations dans les villes, et dont les délassemens y sont des travaux ; et tant d'autres circonstances qui font qu'il n'est pas de meilleurs soldats que ceux qui sont tirés de leurs charrues, forment sans contre-

dit, de cette espèce d'hommes, dans la main de chefs qui l'ont assez étudiée pour savoir en tirer parti, l'instrument le plus efficace et le plus puissant qui puisse être employé, quand une nation en est réduite à la déplorable nécessité de chercher son salut, et sa paix intérieure, dans l'emploi de la force.

Les factieux n'avoient pas eu de peine à s'emparer de la lie des villes, que l'avidité du pillage, et le débordement de la licence retenoient à leur suite ; mais quoiqu'ils fussent parvenus à égarer, en plusieurs endroits, les habitans des campagnes, l'expérience de ce que ceux-ci eurent bientôt à souffrir, éveilla en eux, avec le ressentiment du présent, les appréhensions de l'avenir ; de manière que l'opposition d'intérêts et de principes avoit naturellement tout préparé pour une division, à qui il ne manquoit, pour être décisive en faveur du Roi, qu'un centre commun, et quelques hommes capables de se saisir de ces mécontentemens, et d'en diriger les effets.

Ce que j'avois commencé en Bretagne, moi troisième, et qui s'étoit étendu si rapidement, d'une paroisse

reisse à un canton, d'un canton à un district, à un département, à une province immense, et par delà les frontières qui la séparoient de deux autres,* pouvoit s'étendre, avec la même facilité, sur le reste des campagnes du royaume: mais ce n'étoit qu'avec une extrême circonspection, qu'une opération de cette nature devoit être conduite. Ce n'étoit que de proche en proche, et toujours par la pratique des combats, que l'insurrection pouvoit s'organiser avec régularité, et utilité. Toute lacune devenoit pernicieuse; et il eût été très-dangereux, tant qu'il restoit quelque chose à préparer sur un canton, de s'occuper à en disposer un plus éloigné. Le succès dépendant essentiellement de l'unité de principes et d'action, et cette unité dépendant elle-même, de la facilité des communications; tout ce qui, dans toutes les occurrences, n'auroit pas pu correspondre avec le point central, n'auroit été propre qu'à fournir à l'ennemi de nouvelles armes; et à mettre entre ses mains des moyens de discorde et de di-

 vision,

* Le Maine et la Normandie.

vision, dont il a assez prouvé depuis qu'il sauroit faire son profit. D'ailleurs jeter, comme on a voulu le faire plus tard, des étincelles d'insurrection éparses çà et là, sans point de ralliement, sans appui, sans retraite, ne pouvoit servir qu'à mécontenter, qu'à dégoûter, et qu'à exposer inutilement nos partisans secrets dans des pays qui, trop foibles encore pour pouvoir se défendre seuls, n'auroient pas manqué d'être les tristes objets de ces vengeances terribles dont la France contemplera long-temps, sur presque toutes les parties de son territoire, les affreux monumens.

Le parti que nous avions à combattre se proclamoit *un et indivisible ;* et il est vrai de dire que c'est dans cette unité qu'il a trouvé sa force. Il falloit donc lui en opposer un qui fût *un et indivisible* aussi. Je livre cette réflexion à ceux qui, persuadés qu'il falloit diviser pour dominer, ont assez démontré qu'ils ignoroient qu'il falloit réunir pour vaincre.

Je savois mieux que qui que ce fût peut-être, tout le parti que l'on pouvoit tirer encore de la Vendée. Mon admiration pour ses immortels défenseurs, et mon estime pour leurs intrépides chefs,

chefs, auroient seules suffi pour me porter à employer tous mes efforts afin d'engager le gouvernement Britannique à venir à leur aide, et à leur fournir les moyens de recueillir le fruit de leurs glorieux travaux*. Les deux départemens de la Vendée, les cinq de la Bretagne, ceux du Maine, et une foible partie de la Normandie, composoient le parti royaliste armé. L'intérêt général devoit décider seul où en seroit le centre ; et ce centre devoit varier suivant les circonstances, et à mesure que le parti acquerroit plus de consistance et plus d'étendue.

La Roberie, qui connoissoit mes sentimens aussi bien que mes projets, m'avoit loyalement abandonné le soin de sa mission. C'étoit un motif de plus de ne rien négliger pour en assurer le

* Les temps sont encore trop près de nous ; et l'intérêt de ceux pour qui la fortune s'est déclarée, trop en opposition à la justice qui est due aux royalistes François, pour qu'on puisse généralement et hautement s'accorder à la leur rendre. Mais le moment n'est peut-être pas éloigné où cet intérêt même se trouvera d'accord avec elle.

La fidélité envers sa religion et ses lois commandent tôt ou tard le respect unanime des hommes ; et je ne crains pas que la postérité, si ces mémoires lui parviennent, en accuse une seule ligne d'avoir été dictée par l'esprit de parti.

le succès : et on verra plus tard combien la perte de cet estimable officier a été funeste au parti du Roi. Témoin de tout ce qui s'étoit passé à Londres pendant sept mois, le simple récit qu'il en auroit fait à ses compagnons d'armes n'eût pas manqué de prémunir contre les fausses impressions, que dans un moment où tout dépendoit de l'union de sentimens et d'action, on est parvenu à produire sur eux, des esprits trop occupés de leurs nobles desseins pour reconnoître la perfidie ou l'intrigue, sous le masque de la fidélité et du zèle.

Je fis donc partir pour la Vendée le plus d'émigrés qu'il me fût possible, choisis tant parmi les ecclésiastiques que parmi les propriétaires de ce pays, qui avoient fait la guerre en Allemagne et en Flandres. De ce nombre étoient le Comte *de la Jaille**, le Baron *de Boisbeaudron*, le Marquis *de Pange*†, et le Marquis *de Vasselot*. Je donnai à ce dernier des lettres pour *Stofflet*, *Charette*

* Parent éloigné du Marquis *de la Jaille*, capitaine de vaisseau, qui a été mon premier aide-de-camp.

† Le Marquis *de Pange* avoit épousé une des nièces de M. de Calonne.

Charette et *Scépeaux* ; et je le chargeai de prévenir ces généraux de se tenir prêts à nous seconder au moment où il seroit nécessaire que le parti royaliste se mît simultanément en action sur tous les points qu'il occupoit.

S'il falloit une preuve de plus de ce que j'ai dit de l'inaccessibilité des côtes du Poitou, à cette époque, même pour un bateau, elle se trouveroit en ce que, pour y parvenir, les émigrés destinés à la Vendée étoient obligés d'aborder sur les côtes de Bretagne, qui, quelque vigilante qu'y fût la surveillance de l'ennemi, offroient toujours, par leur immense étendue, quelques points sur lesquels on étoit assuré de la mettre en défaut.

Je manquerois à ce qu'exige de moi la justice, ainsi que ma reconnoissance personnelle, si je ne déclarois pas ici que tous les avantages que le parti du Roi, tant qu'il a existé, a recueilli de ce service, ont été entièrement dus à l'infatigable activité du Capitaine *d'Auvergne*, Prince de *Bouillon*, et à l'intelligence et au courage de M. *Prigent* et de MM. *de Château Brillant*, *de Gouyon*, *Bertin*, *Dufour*, *Duval*, *Tarrillon*, *Gouin*, *Macé*, *Auguste*,

Auguste, *Masson*, *Maiment*, etc. dont la fidélité et le zèle étoient au-dessus de tous les éloges.

On pourra aussi se faire une idée des dispositions de la Bretagne, en apprenant que les officiers qui avoient à traverser cette province pour se rendre dans celles de Poitou et d'Anjou, y étoient conduits de division en division par les escortes ou par les guides qu'ils recevoient des différens chefs ; et que de tous ceux qui ont suivi cette voie, tant avant que depuis l'affaire de Quibéron, il n'en a été qu'un seul qui, ayant été blessé dans une rencontre avec l'ennemi, ne soit pas parvenu à sa destination*.

Après les pays insurgés, celui sur lequel je devois d'abord porter mes vues étoit la Normandie. On a vu, par ce que j'ai rapporté au second volume

---

* Le Baron *de Boisbeaudron*, et même je crois qu'il y est parvenu depuis.

Après l'affaire de Quibéron, jusqu'à la fin de la guerre, tous les chefs de la Vendée qui ont passé en Angleterre, ainsi que les officiers qui venoient d'Angleterre pour s'y rendre, n'ont pas cessé de prendre cette route. Que devient donc ce reproche tant rebattu, qui m'a été fait, de n'avoir pas engagé le gouvernement Britannique à porter directement ses secours dans les marais du Poitou ? Mais je reviendrai plus tard sur ce sujet.

volume de ces mémoires, que je n'étois pas étranger à cette province. Ses habitans, comme tous ceux des pays qui fleurissent par l'agriculture et par le commerce, ont généralement l'esprit froid et réfléchi : l'habitude du calcul les préserve de l'enthousiasme ; mais une fois déterminés, on peut d'autant plus sûrement compter sur eux, que le parti qu'ils prennent est le produit de la réflexion. Ils se soumettent volontiers à la discipline, parce qu'ils en sentent les avantages ; et l'espèce d'hommes y est rigoureusement constituée ; ce qui les rend plus propres aux fatigues de la guerre, qui d'ailleurs n'affectent le corps que lorsqu'elles effarouchent l'esprit.

Avec toutes ces qualités désirables, il auroit été d'une extrême difficulté de les mettre en action dans le principe.

Les négocians et les gros fermiers, deux classes qui dirigeoient, l'une l'opinion des villes, et l'autre celle des campagnes, croyoient avoir prodigieusement gagné aux premiers effets de la révolution ; les uns par la suppression des distinctions qui choquoient leur orgueil, les autres

par l'abolition des droits féodaux, et des dixmes qui blessoient leur intérêt.

Cependant les fureurs et les monstruosités de la Convention, ne tardèrent pas à amortir cette ardeur révolutionnaire ; et le danger qui menaçoit les propriétés, rappela la réflexion avec la crainte. De là cette facilité avec laquelle les Normands s'étoient empressés de seconder l'insurrection des départemens, dont l'objet ostensible n'étoit que la destruction des tyrans qui avoient renversé le trône constitutionnel. Mais hors de là ce n'étoit que par une progression lente, et surtout avec des succès, qu'il paroissoit possible de les conduire insensiblement, à changer d'objet, et à combattre pour le rappel des Princes François, et pour la rentrée des émigrés ; deux choses qui dans l'esprit de la multitude trompée et effrayée, étoient absolument synonymes du retour des abus et du jour des vengeances. En un mot, la très-grande majorité de la Normandie, appartenoit (peut-être sans le savoir) au parti constitutionnel.

Dans l'état actuel des affaires, c'étoit déjà beaucoup, et personne ne peut nier l'avantage qu'offroit une telle disposition, à ceux qui de

bonne

bonne foi, auroient tendu une main conciliatrice, disposée à faire disparoître les cicatrices du despotisme ministériel, comme à fermer les plaies de l'anarchie.

J'avois chargé un ami de tâcher de découvrir quelques officiers qui fussent propres à être envoyés dans cette partie : lorsque le hasard me fit trouver ce que je cherchois.

Parmi les gentilshommes Normands qui vivoient à Londres, étoit le Comte d'*Oilliamson*, maréchal de camp, ancien officier des gardes du corps du Roi, qui avant la révolution, avoit joui dans le canton qu'il habitoit d'une considération méritée, et dont le frère, (le Vicomte d'*Oilliamson*) Lieutenant-colonel d'une des brigades du corps des Carabiniers, avoit la réputation d'être un excellent officier, et étoit l'objet de l'estime générale.

Le Comte sans être distingué par des talens éminens, avoit un bon esprit et un jugement sain, et quoique il eût passé l'âge de l'activité, il n'étoit pas sans ambition. Mais cette ambition étoit dirigée par un zèle pur. Et à quoi peuvent être bons les hommes qui n'en ont pas ?

Je regrette tous les jours qu'on ne soit pas encore convenu d'un mot, pour exprimer cette passion honteuse, qui est à la véritable ambition, ce que l'hypocrisie est à la vertu, ce seroit le moyen d'éviter beaucoup d'équivoques et de méprises.

D'*Oilliamson* étoit ce qu'on appeloit un émigré de la *première fournée.* Sa famille entière l'avoit suivi ; ses services militaires datoient de la guerre de sept ans, et n'avoient cessé qu'après la campagne de 1792, lors du licenciement de l'armée des Princes.

Depuis ce temps, il avoit cherché de l'emploi sans pouvoir en obtenir. Les fonds qu'il avoit emportés de France, s'étant insensiblement épuisés au soutien de sa femme, de ses enfans, et de ses frères, il étoit réduit à vivre des secours que, comme officier général, il recevoit de la générosité du gouvernement Britannique ; et son esprit actif ne lui permettant pas de demeurer oisif, il s'occupoit, comme beaucoup d'autres, à former des plans de *contre révolution,* et à rédiger des mémoires.

Il en avoit adressé à l'Empereur d'Allema-

gne,

tions sur lesquelles M. *de Frotté* [illegible] de donner des éclaircissemens.

" Depuis quand a-t-il quitté la France ?

" Quelle partie de la Normandie habitoit-il " avant de la quitter ?

" A-t-il entretenu une correspondance suivie " avec la coalition ?

" De quelle date sont les dernières lettres " qu'il en a reçues ?

" A quelle époque cette coalition a-t-elle " été formée ?

" Quelle étendue de territoire embrasse-t-" elle ?

" Dans quelles villes, et quels principaux " chefs-lieux de campagnes avoit-elle des intel-" ligences et des agens ? les a-t-elle conservés " jusqu'à ce jour ?

" Quels en sont le point central, l'organisa-" tion, le principal chef ?

" Quel nombre d'hommes armés peut-elle " mettre sur pied ?

" Quels sont ses moyens de rassemblement " partiels et généraux, et sur quels points ?

" Compte-t-on beaucoup d'habitans des

" campagnes

dès qu'elles sont découvertes. Elle n'existoit véritablement plus que dans les désirs du Comte d'Oilliamson, trompé par les lettres de quelques individus que la persécution, le malheur, et l'empressement d'y voir mettre un terme, portoient à se tromper eux-mêmes.

Comme le projet avoit été donné au nom du jeune homme (car M. d'Oilliamson se réservoit seulement, de l'aider de ses conseils, d'être l'intermédiaire entre l'Angleterre et la Normandie, et d'obtenir le commandement d'un des corps qui auroit dû être levés pour cette expédition), je désirai, afin de me mettre en état de donner mon avis, que le premier fut prié de répondre à une suite de questions que je jetai sur le papier.

Ce jeune homme étoit le Comte *Louis de Frotté*, dont j'aurai quelque occasion de parler plus tard.

Puisqu'on m'a fait le reproche de m'être opposé à l'adoption de tout projet, quelqu'utilité qu'il présentât d'ailleurs, par cela seul qu'il ne venoit pas de moi; je ne puis pas mieux faire connoître les causes qui me firent rejeter celui-ci, qu'en transcrivant les questions que je crus nécessaires de proposer.

" Questions

" Questions sur lesquelles M. *de Frotté*
" doit être prié de donner des éclaircissemens.

" Depuis quand a-t-il quitté la France ?

" Quelle partie de la Normandie habitoit-il
" avant de la quitter ?

" A-t-il entretenu une correspondance suivie
" avec la coalition ?

" De quelle date sont les dernières lettres
" qu'il en a reçues ?

" A quelle époque cette coalition a-t-elle
" été formée ?

" Quelle étendue de territoire embrasse-t-
" elle ?

" Dans quelles villes, et quels principaux
" chefs-lieux de campagnes avoit-elle des intel-
" ligences et des agens ? les a-t-elle conservés
" jusqu'à ce jour ?

" Quels en sont le point central, l'organisa-
" tion, le principal chef ?

" Quel nombre d'hommes armés peut-elle
" mettre sur pied ?

" Quels sont ses moyens de rassemblement
" partiels et généraux, et sur quels points ?

" Compte-t-on beaucoup d'habitans des
" campagnes

" campagnes parmi les coalisés ? N'en a-t-on
" pas perdu un grand nombre par les réquisitions ?
" N'ont-ils pas été désarmés ?

" Y a-t-il des chefs, en assez grand nombre
" pour conduire ces hommes aux rassemblemens,
" pour les mener au combat, pour prévenir la dé-
" fection, et pour les rallier en cas de revers ?

" Peut-on y introduire des prêtres ? Quel
" est le point précis de la côte sur lequel une
" descente seroit secondée du côté de terre ?

" Quels sont les moyens de défense des ré-
" publicains sur ce point ?

" A-t-on élevé de nouvelles batteries ? Com-
" ment, et par qui sont-elles gardées ? Peut-on
" compter que les habitans pourront et voudront
" les enclouer, ou les submerger en cas de be-
" soin ?

" N'a-t-on pas construit du côté de terre,
" aux approches de Cherbourg, des redoutes
" susceptibles d'être assez long-temps défendues,
" jusqu'à l'arrivée d'un renfort ?

" Quelles sont les garnisons de *Cherbourg*,
" de *l'île Tathiou*, de *Grandville*, de *Bayeux*, de
" *Coutances*, de *St. Lo*, &c. ?

" La

" La prise de Cherbourg étant démontrée " facile du côté de terre, celle du fort d'*Artois*, " l'est-elle de même ?

" La garnison de ce fort, peut-elle résister " long-temps ? N'est-il pas à craindre qu'elle ne " suffise pas pour arrêter l'armée, et que les ha- " bitans du pays, dans le cas où ils seroient bien " disposés, ne voulussent attendre pour se décla- " rer, l'événement du siége ?

" En supposant que la descente se fit près " de la *Hougue*,* dans l'intention de prendre " Cherbourg à revers, quels moyens oppose- " ra-t-on pour empêcher les garnisons voisines, " les gardes nationales, et les réquisitions de *Va-* " *logne* et des campagnes, de couper l'armée " Angloise dans les plaines, et par les bois de " la *Glesnière* qui séparent la *Hougue* de *Cher-* " *bourg* ?

" Quels seront les moyens de se maintenir à " Cherbourg, dont la prise étant si facile du côté " de

* Ce point avoit été vaguement indiqué dans le mémoire.

« de terre, est assurément une preuve de la dif-
« ficulté de la conserver ?

« Quelle est la suite du projet, en supposant
« les Anglois maîtres de Cherbourg ? et quelles
« forces seront nécessaires pour son exécution ?

« N'est-il pas à craindre que, si on échoue
« dans l'attaque, il n'y ait plus désormais rien à
« espérer de cette opinion des habitans, qu'on
« assure être si favorable aux Anglois ; (ce dont
« je doutois) que si l'on ne s'y maintient pas, le
« souvenir de l'affaire de Toulon ne fasse perdre
« tout espoir pour les ports de la Bretagne ; et
« que si l'on s'y maintient, une armée composée
« de celle *des côtes de Cherbourg*, des cinq mille
« gardes nationales de *Caen*, qui sont de bonnes
« troupes, et enfin de toutes les villes de Nor-
« mandie, qui ont des canonniers très-exercés,
« ne détruisent en peu de temps, dans les marches
« qu'elle auroit à faire, la partie de l'armée An-
« gloise, qui seroit employée à l'exécution de la
« suite du plan ?

« Ne seroit-il pas plus prudent, avant toutes
« choses, de faire sonder le pays, d'y prendre des
« renseignemens positifs, de raviver cette anci-

« enne

" enne coalition, si tant est qu'il en existe en-
" core quelques débris,* d'en former une nou-
" velle, si celle-là n'est plus, de la lier à celle de
" Bretagne, et de l'organiser sur les mêmes bases,
" en établissant une correspondance suivie, par
" *l'Avranchin* qui en fait déjà partie? et les

 " choses

---

* Mes doutes sur cette coalition, ne tardèrent pas à se changer en certitude. Voici ce que *Frotté* m'écrivoit le 4 Juillet suivant, en me rendant compte de ses opérations en Normandie.

" Quand j'aurai l'honneur de vous voir, je vous détail-
" lerai les obstacles que j'ai trouvés, et le peu ou la nullité
" des ressources que m'ont offert *ces fameux coalisés* qui ont
" de bien bonnes intentions, mais qui voudroient bien voir
" remettre le Roi sur le trône par l'opération du St. Esprit, et
" sans s'en mêler, que lorsque le succès paroîtra certain." Voyez les Pièces Justificatives.

Ça été avec ces fictions, et ces ressources mystérieuses, que chacun prétendoit tenir en réserve, qu'on est parvenu plus tard, à diviser l'attention et les moyens; et à les détourner de dessus ce qui étoit utile, pour les porter à ce qui ne l'étoit pas. On n'a jamais connu en France, d'autres Royalistes insurgés, que ceux du Poitou, de la Bretagne, de l'Anjou, du Maine, et de la partie de la Normandie aux ordres de Mr. de Frotté; mais au dehors, à Londres surtout, il étoit question d'autant d'armées, d'états-majors, de commissaires, et de généraux *in partibus* qu'il étoit de provinces.

" choses ainsi disposées, de se concerter franche-
" ment, pour savoir quel sera le point qui offrira
" le plus d'avantages réunis, et qui, surtout, assu-
" rera le plus promptement, la jonction des
" armées royalistes de la Bretagne et de la
" Vendée, composées d'hommes aguerris, qui
" ont fait leurs preuves, et sur lesquels il est plus
" raisonnable de compter, que sur des hommes
" qui ne se sont pas encore montrés, et qui, si, ce
" dont je doute, il est possible aujourd'hui d'en
" réunir un petit nombre, se disperseront peut-
" être, aux premiers coups de fusil.*

" Si cette opinion qui paroît la seule rai-
" sonnable, est du goût de Mr. *de Frotté*, qui
" d'ailleurs semble être un jeune homme actif et
" plein

---

* Ce n'est qu'après plusieurs combats que l'on peut compter sur la fermeté de rassemblemens qui ne sont pas habitués aux fatigues et aux dangers de la guerre, à moins qu'un intérêt plus puissant que la crainte de la mort, ne les porte à l'affronter. Tels sont le ressentiment de l'oppression, le fanatisme religieux, et le patriotisme. Les paysans Normands n'éprouvoient encore aucun de ces intérêts, assez vivement : mais ils avoient tout ce qu'il falloit pour devenir d'excellens soldats par l'expérience, et avec le temps.

" plein de zèle, on lui donnera les moyens de se
" rendre dans son pays, et toutes les facilités
" qu'il pourra désirer. S'il répond aux questions
" proposées d'une manière satisfaisante, alors
" on changera d'avis ; parce que *le plus court*
" *et le plus sûr moyen de sauver la France,*
" *paroîtra toujours le meilleur à ceux qui ne veu-*
" *lent qu'atteindre ce but.*"

Le résultat de ces questions fut une entrevue avec le Comte *d'Oilliamson* qui me fût adressé par le ministre. Celui-là m'amena le lendemain M. *de Frotté*. L'un et l'autre convinrent que le parti que je leur indiquois étoit le seul à prendre, et ils me demandèrent à servir sous mes ordres. *D'Oilliamson,* vu son âge, ne pouvoit être employé utilement qu'avec des troupes régulières. Il désiroit le commandement d'un corps à la solde de l'Angleterre, et il ne tarda pas à l'obtenir. *Frotté,* jeune, et plein de cette ardeur et de ce zèle dont il a depuis donné tant de preuves, reçut de moi le brevet de lieutenant-colonel, qui étoit le grade militaire attaché à celui de chef de canton. J'y joignis les instructions les plus étendues sur un genre de guerre auquel

auquel il étoit totalement étranger, et des pouvoirs pour établir une division limitrophe de celle où s'arrêtoit l'organisation de la Bretagne et du Maine, du côté de la Normandie, avec injonction de prendre les ordres du comité central, et de ne rien faire sans sa participation, et sans lui en rendre compte*.

Après avoir pourvu à ses besoins, tant pour sa route que pour lorsqu'il seroit parvenu au lieu de sa destination, je le fis partir accompagné du Marquis *de Bellfonds*, qui avoit été capitaine réformé au régiment de *Lanan* en même temps que moi, et de M. *de la Rosière*, gentilhomme Normand, deux officiers pleins de courage et de zèle; et je les adressai tous les trois au Prince de Bouillon, à Jersey, avec prière de les faire aborder sans délai sur la côte de Bretagne.

C'étoit ainsi que le parti royaliste, en acquérant ce dont il avoit le plus de besoin (des officiers instruits et dévoués), croissoit chaque jour en force et en consistance, et se préparoit à seconder

* Voyez les Pièces Justificatives.

conder les efforts que l'Angleterre devoit faire en sa faveur.

Un nombre considérable de gentilshommes Bretons, rentrés en France par cette voie, fut réparti dans les divisions sur lesquelles étoient leurs propriétés. La cordialité avec laquelle ils furent reçus de leurs vassaux, les larmes qui se mêloient aux embrassemens qui leur furent prodigués, la fidélité de leurs fermiers, qui (à l'honneur de cette classe respectable, que dix ans de principes révolutionnaires et de persécutions n'ont pu ni intimider ni séduire) avoient mis de côté, pour le leur rendre un jour, l'excédent de la valeur réelle de leurs rentes, qu'ils avoient été forcés de payer aux receveurs de la Convention en assignats, leur prouvèrent assez que ce n'étoit qu'en France qu'ils devoient combattre *leurs propres batailles*; et que la noblesse Françoise eût été bien autrement utile à la cause du Roi en demeurant au poste que tant d'intérêts lui assignoient, qu'en fournissant aux armées des puissances étrangères quelques soldats de plus.

De ce nombre étoient le Marquis et le Chevalier

valier *de St. Gilles*, le Chevalier *Tanneguy Duchâtel*, le Chevalier *Dandigné* qui a servi depuis sous les ordres du Vicomte *de Scépeaux*, et le Chevalier *de la Vieuville*, dont le père, âgé de quatre-vingts ans, avoit été traîné à l'échafaud, sans autre cause que ses immenses propriétés.

Ce dernier avoit directement obtenu du ministre les moyens de communiquer avec moi. Il avoit de la bonne ambition, de l'ardeur, de l'esprit et des talens naturels. Je jugeai qu'il pourroit être très-utile: je ne me trompai pas. Le reste de ses jours a été employé à promouvoir les intérêts de la monarchie avec une activité peu commune. Il a perdu la vie dans une circonstance dont il m'importera de rendre compte, lorsque j'en serai là.

C'étoit déjà beaucoup d'avoir ouvert une porte à cette noblesse ardente qui n'attendoit, pour signaler son zèle, que des occasions, que jusqu'à l'époque de mon arrivée en Angleterre elle avoit inutilement cherchées. Mais si le petit nombre de ceux qui ont survécu m'ont l'obligation, soit d'avoir retrouvé une patrie, et d'y jouir

jouir aujourd'hui de quelques propriétés*, soit d'être en Angleterre, à l'abri du besoin par la générosité du gouvernement Britannique, (car il n'en est pas un seul, n'importe à quel parti, dans le parti royaliste même, il ait appartenu, qui ne puisse pas ne pas me considérer, comme l'occasion du

* Il existe aujourd'hui en France un grand nombre d'émigrés qui sont rentrés en possession de tout ou de partie de leurs propriétés, après avoir rejoint les armées royalistes, en vertu des conventions faites entre les insurgés et les républicains, à différentes époques. Je ne sais comment on conciliera le refus constant que j'ai fait de me prêter à aucune de ces dispositions pour mon compte, quelques instances qui m'en ayent été faites, avec toutes les sottises qu'on s'est si long-temps efforcé d'accréditer sur mes intentions. Car enfin ceci est une vérité, que je défie que l'on puisse révoquer en doute. *J'ai été le seul qui n'aie jamais accédé à aucune reddition d'armes, à aucun traité,* comme j'ai été le *seul,* à la chambre de la noblesse, qui n'aie été ni de la *majorité,* ni de la *minorité*; comme j'ai été, selon toute apparence, aussi le seul qui aie refusé de me présenter au lieu de l'élection, et de faire aucune démarche pour obtenir les suffrages dont m'a honoré la noblesse de ma province. Voilà des faits, voilà des souvenirs qu'on peut bien aussi m'envier, mais qu'on ne détruira pas.

Pourquoi n'avez-vous jamais pris part à aucun de ces traités? (Me faisoit l'honneur de me dire, il y a quelques années, un personnage illustre.) *C'est,* (lui répondis-je) *Monseigneur, que si j'eusse donné ma parole, je l'aurois tenue.*

du moins des secours qu'il reçoit) ; c'est un dédommagement bien foible, sans doute, quand je viens à réfléchir sur le nombre des victimes que le démon de l'intrigue a sacrifiées à sa basse envie et à son insatiable cupidité.

Un officier dont le courage et la loyauté étoient au-dessus de tous les éloges que j'en pourrois faire, et qui, je n'en doute pas, nourrit encore pour moi cette estime sincère et cette amitié franche dont il m'a donné tant de preuves, et que je payerai de retour jusqu'à mon dernier soupir, étoit le Comte *de Chatillon.*

Son âge et ses blessures sembloient non-seulement le dispenser, mais encore le rendre incapable de continuer plus long-temps un service actif ; mais il venoit de faire la guerre sous les ordres et presque continuellement sous les yeux de Mgr. le Prince de Condé ; et il devoit savoir mieux qu'un autre, que la valeur et la gloire ne comptent pas les années.

Chatillon me fit tourmenter par mes amis, et me tourmenta lui-même avec un acharnement qui n'a pas d'exemple, pour que je le fisse partir immédiatement pour la Bretagne, qui étoit le pays de

sa

sa naissance et de ses propriétés. Il ne vouloit ni rang ni grade ; il ne demandoit que son passage et un fusil

Quelque fût son empressement, ou plutôt la fougue de son zèle, je ne pus pas consentir à y souscrire, avant qu'il ne m'eût permis de juger par moi-même de l'état de ses blessures. Il avoit encore la fièvre, sa peau étoit comme collée à ses os, et il ne se passoit pas de jour qu'il ne sortit quelques esquilles d'une plaie encore ouverte, dont la guérison exigeoit autant de ménagement que de repos.

Je lui dis en souriant, que j'acceptois l'offre qu'il me faisoit de servir sous mes ordres, et que le premier usage que je faisois de mon autorité, étoit de lui ordonner de tenir les arrêts dans sa chambre jusqu'à parfaite guérison. Je ne pus le calmer qu'en lui engageant mon honneur, que je ne partirois pas pour la Bretagne, sans l'emmener avec moi ; il me jura une amitié à toute épreuve, et nous nous sommes tenus parole.

De ce moment il fit partie d'une petite troupe d'officiers de distinction, que je réservois pour les distribuer dans les états-majors, ou pour

leur donner, lorsque nous entrerions en France, des commandemens particuliers. De ce nombre étoit le Duc de *Lévy*, dont la conduite a été aussi noble que conséquente et désintéressée dans tout le cours de la révolution, et qui a donné depuis sous mes yeux des preuves éclatantes de la plus brillante valeur.

Ce fut quelque temps après ceci que les coalisés de Bretagne, au nombre de quarante-cinq, qui depuis le désastre du Marquis *de la Rouerie*, s'étoient réfugiés à Jersey, se réunirent pour m'adresser la lettre dont j'ai parlé plus haut.

" Les coalisés Bretons des trois ordres, résidens à Jersey (me disoient-ils), désirent de " servir avec vous, et de contribuer de tous leurs " moyens au rétablissement de l'autel, du trône, " de l'ordre, et de la paix, dans leur malheureuse " patrie. Créés par feu M. le Marquis *de la* " *Rouerie*, actifs et pleins d'ardeur sous son com- " mandement, *paralysés sous le règne de celui qui* " *fut un moment son successeur*, ils vont recevoir " une nouvelle existence, si vous agréez, *général*, " l'offre de leurs services et de leur dévouement à " la bonne cause," etc. etc. . . . . .

Je

Je ne cite ce passage, que pour ne pas laisser sans preuves ce que j'ai dit plus haut, de la malheureuse mésintelligence qui existoit entre cette portion si intéressante des Royalistes de Bretagne et le Marquis *du Dresnay*, et qui, (n'importe à qui en fut la faute,) devoit rendre celui-ci peu propre à diriger une entreprise que l'union la plus intime de tous ceux qui avoient quelqu'influence sur les esprits, pouvoit seule faire réussir.

Je renvoie le surplus aux Pièces Justificatives; et je me borne à dire que cette accession de considération et de forces, que je reçus avec l'empressement que je devois y mettre, n'a pas peu contribué à donner au parti Royaliste, en Bretagne, la consistence qu'il a acquise depuis chaque jour, et qui n'a véritablement commencé à décroître que plus de deux années après l'affaire de Quiberon.

On ne me reprochera pas d'avoir rien négligé jusque-là, de tout ce qui pouvoit paroître propre à multiplier et à consolider les moyens d'exécution du projet que j'avois conçu, et dont les préparatifs m'étoient confiés. Parmi les opérations auxquelles j'attachois le plus d'utilité et

que

que je croyois les plus capables de produire un effet décisif, il en étoit une qui n'a sans doute, rien pu gagner dans l'opinion par le laps du temps, parce qu'avec lui, le point de vue s'éloigne et les circonstances perdent leur force : mais dont néanmoins je dois rendre compte, avec la franchise qui a jusqu'à présent présidé à mon récit : je veux dire une immense fabrication d'assignats.

La contrefaction d'effets publics ou particuliers, est un crime subversif du premier fondement de toute société, en ce qu'elle est un attentat contre la propriété, dont ces effets sont une représentation : c'est donc avec justice, que l'opinion publique en flétrit les auteurs, et que les lois, qui sont les organes de cette opinion, les soumettent aux peines les plus sévères.

Par la même raison, celui qui par la force ou par la ruse cherche à donner cours à des effets qui ne représentent qu'une propriété, qui n'est pas la sienne, et sur laquelle il n'a aucun droit, doit être réputé coupable du même crime, et puni avec la même sévérité.

Tels étoient les assignats émis par l'assemblée

blée législative, et par la Convention, puisque d'après toutes les lois divines et humaines, le gage qu'ils offroient à la confiance, ne pouvoit pas être considéré, comme étant à leur disposition.

Mais le propriétaire légitime peut, lorsqu'il en a l'occasion ou les moyens, reprendre son bien où il le trouve, et si sa propriété est dans la main d'un ravisseur, il n'en a pas moins le droit de la donner, de l'engager, de la vendre, et enfin d'en disposer en faveur de qui et comme bon lui semble.*

Je n'entends pas examiner ici la question qui résulte de la prescription, de la sanction des événemens, et du droit du plus fort.

Cette question qui exigeroit une calculation précise du laps de temps et du degré d'importance et d'utilité publique des circonstances qui concourent

* Ce principe est si vrai, que si un émigré eut jugé à propos de disposer de ses biens au profit de qui que ce fut, et n'importe comment, et que la restauration de la Monarchie eût eu lieu ensuite, il n'auroit certainement pas été reçu à alléguer cette circonstance, pour revenir contre son engagement.

concourent à légitimer à la fin les usurpations quelconques, est hors de mon sujet ; puisqu'à l'époque dont je parle, l'objet en discussion, étoit encore entre des envahisseurs, incertains du succès, et des possesseurs légitimes, armés pour recouvrer leurs droits.

C'étoit sans doute, d'après ces considérations qu'en 1791 ou 1792, il avoit été proposé de faire une émission d'assignats revêtus des formes extérieures de ceux des assemblées nationales, en en garantissant le remboursement, pour l'époque de la restauration. L'exécution de ce plan, dont on dit que M. *de Calonne* étoit l'auteur, avoit été confiée à M. *de St. Morys*, et toutes les planches et les ustenciles nécessaires étoient encore en la possession de ce dernier, lorsque j'arrivai à Londres.

Cette opération n'ayant pas eu (à défaut de moyens sans doute,) toute l'étendue qui pouvoit en faire un grand objet d'utilité, et porter à la plus puissante ressource qu'eussent les usurpateurs, un de ces coups décisifs qui légitiment souvent même, ce que les revers condamnent, il n'en étoit résulté que de petites mesures propres peut-

être,

être, à alimenter la cupidité de quelques individus; mais tout à fait insuffisantes pour que la cause générale en pût retirer le moindre avantage.

Ainsi, au lieu d'une grande fabrication publiquement avouée, dont la garantie auroit porté sur le droit de propriété, tandis que la fabrication rivale n'étoit appuyée que sur la violation de ce droit: au lieu de la confiance générale qui n'eût pas tardé peut-être à lui donner la préférence, en multipliant par l'intérêt,* les partisans de la justice,

* Ce sont les assignats seuls, qui ont soutenu la révolution. Ils ont fait plus, ils l'ont consolidée, en facilitant si prodigieusement ce changement universel de propriétaires, qui semble en avoir affermi les résultats. Tant que la guerre a duré, ils avoient peu de cours, dans les pays insurgés, et ils s'y présentoit peu d'acquéreurs pour les biens de la noblesse et du clergé. Ce n'a été qu'après la cessation des hostilités, que la plupart des ventes ont été effectuées; et même encore à cette époque les acheteurs ont paru généralement disposés à se dessaisir en faveur des propriétaires. Ainsi, l'organisation générale des campagnes du royaume, sur le plan que je m'étois proposé, auroit levé un des plus puissans obstacles que la restauration du Roi légitime avoit à rencontrer; et qui a acquis et acquerra chaque jour plus de consistance.

tice, on ne vit qu'une misérable *contre-faction*, à qui le mystère donna toutes les couleurs de l'illégitimité, et tous les inconvéniens de la méfiance : on eut du moins, le bon esprit d'y renoncer.

Mais à cette mesure générale, avoient succédé des spéculations particulières. Quelques personnes chagrines de se voir privées des avantages qu'elles avoient retirées de cette monnoie, entreprirent de la fabriquer pour leur propre compte. Plusieurs parties de l'Allemagne et de la Suisse, furent couvertes de manufactures clandestines de faux assignats ; et Londres en contenoit dix-sept ou dix-huit lorsque j'y arrivai.

Indépendamment de l'infamie dont se rendoient

On m'a rapporté que, quelque temps avant la dernière déclaration de guerre, un général républicain François, se trouvoit à Londres, dans un cercle où il étoit question des conseils des Princes. *Il faudroit* (dit cet officier, en parlant d'eux) *que ces messieurs eussent acheté quelques biens nationaux : alors je suis persuadé que nous nous entendrions !* C'étoit exprimer beaucoup en peu de mots ; et ce que ce général disoit à Londres, on peut croire que tous les acquéreurs de biens nationaux le pensent en France.

Je garantis la veracité de la personne de qui je tiens ce fait.

doient coupables ces spéculateurs qui, au défaut de garantie réelle, et d'autorisation légale, joignoient encore celui de négliger la précaution d'imprimer à leurs assignats, un caractère secret qui pût les faire *authentiquer* un jour ; le manque de moyens que l'on doit supposer à des particuliers réduits à faire leur gagne pain, de cette ressource criminelle, faisoit qu'ils donnoient si peu de soins à leurs imitations, qu'étant trop grossières pour n'être pas promptement distinguées, par un œil tant soit peu exercé, elles devenoient l'arrêt de mort des hommes simples qui les recevoient, et qui concouroient de manière ou d'autre, à les mettre en circulation.

Je n'avois eu que trop d'occasions de voir en France de nombreux échantillons de ces fabriques : car le vil prix auquel ils étoient vendus, comparé à celui que maintenoient encore ceux de la Convention, les y faisoit pénétrer avec une prodigieuse facilité. Les côtes et les frontières étoient couvertes de colporteurs d'assignats : le patriotisme des républicains les plus violens n'étoit point à l'épreuve d'une telle séduction. J'en pourrois nommer plusieurs qui se sont enrichis

par ce trafic,* et comme les trois quarts des habitans de la France ne savoient pas lire, le nombre de victimes qu'avoit déjà fait ce commerce barbare, étoit incalculable.

Résolu d'y remédier et d'arrêter du moins, l'effusion du sang qui couloit par cette source, l'un de mes premiers soins, en arrivant en Angleterre, fût de prendre tous les renseignemens possibles, sur les fabricateurs d'assignats; et je fus bientôt convaincu de la vérité des détails qui m'avoient été donnés sur leur compte.

Quelques jours après, je fis rechercher le logement de l'Abbé de *Calonne :* j'avois apporté de France, une lettre pour lui, et sans qu'il fût besoin

---

* *Donnez-moi ces assignats*; (disoit un général de la Convention à des officiers royalistes, qui en avoient apporté quelques-uns, lors des pour-parlers qui se terminèrent par la première pacification) *j'en tirerai un meilleur parti que vous. Un officier royaliste qui offriroit, en payement, les assignats de la convention, ne seroit pas à l'abri de la méfiance : mais un général républicain est au-dessus du soupçon; son habit fait tout passer.*

Tous les Royalistes qui prirent, alors, parti pour ou contre ce traité, savent de qui je veux parler.

besoin de lui dire mon nom, il s'ouvrit à moi, sur l'affaire des assignats, et me fit l'histoire de l'opération dont je viens de parler. Il ne se mêloit en rien de tout cela ; mais il m'assura que Mr. *de St. Morys*, avec qui il vivoit, me donneroit tous les détails que je pourrois désirer. Voilà quelle a été l'occasion de mes liaisons avec cette intéressante et respectable famille.

Je me donnai à Mr. de St. Morys, pour être un officier supérieur de l'armée de Bretagne, envoyé par elle, auprès du gouvernement Anglois. Je lui parlai des fabrications clandestines d'assignats, de leurs affreux inconvéniens, et de l'importance que je mettois à les faire cesser. J'ajoutai que je ne voyois d'autre remède à ce mal, que d'en établir une manufacture immense, et dans une proportion plus considérable encore que celle de la Convention ; qu'à ce moyen, on obtiendroit le double avantage de fermer à jamais toutes ces petites fabriques de *lettres de change de mort au porteur*, et de priver tout à coup nos ennemis de cette ressource effrayante, par laquelle, en créant des millions, d'un seul mot, ils avoient à leur disposition, toutes les fortunes et

toutes

toutes les forces de la France : que s'il croyoit que cette opération fût matériellement praticable, en peu de temps, il étoit nécessaire qu'elle se fit sur d'autres bases que celles dont il avoit été déjà chargé, que mon premier principe étoit que le droit à l'exercice de l'autorité suprême, pendant la minorité du Roi, résidoit dans la personne des Princes ses oncles ; que ce droit reconnu, ils avoient seuls celui d'autoriser l'émission d'un papier monnoie, et d'en garantir le remboursement sur la propriété publique ; que cependant un papier qui seroit émis simplement en leur nom, vu les circonstances actuelles, ne seroit reçu par personne ; qu'il seroit donc nécessaire de lui donner tous les signes extérieurs de celui dont la Convention avoit forcé le cours, et de lui imprimer un caractère secret, au moyen duquel il seroit parfaitement reconnoissable, lorsqu'on se trouveroit en mesure d'en effectuer le remboursement ; que tout ce qui pouvoit jeter, sur une opération de cette nature, l'odieux d'une contre-faction, étoit le mystère ; que je voulois en conséquence lui donner la plus grande publicité, et la faire précéder par une proclamation qui seroit imprimée

mée et répandue en France et chez l'étranger, qu'alors les royalistes assurés de n'être pas compromis, à raison des imperfections de l'imitation, qui seroient évitées, les recevroient avec plaisir, et les républicains avec avidité ; que la certitude du remboursement, en cas de succès, si elle ne leur faisoit pas donner d'abord une préférence générale, élèveroit du moins une concurrence qui ne contribueroit pas peu à multiplier le nombre de nos partisans ; que je ne croyois pas que l'on pût acheter à un trop haut prix, le salut de la France et le repos du monde ; et que je ne balancerois pas à faire une émission de *trois milliards* dont Mgr le Régent pourroit, s'il lui plaisoit, assigner par la suite un tiers à l'armée Françoise, qui placeroit peut-être plus de confiance en cette promesse, qu'en celles qui lui étoient journellement faites, par des hommes qui n'avoient ni l'intention ni les moyens de les remplir ; que d'après cela il seroit nécessaire de procéder avec toutes les précautions que commandoit une affaire aussi grave de dresser exactement des procès-verbaux de la confection des timbres et des planches, du nombre et de la valeur des émissions, et principalement

ment des signes secrets qui constateroient par la suite le droit des porteurs au remboursement, etc. etc.

M. de St Morys m'avoit écouté avec beaucoup d'attention. " Il est à regretter, me dit-il, " que lorsqu'on a proposé une opération semblable, on n'ait pas suggéré en même temps, les " idées que vous me communiquez: mais aujourd'hui il est trop tard." Il me fit alors le détail des persécutions qu'il avoit éprouvées, et il ajouta :

" Vous voyez que d'après la manière dont " j'ai été noirci, *je ne suis plus bon à rien.* Je " serai dévoué à la cause, et aux intérêts des " Princes, jusqu'à mon dernier soupir, mais aussi " long-temps que les ennemis de M. *de Calonne* " et les miens, jouiront de quelque confiance, je " n'ai pas lieu de croire que mes services puissent " être agréables, et je n'entreprendrai pas cette " besogne sans y être autorisé."

Je le quittai en le priant de réfléchir sur ma proposition, et je lui promis de le revoir le lendemain.

Dans cet intervalle, j'obtins l'agrément du ministre,

ministre, (pour communiquer habituellement avec cette famille) sous des motifs particuliers. Car quoique on ait publié, parmi les royalistes comme parmi les républicains, que les ministres Anglois faisoient fabriquer de faux assignats à Londres, je dois déclarer que cela est faux, et le lecteur sensé rangera cette fable, au nombre des calomnies grossières qui ont assez dû prouver, qu'avec du génie, du courage, et surtout de la persévérance, il n'est pas d'ennemi qu'on ne réduise à l'impossibilité de nuire. Car dans les querelles publiques, comme dans les discussions particulières, les injures sont l'aveu de l'impuissance.

Les Princes François avoient le droit de faire circuler un papier monnoie en France, en en garantissant le remboursement, sur la propriété de l'état: le gouvernement Britannique ne l'avoit pas: et ce qui étoit légitime pour les uns, n'eût été qu'une bassesse criminelle chez les autres.

L'Abbé *de Calonne* et M. *de St. Morys* m'ayant promis le secret, je leur déclarai qui j'étois. Ce ne fut pas sans peine que je parvins à vaincre la réserve de celui-ci : il craignoit que

quelque retour de bonté de la part des Princes, ne l'exposât de nouveau, aux persécutions de ses envieux ; mais le désir de leur rendre un grand service et de contribuer au succès de la cause à laquelle il avoit tout sacrifié, finit par l'emporter sur le soin de son repos.

Lors de son premier voyage auprès de Mgr. le Comte d'Artois, il retrouva en Hollande, et en Allemagne, les principaux ouvriers qui avoient été employés à la première fabrication. Il les ramena avec lui, et à son retour du second, il me dit que tout étoit disposé pour commencer celle que j'avois projetée.

Aussitôt je fis parvenir en Bretagne, la proclamation dont l'extrait suit, pour y recevoir les signatures des membres du conseil, que je chargeai de la faire imprimer et publier en France, comme je le fis de mon côté en Angleterre, aussitôt qu'elle me fut revenue.*

" DE

* Cette proclamation se trouve dans ce recueil de la correspondance des généraux royalistes, que j'ai déjà citée plusieurs fois. Ce n'est pas la seule, que nos ennemis eux-mêmes ont pris le soin de me fournir des preuves de l'authenticité de ce que j'avance.

" DE PAR LE ROI.

" *Extrait de l'Arrêté du Conseil militaire de*
" *l'Armée Catholique et Royale de Bretagne,*
" *du* 20 *Novembre* 1794.

" Le conseil militaire de l'armée catholique
" et royale de Bretagne, autorisé par Monsei-
" gneur *Comte d'Artois,* Lieutenant-Général du
" royaume, en vertu des pouvoirs à lui confiés par
" *Monsieur, Régent de France*; pénétré de la
" nécessité de pourvoir d'une manière efficace et
" invariable, aux frais immenses qu'exigent l'é-
" quipement, armement, habillement, subsistan-
" ce, solde, etc. des hommes qui se réunissent en
" foule sous les drapeaux de la Religion et du
" Roi, et voulant assurer, tant à ceux qui feront
" triompher une si belle cause, qu'aux pères,
" mères, femmes, et enfans de ceux qu'une mort
" glorieuse, ou des blessures empêcheroient de
" subvenir à leurs besoins, des moyens de subsis-
" ter indépendans de tous les événemens qui
" pourroient survenir ;

" Considérant que la création d'un papier
" monnoie légitimement émis, et dont le rem-

 " boursement

" boursement soit assuré, est le plus sûr moyen
" d'y parvenir :

" Qu'au Souverain légitime seul appartient
" de mettre une telle monnoie en circulation ;
" que durant la minorité du Roi, l'exercice de
" la souveraineté est entre les mains des Princes
" François, dont il a reçu l'autorisation :

" Que néanmoins, dans la crise terrible qui
" agite la France, la confiance des peuples
" étant ou trompée ou forcée, un papier mon-
" noie qui ne porteroit pas tous les signes appa-
" rens d'une ressemblance parfaite avec celui
" que les rebelles répandent avec tant de pro-
" fusion pour soudoyer des crimes, envahir les
" propriétés, et prolonger la durée de leur usur-
" pation, n'atteindroit pas le but qu'il se pro-
" pose, et exposeroit les fidèles sujets du Roi,
" qui s'empresseroient de le recevoir, à de nou-
" velles vexations, à de nouveaux supplices,
" ARRÊTE :

" ARTICLE PREMIER.

" Il sera établi une manufacture d'assignats,
" en tout semblable à ceux qui ont été émis, ou
" qui le seront par la suite, par la *soi-disant con-*
" *vention*.

" *vention.* Ces assignats porteront un caractère
" secret de reconnoissance, pour que le rem-
" boursement en soit fait à bureau ouvert, aussi-
" tôt que les circonstances le permettront.

" Tous les fidèles sujets du Roi, porteurs du
" papier monnoie des rebelles, seront admis à en
" faire l'échange contre ces assignats, en affir-
" mant que les sommes qu'ils porteront en
" échange leur appartiennent véritablement.

" ARTICLE II.

" La manufacture autorisée par Leurs Al-
" tesses Royales, *Monsieur* et Mgr. le Comte
" *d'Artois*, sera de ce jour et désormais exclu-
" sivement employée au service de l'armée ca-
" tholique et royale. Les assignats qui y seront
" fabriqués, seront à fur et à mesure, et sans au-
" cune réserve, versés entre les mains des com-
" missaires du conseil militaire, et déposés par
" eux au trésor de l'armée. . . . . .

" ARTICLE III.

" La quantité d'assignats que produira cette
" fabrication, devant excéder la proportion des
" besoins journaliers de l'armée, le surplus for-
" mera une caisse particulière destinée à venir

" au

" au secours des parens de ceux des royalistes
" qui auront péri dans le cours de la guerre, et à
" conserver des capitaux au profit de ceux qui
" survivront.

" ARTICLE IV.

" N'importe quel ait été l'issue de la guerre,
" ces capitaux seront répartis entre tous les mem-
" bres des armées catholiques et royales, ou leurs
" héritiers, dans la proportion qui sera réglée par
" le conseil.

" Fait et arrêté, etc."

Les intervalles qui étoient marquées par des points dans cet extrait que je donne ici, tel qu'il fut rendu public, contenoient quelques dispositions particulières, relatives aux personnes préposées à la fabrication, qui avoient désiré que leurs noms ne fussent pas connus.

J'eus l'honneur d'adresser un exemplaire de cette proclamation à Mgr. le Comte *d'Artois*; j'en remis plusieurs exemplaires au Duc *d'Harcourt*, comme chargé des pouvoirs de *Monsieur le Régent* en Angleterre. J'ai déposé depuis entre les mains de ce dernier, pour être placés dans les archives des Princes, un double de tous les procès-verbaux qui

ont

ont été successivement dressés dans le cours de la fabrication, par M. *de St. Morys*, et M. *de Montalin*, son adjoint, qui avoit reçu le brevet de trésorier-général de l'armée ; et j'ai conservé l'autre double, qui est, avec les originaux des Pièces Justificatives de ces mémoires, à la garde de personnes qui les remettront dans un dépôt public, lorsqu'il en sera temps, si je ne vis pas assez, pour le faire moi-même.

Cependant, comme mes ennemis, ou plutôt ceux de tout projet utile, auquel ils ne seroient pas admis à participer, (car je leur rends la justice de croire qu'ils ne l'étoient pas de ma personne, puisque tous ceux qui ont partagé mes travaux ou suivi mon exemple, ont aussi partagé leurs persécutions) comme, dis-je, ils pensoient qu'il étoit de leur intérêt de contrarier toutes mes mesures, il est difficile de se faire une idée de leurs clameurs contre cette opération, et des petites manœuvres qu'ils employèrent pour en décrier l'objet.

Je ne puis pas me dispenser, à ce propos, d'en rapporter un trait, et ce sera le seul ; car il est assurément suffisant pour faire juger du reste.

Un

Un homme que je ne nommerai pas (car je puis lui épargner cette humiliation, puisque j'ai des témoins à citer) et qui avoit pris, comme beaucoup d'autres, pour de la confiance, l'accès que les titres de malheureux et d'émigré, lui avoient donné auprès de quelques personnes de considération en Angleterre, mis sans doute en avant par ceux qui se partageoient avec lui le prétendu crédit dont ils m'accusoient de les avoir dépouillés, profita de cette circonstance pour m'attaquer dans l'opinion du gouvernement, et adressa au ministre un mémoire dénonciatif de ma conduite.

Outre les lieux communs qu'il alléguoit au soutien de son dire, il s'attachoit plus particulièrement, disoit-il, à envisager mon opération sous le point de vue *moral*; et ne connoissant pas les bases sur lesquelles je la faisois porter, on pense bien qu'il avoit un beau champ pour intéresser, pour irriter, et pour donner de sa candeur, de sa probité, et de son extrême délicatesse, les plus touchantes idées.

Je parlai de cette aventure à *St. Morys*, et je lui fis connoître le nom de ce rigide moraliste.

Il

Il me déconcerta par un éclat de rire, et m'assura que le personnage en question n'étoit rien de plus qu'un commerçant clandestin en faux assignats, déléguê sans doute par ses confrères, comme le plus propre (au moyen du manteau de respectabilité dont il étoit parvenu à couvrir sa convoitise) à parer le coup que j'allois porter à cet infâme commerce*.

Cette déclaration ne pouvoit pas me suffire : je demandai les preuves, il n'hésita pas à me les promettre ; et dès le lendemain je le vis entrer chez moi, tenant à la main une lettre du Marquis *de Beaupoil de St. Aulaire*, qui attestoit le fait, et qui fondoit son témoignage sur celui du Marquis

de

* Un papier grossièrement contrefait, et qu'on n'obtenoit qu'en le payant, ne pouvant pas soutenir la concurrence avec des assignats parfaitement imités, dont le remboursement étoit garanti, et qui se donnoient pour rien aux officiers qui passoient en France. Ainsi tous les spéculateurs vinrent grossir encore le nombre de mes ennemis. Mais quand la haine ou la vengeance sont excitées par des motifs honteux que l'on n'ose pas avouer, il faut bien y suppléer par des prétextes, et de là, l'hypocrisie et son dégoûtant cortége de bassesses, de lâcheté, d'intrigues, et de calomnies.

*de Nesle.** C'étoit beaucoup, mais pas assez pour condamner un homme à l'infamie : j'exigeai plus ; et il en résulta une seconde lettre de Mr. *de Beaupoil.* Il assuroit, par cette lettre, qu'il venoit d'avoir une conférence avec le Marquis *de Nesle,* et que celui-ci renvoyoit pour la preuve, aux livres d'une dame Françoise, qui étoit connue pour faire assez publiquement ce négoce, et dont Mr. *de St. Morys* me procura l'adresse.

Je ne perdis pas de temps ; et aussitôt qu'il m'eût quitté, je priai le *Vicomte de Chambray,* d'aller chez la dame en question, et de lui demander communication de ses livres. Elle hésita dabord ; mais enfin elle se rendit aux sollicitations du *Vicomte* qui, à son grand étonnement, lut et relut plusieurs fois, le nom du scrupuleux auteur du mémoire, inscrit pour des sommes très-considérables. Il apprit en même temps que ces sommes étoient destinées à être rendues dans le *Lyonnois,* où le fils du personnage, qui voyageoit

* Voyez Pièces Justificatives.

geoit de temps à autre sur le continent, trouvoit le moyen de les introduire par la *Suisse*.

Après avoir obtenu de la dame, qu'elle l'accompagneroit chez le ministre, avec ses livres, le *Vicomte* vint me retrouver. Je lui donnai le mémoire pour le porter à Mr. Windham, et j'y ajoutai le billet suivant :

" J'ai l'honneur de remettre à Mr. Wind-
" ham le mémoire de Mr. de * * *. et le Vi-
" comte de Chambray est chargé de lui soumet-
" tre les preuves de la *moralité* de son auteur."*

A ce moyen, j'évitai toute explication avec le gouvernement, sur une affaire qui, par sa nature, devoit lui être étrangère. Je me débarrassai des remontrances de la conscience timorée de M. de * * *; la fabrication fut poursuivie avec activité; plus de deux cents malheureux, employés à ce travail, y trouvèrent des secours et

* Je ne puis pas m'empêcher de remarquer ici, que le Monsieur en question, a rendu comme malgré lui justice à ma modération. Car il a su, sans doute, que je pouvois le déshonorer, et il n'en a pas moins, m'a-t-on dit, continué de chercher à me nuire.

du pain pour leurs familles ; les contre-factions cessèrent d'exposer la vie de milliers de mes compatriotes, et les assignats de la Convention, ne pouvant pas résister à cette mise en circulation, d'une immense quantité d'effets qui encombroient les villes, les campagnes et les marchés publics ; tout le monde sait que les ennemis de l'espèce humaine furent privés, en un instant, de cet effrayant aliment de leurs crimes.

J'ai parlé, dans le second volume de ces Mémoires, d'un *bref du Pape Pie* VI.* qui m'avoit été envoyé en Bretagne, par le Marquis *du Dresnay*, dans le cours de l'année 1793.

L'objet principal de ce bref, étoit de censurer la conduite de Mr. *Guillot de Folleville*, l'un des curés du diocèse de *Dol*, qui sous les titres supposés d'Évêque *d'Agra*, et de *Vicaire Apostolique* du *St. Siége*, s'étoit introduit dans le conseil de l'armée de la Vendée, l'avoit suivie pendant toute la campagne de 1793, et n'avoit pas même

* Voyez Pièces Justificatives.

même peu contribué à ses premiers succès, en excitant et en soutenant le courage des soldats, par son exemple, autant que par ses discours. Quelque pieuse que certaines personnes ayent voulu nommer cette fraude, qui ne tarda pas à appeler la mort sur la tête de son auteur,* ce n'en étoit pas moins un scandale public dont les derniers résultats ne pouvoient être que pernicieux.† Ce fût pour le faire cesser, que le St. Père avoit jugé à propos de déléguer un évêque François, avec le titre de son Vicaire Apostolique, pour les pays insurgés,

* Mr. *Guillot de Folleville* fût fait prisonnier après la déroute du *Mans*, et de là conduit à Angers, où il partagea le sort de tous les prisonniers, et perdit la tête sur l'échafaud.

On a remarqué que le jour de sa mort a été précisément celui auquel, l'année précédente, il avoit officié pontificalement, dans l'église cathédrale de cette ville.

† En mettant de côté la profanation, et tous les motifs religieux qui aggravent l'erreur du malheureux curé de Dol, dont le courage, les intentions, et la fin déplorable ne peuvent pas cependant manquer d'exciter en sa faveur, l'intérêt ou tout au moins la compassion des âmes sensibles; je dois dire que toutes les petites ruses, les complots ignobles que je n'ai vu que trop employer au soutien de la cause royaliste, n'ont produit d'autre effet, que celui de fournir, à chaque pas, de nouvelles armes au parti contraire. Dieu nous préserve, disois-je souvent à mes amis, des petits hommes et des petites mesures.

insurgés, et pour tous ceux où l'armée royaliste se porteroit, dans le cas où ils seroient privés de leurs supérieurs ecclésiastiques.

Ce choix étoit tombé sur Mr. *de Hercé*, Évêque de Dol, dont le nom seul rappelle à tous ceux qui l'ont connu, l'image de toutes les vertus.

Depuis long-temps, ceux des prêtres François que rien n'avoit été capable de détacher des peuples, que la Providence avoit confiés à leurs soins,* se plaignoient de n'avoir pas un chef à qui

---

* Dans toutes les circonstances où les hommes, sans excepter ceux qui professent les mêmes opinions et les mêmes principes, croyent devoir tenir une conduite différente, l'éloge des uns semble en quelque manière réfléchir le blâme sur ceux qui n'ont pas pris le même parti qu'eux. Néanmoins je déclare, que rien ici n'est plus loin de mon intention. Je ne prétends nullement m'ériger en juge entre les ecclésiastiques qui sont restés en France au sein de la persécution, et ceux qui ont pensé qu'il seroit plus avantageux à la religion, de s'y soustraire. J'ai lieu d'être convaincu que la plupart de ces derniers auroient aussi compté pour rien, le sacrifice de leur vie. Plusieurs en ont donné depuis la preuve sous mes yeux. Et je n'ai considéré les ecclésiastiques émigrés en général, c'est-à-dire, ceux qui s'étoient voués aux fonctions du ministère, (car je ne parle pas du petit nombre d'intrigans qui en déshonorent l'habit,) que comme une ressource nécessaire que les motifs les plus respectables prescrivoient de tenir en réserve.

qui ils auroient pu recourir dans leurs doutes, et qui auroit maintenu parmi eux, l'uniformité de principes et d'action, sans laquelle ils avoient à craindre que la religion ne retirât que très-peu de fruits de leurs sacrifices journaliers. Ils s'étoient souvent adressés à moi, pour obtenir qu'un de leurs Évêques au moins, vint se fixer au milieu d'eux.*

La nomination de M. de Dol, qui étoit singulièrement vénéré (et il est vrai de dire que tels étoient sans exception, les neufs évêques de Bretagne), avoit reçu l'approbation générale. Ce digne prélat étoit depuis long-temps, disposé à partir, mais son retour en Bretagne avoit souffert des difficultés qui n'étoient pas encore aplanies, lorsque j'entrepris le voyage d'Angleterre.

Par une disposition très-sage des lois conservatrices des libertés de l'église Gallicane, nulle fonction déléguée extraordinairement par le Pape, ne pouvoit être exercée en France, sans le consentement de l'autorité civile. Cette autorité résidant

* Voyez Pièces Justificatives.

résidant virtuellement dans les Princes François, l'*Evêque de Dol* s'étoit adressé à *Leurs Altesses Royales*, pour obtenir leur approbation de sa mission : et quoiqu'il eût écrit plusieurs fois, et qu'il se fût écoulé un laps de temps plus que suffisant pour recevoir une réponse, il ne lui en étoit encore parvenue aucune. Il n'étoit pas courtisan ; à une piété tout à la fois aimable et solide, il joignoit autant de pénétration que d'esprit ; et il pouvoit très-bien se faire qu'il ne fût pas un homme *comme il en falloit*, à certaines personnes.

Enfin, quelqu'ait été la cause d'une opposition, ou d'un délai, dont le résultat étoit tout au détriment des intérêts du Roi, il me parût que *Mgr. le Comte d'Artois* n'avoit pas entendu parler de cette affaire, et que je fus le premier à la lui faire connoître. Son consentement, comme tout ce qui étoit utile, fut accordé aussitôt que demandé.

Ce fut à cette époque, que commencèrent mes liaisons avec Mr. l'Évêque de Dol, en qui j'avois acquis un sincère et respectable ami, et dont j'emporterai le souvenir au tombeau.

Il

Il avoit connu toute ma conduite en Angleterre. Pendant huit mois j'y ai passé la moitié de chaque jour dans son intimité ; il a été le confident de tous les secrets dont il m'étoit permis de disposer. Son martyre (car ce mot s'applique sans emphase à sa mort glorieuse) m'a privé d'un témoignage auquel l'hypocrisie auroit feint du moins de croire par effroi de la vertu.

Je ne connoissois pas plus Monsieur *de Dol*, que les autres Évêques des pays insurgés, auxquels avant la révolution j'avois été absolument étranger. Les royalistes en demandoient un ; je trouvai celui-ci muni de tous les pouvoirs nécessaires. Ce n'étoit donc qu'à lui que je pouvois m'adresser ; et je déclare que, n'importe quels ayent pu être les motifs ou l'intérêt de ceux qui en désiroient un autre, indépendamment de la première et indispensable donnée, qui étoit son éloignement de s'immiscer en rien dans les affaires temporelles, et son dévouement exclusif aux devoirs de son état, je ne pense pas que personne ait pu réunir à un degré supérieur à celui auquel il les possédoit, les qualités nécessaires pour rem-

plir dignement l'emploi aussi dangereux que difficile qui lui étoit confié.

Personne ne sera surpris d'apprendre que j'avois placé plus de confiance dans les lumières de Mgr. l'Evêque *de Dol*, que dans la *moralité* des faiseurs, ou des promoteurs de mémoires. Je lui soumis donc la question des assignats, et lorsqu'il eut pesé les motifs d'autorité, de publicité, et de garantie, qui venoient à l'appui de l'intérêt politique, qui certes n'eût été seul pour lui ni une justification ni une excuse, il n'hésita pas à y donner son entière approbation.

M. *de St. Morys* avoit réuni, pour accélérer ce travail, un nombre considérable d'émigrés, tant laïcs qu'ecclésiastiques. L'emploi de ces derniers fut sur le point de susciter une petite querelle, dont les suites auroient pu être d'une nature désagréable, si le bon esprit de l'excellent Evêque *de Dol* ne l'avoit pas prévenue à temps.

Les émigrés que la persécution jeta les premiers sous la protection de l'Angleterre, étoient pour la plupart habitans de la Bretagne et de la Normandie. La proximité des côtes de ces deux provinces leur ayant donné la facilité d'aborder,

plutôt

plutôt que les autres, soit les îles *Britanniques*, soit celles de *Jersey* et de *Guernsey*; ce fut donc en la personne des nobles et des ecclésiastiques de ces pays, que la nation Angloise s'empressa de témoigner aux François fidèles et persécutés son estime pour la loyauté, et son respect pour le malheur. Du nombre des derniers étoit M. *de la Marche*, gentilhomme Breton, Evêque de *St. Pol de Léon*, qui jouissoit, comme tous ses confrères, d'une considération bien méritée.

Car il est à remarquer, qu'au moyen des restes de libertés que la Bretagne avoit conservés, des stipulations de son contrat d'union à la couronne de France, il lui étoit entr'autres demeuré cet avantage, que les siéges épiscopaux étant presque toujours remplis selon le vœu des états (que ce fût dans la vue de se concilier leurs délibérations, ou par tout autre motif, peu importe) ils étoient généralement donnés à des ecclésiastiques étrangers aux intrigues de la Cour, et longtemps éprouvés par les fonctions de leur ministère et dans l'administration des diocèses, comme vicaires-généraux. Si cette méthode eût été universellement suivie ailleurs, quelque petit qu'ait

été le nombre des exceptions, la France n'auroit pas eu à rougir de la prostitution du pontificat, qui a produit ces instrumens trop efficaces de la révolution, dont les noms, n'importe quelle en soit définitivement l'issue, n'en seront pas moins chez la postérité, l'opprobre de leurs familles, comme le reproche le plus sanglant qui puisse être fait aux choix de la faveur et à l'autorité arbitraire.

Les succès et le temps pallient ou légitiment tout, excepté la lâcheté et la bassesse.

La répartition des secours destinés par la munificence du gouvernement Anglois, et par la bienfaisance des particuliers, aux émigrés ecclésiastiques, devoit naturellement être remise à l'Evêque que les circonstances offrirent le premier; et on a été assez généralement d'accord qu'elle étoit bien placée entre les mains de M. de Léon. On ne se dévoue pas impunément au service de ses semblables, et personne n'a encore trouvé le secret de faire le bien général sans faire de mécontens. L'homme vertueux seroit arrêté à chaque pas dans l'exercice de son devoir; il le trahiroit même, s'il donnoit trop d'attention à ces petits propos, à ces murmures d'individus qui,

qui, aigris par le malheur, sont trop foibles pour pouvoir être justes envers ceux qui leur sont utiles. Trop souvent ils s'exagèrent les moyens qu'ils supposent être à leur disposition ; et s'isolant, pour ainsi dire, ignorant, ou comptant pour rien les besoins, les peines, et les droits des autres, ils s'en prennent des maux qu'ils souffrent ou de l'insuffisance des soulagemens qu'ils reçoivent, à ceux qui sacrifient leur repos pour leur en procurer une distribution, de la proportion de laquelle ils doivent naturellement être des juges plus compétens, et surtout plus impartiaux qu'eux.

L'infortune produit ordinairement deux effets diamétralement opposés : elle élève l'âme ou la dégrade ; et si dans le cours ordinaire des choses, la calomnie ne respecte pas plus la pourpre que la serge, quelles facilités ne doit-elle pas trouver parmi une réunion d'hommes que le malheur accable sans mesure et sans terme.

Tout ce qu'on peut exiger de la foiblesse humaine, dans de telles circonstances, se réduit à ce que ceux qui, en petit comme en grand, sont ou ont été chargés des intérêts de plusieurs, se montrent

montrent les plus circonspects, lorsqu'il s'agit de prononcer sur la conduite des autres.

Durant mon séjour en Bretagne, quelques émigrés, venus d'Angleterre, m'avoient parlé de l'Evêque de Léon, et lui avoient attribué, sur l'esprit des ministres de Sa Majesté Britannique, sous le rapport des affaires de France, un crédit auquel il est à croire qu'il n'avoit personnellement aucune prétention.

Il apprendra donc, s'il vient à lire ceci, que partageant l'estime que ces émigrés paroissoient avoir pour lui, j'avois engagé le conseil militaire à lui adresser une lettre dont je m'étois chargé, que j'avois même dictée et signée le premier; car les membres qui composoient ce conseil étant, comme on l'a vu, par une réunion fortuite de circonstances, étrangers en grande partie à la province de Bretagne, il n'étoit pas plus connu de la plupart d'entre eux que de moi-même.

J'ai rapporté plus haut les motifs qui me déterminèrent à supprimer toutes les lettres de ce genre, dont je m'étois fait le porteur. Je n'ignore pas qu'une conduite différente auroit prévenu beaucoup de malentendus, dont l'ensemble

semble a concouru à produire des suites très-funestes : mais je ne devois me permettre aucune exception de mon propre mouvement, et je répète ici, que je ne m'en suis pas permis une seule sans une autorisation formelle.

La considération que Mr. de Léon s'étoit justement acquise parmi les émigrés, sous le rapport de l'œuvre de charité qu'il avoit entreprise, et aux plus minutieux détails de laquelle il se livroit avec un zèle aussi ardent qu'infatigable, fit sans doute croire à mes ennemis que son suffrage contre moi donneroit d'autant plus de force à leurs insinuations et à leurs petites manœuvres, qu'on ne pourroit nier qu'il ne fût aussi désintéressé que sincère ; et comme personne n'est plus susceptible d'être trompé* qu'un homme dont

* Pour concilier, autant qu'il étoit en moi, les égards que je désirois montrer pour le caractère de Mr. de Léon, avec ce que l'intérêt de la cause du Roi me prescrivoit, j'avois, comme on l'a vu, nommé le Chevalier *de la Marche*, son neveu, l'un des commissaires préposés au choix des officiers émigrés qui devoient rejoindre l'armée, et je lui donnai en outre le rang de colonel. C'étoit assez prouver, sans doute, qu'il n'entroit rien de personnel dans ma conduite.

Voici ce que le Chevalier *de la Marche* écrivoit à ce sujet

l'âme est pure, parce qu'il est sans méfiance, j'ai acquis des preuves suffisantes pour me faire croire qu'ils y avoient réussi ; et que de ce moment jusqu'à celui peut-être encore où j'écris, le bon Évêque n'avoit pas été très-favorablement disposé à mon égard. La déception n'est jamais plus dangereuse que lorsqu'elle est pratiquée avec succès sur un homme vertueux ; car le respect que sa personne inspire s'attachant naturellement à ses opinions, il défend en quelque façon le doute, et semble dispenser de tout examen.

Le soin des besoins temporels des prêtres émigrés, ayant investi M. *de la Marche* d'une sorte

---

sujet au Chevalier *de Tinteniac*, qui naturellement vif, s'étoit sans doute plaint à lui des efforts que l'on faisoit pour tromper son oncle.

" *St. Hillier*, 23 *Janvier*, 1795.

" On m'a dit que l'Evêque de Léon étoit mal entouré, " et de gens qui le trompoient ; *c'est un des hommes que je* " *connois le plus facile à l'être.* Quoique notre manière de " voir et de penser soit bien différente dans cette occasion, je " conserverai toujours pour lui l'estime et l'attachement que " je dois à quelqu'un auquel j'ai autant d'obligations."

Ce passage, qui fait l'éloge du cœur de l'oncle et de celui du neveu, prouve assez ce que j'avance.

sorte d'autorité sur leur conduite, il ne pouvoit pas paroître surprenant qu'il eût conçu quelqu'inquiétude sur le genre de travail auquel sans l'avoir consulté, se livra un nombre assez considérable d'entre eux; et comme à cette autorité de confiance se joignoit celle qu'il tenoit du titre de Vicaire-Général de l'Evêque catholique de Londres, il appuya les ordres qu'il leur donna de le cesser, de la menace des censures ecclésiastiques. La plupart prirent le parti de se retirer; quelques-uns plus tenaces, et qui prétendoient avoir une conscience à eux, insistèrent pour continuer; mais quoique l'opinion de l'Evêque de Dol fût opposée à celle de son confrère, il les engagea à céder. Les petits soulagemens que cette occupation avoit procurés aux ecclésiastiques, revertirent au profit d'un même nombre de laïcs, et l'opération n'eût à souffrir ni interruption ni retard.

Je n'ai rendu compte de tout ceci, que parce que je ne veux rien dissimuler de tout ce que j'ai fait, soit qu'il soit jugé bien, soit qu'il soit jugé mal. Je n'ai point été l'auteur de cette mesure, puisqu'elle avoit été adoptée avant moi,

je n'ai fait que la rectifier et la dégager de ses inconvéniens et de ses dangers : mais j'ai pensé, et je pense encore qu'elle étoit aussi légitime qu'utile. Je répète que le temps ayant fait perdre de vue les circonstances qui devoient la justifier, on doit s'attendre qu'elle sera jugée aujourd'hui, avec plus de sévérité qu'elle ne pouvoit l'être alors. L'état des choses n'est plus le même ; les relations politiques et commerciales de la France avec les autres peuples étoient indéfiniment suspendues, elles se sont rétablies. Le droit du plus fort a étendu au-dehors l'effet d'opérations qui étoient concentrées au-dedans. La garantie du papier mis en circulation ne portoit que sur des objets en litige, entre des propriétaires légitimes, et des spoliateurs ; et la confiance de personne n'étoit trompée par cette opération, puisqu'on avoit pris toutes les précautions nécessaires pour la rendre publique.

Quant à l'emploi fait d'ecclésiastiques pour ce travail, ceci étoit une question à part, une question de convenance et de profession, dont je me suis bien gardé de me faire le juge. Aussi, dans cette circonstance, n'ai-je pas hésité à donner

ner à M. de Léon, la preuve de la ferme opinion dans laquelle je suis, et que je ne doute pas qui ne soit aussi la sienne, que les choses de ce monde en iroient beaucoup mieux, si chacun se renfermoit scrupuleusement dans le cercle des devoirs qu'il a plu à la providence de lui tracer.

Parmi les lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire, dans ce temps à Son Altesse Royale *Monsieur*, j'en retrouve une du 3 Janvier 1795, qui, en même temps qu'elle contient les preuves de la plupart des faits que je viens de rapporter, servira à faire connoître aux hommes trompés la ponctualité avec laquelle je n'ai pas cessé de rendre compte aux *Princes François* de tout ce que je croyois devoir faire pour leur service, en vertu de l'autorité qu'ils avoient bien voulu me confier.

" Comme c'est là seulement (en France)
" que sont placés le retour de la Monarchie et
" le salut de l'Europe, (disois-je) j'ai médité tous
" les moyens qui peuvent soutenir, étendre et
" fortifier cette importante coalition ; et je m'em-
" presse de les mettre en œuvre, aussitôt qu'ils
" deviennent praticables. C'est un devoir que

 " m'impose

" m'impose la confiance dont *Votre Altesse*
" *Royale* veut bien m'honorer; et j'ose espérer
" qu'elle ne désapprouvera rien de ce que j'aurai
" fait, pour hâter le moment heureux qui doit
" nous faire jouir de sa présence.

" En Bretagne ce sont les prêtres qui m'ont
" aidé à former l'insurrection. Leur influence
" est si puissante dans ce pays, qu'elle y produit
" chaque jour des prodiges de courage et de dé-
" vouement. Il est donc indispensable d'ani-
" mer et d soutenir leur zèle. J'ai écrit en
" conséquence à Sa Sainteté, pour en obtenir un
" bref propre à produire cet effet. Et comme
" la lenteur des communications avec Rome, ne
" me permet pas d'espérer de le recevoir de si
" tôt, j'ai engagé M. l'Evêque de Dol, qui est
" adoré en Bretagne, et qui est Vicaire Aposto-
" lique du St. Siége, à me donner une lettre pas-
" torale* que j'ai fait imprimer, et que j'envoie
" en France. J'ai prié en même temps M. *le*
" *Duc d'Harcourt* d'écrire à ce sujet, à *V. A. R.* à
" qui

* Voyez Pièces Justificatives.

" qui l'Evêque de Dol avoit eu l'honneur d'écrire
" lui-même, lorsqu'il reçut le bref qui le cons-
" titue Vicaire Apostolique du St. Siége ;* mais
" n'ayant pas obtenu de réponse, il s'est cons-
" tamment abstenu d'en faire les fonctions. Et
" ce n'est qu'après lui avoir demandé cette let-
" tre pastorale au nom de *Monseigneur*, après lui
" en avoir représenté l'importance, et lui avoir
" fait sentir combien il serviroit mal *Vos Altesses*
" *Royales*, et la cause de la Religion et du Roi,
" s'il se refusoit à me fournir le secours de l'un
" des plus puissans moyens que l'on puisse met-
" tre en œuvre, qu'il a consenti à me la donner,
" et à demander au Pape, pour une année, la
" prolongation de ses pouvoirs qui expirent
" dans le cours de ce mois. Il a toutefois exigé
" que j'en prévinsse *Monseigneur*, et que je lui
" demandasse son approbation expresse, tant
" pour cette circonstance, que pour celles qui sur-
" viendront.

" Un autre objet non moins important ce
" sont

* Voyez Pièces Justificatives.

" sont les moyens pécuniaires ; car il est impos-
" sible d'espérer aucun succès, et de conserver de
" nombreux partisans, si l'on fait la guerre avec
" rien, à des hommes qui transforment le pa-
" pier en or, et qui d'un seul mot, savent créer
" des millions. C'est d'après cette vérité, etc.
" que j'ai établi ici une manufacture d'assignats,
" qui pourvoira abondamment à la solde et à
" tous les besoins de ceux qui se réunissent à
" nous. Ces assignats portent un caractère secret
" de reconnoissance ; et l'espoir du rembourse-
" ment, en cas de réussite, leur a déjà fait don-
" ner la préférence dans l'intérieur. Quand
" nous serons parvenus à contrebalancer la mon-
" noie des républicains par celle-ci, nous ferons
" de ceux qui en seront porteurs, nos amis au
" moins par intérêt ; et ce n'est qu'en opposant
" à nos ennemis, les moyens qu'ils nous oppo-
" sent, *que nous parviendrons à abréger la durée*
" *d'une guerre dont la prolongation ne présente*
" *que des désastres, et l'issue que des doutes.*

" Je me suis encore occupé d'un autre soin,
" qui est d'établir entre l'armée de la Vendée,
" au delà de la Loire, et nous, ainsi qu'avec la
" Normandie,

" Normandie, des communicat ions sûres, au
" moyen desquelles nous pourrons compter sur
" un concours d'opérations dans sept ou huit pro-
" vinces qui, agissant sans rapports entre elles et
" sans point central de direction, *se perdroient en*
" *vains efforts*,* tandis que cette réunion impo-
" sante ne peut pas manquer de produire les ré-
" sultats les plus avantageux.

" Ayant depuis long-temps de nombreuses
" intelligences, et des partisans secrets en Nor-
" mandie, j'ai envoyé vers eux un jeune homme
" actif et intelligent nommé M. *de Frotté*, que
" M. *d'Oilliamson* m'a fait connoître, et qui a la
" clef d'une ancienne coalition qui avoit été pro-
" jetée dans cette province il y a quelques années;
" mais qui ne s'étant jamais montrée, et ayant
" d'ailleurs perdu par les *réquisitions* un grand
" nombre des hommes qu'elle auroit pu mettre
" sur pied, a besoin d'être ravivée, ou peut-être
" préparée de nouveau, pour se réunir à nous,
" lorsque la première impulsion lui aura été don-
" née.

* La suite n'a que trop prouvé combien cette crainte étoit fondée.

" née. Ce qui sera d'autant plus facile, que dans " la partie de la Normandie qui avoisine la Bre- " tagne, j'ai à peu près vingt mille hommes dis- " posés à prendre les armes avec moi, lorsqu'ils " en recevront le signal.*

" Ainsi en propageant cet esprit, de proche " en proche, et en établissant partout des comités " sur les mêmes principes que les miens, et qui " correspondront avec eux, il sera facile de dis- " poser les choses de manière à en tirer parti au " besoin. Les mêmes établissemens se forment " dans le *Maine* et dans l'*Anjou*. J'ai adjoint à " M. *de Frotté*, Messieurs *de Bellefonds* et *de* " *la Rosière*, jeunes gens du même âge, et pleins " de zèle. Je leur ai donné toutes les instructions " nécessaires.

---

* Ce nombre étoit de beaucoup au-dessous de celui que mes partisans secrets dans cette province, m'avoient fait espérer. On apprendra dans les volumes suivans, comment le commandement des royalistes de Normandie ayant été rendu indépendant du mien, au moment même où je m'en étois rapproché dans le dessein de les organiser, sur les mêmes principes que ceux de la Bretagne, je me suis vu forcé de renoncer à cette entreprise. (*Voyez Pièces Justificatives, lettre de M. de Frotté, et du conseil de Normandie.*)

« nécessaires, et des secours pécuniaires ; et je « les ai adressé, sur la côte de Bretagne, à mon « comité central qui les fera conduire, de poste « en poste, jusque dans l'intérieur de la Nor- « mandie. Je recevrai par la même voie, les « comptes qu'ils doivent me rendre.

« J'ai fait partir en même temps, pour l'ar- « mée de la Vendée, M. *de Vasselot*, major de « vaisseau, homme rempli d'intelligence et d'au- « dace ; tel en un mot qu'il le faut, pour une « pareille mission. J'envoie par lui des secours « à cette armée qui manque de tout, avec des « instructions qui, jointes à l'espoir de secours « plus abondans et prochains, relèveront le cou- « rage des soldats, les prémuniront contre *l'am-* « *nistie* publiée par la Convention, et les retien- « dront à leurs drapeaux. Alors ce concert en- « tre nous une fois établi, nous serons bien plus « forts pour seconder les moyens qui nous sont « promis'† et rien ne pourra s'opposer aux suc-

* Voyez ci-après, au livre XIV, vol. IV.

† Il sera bientôt manifeste pour les plus incrédules, que les moyens que l'Angleterre a fournis pour l'expédition de Quibéron auroient été plus que suffisans, si l'on n'eût pas, avec trop de succès, tout mis en œuvre pour rompre cet ensemble.

" cès d'une armée innombrable, devenue maî-
" tresse d'une aussi vaste étendue de pays.

" La crainte, *Monseigneur*, d'importuner
" *Votre Altesse Royale*, m'empêche de lui écrire
" aussi souvent que je le désirerois, mais je lui
" dois compte de mes principales opérations, et
" j'espère qu'elle ne les désapprouvera pas. Mon
" unique but est d'exécuter l'ordre précieux à
" mon cœur qu'elle a daigné me donner, *de tout*
" *faire*, pour accélérer le moment où nous au-
" rons le bonheur de la voir à notre tête : et tous
" mes efforts sont dirigés vers ce but désiré.

" Je ne lui parlerai pas des tracasseries que
" me font éprouver l'ambition mécontente, et
" l'humeur de gens qui, fâchés de ne pas être con-
" sultés, mettent tout en œuvre pour me tra-
" verser ; et seroient plus dangereux que les ré-
" publicains les plus forcenés, si le gouverne-
" ment Anglois qui est témoin de ma conduite,
" ne me préservoit pas de l'effet de leurs manœu-
" vres, et de leurs calomnies : et je ne fais rien
" sans son approbation ou son ordre. C'est ainsi
" que je me conforme à ceux que j'ai reçus de
" *Monseigneur* ; et un signe d'approbation de sa
" part,

" part, me dédommagera amplement de cette " méprisable et vaine persécution.

" Je supplie *S. A. R.* 1.° de vouloir bien " m'adresser son approbation pour Mr. l'*Evêque* " *de Dol.*

" 2.° Une lettre pour les gentilshommes " de Normandie, que je ferai tenir à Mr. de " Frotté.

" 3.° Une lettre pour les généraux de l'ar- " mée de la Vendée, qui les autorise à nommer " aux emplois, et qui ratifie les nominations qui " sont faites. J'adresserai cette lettre à M. *de* " *Vasselot.*

" Le moment est venu, *Monseigneur*, où " l'on doit agir hautement et uniquement au nom " de *Vos Altesses Royales.* L'autorité trop long- " temps éparse doit se concentrer dans vos mains. " Ce sera le seul moyen de rendre la paix à la " France, et surtout de s'y maintenir, en écar- " tant les discussions, les délibérations, et toutes " les prétentions qui traînent après elles, la di- " vision, et qui affoiblissent l'autorité, en vou- " lant la partager."

Et dans le cours d'un *postscriptum* assez long,

où je déclarois au Prince avec la même franchise, les noms de quelques-uns des intrigans dont j'avois à me plaindre, et qu'il est inutile de livrer ici au mépris public, j'ajoutois :

" Ceux qui voyent avec chagrin la confiance
" que le gouvernement veut bien m'accorder;
" eux qui, depuis deux ans, n'ont pas su l'ob-
" tenir, s'agitent de toutes manières, pour em-
" pêcher les prêtres et les émigrés de passer aux
" armées royales. Ils ont l'impudeur de jeter des
" doutes sur les intentions de l'Angleterre, même
" sur les vôtres, *Monseigneur ;* ils cherchent à fo-
" menter la division dans un parti, dont l'union
" seule peut faire la force. Ceci m'a donné lieu
" d'écrire une lettre datée de France, aux émi-
" grés de Jersey, &c.

" Cette lettre en éclairant les honnêtes gens
" sur leurs devoirs, n'a fait qu'accroître la rage
" des intrigans qu'elle a démasqués. Ils sont nuls
" aujourd'hui. Mais je supplie *Votre Altesse*
" *Royale*, de vouloir bien charger Mr. le Duc
" *d'Harcourt* de signifier de sa part, à ces cinq à
" six personnes, de ne s'immiscer en rien de ce
" qui se fait, sous l'autorité du gouvernement, et

" en

« en conséquence de l'autorisation de *Votre Al-*
« *tesse Royale* ; et d'ajouter qu'elle approuve ma
« conduite pendant mon séjour ici ; et qu'elle
« saura très-mauvais gré à ceux qui, ignorant
« tout ce qui se passe, chercheront à traverser mes
« projets, ou à calomnier mes actions.

« Je joins ici, des exemplaires de la lettre
« et des proclamations, &c.

« *Votre Altesse Royale* sentira facilement,
« combien toutes ces viles intrigues pourroient
« dégoûter la bienveillance du gouvernement ; et
« qu'il est important qu'elle veuille bien faire
« imposer silence à ces hommes qui, ayant le
« royalisme à la bouche, ont la rébellion dans le
« cœur.* J'ai promis à *Monseigneur* de lui
« parler toujours avec franchise. *Je prévois, pour*
« *la suite, bien des orages. Mais la vérité les dis-*
« *sipera, et si l'on s'efforce de la cacher à S. A. R.*

« *tant*

---

* La confiance dont S. A. R. m'honoroit, étoit devenue publique, et ses ordres étoient connus de ceux qui cherchoient à entraver mes desseins ; c'étoit donc contre le Roi lui-même, contre les Princes, et non contre moi personnellement que cette opposition étoit dirigée.

" *tant qu'elle me permettra d'approcher d'elle, mon* " *plus précieux emploi sera de la lui dire.*"

Ceux qui liront ces mémoires jusqu'à la fin, ne m'accuseront pas de n'avoir pas tenu parole. Ils connoîtront que j'ai été aussi constant à remplir cet engagement, que mes ennemis l'ont été à s'efforcer de réaliser mes tristes pronostics.

L'approbation du Prince ne tarda pas à suivre cette lettre. *Son Altesse Royale* eût en même temps la bonté de m'adresser, sans cachet, celle que je lui avois demandée pour le jeune *Frotté*.

Les sentimens qu'elle y exprime, sont si conformes aux vues que ce Prince n'a pas cessé de manifester ; ils sont une réponse si péremptoire aux calomnies qui m'ont poursuivi, sous le rapport de la conduite que j'ai tenue envers le gouvernement Britannique, que je ne puis me dispenser d'en copier quelques lignes.

Cette lettre étoit commune à M.M. *de Bellefonds, de la Rosière,* et *de Frotté.**

" Les

* J'ai envoyé dans le temps cette lettre à son adresse ; mais j'en ai conservé une copie de la main de Mr. l'Abbé *Péricaud,*

" Les ordres que j'ai à vous donner (leur " disoit Mgr. le *Comte d'Artois*,) sont clairs et " précis ; reveillez, ranimez dans les cœurs, l'a- " mour inné chez des François pour leurs Rois. " Annoncez à ces fidèles sujets, que le *Régent* " les invite à se réunir, à s'armer contre l'ennemi " commun. Assurez que notre gratitude s'étendra " à tout ce qui suivra la bannière royale. *Inspirez* " *et consolidez dans tous les esprits, la juste recon-* " *noissance, et la confiance que nous devons aux* " *efforts et aux sentimens généreux de Sa Majesté* " *Britannique et de ses Ministres.* Enfin, dites " aux fidèles Normands, que le seul désir du " *Régent* et de moi, est de nous retrouver avec " les intrépides royalistes, et de vivre ou de " mourir à leur tête, &c. &c."

Ceux qui cherchent la vérité de bonne foi, sont maintenant à même d'apprécier les auteurs de toutes les fables qui ont été forgées à Londres, et qu'on a fait circuler en France pendant dix ans, sur mes relations avec l'Angleterre : quant à ceux

---

caud, mon ami, qui jouit, à juste titre, de l'estime générale, et dont j'aurai à parler plus tard.

ceux qui n'ont ni le courage ni même la volonté* de s'éclairer, ils ne prétendent pas sans doute, que l'on mette plus de prix à leur estime, qu'ils ne semblent y en attacher eux-mêmes.

La seule chose que le Prince eut omise étoit la lettre que j'avois pris la liberté de lui demander, pour les armées de la Vendée. Comme on m'a accusé (car de quoi ne m'a-t-on pas accusé ?) d'avoir cherché à faire négliger cette partie, pour fixer toute l'attention sur la Bretagne, je dois donner la preuve du contraire, en copiant ce que j'écrivois à *S. A. R.* le 16 Mars, 1795, à ce sujet.

" J'ai à regretter (disois-je) que *Votre Al-*
" *tesse Royale* n'ait pas cru devoir encourager
" l'armée

---

* *Je ne lis pas ces choses-là,* disoit, il y a quelque temps un de ces messieurs, à qui on demandoit, s'il connoissoit les premiers volumes de mes mémoires ? Cet honnête gentilhomme et ses semblables, ont donc bien peur d'être détrompés ! Ou ne seroit-ce pas pluiôt, qu'ils craignent que les autres ne se détrompent ? Ils donnent assurément d'une manière trop précise, la mesure de leur bon sens, ou de leur bonne foi, pour qu'on puisse regretter de les laisser dans l'alternative dans laquelle ils se placent aussi ingénûment.

" l'armée de la Vendée par une nouvelle marque
" de son souvenir. Un mot de *Monseigneur* est
" bien puissant; et j'avois, comme j'ai encore,
" des moyens sûrs de le leur faire parvenir.

" Au surplus, s'il m'est permis de donner
" mes présages pour quelque chose, je crois
" pouvoir dire à *V. A. R.* que jamais réunion
" de circonstances ne m'a paru plus favorable,
" et que le moment n'est pas loin, où elle sera
" rendue aux vœux des François fidèles. Ce
" jour sera si beau pour moi, que *Monseigneur*
" ne doute pas que je donne tout mon sang pour
" hâter cet heureux moment. C'est par des
" faits, *Monseigneur*, que je veux répondre aux
" ennemis de mon Roi, de quelque opinion
" qu'ils cherchent à couvrir leurs vues malfai-
" santes. Accoutumé à parler ce langage, j'au-
" rai tout fait quand j'aurai mérité votre estime:
" et vous revoir à la place qui vous appartient,
" et que vos vertus illustreront, est le seul prix
" que j'en veuille recueillir."

Je savois que l'on s'étoit efforcé de suggérer, qu'en cherchant à me rendre l'intermédiaire unique entre les Princes François, le gouverne-

ment Britannique, et les différens partis royalistes, je n'avois en vue que de satisfaire une ambition démesurée : et l'on avoit tout fait, pour que les encouragemens que les Princes vouloient donner à l'armée de la Vendée passassent par d'autres mains que les miennes. Heureuse la France, et heureux les Princes eux-mêmes, s'il ne s'étoit offert pour les servir que des hommes qui eussent placé leur ambition à tout réunir ! On verra plus tard quel a été le produit de ces alarmes aussi fausses que déplacées, que l'impuissance et l'envie ont insinuées avec autant de constance que d'artifice ; et quel a été le résultat de ce système funeste de division qui a fini par prévaloir.

Il y avoit deux mois que M. *Pershais*, mon aide-de-camp, étoit parti pour la Bretagne, avec ordre de venir me rejoindre à Londres, sans autre délai que celui qu'exigeroit l'expédition des dépêches dont il devoit être chargé. Il ne revenoit pas ; et son exactitude m'étoit trop connue pour que je n'éprouvasse pas les plus vives inquiétudes sur son compte. Enfin, j'appris qu'il s'étoit embarqué pour Jersey, dans un petit canot qu'il avoit enlevé sur la côte. Depuis cet instant on n'a

n'a eu de lui aucune nouvelle. Il est à présumer que, ne connoissant pas suffisamment cette partie du canal, qui est pleine de rochers dont beaucoup sont couverts à marée haute, il y a été englouti.

Cet intéressant jeune homme étoit à peine âgé de vingt ans. Personne ne l'a surpassé en dévouement ni en courage. Son attachement pour moi étoit extrême : plusieurs fois il m'en a donné des preuves en exposant sa vie pour sauver la mienne. Sa mort m'a fait faire une de ces épreuves qui ont si fort été multipliées pour moi, que si l'on se familiarise avec le malheur, avec le danger, avec les privations, et avec la haine et les persécutions des sots ou des méchans, le cœur ne se fait point aux pertes de l'amitié. Chaque nouvelle plaie de ce genre est d'autant plus sensible qu'elle ouvre et qu'elle déchire de nouveau toutes les autres.

Puisse sa respectable famille dont il étoit l'espoir, avoir trouvé des consolations dans le motif comme dans la cause de son sacrifice, et ne pas les avoir attendues de la justice des hommes !

Cependant, à mesure que les progrès de

l'insurrection prenoient un caractère plus alarmant pour les ennemis du Roi, ceux-ci bien plus effrayés d'une guerre qui menaçoit les fondemens de leur pouvoir, au sein même de l'empire, que de tous les efforts des puissances étrangères, en qui ils trouvoient au contraire des préservatifs contre l'instabilité de leurs partisans, contre les entreprises de leurs adversaires, et contre le désespoir de leurs victimes, essayoient de mettre en œuvre tous les moyens que leur imagination épouvantée pouvoit leur suggérer.

Dans toutes les circonstances difficiles ou dangereuses, la vérité n'est, pour l'ordinaire, généralement connue des hommes, que lorsque cette connoissance leur devient inutile.

L'Europe entière a acquis aux dépens de son indépendance ou de sa sûreté, l'expérience dont celle des siècles auroit dû lui épargner les frais, qu'un peuple entier armé sur son territoire, n'a d'autre ennemi à craindre que la division chez lui-même ; et que plus il a de forces en action, plutôt cet ennemi se manifestera, et plus son succès sera assuré.

Si, au lieu de payer des armées innombrables

bles pour attirer, au prix de tant de trésors et de tant de sang, les armées Françoises sur toutes les parties du monde, et pour les y aguerrir; pour leur disputer des plaines, des pierres entassées les unes sur les autres, des rochers ou des sables, dont la possession ou la perte momentanée n'avançoient pas d'un pas le grand objet qui intéressoit le monde entier; tandis que toutes ces diversions n'étoient propres qu'à rassurer l'ennemi commun et qu'à alimenter son audace, en le tenant à l'abri du danger et comme isolé, pour ainsi dire, par ce rempart immense que formoient les armées des puissances étrangères aux prises avec les siennes autour de lui; si, dis-je, au lieu de se livrer à ces écarts qui ont dirigé tant d'efforts partout, hors vers le but unique sur lequel ils devoient se porter, tous les cabinets se fussent réunis de bonne foi pour seconder ceux des François restés fidèles à leur religion, à leur gouvernement et à leur Roi; ce n'est certes pas trop avancer que de dire, que l'Europe ne seroit du moins pas dans une condition pire que celle dans laquelle elle se trouve aujourd'hui.

Il n'est pas un François de ceux qui n'avoient

voient pas quitté la France à cette époque, qui n'ait été informé des frayeurs que le parti royaliste armé inspiroit alors au Comité de Salut Public et à ses agens.

Il ne tarda pas à s'apercevoir que les mesures de terreur qu'il avoit employées jusque-là, si elles sont bonnes à faire rentrer dans le néant les complots, les intrigues, et les conspirations timides, qui se forment dans l'obscurité, et que la lumière dissipe, sont l'aliment le plus actif de la résistance à force ouverte, et des insurrections : il se hâta de leur en substituer d'autres.

Le commandement des armées qu'il avoit opposées aux royalistes, n'avoit encore, à très-peu d'exceptions près, été confié qu'à des hommes qui n'avoient eu d'autres titres à ses faveurs qu'une stupide férocité.

A ces bourreaux tels qu'un *Rossignol*, un *Roussin*, un *l'Echelle*, et dix autres qui, de la boue qu'avoit détrempée dans les rues de Paris le sang des victimes des deux et trois Septembre, 1792, étoient montés au généralat, succédèrent des hommes de quelque réputation, et qui n'étoient pas sans talens.

Canclaux

Canclaux avoit été nommé au commandement de l'armée républicaine dans *la Vendée: Hoche* le fut à celui de la Bretagne.

J'ai déjà cité M. *de Canclaux* comme un de ces exemples nombreux de la bizarrerie avec laquelle le sort semble distribuer aux hommes les rôles qu'ils ont à jouer dans les révolutions.

Royaliste par opinion, par sentiment, et par principes de religion, il a servi le parti Jacobin jusqu'à la fin de sa carrière. La Vendée lui reproche des excès dont le tableau fait frémir*. Je ne puis pas garantir la vérité de ces faits comme témoin, mais ils sont attestés par un homme respectable, dont la véracité est au-dessus du soupçon. En révolution tout est phénomène; et malheureusement ces phénomènes s'expliquent par la connoissance du cœur humain, comme ceux de l'univers par celle de la nature.

Canclaux, né d'une famille anoblie par l'exercice de la magistrature, avec de l'ambition et

* Voyez l'extrait des Mémoires du Général *Beauvais*, imprimé à Londres, 1798.

et des talens naturels, avoit reçu une excellente éducation. Etant très-jeune encore, il se consacra à l'état militaire, s'appliqua sans réserve à l'étude de son métier, ce qui n'étoit pas très-ordinaire parmi les jeunes officiers de l'armée; et parvint ainsi, par son seul mérite, au grade de major de cavalerie. Il venoit d'être nommé à cet emploi dans le régiment de M. le Comte *de la Marche*, depuis Prince *de Conti*, lorsque j'y entrai comme sous-lieutenant. Depuis cette époque jusqu'au commencement de la révolution, il a été mon meilleur ami. Je puis ajouter sans crainte d'être contredit, qu'il a été celui de tous les officiers, et de tous les soldats. Austère pour lui-même, indulgent pour les autres; pieux sans affectation, singulièrement aimable en société, obligeant et bienfaisant autant qu'on peut l'être, son éloge étoit dans le cœur comme dans la bouche de tous ceux qui le connoissoient.

Lorsque la révolution éclata, *Canclaux* étoit âgé d'environ cinquante ans. La protection dont l'honoroit Mgr. le Prince *de Conti* lui avoit procuré le grade de colonel, auquel le régime exclusif qui a fait et qui devoit nécessairement faire

tant

tant de partisans à la révolution, ne lui auroit pas, sans cela, permis d'aspirer. Ce Prince lui avoit aussi donné dans sa maison une place qui l'attachoit encore plus particulièrement à sa personne.

La reconnoissance est un besoin pour les âmes honnêtes. Le sort de *Canclaux* étoit lié à celui de son bienfaiteur, et il ne pouvoit prendre d'autre détermination que celle que Mgr. le Prince *de Conti* prendroit pour lui-même. Si celui-ci eût émigré, il n'est pas douteux que *Canclaux* ne l'eût suivi. Je l'ai vu à cette époque ; il me parla avec confiance, et je puis assurer qu'autant il étoit l'ennemi des abus et de l'autorité arbitraire, autant il étoit indigné des atteintes que l'esprit de faction commençoit à porter à l'autorité légitime.

Cependant les horreurs dont la France étoit menacée, avoient bientôt offert au parti du Roi, dans le mécontentement, dans la frayeur même, et jusque dans le repentir des honnêtes gens qui n'avoient pas quitté la France, un moyen puissant à réunir à soi presque tout ce qui avoit encore conservé une influence raisonnable sur les

esprits. Mais la funeste distinction que le choc de toutes les petites passions, étouffant la voix de la raison et de l'intérêt, avoit établie entre les *émigrés* et les *non-émigrés*, avoit acquis trop de force, pour qu'il fût désormais possible de les rapprocher, et de les confondre dans une cause commune. Chacun suivit donc le parti que la nécessité lui offrit, et chercha son salut là où il crut pouvoir le trouver. *Canclaux* se jeta dans l'armée. Cette carrière étoit la seule qui pût offrir quelques chances heureuses à son imagination; et je ne doute pas que la restauration des *Stuarts* et le rôle de *Monck* ne se soient souvent offerts à son esprit. Malheureusement ce ne furent pas les ennemis de son pays qu'il eût à combattre: ce furent les amis de son Roi. Environné d'espions et de bourreaux, cet homme fait par son éducation, par ses principes, par ses sentimens, et par les habitudes d'une longue vie, pour diriger ses semblables dans la pratique de toutes les vertus, n'a été finalement que le déplorable instrument de tous les crimes.

Combien d'hommes en France, qui, s'ils lisent cet abrégé de l'histoire de *Canclaux*, y reconnoîtront les principaux traits de la leur!

Celle

Celle de *Lazare Hoche*, offre une de ces leçons que les révolutions prodiguent, et dont on profite rarement; qui est que tout l'art de bien gouverner, consiste à savoir, autant que possible, mettre les hommes à leur place.

Hoche né dans les écuries de Versailles, d'un valet du chenil de Louis XV; d'abord palefrenier, puis soldat de recrue pour les Grandes Indes; trompé dans l'exécution de ce dessein qui offroit à cette âme ardente, la perspective de pouvoir corriger un jour l'erreur du hasard qui l'avoit fait naître dans une classe obscure; enrôlé contre son gré dans les gardes Françoises; bientôt grenadier, caporal, et sergent: mais toujours ce qu'on appeloit un tapageur, une mauvaise tête; mécontent de son sort, disposé sans cesse à se livrer avec fureur à tout ce qui pourroit tendre à le changer; de ces hommes enfin, pour qui la nature a fait trop, ou la fortune trop peu; et qui sont également propres à devenir les ornemens, ou les fléaux de leur patrie. *Hoche* dès les premiers jours de la révolution, se fit remarquer parmi ses camarades révoltés. Un an plutôt, un brevet de capitaine en auroit fait un royaliste indomptable;

une commission de lieutenant des mains des Jacobins, en fit un républicain forcené ; et la carrière une fois ouverte à toutes les ambitions, il ne vit plus rien dans le monde, qui lui parût hors de sa portée, et qui fût au delà de ses espérances.

Officier subalterne à Thionville, il s'y distingue par son courage ; à l'armée des Ardennes, par ses talens en administration. Il se trouve à tous les combats ; son avancement est aussi rapide que son activité est fougueuse. Son général* est arrêté par ordre de la Convention ; *Hoche* dans cette circonstance se désigne déjà à l'observateur, comme l'homme propre à opposer un jour aux tyrans de la France : seul il ose manifester son indignation ; traduit devant les tribunaux révolutionnaires, il les brave, et est acquitté. De retour à l'armée, il délivre *Dunkerque*, se rend maître de *Furnes*, d'*Ostende*, de *Newport* ; et le sergent des gardes Françoises est fait général en chef, et commande à cent mille hommes. Vainqueur à *Weissembourg*, à *Landau* à *Wert*,

* Mr. *le Veneur*, gentilhomme Normand.

à *Wert, Spire, Worms, Fort Vauban,* &c. ses succès et son audace inspirent une telle frayeur au Comité de Salut Public, qu'il a décidé sa perte. Hoche étoit dans les fers, lorsque la chute de Robespierre, vint le rendre à la vie, à la liberté, et aux armes.* Mais le souvenir de l'injure n'avoit pas cessé d'être profondément gravé dans son cœur. Tel étoit l'homme qui fût choisi pour commander une des armées opposées par la Convention aux Royalistes des provinces insurgées.

On a rapporté, je ne sais sur quel fondement, que Cromwell encore obscur, ayant pris le parti de s'exiler de sa patrie, étoit déjà dans le vaisseau qui devoit le porter en Amérique, lorsqu'un ordre général qui s'opposoit à l'émigration des mécontens, retint en Angleterre cet homme qui, quelques années plus tard, devoit être le fléau de son pays, et le bourreau de son Roi.

Hoche

---

* *Je n'oublie point* (disoit Hoche à quelques royalistes, lors de la pacification de la Prévalaye) *que la Convention m'a retenu six semaines dans les fers; et je m'en souviendrai lorsqu'il en sera temps.*

Hoche à l'âge de dix-huit ans, déterminé à passer aux Grandes Indes, fût retenu en France, par une ruse infâme, et n'a pas moins contribué aux malheurs des *Bourbons* que Cromwell à ceux des *Stuarts*.

Car si c'est *Dumourier* qui a décidé la révolution, en conduisant le premier les troupes républicaines à la victoire, on peut dire que *Hoche* l'a fixée, en les familiarisant avec elle ; et si l'on en excepte *Pichegru*, dont on assure que *Hoche* a souvent fait avorter les desseins en faveur de la royauté, tous les généraux qui ont acquis quelque réputation depuis, avoient fait leur apprentissage avec lui.

Il étoit trop de mon intérêt, de connoître les hommes qui m'étoient opposés, pour que je ne fisse pas tous mes efforts pour acquérir jusques aux renseignemens les plus minutieux, sur leurs opinions, leur caractère, leurs passions dominantes, enfin sur ce qu'ils étoient et sur ce qu'ils avoient été.

Le résultat de mes informations sur le compte de *Hoche*, avoit produit dans mon esprit, la persuasion que, parmi les individus qui étoient alors

en

en évidence, il n'en étoit pas un qui fût plus propre que lui, à faire triompher la cause du Roi, si l'on savoit s'y prendre de manière à tirer parti de son ambition, et de son ressentiment, sans alarmer sa confiance; mais comme je n'avois jamais eu aucun rapport même indirect avec lui, et qu'une affaire aussi délicate ne pouvoit pas être confiée à la médiation d'un tiers, aussi longtemps du moins, que je serois absent de France, je m'étois réservé à entamer cette négociation à mon retour.

A l'égard de *Canclaux*, je n'avois pas les mêmes précautions à garder. J'étois sûr de son amitié, autant qu'on peut l'être des sentimens d'un homme; et je ne doutois pas, que, quand bien même les démarches que je ferois auprès de lui, ne le trouveroient pas disposé, comme je me plaisois à le penser, il n'eût du moins conservé assez d'honneur, pour les tenir secrètes, et pour n'en pas faire usage contre le parti du Roi.

Canclaux n'existe plus. Je ne puis donc lui faire courir aucun risque, en publiant la lettre que je lui écrivis dans cette occasion, et que j'adressai

dressai à *Cormatin*, avec ordre de la lui faire parvenir.

Comme cette lettre est un épanchement de l'amitié, elle sera jugée sans doute devoir exprimer sincèrement les sentimens qui m'animoient alors, si son authenticité est prouvée.

Or je puis mettre cette question hors de tout doute, en déclarant qu'elle n'a été remise à M. de Canclaux, qu'après que Mr. *Windham* et Mr. *Pitt* en eurent pris lecture ; ce qui, en même temps, n'est pas une réponse peu satisfaisante, aux calomnies qui ont supposé aux ministres Anglois le dessein de placer sur le trône de France, tout autre que son Roi légitime, et qui n'ont pas manqué de me faire l'instrument éventuel de ce projet.

Ces motifs sont assez puissans pour me faire pardonner de la transcrire en entier.

" 4 Octobre, 1794.

" Celui qui m'a donné les premiers exem-
" ples de probité, d'honneur et de vertu, n'est
" point un homme égaré par une fausse ambition,
" assez vil pour lui sacrifier ce qu'il a de plus
" cher.

" Mon

" Mon cher *Canclaux*, je vous ai suivi de-
" puis le commencement de la révolution ; j'ai
" vu les circonstances qui vous ont entraîné ; j'ai
" senti la difficulté de votre position, et je de-
" vine vos sentimens, et cette contrainte inté-
" rieure qui fait gémir mon vertueux ami, du
" rôle que la nécessité lui a assigné.

" Jugez par la démarche loyale et franche
" que je fais aujourd'hui, à quel point je suis sûr
" de votre honneur, et que je ne suis pas de ces
" hommes dont les apparences décident les juge-
" mens, et déterminent l'estime. J'attends de
" vous la même franchise et la même amitié.

" Mon cher *Canclaux*, vous souffrez de
" votre position : j'ai les moyens de vous en ti-
" rer, et des moyens puissans ; fiez-vous à celui
" qui fut long-temps votre ami, et qui l'est en-
" core. Vous en sortirez avec gloire. Je n'en-
" trerai avec vous dans aucune discussion politi-
" que : les faits parlent assez. Voulez-vous être
" *Monck* ou *Custines*, *Pichegru* ou *Canclaux*,
" *l'ami de votre Roi, de vos Princes, de tant de*
" *malheureuses victimes de la plus atroce des ré-*
" *volutions, ou leur assassin ?*

« Je sais qu'il n'est point de moyens de « vous séduire, et il est au-dessous de moi de « chercher à séduire personne, mais il en est de « seconder les desseins généreux que votre cœur, « qui m'est connu, n'a pas manqué de former : « et c'est moi que le ciel vous envoie pour cela.

« Si Madame de *Canclaux* vivoit ;* si la « mère de votre fille, cette femme que vous ido- « lâtriez, et sur laquelle je vous ai vu répandre « tant de larmes, pouvoit être témoin de tout ce « qui se passe ! Mon ami, elle vous voit ; son nom « a parlé à votre cœur, et vous désirez de vous « montrer digne d'elle.

« Je suis autorisé à vous garantir toutes les « conditions que vous jugerez nécessaires *pour* « *replacer votre Roi sur le trône de son malheureux* « *père.*

---

* M. de Canclaux avoit épousé Mlle d'*Aramont*, sa cousine germaine, avec qui il étoit lié depuis son enfance. Je n'ai pas connu de femme plus aimable, ni plus vertueuse. Son mari l'aimoit à l'idolâtrie ; la mort la lui enleva jeune encore ; il fut long-temps inconsolable, et lorsque la révolution a commencé, il n'avoit pas encore perdu l'habitude d'aller passer sur son tombeau, toutes les heures dont il pouvoit disposer.

" *père*. Je mettrai sous vos yeux des preuves " non équivoques de la confiance sans bornes, " dont m'honorent toutes les parties intéressées, " et les moyens immenses que j'ai entre les mains, " seront à votre disposition. C'est vous en dire " assez. Je ne vous parle pas des honneurs qui " vous sont assurés, encore moins de la fortune. " Ce moyen n'est fait ni pour vous ni pour moi; " mais les grades, l'or, les dignités, etc. etc. vous " les distribuerez à ceux qui serviront leur pays " et leur Roi, et l'Europe entière sera votre ga- " rantie.*

" Mon ami, faites une chose digne de nous " deux. Livrez-vous à moi, je me livrerai à " vous. Faites-moi dire que vous consentez à " me voir: j'irai seul et sans armes, au lieu que " vous ou moi aurons indiqué. J'ai tous les " moyens d'assurer le secret. Hélas, j'en ai plus " que vous, dans ce malheureux pays dont les " usurpateurs vous commandent de tyranniser " les vertueux habitans.

* Ce paragraphe sera difficile, sans doute, à concilier pour certaines personnes, avec l'intention qu'elles m'ont supposée, de placer un prince de la maison d'Angleterre ou de celle d'Orléans sur le trône.

« Un seul mot, et le Baron de *Cormatin* « Maréchal-de-Camp, se rendra auprès de vous. « Un absence de près d'un mois encore, ne me « permet pas de vous voir aussitôt. Comptez sur « la loyauté de cet officier. Tout ce qu'il vous « dira, je le confirme d'avance. Préparez les « choses avec lui. J'agirai en conséquence du « compte qu'il me rendra, et j'agirai efficace- « ment. Comptez sur la plus grande latitude de « moyens, et soyez assuré qu'il ne s'est encore « présenté à personne une occasion aussi grande, « aussi heureuse, que celle qui vous est offerte.

« Quoique vous connoissiez mon écriture, « je ne mets point de mesure avec vous, et je si- « gne cette lettre. Je vous livre le secret de ma « vie, *je serois heureux de la perdre à côté de vous, « pour mon Roi ;* je la regretterois peut-être en « combattant contre vous.

« Adieu, mon cher Canclaux, je ne doute « pas que je ne sois toujours votre ami."

Mgr. *le Comte d'Artois* m'avoit spécialement autorisé à traiter avec *Canclaux* ; cependant je n'ai jamais fait part de cette lettre à *S. A. R.*, car il n'est pas en moi de me faire un mérite de ce qui

qui n'est que le produit spontané de mes sentimens. Mais après dix années de calomnies et de suppositions aussi absurdes qu'atroces, puisque j'étois réservé à voir arriver cette époque déplorable que j'ai fait tant d'efforts, et donné tant d'avis pour détourner,* où ma fidélité et mon attachement pour mon Roi, ne peuvent plus être propres qu'à m'exposer à des persécutions d'un autre genre, je ne crois pas qu'on puisse soupçonner d'intérêt, le motif qui me porte à en produire les preuves.

On connoîtra bientôt quel fut l'effet de cette démarche, ainsi que les incidens auxquels elle donna lieu.

On

---

* Dans ma lettre déjà citée plusieurs fois, à *Son Altesse Royale Monsieur*, du 5 Décembre 1797, je m'exprimois ainsi :

" Quelle perspective déchirante se présente dans l'ave-
" nir, aux fidèles serviteurs de Sa Majesté, etc. . . . .

" Le Roi, le Roi lui-même (il n'est plus temps de se le
" dissimuler) fugitif et persécuté par un usurpateur inquiet,
" forcé d'accepter l'asile incertain et peu durable de la pitié,
" au lieu du premier trône de l'Europe, où nos efforts se-
" condés par sa présence, ou par celle d'un des Princes de
" sa maison, l'auroient sans doute replacé ! !"

Sept années entières se sont écoulées depuis cet avis !

On aura vu, en passant, les idées que je m'étois formées en 1794, sur le compte de Pichegru. Sa conduite postérieure a dû les changer: et je suis heureux de trouver ici l'occasion de confesser mon erreur.

Celui qui pourroit se flatter de n'avoir jamais changé d'opinion, dans sa vie, ne seroit pas un homme: et quoiqu'il ne s'en trouve pas peu qui affichent cette prétention, comme assurément ils ne sont pas des dieux, comment veulent-ils qu'on les nomme?

Ceci m'a été une preuve de plus de cette vérité, si rarement mise en pratique, qu'en révolution surtout, on ne doit pas se hâter de prononcer sur les apparences, quelque fortes qu'elles soient.

Cependant tout en rendant justice à cet homme aussi intéressant par ses malheurs, que par ses qualités personnelles, je n'ai jamais cessé de penser que ses services, dont la cause du Roi de France auroit pu retirer une grande utilité, tandis qu'il a été à la tête d'une armée, n'offroient plus les mêmes avantages, aussitôt qu'il eût cessé de commander.

Cette

Cette opinion est constatée par les avis que j'ai eu l'honneur de donner aux *Princes François* sur le projet qui a échoué le 4 Septembre 1797, dans l'exécution duquel *Pichegru* devoit jouer un rôle principal. On verra dans les volumes suivans, que j'annonçois alors mot à mot, quelle en seroit l'issue, et je ne me trompois pas.*

Il faut bien peu connoître l'histoire et les hommes, pour ne pas savoir que, lorsque l'autorité est à la disposition de la multitude, l'influence dont peut jouir celui qui en est momentanément investi, passe avec la même rapidité que son exercice ; que le propre de tout despotisme, que ce soit celui de la foule, celui de quelques individus, ou celui d'un seul, est de ne céder qu'à la force ; et qu'aveugle dans sa toute-puissance, il ne connoît pas de milieu entre tirer du néant, et y faire rentrer.

Cette

---

* *Pichegru sera guillotiné comme Custines, ou abandonné comme Dumourier,* disois-je, dans une lettre que j'écrivois à *l'Evêque d'Arras,* le 28 Juillet 1797, pour être mise sous les yeux de *S. A. R. Monsieur Frère du Roi.—(Voyez Pièces Justificatives.)*

Cette vérité blessera, sans doute, l'orgueil des milliers qui se sont succédés dans l'exercice de quelque portion du pouvoir révolutionnaire, et qui se flattent vainement qu'il en est resté quelque degré d'importance attaché à leurs personnes. Mais il est peu de vérités qui ne blessent pas l'orgueil de quelqu'un; et si ceux qui ont été précipités du faîte de ces grandeurs factices aussi soudainement qu'ils y étoient montés, et qui ont survécu à ces délusions de leur vanité, veulent s'interroger et se répondre de bonne foi, je ne doute pas qu'il n'en soit beaucoup parmi eux qui ne regrettent aujourd'hui leur situation première, quelque humble qu'elle puisse avoir été.

Jusqu'à la fin de la campagne de 1792, qui se termina par le licenciement de l'armée des Princes, les émigrés n'avoient éprouvé que peu ou point de difficultés pour entretenir les correspondances qu'ils s'étoient ménagées en France, avant de la quitter. Car si, d'un côté, l'espoir de leurs succès tenoit lieu de courage à leurs amis secrets, de l'autre, la frayeur de leurs vengeances mettoit encore quelques bornes à l'audace de leurs

leurs ennemis. Tant il est vrai que la confiance et la crainte, ces deux grands mobiles qui gouvernent les hommes, sont toujours dans la proportion de la force qui les protége ou qui les menace.

Mais aussitôt que cette force eût cessé d'être, aussitôt que ces valeureuses et nobles victimes d'un zèle mal dirigé, eurent été dispersées sur toutes les parties de l'Europe, tristes objets des rebuts de l'égoïsme, ou de la morgue de la pitié, et que le système de terreur qui s'étendit sur la France, eût fermé les cœurs à tout autre sentiment qu'à celui de sa propre conservation ; reniés, au moins en apparence, par ceux qui s'étoient montrés leurs plus chauds partisans, retranchés de leur patrie, formant pour ainsi dire un peuple à part, sans territoire, sans lois, sans moyens de subsistance, et comme étrangers au reste du monde, le plus grand nombre des émigrés se trouva tout d'un coup privé des moyens de communiquer même avec leurs familles.

Cela étoit inévitable. Tous ceux des royalistes qui avoient quelque énergie, ayant dû choisir

entre les deux seuls partis qui leur étoient offerts, l'émigration ou l'insurrection, il étoit manifeste que ceux qui s'y étoient refusés n'en avoient pas ; et que, quelques fussent leurs sentimens secrets, ils n'en faisoient pas moins partie de cette classe si nombreuse dans les troubles publics, qui est le *caput mortuum* de la société, et la propriété du plus fort.

Cependant, au milieu de cette désertion tacite et trop générale d'une cause qui n'avoit plus pour elle que la justice, il s'est présenté, à toutes les époques, des exceptions nombreuses ; mais ces exceptions même sont une confirmation de ce que je viens de dire. Car les êtres généreux que nous avons vus partout, s'élever au-dessus de la crainte des dangers, et braver les persécutions et la mort même, pour rendre aux royalistes insurgés ou émigrés tous les services qui étoient en leur pouvoir, se trouvoient, soit par leur âge, soit par leur sexe, soit par leur profession, dans l'impossibilité de donner d'autres preuves de leur courage ; en un mot, des vieillards, des enfans, des prêtres, et surtout des femmes.

Mais on n'en a pas compté dix, en état de porter

porter les armes, qui en ayent montré d'autre que celui de se soumettre aux humiliations, à l'infamie, et quelquefois même à l'horreur d'être, soit les témoins, soit les auteurs des scènes atroces que leur cœur réprouvoit, dans la crainte plus puissante sur eux que toutes les considérations, d'exposer quelques méprisables propriétés, ou une vie plus méprisable encore.

Que pouvoit-on de bonne foi se promettre de tels hommes? Tout ce qu'on doit attendre de la lâcheté, et rien au-delà: des déceptions, des perfidies, et toujours l'inaptitude la plus absolue.

Dans cette révolution, comme dans toutes celles qui l'ont précédée, les succès ont été le partage de l'audace; et sous ce rapport tout l'avantage est du côté de celui qui n'a rien à perdre, ou qui sait tout sacrifier, sur celui qui possède, et qui veut conserver. C'est la phalange Macédonienne, contre les multitudes de *Darius*. Celui qui, à défaut de sentiment, d'honneur, ou de zèle, n'a pas assez de clairvoyance pour confondre tous ses attachemens, toutes ses affections dans l'intérêt commun, n'est capable que de

nuire à sa prospérité. Il s'isole de son espèce, et son espèce doit le réprouver.

" *Avec quel plaisir je vous suivrois* (me disoit en 1793 un gentilhomme Breton chez qui je me trouvois à la campagne), *si ce n'étoit ma maison et mes meubles !—Eh bien ! mettez* (lui répondis-je) *le feu à votre maison et à vos meubles, et vous serez délivré en un instant de toute inquiétude.*"

Il alloit me prendre au mot, et avoit déjà donné l'ordre que l'on distribuât dans tous ses appartemens un énorme tas de fagots qui se trouvoit dans la cour, lorsque je parvins à le persuader qu'il pouvoit se dispenser d'éviter ce travail à l'ennemi ; et que s'il prenoit à celui-ci la fantaisie de laisser la maison debout, il y trouveroit le double avantage de s'être débarrassé de tous soins pour le présent, et de faire une nouvelle acquisition pour l'avenir. Il me suivit, et a fait depuis des prodiges de courage.

Ce fait est trop singulier, et trop honorable pour celui à qui il appartient, pour que j'omette de le nommer. Il s'appeloit M. *de Tommelin :*

il

il vivoit aux environs de *Rhedon* dans la paroisse de *Maure*, ou dans celle de Pipriac*.

Les personnes *prudentes* qui ont fait depuis quatorze ans tant de *contre-révolutions* sur le papier, trouveront, sans doute, ceci un peu *mauvaise tête*, même un peu *Breton :* car c'est le propre de l'envie de faire malgré elle, l'éloge de ce qu'elle croit injurier. Il eût cependant été peut-être à désirer qu'elles eussent été convaincues que l'on ne fait de *contre-révolutions*, si tant est qu'on en fasse, qu'avec ce qu'elles appellent de *mauvaises têtes ;* car persuadés, comme elles le sont, de la bonté des leurs, elles ne se seroient pas si imperturbablement et si long-temps épuisées en efforts dont elles auroient si bien connu l'insuffisance ou la nullité.

Si plusieurs millions d'individus qui avoient la hardiesse de boire quelquefois la nuit à la santé du Roi, lorsqu'ils étoient bien assurés qu'ils ne pou-

* Ce brave officier a péri, comme tant de milliers de ses compatriotes, dont le courage et le sang si inutilement prodigués, étoient devenus l'objet des spéculations de la cupidité et de l'intrigue, au-dedans comme au-dehors.

pouvoient pas être entendus, avoient été des personnes un peu moins *prudentes*, il y a dix ans que l'Europe auroit retrouvé la paix, et la France son Roi. Et si les émigrés qui n'ont pas mis le feu à leurs maisons, mais dont le sacrifice a été le même, au lieu de teindre de leur sang les plaines de la Belgique et les champs de l'Allemagne, eussent eu à combattre sur les débris fumans de leurs propriétés, leur conduite ne seroit pas plus admirable sans doute, mais leur sort seroit plus heureux.

Quoique les *Princes François* et leurs conseils dussent généralement avoir des moyens plus solides et plus étendus de correspondance avec l'intérieur que qui que ce fût, et qu'à toutes les époques, où les efforts des vrais amis du Roi faisoient luire quelques rayons d'espoir, leurs correspondans et leurs agens, ou ceux qui prétendoient l'être, se soient singulièrement multipliés sur toute la surface de l'Europe; cependant les circonstances auss imprévues que terribles qui s'étoient précipitées les unes sur les autres, avoient été de nature à culbuter les mesures les mieux concertées. Et quoique plusieurs

sieurs d'entre les principaux émigrés, trompés par des souvenirs illusoires, se supposassent encore sur les esprits une influence qu'ils n'avoient pas, et sur laquelle ils fondoient l'utilité de leurs conseils, et leurs droits à les faire valoir; il n'est pas moins vrai de dire que deux années de révolution avoient produit en France un changement que deux siècles de temps ordinaire n'auroient pas opéré; et que tout ce qui avoit quitté le royaume, même aussi tard qu'en 1791, lui étoit devenu totalement étranger en 1793, sous les rapports multipliés des principes, de l'opinion, des sentimens, des volontés, et ce que l'on aura plus de peine à croire, des habitudes même et des usages.

Ceci est une vérité dont les intéressés n'étoient pas convaincus, et qu'encore aujourd'hui, bien des personnes s'obstinent à révoquer en doute; obstination qui a puissamment contribué au défaut de succès de tous les projets qui ont eu pour objet la restauration du Roi. Cependant il en est une autre tout aussi utile à connoître; c'est que ceux-là même qui n'avoient pas quitté la France, et qui, plus occupés du soin de leur

sûreté

sûreté personnelle, que de celui d'observer et d'étudier les effets de la révolution dans son foyer, et à l'ouverture même du volcan, ne la connoissoient pas mieux que ceux qui en étoient le plus éloignés.

Or ce n'étoit que dans cette classe que les correspondans qui osoient, de temps à autre, hasarder quelques lettres, étoient généralement placés.

L'un des hommes les plus énergiques, celui qui possédoit peut-être le plus de talens propres, joints à cette chaleur, à cet abandon de soi-même, sans lesquels on n'achève jamais de grandes choses, étoit Mr. *de Calonne*. Sa disgrâce au temps passé, où l'on pouvoit déplacer un ministre avec aussi peu de mesure, et même d'inconvéniens, qu'on change un meuble, eût été de fort peu d'importance sans doute; la machine alors montée depuis si long-temps, alloit d'elle-même, comme elle pouvoit, et tant qu'on vouloit la laisser aller. Mais les temps étoient changés, et les esprits ne l'étoient pas. En perdant Mr. *de Calonne*, on ne s'aperçut pas que l'on ne conservoit que les amis de sa fortune, mannequins

aussi

aussi inutiles qu'officieux, qui se trouvent toujours dans l'antichambre du premier venu ; mais que l'on perdoit ceux de sa personne, hommes énergiques et dévoués comme lui, qui ne se retrouveroient plus.

Le Baron *de Breteuil* avoit joui de la confiance de Louis XVI. Je ne sais par quelle cause il fut écarté de celle des Princes : de là encore quelques agens utiles de moins.

Lorsqu'on n'a plus entre les mains les moyens de contraindre, qui sont la première base de toute autorité ; ni ceux de protéger qui sont la première condition de toute obéissance, on ne peut plus compter que sur des services volontaires. Ce seroit en vain qu'alors on s'obstineroit à ne vouloir faire entendre que la voix du devoir. Il est muet si l'opinion et le sentiment ne sont pas d'accord avec lui. C'est donc au sentiment et à l'opinion qu'il faut s'attacher avant tout ; et ne pas perdre de vue, que les blesser dans les hommes, à qui les circonstances, ou leurs qualités personnelles ont donné quelque influence sur leurs semblables, c'est provoquer témérairement les mé-

contentemens, et la désertion de ceux qui leur sont attachés.

Cette fluctuation dans le ministère des Princes, ne se bornoit pas à affoiblir leurs moyens, par une diminution successive et si naturelle du nombre des partisans de leur cause : elle lui portoit un coup bien plus funeste, en donnant à la médiocrité et à l'ineptie, des prétentions aussi ridicules, que leurs suites ont été déplorables. De là cette divergence d'intérêt et d'action, cette foule de concurrens aveugles sur leur incapacité, ces petits partis, et ces petites intrigues, qui s'agitoient aussi tranquillement sur le bord du précipice, qu'au sein de la paix la plus profonde, et de la cour la plus désœuvrée.

Si l'on en croit l'Abbé *Brottier* (qu'il ne faut cependant pas croire en tout), ses collègues et lui ont été les premiers qui furent choisis par Louis XVIII, *pour être ses Agens en France*,* et

* *Six ans d'un dévouement imperturbable de peines, d'angoisses, de tourmens, de sacrifices, et de périls continuels, nous ont donné quelques droits à l'estime des fidèles sujets du Roi. Nous osons croire que Mr. le Comte de Puisaye ne nous refusera pas la*

et ce fut Mr. *d'Antraigues* qui leur obtint la confiance de ce Prince.*

Je n'ai connu M. *d'Antraigues* qu'aux états-généraux, durant les séances de la chambre de la noblesse, dont il étoit membre ainsi que moi; et je ne me rappelle pas de lui avoir jamais parlé. Cependant ce que j'avois lu de lui plutôt, et ce que j'en vis alors, me donnèrent de ce député une idée entièrement opposée à celle que ses ennemis, qui se sont aussi déclarés ceux du Roi, se sont efforcés d'accréditer depuis, dans quelques pamphlets,

---

sienne, lorsqu'il saura, en outre, que dès notre début, notre zèle nous mérita d'être les premiers choisis pour être ses agens en France. Extrait d'une lettre de *Brottier* et la *Villeheurnois*, du 5 Septembre, 1795.

* *Mais cette affaire* (l'affaire de le Maître) *ainsi que mes correspondances me donnèrent une fâcheuse célébrité. D'Antraigues, surtout, que je n'ai jamais connu personnellement, mais qui recueilloit par ses amis une foule de détails qu'ils extrayoient de mes correspondances, fixa les yeux sur moi. Il étoit à Vénise, et avoit à juste titre la confiance de l'aîné des frères de Louis XVI, retiré à Vérone. Voilà ce qui me valut ces pouvoirs datés de Vérone, &c.*

Extrait de *l'Exposé de la Conduite et des Principes d'A. C. Brottier, lu à la Séance du Conseil de Guerre permanent de la 17e Division Militaire.* Le 12 Germinal, an V. 1er Avril 1797.

phlets, assez bien écrits d'ailleurs, qui me sont tombés depuis peu entre les mains.

Et à cette occasion je ne puis pas m'empêcher de faire une réflexion, quelque étrangère qu'on puisse la juger être à cette partie de mon récit. C'est que le parti royaliste doit paroître avoir été aussi pauvre en écrivains, qu'en ministres et en conseillers, puisqu'on n'a pas encore répondu d'une manière satisfaisante, à ces milliers de libelles qui ont été dirigés contre les *Princes François*, et qui produisent un mal plus durable et plus étendu qu'on ne le pense ; tandis que toutes les productions de ce genre, que le hasard m'a fait connoître jusques ici, portent véritablement leur réfutation avec elles, et qu'il suffiroit de l'en extraire.

A quoi bon les injures, les grossièretés, les bouffonneries, et toutes ces pasquinades qui ne peuvent faire rire que les sots, et dégoûter les hommes de bon sens ? puisque ceux qu'on oblige sans doute à s'y livrer, semblent avoir tous les moyens que fournissent l'instruction et l'esprit, pour donner à la voix de la raison, la force dont elle est susceptible, pourquoi se servir d'armes

dont

dont l'emploi n'est propre qu'à avilir la cause que l'on soutient, lorsqu'on peut manier si victorieusement celles qu'offrent sa dignité et sa justice?

C'est à tort que l on refuse à M. *d'Antraigues* de la chaleur et de l'énergie. On ne me persuade point quand on se montre extrême en tout : et celui qui écrit avec passion, se borne, selon moi, à écrire contre lui-même.

Les premiers écrits de M. *d'Antraigues* décèlent une âme ardente ; le feu qui éclate dans la jeunesse, se modère avec l'âge, mais il ne s'éteint qu'avec la vie. Et sa conduite postérieure n'a pas démenti ses écrits. Ennemi de l'autorité arbitraire, il devoit nécessairement être l'ami de l'autorité légitime : et si le Roi lui a donné sa confiance, je trouve en cela même, une réponse aux détracteurs de ce Prince.

Néanmoins, quoique Brottier ait assuré que c'étoit de M. *d'Antraigues*, qu'il tenoit la confiance du Roi, je ne crois pas que cela soit exact au moins d'une manière directe. *Brottier* confesse lui-même, qu'il n'étoit pas personnellement connu de lui ; et je ne puis pas me persuader que dans une circonstance aussi grave, il eût donné la

sienne

sienne propre, à un homme si peu fait, à tous égards, pour en inspirer à qui que ce fût.

Si, contre toutes les apparences, cela a été ainsi, il en résulte une nouvelle preuve de l'opinion que je n'ai pas cessé de manifester, que toutes les qualités désirables, jointes à l'énergie qui, en matière de révolution, est l'indispensable et la première, n'étoient pas capables de suppléer au défaut de connoissance de la situation intérieure de la France, qu'on ne pouvoit acquérir et conserver, qu'en observant sur les lieux.

D'après les renseignemens qui me sont parvenus à ce sujet, il paroît que le correspondant que M. *d'Antraigues* avoit donné au Roi, alors *Monsieur*, étoit Mr. *le Maître*, que ses indiscrétions, si l'on en croit ses successeurs, ou celles de ses successeurs, si on s'en rapporte à d'autres récits, ont conduit à l'échafaud en 1795.

Après la mort de *le Maître*, *Brottier* qui étoit aussi officieux que brouillon, et qui avoit réussi à se faire absoudre d'une accusation de complicité avec lui, se mit en avant : et à défaut de mieux, il fut chargé de continuer cette correspondance. Car jusqu'à mon premier voyage en Angleterre,

Angleterre, ces agens n'avoient pas eu d'autres fonctions, que de recueillir et de transmettre des renseignemens. Ce ne fut que vers l'époque de l'affaire de Quibéron, qu'ils obtinrent des pouvoirs qui malheureusement leur en attribuèrent de plus importantes.

Ce *le Maître*, m'a-t-on rapporté, étoit un homme chaud, frondeur par caractère et par habitude, et peut-être en cela, un homme tel qu'il le falloit, s'il eût été possible de le diriger de loin.

Il avoit débuté dans le monde, par l'exercice de la profession d'avocat à *Rouen*, où il montra plus de disposition à la censure, à la discussion, et à l'intrigue, que d'éloquence et de talens pour écrire. Ce pitoyable genre de mérite (car c'en étoit alors un,) lui procura des protecteurs, un mariage riche, et une charge de secrétaire du conseil.

Ayant trouvé le moyen de s'introduire chez Mr. *le Prince de Conti*, on assure qu'il fut chargé, conjointement avec M. *le Paige*, bailli du Temple, de la direction du libelle connu sous le nom de *la Correspondance*, contre les parlemens de M^r *de Meaupou*, et les ministres d'alors.

Après

Après le retour des parlemens, il fit société de diatribes avec le financier *Augeard.* L'un et l'autre furent arrêtés, mis à la Bastille, et leur procès instruit par une commission. Le crédit de *Mesdames, Tantes du Roi,* dont on avoit intéressé la pitié en leur faveur, les en tira.

Le Maître, toujours poigné de la rage d'écrire, y fut bientôt remis de nouveau, comme auteur d'un écrit contre la Reine, et contre l'Archevêque *de Sens,* intitulé, *les Mânes de Madame la Présidente le Mairat à M. de Lamoignon,* écrit qui avoit pour épigraphe ces trois vers de l'*Athalie* de Racine :

" Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle,
" Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
" De la chute des rois funeste avant-coureur !"

M. *Necker,* à son second avénement au ministère, le fit remettre en liberté.

Le seul usage qu'il en pouvoit faire, étoit de continuer de fronder et d'écrire ; et quoique la nouvelle forme de gouvernement que venoit d'enfanter la révolution eût fourni une matière assez abondante à sa plume, on lui attribua néanmoins un pamphlet dirigé contre *S. A. R. Monsieur,* aujourd'hui *Louis XVIII,* intitulé, *la Seconde Lanterne*

terne Magique, imité d'un écrit plaisant que le Vicomte *de Mirabeau* avoit publié un mois auparavant, sous le même titre.

Le Marquis *de Beaupoil St. Aulaire*, de qui je tiens ces faits, que je copie presque mot à mot, d'une note qu'il m'a remise, s'explique ainsi à ce sujet ;

" Je n'ai pas la preuve que *le Maître* en " fut l'auteur ; je n'en ai que la conviction. Ce " qui est à ma pleine connoissance, c'est qu'il " le lisoit à ses amis avec sensualité, et surtout " avec le ton burlesque du genre*."

Brottier passoit aussi pour avoir été à cette époque l'auteur de quelques libelles contre la Reine†.

Ce petit homme n'avoit pas d'autre mérite que celui d'être le neveu d'un Abbé du même nom, connu avantageusement par plusieurs traductions, et d'autres ouvrages de littérature.

Quant à lui il paroît qu'il n'avoit pas ob-

* Voyez Pièces Justificatives.

† Ce fait m'a été attesté par des gentilshommes Bretons qui ont connu *Brottier*, lorsqu'il vivoit à *Rennes*, et de la véracité desquels je n'ai aucun motif de douter.

tenu dans ce genre, auquel il s'étoit ré à l'imitation de son oncle, un succès même suffisant pour être à l'abri de l'indigence.

Il avoit pris l'état ecclésiastique pour s'introduire dans le monde, à la faveur d'un habit noir, et rien de plus (pratique qui d'ailleurs étoit devenue fort commune), et il s'étoit vu réduit à se faire précepteur d'enfans en province.

Cette profession ne lui réussit pas mieux que la première. Je tiens du Marquis *de la Bourdonnaye de Montluc*, mon ami, qu'après l'avoir employé quelque temps en cette qualité dans sa famille, en Bretagne, il s'étoit vu forcé de se défaire de lui, pour des causes qu'il est inutile de rapporter; ce qui m'a été confirmé par le Comte *Amant de la Bourdonnaye*, son fils, qui a été mon aide-de-camp.

Quoique *Brottier* soit devenu plus tard le principal directeur de cette *agence* qui avoit gagné peu à peu terrain dans le conseil des Princes, et qui à force de fictions, et à défaut de mieux, avoit plutôt forcé qu'obtenu sa confiance, il eut cependant un adjoint dans la personne d'un ancien maître des requêtes, précédemment le protégé et l'un des correspondans de M. *de Calonne*.

M. *de*

M. de la Villeheurnois (c'est le nom de cet agent) étoit, dit-on, remarquable par la douceur de ses mœurs, et par son amabilité dans la société. Plus propre à faire les honneurs d'une bonne table, et à égayer des convives, qu'à former des grands desseins, et à électriser des conspirateurs, il avoit suivi le torrent de l'émigration, et on l'avoit vu à Coblentz, assidu à faire sa cour aux hommes en faveur, aussi long-temps que la contre-révolution étant regardée comme un événement dont il n'étoit pas permis de douter, il avoit eu l'espoir d'y prendre une part facile, et de satisfaire son ambition, sans compromettre son repos, et sans sacrifier ses inclinations naturelles et ses goûts favoris.

Il ne faut point chercher d'autres causes immédiates et prochaines des révolutions, que la foiblesse et l'incapacité de ceux qui tiennent les rênes des empires. En France, depuis les premiers ministres jusqu'aux derniers commis, la révolution est venue surprendre ceux qui étoient chargés de veiller sur les destinées de l'état, comme des sentinelles endormies à leurs postes, et sur les bords du précipice que l'ineptie de leurs

prédécesseurs et la leur propre avoient insensiblement creusé sous leurs pieds. Croyant tout facile parce qu'ils ne connoissoient pas d'obstacles ; se figurant qu'ils dirigeoient la machine politique, parce qu'elle alloit d'elle-même tant bien que mal ; ne s'occupant que de petites choses, parce que les grandes étoient au-dessus de leur conception et de leurs forces, toute la somme de leurs talens se réduisoit à savoir donner de l'importance et de la bouffissure à des riens ; et s'applaudissant de pouvoir en imposer à la foule sur leur nullité masquée par les dehors de la gravité et de la méditation, et par un dédain affecté du vulgaire, ils étoient loin de soupçonner que le moment pouvoit venir où le frêle échafaudage qui soutenoit encore les fictions pompeuses qu'ils avoient substituées à la réalité, seroit renversé d'un souffle.

Que pouvoit-on reconstruire avec de tels hommes et avec de tels débris ?

La *Villeheurnois*, dans sa sphère subalterne, étoit du nombre trop considérable de ceux que la révolution n'avoit pas corrigés, et sur qui l'habitude avoit agi avec plus de force que ses terribles leçons. Il avoit paru dans les antichambres

de *Coblentz* tel qu'il s'étoit montré dans celles de Versailles ; toujours les mains et les poches pleines de papiers, il traversoit les appartemens à toute heure du jour, avec un air mystérieux, au milieu d'une foule ébahie de sa rare capacité, lorsqu'on apprit enfin que tout cet appareil se bornoit à faire des extraits du *Moniteur* et des autres journaux, pour l'usage du conseil.

Ayant cependant un fonds de prévoyance suffisant, pour juger d'après la tournure qu'on donnoit aux affaires, celle qu'il étoit à craindre qu'elles ne prissent définitivement, il eut l'adresse d'obtenir la permission de rentrer en France, sous la promesse de s'y dévouer au service de la cause du Roi ; promesse cependant qu'il n'entendoit tenir qu'avec tous les ménagemens qu'exigeroit le soin de sa sûreté personnelle, et de l'étendue comme de l'utilité desquels, il étoit assez naturel qu'il se réservât d'être le juge.

A ce compte, les rapports qu'il fournissoit au conseil des Princes, ne pouvoient guère être fondés que sur des conjectures, des bruits publics, des ouï-dires, que son extrême prudence ne lui permettoit pas même de recueillir de la première main.

Comme Mr. *de Calonne* ne se payoit pas de

ces niaiseries, et qu'il lui falloit quelque chose de plus substantiel pour sa condescendance, et surtout pour son argent ; *La Villeheurnois* lui apprit d'abord qu'il avoit enfin rallié à la cause du Roi, les plus importantes têtes de la capitale ; bientôt qu'il avoit en officiers la matière première d'une armée innombrable ; successivement il avoit trouvé d'immenses capitaux qui seroient, en peu, disponibles au bon plaisir des *Princes François* ; les recrues se présentoient en foule ; enfin l'état de situation s'élevoit déjà à cinquante mille hommes. Il avoit la modestie de ne pas vouloir être le général en chef : il en demandoit un.

Mr. *de Calonne* n'étoit pas très-crédule : mais le malheur se livre aisément à l'espoir. Au surplus quel risque pouvoit-on courir, en envoyant un officier général ? La difficulté étoit d'en trouver un qui consentit à se hasarder sur des données aussi légères. Il en étoit beaucoup, sans doute, qui auroient brigué l'honneur de pénétrer en France, ayant cinquante mille hommes derrière eux : mais y entrer seuls, et aller chercher ces cinquante mille hommes : où ? à Paris, et peut-être dans les greniers de Mr. *de la Villeheurnois !* Ce n'étoit pas une proposition à faire à tout le monde.

Il

Il se trouvoit, par hasard, alors à Coblentz, un ancien officier qui étoit parvenu au grade de maréchal de camp, comme y parvenoient, avant la révolution, ceux qui n'y étoient pas portés sur les ailes de la fortune ou de la faveur, c'est-à-dire par son mérite, et par son courage. Quoique avancé en âge, à une connoissance pratique de son métier, il joignoit un grand dévouement, autant d'ambition qu'il en falloit, un mépris habituel des dangers, et toute l'ardeur et l'activité d'un jeune homme. C'étoit le Comte *de la Serre* (à qui j'ai procuré, depuis, malgré les clameurs et les intrigues des ennemis de Mr. *de Calonne*, le commandement d'un des *cadres* qui ont été formés en Angleterre en 1795); le ministre lui apprend qu'il a jeté les yeux sur lui; *la Serre* accepte sans hésiter, et se met en route pour *Paris*, muni d'instructions, et d'un *mot du guêt* convenu pour se faire reconnoître. Arrivé sans mal-encontre, il se rend à la demeure *de la Villeheurnois* et trouve à sa place, une vieille femme effrayée qui lui répond en tremblant, que le maître de la maison n'y est pas. Là-dessus il articule son *mot du guêt*, on le prie de parler bas; et on lui apprend que, sur le bruit qui couroit depuis quelques jours, d'une *visite domiciliaire*, *la Ville-*

heurnois, qui se grossissoit ses dangers comme importance, avoit disparu ; et qu'elle le croyoit, à l'heure qu'elle parloit, *heureusement* embarqué pour l'Angleterre.*

On se fera une idée de l'étonnement comme de la mauvaise humeur du bon général, en s'en faisant une de sa position. Il eut le bonheur de se tirer de ce mauvais pas ; et revint comme il étoit

* La Villeheurnois ne fit cependant pas (autant que je le sache) le voyage d'Angleterre : il est probable qu'il se tint caché dans quelque coin, comme faisoient tous les *royalistes modérés*, ou à *double face*, qui n'osoient se montrer et même communiquer entre eux qu'à de rares intervalles, lorsque le régime de terreur, momentanément suspendu, sembloit donner quelque repit à la frayeur. Alors ils couvroient les pavés des rues, et remplissoient les cafés de *Paris* ; mais à la moindre apparence de danger, ils disparoissent comme de concert, et rentroient dans leurs caves.

Rien ne ressemble plus à ce qu'a été cette espèce d'hommes durant la révolution, qu'une troupe d'enfans que l'on voit s'agiter tumultueusement et se livrer à toutes les espiégleries de leur âge, aussitôt que le Régent vient à quitter la salle ; mais qui ne manquent pas de courir précipitamment se remettre à leurs places, dès qu'ils croient entendre sa voix, ou apercevoir le pan de sa robe.

Et cependant c'est avec ces *espiègles* qu'on a, pendant dix ans, prétendu faire la contre-révolution ! !

Quand voudra-t-on, enfin se persuader qu'il ne falloit pour cela, que deux choses bien simples—du courage et de la bonne foi ?

étoit allé, rendre compte à Mr. *de Calonne* de ce qu'il avoit vu.

Le Comte *de la Serre* vit encore, à la grande satisfaction de ses amis ; et c'est du Marquis *de Beaupoil* qui étoit alors dans la familiarité de Mr. *de Calonne*, que je tiens cette aventure qu'il m'a donné par écrit, à peu près dans les mêmes termes que je viens de la rapporter.

Je puis ajouter que ce trait est l'échantillon d'après lequel on peut juger tous les plans qui sont sortis depuis, de cette fabrique ; et d'après l'idée qu'il donnera des deux directeurs principaux, on pourra s'en faire une très-exacte, de ceux qui leur étoient subordonnés.

Convaincus eux-mêmes de leur ineptie, ils avoient pris le parti, comme l'ont fait tous leurs semblables, de se retrancher derrière un argument que l'on trouvera, sans doute, très-extraordinaire. C'est qu'on ne pouvoit pas, prétendoient-ils, accuser d'incapacité, des hommes que le Roi avoit honorés de sa confiance ! ainsi ils auroient volé la bourse de ce Prince, comme plusieurs l'ont fait, que c'eut été manquer de respect pour la *majesté royale* que d'en avertir, et de les appeler des fripons.

Il est inutile de nommer les subalternes employés par ces hommes qui n'étoient dans le fait, que des subalternes eux-mêmes.

Il en étoit un, entr'autres, à qui ils avoient donné le *sobriquet* de Major-général de l'infanterie Françoise ;* et qui croyoit très-gravement à la réalité de ce titre. Tout le talent de celui-ci, avant la révolution, étoit d'avoir porté l'art de siffler, à une perfection inconnue avant lui, au point qu'il pouvoit faire, disoit-on, sa partie dans un concert.†

Joignez à cela, quelques femmes intrigantes, des prêtres à cocardes nationales d'un côté, et royales de l'autre, qui avoient le front de vouloir faire croire qu'ils pouvoient servir leur Roi, en abjurant leur Dieu ; et un grand nombre d'espions du Comité de Salut Public et du Directoire, tant à Paris, que dans les provinces ; ce qui faisoit que toutes les démarches de cette agence étoient connues ; et qu'on ne l'a laissoit exister,

---

* Voyez les Pièces Justificatives.

† Ce fut un homme de la cour, qui me fit part en 1797 de ce talent du nouveau Major-général de l'infanterie Françoise, en qui je déclarois n'en reconnoître aucun. *Au spectacle que l'on nous donne depuis sept ans,* (lui répondis-je) *ce n'est pas celui qui a dû avoir le moins de besogne.*

que pour être toujours au fait des royalistes, et pour mieux les anéantir.

A cet assemblage a été associé plus tard, un Mr. *Duverne du Presle*, autrefois Lieutenant de Vaisseau, qui a été connu sous le nom de *Dunant*; dont j'aurai à parler par la suite. C'est ce *Dunant* qui a appris au public que Mr. *Dutheil* avoit été à Londres, le correspondant de *le Maître*, et qu'il y étoit aussi le sien,* c'est-à-dire, celui de l'agence.†

C'est avec répugnance que j'entre dans ces

---

* *Je n'ai jamais entendu parler de la veuve Joye avant mon interrogatoire : c'est sûrement un nom de guerre, et la personne qui le prend ne doit pas avoir eu de relations avec nous, mais vraisemblablement avec le Maître, dont Dutheil, mon correspondant à Londres, étoit aussi le correspondant.*—(Extrait de la première déclaration de Duverne du Presle, ou Dunant.)

† *J'entre en matière, et vais parler comme si j'étois l'unique agent du Roi à Paris.*—(Extrait ibid.)

Quoique j'aie été très-particulièrement informé de tout ce qui concerne la nature et les opérations de cette agence, je crois devoir, lorsque j'aurai à citer des témoignages publics de ce que j'avance, m'abstenir de faire usage des pièces secrètes qui sont en ma possession, et dont la publicité ne pourroit servir qu'à nuire à mes ennemis sans aucune utilité pour la vérité. Ils peuvent donc être assurés que j'ai trop de moyens de me venger pour ne pas dédaigner de le faire ; et je désire, pour leur intérêt, qu'il me reste assez de temps pour terminer cet ouvrage : car il seroit à craindre que ceux qui ont mes papiers entre les mains, ne se crussent pas obligés de montrer la même modération.

détails; mais ils sont nécessaires, puisque les noms de ces êtres que la nature avoit faits pour vivre et mourir obscurs, et sans doute heureux et honnêtes, par une bizarrerie qui semble avoir présidé aux destinées du parti royaliste, s'attachent malheureusement à l'histoire des causes qui l'ont conduit à sa dissolution.

FIN DU LIVRE TREIZIÈME

ET

DU VOLUME TROISIÈME.

De l'Imprimerie de Cox, Fils, et Baylis, No. 75, Great Queen Street, Lincoln's Inn Fields, à Londres.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.